هكذا من الاصل

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 476 — 42 PAGES — JEUDI 5 OCTOBRE 1978

Le Japon va construire en Chine un complexe sidérurgique géant

Lire page 42 l'article de PHILIPPE PONS



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM : Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 24 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

La violation des droits de l'homme au Vietnam

Crimes de paix

Le Vietnam communiste, qui a gagné la guerre contre les Français, puis contre les Américains, est en train de perdre la paix. La nouvelle tragédie que vit son peuple n'a pas, cette fois, pour auteur une puissance impérialiste, mais l'impérialisme interne d'un parti unique qui préfère le monologue policier au débat démocratique.

La catastrophe provoquée par les inondations ne saurait cacher une réalité politique qui n'a rien de conjoncturelle : celle des prisons et des camps, des arrestations arbitraires, des mauvais traitements infligés aux mal-pensants, fussent-ils d'anciens résistants — non communistes — à la dictature au Sud. Plusieurs des responsables actuels ont autrefois souffert le martyre dans le sinistre bagne français de Poulo-Condor. Aujourd'hui, les mêmes geôles ne suffisent plus à contenir la nouvelle génération des détenus. Il n'est plus question cette fois que des commissions internationales aient le droit d'enquêter : le Vietnam n'est-il pas indépendant et son peuple n'est-il pas devenu son « maître collectif » ?

Depuis des années, les dirigeants déplorent dans leurs discours et leurs interviews le frein qu'opposerait la « bureaucratie » à l'épanouissement des libertés. Rengaine usée jusqu'à la corde, vaine tentative pour camoufler les véritables responsabilités, comme si les cadres moyens — certes, souvent incapables et *corrompus* — *avaient le pouvoir* de créer l'archipel du goulag vietnamien, et, au nom de la pureté idéologique, de saboter l'économie.

Car si, aujourd'hui, le peuple *crie famine, ce n'est pas fondamentalement* en raison des aléas climatiques. Dès la victoire d'avril 1975, M. Truong Chinh — l'un des responsables de la collectivisation forcée des terres au Nord en 1954, et donc des révoltes réprimées dans le sang qui s'ensuivirent — proclamait à Saigon la nécessité d'instaurer au Sud *aussi la « dictature du prolétariat »*. Une fois encore, le dogme avait le pas sur le bon sens, et les pieux adulateurs de la Loi troquaient les droits de l'homme contre les devoirs marxistes.

La guerre d'usure avec le Cambodge, la tension avec la Chine surtout, n'arrangent rien et servent de prétexte à la police politique pour développer encore son pouvoir. L'histoire reste à écrire des origines du conflit entre Hanoï et Pékin. *Il* est pourtant déjà possible d'affirmer que la manière expéditive utilisée par les Vietnamiens pour expulser « leurs » Chinois a aggravé la crise économique. Et il était sans doute téméraire de heurter de plein fouet le géant du Nord, qui peut, en agitant de simples menaces, contraindre le Vietnam à demeurer *sur le pied de guerre*, surmobilisé, surarmé, surendetté et donc dépendant (de Moscou), et, *finalement*, à s'appauvrir encore.

Ce qui est vrai du Vietnam l'est du Laos et, bien sûr, du Cambodge. Entre le génocide khmer et la répression vietnamienne, il subsiste certes une énorme différence de degré. Mais l'inspiration, hélas ! est de même nature. Dans les deux cas c'est de niveler, d'éliminer toute différence qu'il s'agit. Et les deux adversaires achèvent de se déconsidérer en dénonçant chacun chez l'autre, avec un cynisme parfaitement écœurant, les pratiques auxquelles ils recourent chez eux.

Aux Comores

LE RÉGIME DE M. ABDALLAH PARAIT JOUIR D'UN LARGE SOUTIEN POPULAIRE

(Lire page 3 l'article de notre envoyé spécial J.-C. Pomonti.)

Le régime a systématiquement recours aux arrestations et à la délation

Les inondations catastrophiques au Vietnam viennent de contraindre le gouvernement de Hanoï de lancer un appel à l'aide aux pays étrangers et aux organisations internationales. De vastes zones du pays sont, en effet, *ravagées par les pluies torrentielles* (« le Monde » du 3 octobre).

Cette nouvelle épreuve du peuple vietnamien s'ajoute aux maux que *décrit ci-dessous notre envoyé spécial R.-P. Paringaux, et qui sont le fait du régime. Si les autorités restent muettes sur la répression, il est en* effet avéré qu'elles ont systématiquement recours aux arrestations préventives, à la délation, à l'incarcération sans procès ni contrôle international *dans des prisons et des camps surpeuplés, où les détenus vivent dans des conditions souvent inhumaines.*

Plusieurs gouvernements auxquels une assistance financière et alimentaire sera demandée projetteraient de soulever auprès de Hanoï la question des violations des droits de l'homme.

De notre envoyé spécial

Ho-Chi-Minh-Ville. — Depuis mai 1975, la loi qui prévaut au Vietnam en ce qui concerne la *garantie des droits de l'homme* en général, et le sort de dizaines, voire de centaines de milliers de détenus, en particulier, est la loi *du silence*. A *Hanoï* et dans l'ancienne Saigon, toute *question* sur le sujet est jugée au mieux comme *« inamicale »*, et, au pire, comme une intolérable *« ingérence dans les affaires intérieures du Vietnam »*. Il n'est donc pas possible de se faire une idée, même approximative, ni du nombre ni de la condition des prisonniers, qu'ils appartiennent à *la* catégorie des officiers et des fonctionnaires de l'ancien régime en « rééducation », à celle des détenus politiques ou des religieux bouddhistes et catholiques, à celle des « droit commun ».

A l'heure où le Vietnam, sur le pied de guerre, fait face sur ses *frontières à la Chine* et au Cambodge, et, à l'intérieur, à leurs « cinquièmes colonnes » et à leurs « agents », les services de sécurité civils et militaires règnent à nouveau sans partage sur les populations du Sud et du Nord. Mais les circonstances justifient-elles que, aujourd'hui, le régime communiste de Hanoï, tout comme, hier, celui, anticommuniste, de Saigon, ait systématiquement recours à la répression, aux arrestations préventives sur simple soupçon, ou sur dénonciation, qu'il érige la délation au niveau d'un devoir et laisse croupir dans des camps, aggravant leur haine et leur désespoir, tous ceux qui ne sont *pas conformes au nouveau modèle* ? La question a suffisamment été posée hier pour qu'elle le soit aussi aujourd'hui.

Les détenus déminent

En avril, nous avions avancé le chiffre de cinquante à quatre-vingt mille *collaborateurs* de l'ancien régime maintenus en détention, dont quarante mille au Nord (*le Monde* du 19 avril). A Paris, des réfugiés et des opposants vietnamiens ont donné, documents détaillés à l'appui, un nombre dix fois plus élevé, soit huit cent mille prisonniers (toutes catégories). A ces allégations, les autorités *vietnamiennes opposent* un mutisme ou une propagande qui ne peuvent que renforcer les soupçons les plus pessimistes. *Le régime n'a-t-il pas officiellement* continué, même après sa mort en prison, à affirmer que l'avocat Tran Van Tuyen était vivant et en bonne santé. Un exemple qui ne prédispose pas à croire ses affirmations.

Les dirigeants avaient déclaré que, passé un *délai de trois ans*, les détenus des camps de « rééducation » non libérés seraient traduits devant des tribunaux populaires pour leurs *« crimes »*. Trois ans et demi ont passé. La majorité des prisonniers restent dans les camps. Apparemment, aucun n'a été formellement jugé. Il est d'ailleurs clair que ce problème ne dépend même pas d'une justice qui, pourtant, *se confond* avec le pouvoir. Il dépend du bon vouloir des dix-sept hommes qui composent le bureau politique du parti. La « rééducation » n'est pas une peine au sens pénal classique. C'est, au mieux, une mesure administrative illimitée imposée par les vainqueurs aux vaincus. Elle n'implique donc aucun jugement formel.

R.-P. PARINGAUX.

(Lire la suite page 8.)

La recherche d'un cessez-le-feu au Liban

• Le président Assad juge « étrange » le plan français
• De violents combats se poursuivent à Beyrouth

Au quatrième jour des bombardements des quartiers est de Beyrouth, la capitale libanaise était ce mercredi 4 octobre en fin de matinée totalement isolée du monde. Les communications télex et les lignes téléphoniques étant coupées, les seules informations disponibles sont celles diffusées par la Voix du Liban (conservatrice) et la radio officielle libanaise.

Selon *la radio conservatrice, le* pilonnage d'artillerie lourde sur les quartiers chrétiens qui avait repris vers 3 heures (heure locale) *se poursuivait en fin de matinée et se serait* étendu à la banlieue nord de Beyrouth et aux régions du Kesrouan et du Metn nord, dans la *montagne. Toujours selon la radio phalangiste*, ces bombardements auraient fait au cours des dernières vingt-quatre heures plus de *cinq cents morts et blessés*, pour la plupart des civils.

La France a pris mardi une initiative diplomatique en vue de faire cesser les combats. M. Giscard d'Estaing l'a exposée notamment dans un message au président syrien qui se trouve actuellement à Berlin-Est. Le président Assad — selon l'agence Reuter — a déclaré, ce mercredi 4 octobre, qu'il jugeait ces propositions « plutôt étranges » car elles consistent à « vouloir dresser une barrière entre les troupes régulières d'un pays et des forces armées en rébellion ».

M. de Guiringaud a annoncé, mardi, au siège de l'ONU, que *l'initiative française* comportait, après un cessez-le-feu, le « redéploiement » de la force arabe de dissuasion (en *fait l'armée syrienne) et l' « interposition » d'élé*ments de l'armée libanaise entre les adversaires. M. Giscard d'Estaing a également envoyé *un message au président Carter et téléphoné* au président Sarkis (lire page 42).

La France a fait des propositions nouvelles pour obtenir un arrêt durable des combats au Liban, et multiplie les contacts diplomatiques pour les mettre en œuvre. M. Giscard d'Estaing a téléphoné au président libanais M. Sarkis, adressé, ce mercredi 4 octobre, un message au président Assad de Syrie, un autre au président Carter, et reçu à l'Elysée, mardi, le prince Saoud Al Fayçal, ministre saoudien des affaires étrangères. A l'ONU, M. de Guiringaud a des entretiens avec les représentants de toutes les parties intéressées.

L'initiative française se heurte à de sérieux obstacles mais elle a le soutien des Etats-Unis et du secrétaire général des Nations unies. *« MM. Vance et Waldheim considèrent que la France est le pays le mieux placé en ce moment pour essayer de convaincre les parties de s'accorder sur un cessez-le-feu »*, a déclaré le ministre français des affaires étrangères. En fait, le succès ou l'échec de cette initiative dépend de la réponse du président syrien au message du président de la République.

(Lire la suite page 6.)

• Les obsèques de Jean Paul Ier

(Lire page 14 l'article de HENRI FESQUET.)

• Les difficultés de la rentrée scolaire

(Lire page 16 l'article de BRUNO FRAPPAT.)

Une seule voie

I. — Deux stratégies à écarter

par JEAN-DENIS BREDIN

Cherchant à s'installer à la frontière de la majorité et de l'opposition, Robert Fabre renoue, à sa manière, l'une des traditions radicales sinon des meilleures, au moins des plus anciennes : s'opposer et *gouverner à la fois. Des deux côtés* de la frontière subsistent des nostalgiques des anciennes Républiques qui rêveraient d'habiter une maison accueillante ouvrant côté cour sur la majorité, côté jardin sur l'opposition, souvenir du temps où les radicaux, oscillant du banc du gouvernement au banc de l'opposition, ne cessaient de se *renverser* eux-mêmes. Et leur rêve semble sans doute rejoindre celui d'un président monarque qui aimerait tant effacer les divergences, rassembler les bonnes volontés pour dessiner l'image d'une France tolérante, harmonique, ordonnée comme un chef-*d'œuvre de l'art classique ou de* la raison laïque, montant paisiblement le chemin du progrès.

Robert Fabre sert-il, sans le vouloir, les desseins de M. Giscard d'Estaing ? C'est possible. Mais il est probable aussi que, malgré lui, il *sert d'une certaine manière* la gauche : en mettant cruellement le doigt sur ses plaies ; en faisant fonction de *révélateur*. Par son initiative malheureuse et provocante, l'ancien président des radicaux de gauche nous contraint à regarder en *face cette évidence* : au lendemain de sa défaite, la gauche non-communiste n'a plus de stratégie. Ou, ce qui revient au même, trois stratégies lui sont proposées, entre lesquelles elle paraît ne vouloir, ou ne pouvoir, choisir.

I. *La première stratégie est de s'entêter.* — L'union de la gauche a éclaté ? On en recollera les morceaux. *Le programme commun a été* deux fois rejeté ? On le réécrira. La voie est semée d'obstacles, peut-être fermée ? Il n'y en a pas d'autres. Cette stratégie postule qu'aucune transformation vraie de la société n'est possible, sans le concours du *parti communiste et de la C.G.T.* Sans eux, la gauche ne serait condamnée qu'à des variations social-démocrates, à se perdre, tôt ou tard, dans les marais centristes.

L'union de la gauche ou rien ? C'est un parti pris qui se réclame de la fidélité, de l'obstination, et qui tire argument de l'histoire : le socialisme *français a dégénéré chaque fois qu'il* s'est *séparé du* parti communiste. Mais l'évidence brûle les yeux. Le programme commun n'est *plus qu*'un *livre de bibliothèque*, et l'union de la gauche un souvenir. Déjà malade en vérité de profondes divisions que celaient mal l'équivoque du programme et un mariage d'opportunité, elle a été achevée par le refus communiste d'assumer les risques du pouvoir. Ce refus ne fut pas un accident ni un caprice. Il se situe dans une stratégie qui prend l'his*toire pour perspective*, et qui considère le rapport mondial des forces. Ce n'est pas un choix honteux, et il ne mérite pas d'invectives.

(Lire la suite page 11.)

AU JOUR LE JOUR

Circonstances atténuantes

L'émotion provoquée par le massacre de Marseille est compréhensible. On comprend moins qu'elle semble presque plus forte que celle que suscitent les massacres du Liban.

Beyrouth, certes, est plus loin que Marseille, mais est-ce bien une question de distance ? La motivation politique procure au crime des circonstances atténuantes, et cela dure depuis si longtemps qu'il est assez naïf de s'en étonner.

La justice abstraite peut sans doute s'en accommoder, mais il n'y a pas de circonstances qui atténuent la nausée.

ROBERT ESCARPIT.

LE IVe FESTIVAL DE PARIS

Le test du cinéphile

Jusqu'au 12 octobre, on va parler de cinéma beaucoup plus que *d'habitude. Le 4 et le 11* sont jours de sorties fastes : entre autres « le » Wadja (« l'Homme de marbre ») pour ce mercredi, « le » Bergman (« Sonate d'automne ») pour la semaine prochaine. *En même temps* sortira (*le 6*) « Judith Therpauve », de Patrice Chereau, avec Simone Signoret, présenté *au Festival ciné*matographique international de Paris. Les Festival de Paris, lui, s'ouvre *ce* 4 octobre sur un hommage à Jeanne Moreau (sa présidente, avant *Michel Guy*), et s'achèvera le 12 avec « Un mariage », le dernier film de Robert *Altman*.

On pensait voir « Provo d'orchestra » que Fellini vient de tourner pour la télévision italienne, mais il n'est pas prêt. Les têtes d'affiche (à divers titres) s'alignent donc sans lui : outre Robert Alt*man et* Patrice Chereau, Chantal Akerman, Eric Rohmer, Paul Shrader, Henning Carlsen, Sandor Sara... plus les surprises. La participation de la société Gaumont est très importante cette année, la présence dse Américains et des Japonais se fait agréablement sentir au marché du film, qui intéresse les professionnels. Le festival *s'annonce bien, y compris le festival* « éclaté ».

Les vrais artificiers, ceux qui *vont lancer la plus belle fusée*, et le plus loin, ce sont les cent spectateurs qui forment le jury du public et attribueront le « Triomphe ». Ils ont été sélectionnés sur près de huit mille candidats, et sont représentatifs de la population cinématographique parisienne.

On attend avec impatience les choix de ce public, et on imagine aisément les conclusions que les professionnels du cinéma ne manqueront pas de tirer de ce « sondage ».

(Lire les articles pages 17, 18 et 19.)

Le Monde

idées

JEUNESSES

L'ÉTIOLEMENT

par JEAN-FRANÇOIS BAYART et GILLES GAUBERT (*)

NOTRE époque (est-elle *véritablement nôtre ?*) s'interroge avec insistance sur la jeunesse, alors que, de toute évidence, la question n'est pas celle de la *jeunesse* mais celle de l'âge adulte. Les enfants, les adolescents, ou tout ou moins les plus lucides d'entre eux, ne s'y trompent pas : à l'instar de tel lecteur breton de ce journal (*le Monde* du 1er juin), ils se sentent écrasés ou menacés par le monde de leurs parents, de leurs professeurs, de leurs éducateurs, de leurs patrons, monde dont ils n'ignorent pas qu'il est appelé à devenir leur et qu'ils reconnaissent dans la médiocrité de leurs camaraderies. Ils crèvent de cette réalité plutôt qu'ils ne souffrent de leur propre monde, de leur propre âge.

Leur angoisse est celle du fuyard que l'on rattrape, de l'homme libre que l'on écroue, à ceci près qu'elle se dilue dans le *temps*, la *progressivité*, le *confort* souvent, et qu'elle est donc moins identifiable. C'est l'anxiété qu'ils ressentent déjà sur le chemin de l'école communale, au tableau noir, dans le dortoir — quand le réveil déchire le rêve, quand l'arbitraire s'impose à l'indéterminé. Mais il est un moment où cette angoisse revêt une ampleur nouvelle et terrifiante : lorsque l'on comprend que l'avenir, c'est *ça* et rien d'autre, que l'on abandonne l'envie naïve de grandir, que l'on saisit qu'il nous faut passer dans le goulet obtus de l'entonnoir social, et qu'il n'est point d'autre issue. Il est imbécile et, puisque des centaines d'enfants en meurent, criminel de traiter de condescendance cette prise de conscience, d'y voir un comportement pathologique appelant l'indulgence, le contrôle, la répression, les soins. *« Ça leur passera »* ou *« Ça va leur passer »*. Ne vaudrait-il mieux pas que cela nous passe ?

Les faits sont connus, qu'ils invoquent ou n'invoquent pas : la faim, la guerre, les désastres écologiques, les vieux qu'on parque, les réfugiés, la torture, disons la moitié du journal que vous avez entre les mains. L'autre moitié, c'est le ronron obscène à force d'être émasculé des institutions, des administrations, des partis, des églises, des sciences. Discours aseptisés qui désamorcent le réel pour le rendre tolérable : la torture, *phénomène* pétri de peur, de bruits, de cris, d'attentes, de sang, d'urine, de sperme, la torture devient propre pour être publiable, de même que l'agonie d'une mer, dite marée noire. Paroles supportables, ces faits insupportables *sont supportés*, *c'est-à-dire acceptés*. De ceux d'entre nous qui acceptent et de ceux qui n'acceptent pas, lesquels sont en crise ? Mais ce genre de questionnement est irrémédiablement taxé d'idéalisme niais. Passons donc à autre chose sous peine de voir déserter la quasi-totalité de nos lecteurs...

Les déserteurs

Les jeunes, eux, de toute manière, désertent en nombre croissant : le travail, le campus, la *politique*, *la lecture*, *la vie parfois*. De la drogue à la moto, de l'abstentionnisme au suicide, le consommateur du café du Commerce sociologique discerne des conduites de fuite (quel aveu !) ou, tout au moins, d'étrangeté, de dérive. Les enfants, c'est bien connu, sont ailleurs, les jeunes aussi désormais, et dans un sens c'est tant mieux puisqu'*ils cassent tout quand ils sont là*.

De ces « absences répétées », nous déduirons pour notre part que la société dans laquelle nous (sur)vivons s'avère incapable d'ancrer ceux qu'elle nomme les jeunes. La raison en est simple : c'est qu'elle omet de s'adresser à des pans entiers de leur personne ou plus précisément qu'elle occulte et réprime ces *dimensions* du réel, lesquelles s'actualisent nécessairement contre ou hors de l'espace social. De la naissance à l'âge adulte, nous sommes pris dans un processus d'appauvrissement progressif mais implacable, et la maturité apparaît comme une atrophie monstrueuse. Atrophie de nos désirs initiaux, de nos capacités primitives à jouir, à jouer, à pleurer, à dessiner, à aimer, à rire...

Tout a été dit à ce propos, et de toutes les manières. Le psychanalyste constatera le passage de la perversité polymorphe du jeune enfant au stade génital de l'adulte. L'homme de la rue, plus banalement, aura la nostalgie de ses dessins de gosse, lui dont la main a oublié la magie des formes et des couleurs. Mais quelle que soit la façon dont il est formulé et le niveau auquel il est porté, le diagnostic demeure le même : le passage à l'âge adulte équivaut au renoncement de la plupart de nos virtualités et *surtout à la négation* de quelques-unes de nos pulsions fondamentales. Loin d'être un épanouissement de ce qui pourrait être, il consiste en un étiolement de ce qui est et doit néanmoins disparaître au nom de la conformité sociale. Tout comme les fruits de nos supermarchés, et pour les mêmes raisons, l'homme est aujourd'hui calibré. On comprend *qu'au portillon de cet avenir* enfants et adolescents ne se pressent pas.

Il est vrai que le passage à l'âge adulte, dans toutes les sociétés, est limitation arbitraire des mille possibles que porte en lui l'enfant : n'est retenu que ce qui est compatible avec la reproduction sociale ou, plus profondément, avec la reproduction de l'espèce. Dans sa très belle *étude* sur le « Bébé-ancêtre Mossi », Suzanne Lallemand nous montre, par exemple, comment l'enfant *fait l'objet* d'un processus d'« humanisation », destiné à le dissocier des forces cachées du monde et à l'ériger en personne : *« Les Mossi ont (...) une conception très haute de l'enfant en bas âge. Sous certains angles, il apparaît comme supérieur à l'adulte : cette communion avec les morts, cette compréhension directe de la nature (représentée par les esprits de la brousse et les animaux qui parlent) ; cette intimité avec les êtres qui régissent l'humanité et lui dispensent bienfaits et catastrophes, l'homme mûr les recherche en vain le reste de sa vie ; les signes qu'il en perçoit, les offrandes et les sacrifices qu'il leur adresse ne lui permettent pas de connaître l'harmonie profonde, la plénitude dont jouit le bébé, en accord avec les forces cachées du monde (...). La transformation du bébé en enfant est présentée moins comme une évolution que comme une cassure, son univers intérieur étant censé non s'élargir mais, considérablement, s'appauvrir »* (1).

Cependant, sans se leurrer sur la « tradition » et en faire autre chose qu'une *« utopie critique »* (selon le vœu du philosophe camerounais Fabien Eboussi), force est de reconnaître dans le mysticisme de nombreux peuples une attitude différente de la nôtre quant à la vie. Dans nos sociétés, la rupture avec l'ordre caché du monde est acceptée et aggravée : de l'enfance, qui, là comme ailleurs, fournit le plus haut point de communion au cosmos, à la vieillesse, qui est vécue comme une déchéance, il y a un continuum dans le dépérissement. La vie s'épargne ou se consomme — dans tous les cas elle se dévalorise dans l'inflation de l'âge, et finalement s'épuise. Dès lors, la fable rassurante du paradis *post mortem* ne rassure plus personne : il y a une fin qui n'est jamais *happy*, qui est angoisse.

« Fais pas ci, fais pas ça »

Mais, nous dit-on ailleurs, la vie peut être aussi découverte. Le monde, plutôt qu'à contrôler et à dilapider, est à connaître. Du soufisme au tantrisme, de l'ebogha au peyotl, cette attitude (qui n'est jamais unanimement mise en pratique) peut placer la vie dans une perspective, en faire un *itinéraire*, un *acte de réalisation* : les Indiens Huichol du Mexique pensent avec superbe que la vie est *« quelque part au-dessus d'eux et* [*qu'*] *il faut l'atteindre »* (2). Si la naissance est bien une chute, la maturité *revient à en effacer la cicatrice* et à retrouver cette communion au cosmos. Et, de même que dans l'admirable *Voyage à Tokyo* de Yasujiro Ozu, la mort n'est rien de plus qu'une chandelle que l'on souffle, dont il n'importe guère qu'elle brille ou ne brille pas. La fin de l'enfance et le passage à l'âge adulte, dans cette optique, représentent le moment privilé*gié où les choses prennent* un sens, où l'on s'initie à sa vision, où, pour continuer de citer les Huichol, on *« trouve sa vie »*.

C'est l'absence d'un tel horizon qui, dans les sociétés occidentales, rend l'air irrespirable au seuil de l'âge adulte (pour ceux du moins qui ne sont pas déjà cancéreux, car combien d'enfants résistent-ils aux pressions de tous ordres auxquelles *ils sont soumis* en vue de leur domestication ? Combien ont-ils capitulé et traîneront les années qui leur restent de voitures en divorces, de loisirs en dépression ?). Les mesures prises à l'encontre de la jeunesse, de la carotte au bâton, sont stériles par définition parce qu'elles ne répondent pas à cette question lancinante : vivre pour quoi ? Non qu'il *faille fourguer à cette* « jeunesse » quelque « idéal » comme on s'est plu à le faire avec les résultats que l'on connaît. Ni qu'il faille lui enseigner ce que nous ne savons pas nous-même, comme le voudraient notre inconscience et notre irrespect habituels quand nous nous adressons à des enfants. Ni enfin qu'on puisse se satisfaire des traditionnels *« fais pas ci, fais pas ça »* ou du laisser faire bêlant de la non-directivité que nous recommandent la sagesse d'antan ou la pédotechnologie de publications ô combien psychologiques !

Mais plus humblement, face à la poignée d'enfants que chacun fréquente, hors de la *médiation* douillette de nos rôles institutionnels de parents, d'enseignants, d'éducateurs et autres fossoyeurs d'enfance, une fois bannis nos codes des prêts-à-baver et notre petite pensée préfabriquée, il nous faut être comme des miroirs qui leur renvoient l'acuité de cette interrogation et l'âpreté de sa réponse. Par notre seule présence, par *la seule intensité* de notre cheminement, et sans lourdeur missionnaire, il nous faut faire monter en eux l'exigence de connaissance : connaissance d'eux-mêmes, de leur profondeur, de leur corps, de leurs désirs, exigence de réaliser la vision qu'ils auront ainsi rencontrée. Cela implique que nous renoncions à vivre de l'enfance des autres, que *ce soit comme propriétaire ou* comme métayer, et que nous affrontions la nôtre : que nous en ayons la connaissance, que nous en poursuivions la réalisation.

Alors seulement pourrons-nous regarder en ces *enfants* qui *nous* côtoient des personnes à part entière, et pourront-ils voir en nous autre chose qu'un enterrement de première classe.

(1) Suzanne Lallemand, *le Bébé-ancêtre Mossi*, pp. 307-316 in *Systèmes de signes. Textes réunis en hommage à Germaine Dieterlen*, Paris, Hermann, coll. « Actualités scientifiques et industrielles », 1978.

(2) *C. Lumholtz*, *Mexique inconnu*, 1902, cité par P.T. Furst, *la Chair des dieux*, Paris, Le Seuil, 1974, p. 122.

(*) Respectivement chercheur en sciences sociales et musicien.

De nouveaux jeunes

par ALAIN DE VULPIAN (*)

DEPUIS 1974, dans des sociétés aussi différentes que l'américaine, la française, la japonaise, la scandinave, des changements en profondeur se produisent. Ils viennent *nuancer* ou *parfois* remettre en question certaines des grandes évolutions de valeurs qui s'étaient établies aux environs de 1965 et avaient explosé au grand jour, dans plusieurs pays, au printemps 1968. C'est ce qui ressort de la confrontation des analyses récentes de treize observatoires du changement social dont les représentants se sont réunis à Paris, à la Cofremca, il y a quelque temps (1).

Il résulte des expériences des différents participants que les valeurs, les normes, les mentalités, les sensibilités, paraissent évoluer dans des directions relativement stables. Nous avons appelé ces tendances : courants socio-culturels. Or la *majorité* des exposés présentés au colloque font état de variations récentes par rapport à certaines de ces directions dominantes. Ces variations sont diverses. *Elles sont modestes.* Elles ne sont, en elles-mêmes, pas spectaculaires. Mais plusieurs d'entre elles voient leur orientation déviante confirmée par plusieurs observations successives et sont signalées simultanément dans des pays très différents.

Première convergence : la libre affirmation de soi contre les règles, les conventions et les contraintes, qui se diffuse parmi les masses des pays industrialisés depuis les années 60, continue à se développer à *la fois comme* pratique sociale reconnue et comme conduite individuelle spontanée. Elle le fait sous la *forme* d'un libre jaillissement personnel et d'une recherche de l'expression (en Grande-Bretagne, aux *Etats-Unis*, *au Japon*, en *Finlande*, en France, au Canada...). Elle le fait sous la forme d'une progression des valeurs d'autonomie personnelle contre les emprises bureaucratiques (en Finlande, en Suisse, en France notamment). Mais elle le fait aussi sous une forme plus égoïste *(« tout pour moi »)* ou plus désenchantée *(« plus rien ne vaut la peine sauf ce qui me plaît, m'amuse, me stimule »)*, tout particulièrement aux Etats-Unis, en Angleterre et en Allemagne.

Deuxième convergence : d'autres courants, qui avaient pris leur essor à la même époque et avaient été portés par les jeunes de 1968 — la *« flower generation »* — semblent, selon les pays, soit se tasser, soit régresser depuis 1974. Il s'agit notamment de la tendance à l'introspection et à la créativité, de la réaction contre les contraintes sociales, contre l'autorité de la méfiance vis-à-vis des manipulations et de la publicité, de la tendance à contester systématiquement, pour le principe...

La lancée de 1968

Troisième convergence : *les « nouveaux jeunes »* ne marchent pas dans la foulée de la jeunesse de 1968. Les participants anglais, allemands et américains au colloque ont insisté sur le relatif conservatisme des plus jeunes (quinze-vingt-quatre ans).

Si ces observations font l'unanimité des participants, leur interprétation pose plus de problèmes. Un tournant a été pris aux environs de *1974 : nous ne sommes plus* exactement sur la lancée de 1968.

S'agit-il d'un coup de frein momentané, provoqué, au moins en partie, *par une conjoncture économique* difficile ? Le fait que des pays peu touchés par la crise économique évoluent selon le même modèle que les autres ne vient pas à l'appui de cette thèse. S'agit-il d'un regain du conservatisme et des valeurs traditionnelles qui constituerait un *feed-back* régulateur naturel, un de ces retours du pendule dont l'histoire offre des exemples ?

Sommes-nous à une époque syncrétique qui, pour reprendre l'expression de l'un des participants, *« prendrait ce qu'il y a de meilleur dans les anciennes et dans les nouvelles valeurs » ?* Certains croient discerner, *derrière cette combinaison, une* synthèse dialectique qui serait en train de donner naissance à des courants nouveaux qui n'ont pas encore *été identifiés* avec *précision* par les observatoires et qui pourraient marquer l'évolution de nos sociétés pendant une période relativement longue.

Le problème reste également posé de savoir quelle génération constitue *aujourd'hui le fer de lance de l'inno*vation socio-culturelle. Les « nouveaux jeunes » ou la « génération des fleurs » ? Pour certains, les « nouveaux *jeunes* » sont *simplement* conservateurs alors que c'est encore la « génération des fleurs » qui se trouve à la pointe de l'évolution des valeurs et des sensibilités. Pour d'autres, au contraire, les très jeunes apparaissent, sur certains courants, en retrait par rapport à leurs aînés précisément parce qu'ils seraient en train d'élaborer cette synthèse alors que les plus âgés *restent fixés sur les valeurs de 1968*.

(*) Président de la Cofremca, membre du comité de direction de l'association pour le développement des sciences sociales appliquées.

(1) Ces observatoires fonctionnent selon les méthodes et les processus développés aux Etats-Unis autour de *Daniel* Yankelovitch et, en France, à la Cofremca. Ils sont principalement destinés à fournir aux entreprises, aux administrations, aux organisations diverses une information empirique utile à l'élaboration de leurs prévisions et de leurs stratégies.

Répliques à... TROIS ÉTUDIANTS

Soyez le sel de la terre !

Les trois lettres d'étudiants publiées dans le Monde *du 15 septembre ont provoqué un certain nombre de réactions, pour la plupart critiques, de nos lecteurs. En voici deux parmi les plus caractéristiques :*

J'ai lu avec intérêt, avec passion même, les cris des trois étudiants. Puis-je à mon tour, avec force, crier : Assez ! Assez ! Mon cri n'est pas destiné à l'auteur de *l'Overdose télévisée* dont j'approuve les conclusions. Je partage ses craintes quant aux conséquences qu'entraîneront pour l'avenir l'arrivée d'une génération habituée à recevoir l'information sans effort ni participation personnelle.

La « fin des espérances » de notre étudiant parisien nous a semblé bien pessimiste. Certes, depuis deux siècles, une vision *trop purement matérialiste* du monde a pu laisser croire que la profusion des biens et des services serait source de bonheur pour l'humanité, *« ce mouvement étant sans fin puisque la connaissance scientifique, baguette magique de notre univers, n'en avait pas non plus »*. A l'évidence, il n'en est rien. Mais le monde où nous entrons en est-il pour autant vide d'intérêt et d'espérance ? Depuis dix ans, nous vivons des transformations jamais vues encore. Ce ne sont plus des prothèses physiques décuplant l'action des muscles, multipliant l'effort de l'homme, permettant de vaincre le poids, la vitesse, la distance, qui sont en cause comme lors des découvertes des trois derniers siècles. Le développement très récent de la « télématique » est d'une autre nature, car elle prolonge le cerveau de l'homme, lui apporte un supplément de matière grise. A cette véritable révolution s'en ajoute une autre passée trop inaperçue. Pour la première fois depuis la naissance du monde, l'homme a pris puissance sur la vie pour en contrôler *l'émergence* au moyen de la *contraception* et de l'avortement, pour en refuser les limites.

Un nouveau monde est né. Alors, est-ce la fin des espérances ? N'est-il pas plutôt exaltant de débuter dans la vie avec les prémices d'un nouveau monde, de livrer des combats, non plus comme nos grands-parents contre la faim ou contre des voisins, presque des frères, mais pour créer un nouvel ordre économique, *social* et *culturel* ?

L'espérance est devant nous. Ne craignez pas d'entrer dans un moule, car nul n'est obligé de s'y conformer, et le propre d'un caractère est de l'adapter, voire de les transformer.

Ma réponse à l'étudiant d'Hyères peut maintenant être brève : Assez ! Assez de ce romantisme désuet ! Est-il possible d'avoir vingt ans en 1978 ? Mais était-ce possible en 1914 ? Et en 1938-1939 ? Et si vous craignez l'ombre des centrales nucléaires, d'autres avant vous craignaient le spectre de la famine. Les catastrophes *écologiques*, ceux des siècles passés les ont vécues. Ils avaient la peste, le typhus, le choléra. Ils buvaient l'eau des puits infectés. Ils subissaient les « grandes compagnies » ou les « colonnes infernales ». Et, si vous trouvez notre culture actuelle un ramassis de lieux communs sans aucune véritable création, ce qui est parfois vrai, rien ne vous *empêche*, puisque vous n'êtes plus tenaillé par la faim de vous replonger dans nos grands écrivains, ou plutôt d'être vous-même ce sel de la terre ; rien ne vous empêche de créer ce renouveau au lieu de l'attendre de la « *société* ». N'êtes-vous pas vous-même la société ? Cela dit, je partage votre angoisse d'attendre une éventuelle brèche dans le mur du chômage.

Docteur Pierre CHARBONNEAU
ancien directeur général de la santé
(Paris).

UNE BONNE GUERRE

J'ai eu la chance d'être étudiant *et d'avoir eu vingt ans* pendant la dernière guerre.

Tout le monde pratiquait l'écologie (potagère), admirait la verdure des choux et se pâmait devant les délicates couleurs d'une botte de carottes. On ne se plaignait *ni* de *surproduction* ni de mévente. Le chômage était inexistant car on avait imaginé le travail obligatoire. Le chant des sirènes valait bien la pop music.

Les gens n'auraient pas craint l'alcootest et par patriotisme même les non-fumeurs prenaient leur carte de tabac. Le boulanger vendait un pain très complet et l'écolier préférait les biscuits vitaminés au chewing-gum. Les coiffeurs ramassaient les mèches de leurs clients pour que l'on épargnât les bébés phoques.

On ne pillait pas le tiers-monde : le rutabaga remplaçait avantageusement le cœur de palmier et l'arôme de l'orge grillée éclipsait celui du plus pur *moka*. *L'électricité atomique* n'eût servi à rien car on avait de bonnes coupures de courant. Ceux qui voulaient faire du terrorisme ne craignaient pas de se retrouver dans une prison trois étoiles et l'on n'aurait même pas entendu un Cohn-Bendit crier : *« Je suis un juif allemand. »* C'est bien pourquoi il n'y a rien de tel qu'une *bonne* guerre pour être parfaitement heureux.

A. D.
Paris.

Le Monde

étranger

ALGÉRIE

Alger rejette les accusations de Rabat au sujet d'une nouvelle agression

L'agence d'information Algérie Presse Service a rejeté mardi soir 3 octobre les « *accusations fallacieuses du gouvernement de Rabat* », selon lesquelles les troupes algériennes se seraient livrées à une nouvelle agression contre le Maroc (*le Monde* du 4 octobre).

Répondant au message du roi Hassan II au président Boumediène, l'A.P.S. affirme qu' « *il n'y a aucun contentieux bilatéral entre l'Algérie et le Maroc* ». Elle estime aussi que « *ce n'est pas la première fois que le souverain marocain est l'objet de faux rapports d'informations tendancieuses savamment distillées par des bellicistes de tous genres* ».

L'agence souligne également que, depuis la chute du président Ould Daddah et le cessez-le-feu décidé par le Polisario en Mauritanie, « *tout observateur averti pouvait prévoir la recrudescence des actions militaires de l'Armée de libération populaire sahraouie contre les forces d'occupation marocaines au Sahara occidental* ».

L'agence conclut : « *Une telle situation était et demeure complètement indépendante de la volonté de l'Algérie et s'inscrit dans la logique d'une lutte de libération nationale.* »

De son côté, le Front Polisario affirme dans un communiqué que, à la fin du mois de septembre, les troupes marocaines ont déclenché une « *vaste opération de ratissage* » au nord du Sahara occidental et au sud du Maroc dans un quadrilatère formé par les localités de Bou-Craa, Tifariti, Jdiria et Zag. Le communiqué affirme que les Sahraouis ont tué 89 soldats marocains, capturé 13 militaires dont 4 sous-officiers, fait 86 blessés, détruit 10 véhicules et 2 canons.

● *A Rabat*, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères a convoqué mardi les chefs des missions diplomatiques pour les informer « *des agressions répétées de l'armée algérienne* » contre le Maroc et leur remettre le message du roi Hassan II au président Boumediène. — (*A.F.P.*)

Le congrès des femmes a largement renouvelé ses instances dirigeantes

De notre correspondant

Alger. — Le quatrième congrès de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA) a clos ses travaux, mardi 3 octobre, après avoir procédé à un large renouvellement des instances dirigeantes. Une enseignante, Mme Fatma Zohra Djeghroud, directrice d'école à Médéa, succède à Mme Fathia Bettahar au poste de secrétaire générale. Deux membres seulement de l'ancien bureau national sur neuf sont reconduites. Mmes Doria Cherifati, responsable des actions de masse et du volontariat, et Aïntir Guendez, représentante des femmes émigrées. La composition du conseil national (soixante-deux déléguées à raison de deux par wilaya) est assez largement modifiée, quoique dans de moindres proportions. Les femmes députés à l'Assemblée populaire nationale en feront automatiquement partie.

Les résolutions adoptées à la suite d'un débat général, au cours duquel sont intervenues plus d'une centaine de congressistes, ont mis notamment l'accent sur les problèmes de santé, de formation professionnelle et de scolarisation. Plusieurs des participantes ont demandé d'être associées à la rédaction du code de la famille, et que celui-ci soit conforme aux orientations de la *Charte nationale*.

Dans son allocution de clôture, le colonel Mohamed Salah Yahiaoui, responsable exécutif chargé de l'appareil du F.L.N. et membre du Conseil de la révolution, a affirmé que « *l'UNFA et sa direction se doivent de participer aux débats sur ce texte en proposant des solutions positives sans négliger un aspect essentiel du problème, le respect de nos traditions* ». « *Nous ne devons pas oublier* », a-t-il dit en citant le discours prononcé par *le président Boumediène lors des* précédentes assises de l'UNFA, « *que nous sommes un peuple arabe et musulman* ». — *D. J.*

COMORES

Le régime de M. Ahmed Abdallah paraît jouir d'un large soutien populaire

M. Mohamed Ahmed, coprésident avec M. Ahmed Abdallah du « directoire politique », organe suprême du pouvoir de la République fédérale islamique des Comores, a annoncé mardi 3 octobre à Moroni qu'il démissionnait de son poste. Après s'être félicité des résultats du référendum du 1er octobre, au cours duquel la nouvelle Constitution a été adoptée par 99,31 % des votants (« le Monde » du 4 octobre), M. Ahmed a estimé que sa mission était « aujourd'hui terminée ». Il a indiqué, en outre, que M. Ahmed Adballah avait été désigné par l'Assemblée nationale populaire comme seul candidat à la présidence de la République. — (A.F.P., Reuter.)

De notre envoyé spécial

Moroni. — « *J'ai repris le pouvoir dont j'avais été illégalement chassé... Dire que la nouvelle Constitution c'est Ahmed Abdallah tout seul, cela n'est pas vrai. On a tenu compte des idées de tous, même de spécialistes étrangers, pour la mise en forme... L'appel du peuple m'incite à croire que je ne suis pas fini... Le peuple me demande de collaborer. S'il me fait confiance, ce n'est pas parce que je suis beau, fort ou savant. Je suis illettré. C'est donc un mariage et je suis prêt.* »

Revenu au pouvoir à la suite du coup de main du 13 mai dernier mené par Bob Denard contre l'ancien président Ali Soilih, M. Ahmed Abdallah n'a pas perdu le goût de la formule imagée — « *Les partis politiques poussaient ici comme des cocotiers* », dit-il, — mais plus de deux années d'exil semblent avoir un peu marqué celui qui avait, sans le consentement de Paris, proclamé l'indépendance des Comores le 6 juillet 1975.

Coprésident d'un directoire politique, jusqu'à la démission, mardi 3 octobre, de M. Mohamed Ahmed, en attendant son élection à la présidence de la nouvelle République fédérale islamique, M. Ahmed Abdallah vit dans sa propriété, près de Moroni. Il s'est assigné la tâche « *difficile* » de « *remettre de l'ordre* » dans un archipel amputé de Mayotte — la quatrième île française — et dont les trois cent mille habitants ont encore du mal à comprendre le typhon politique qui s'est abattu sur eux pendant deux ans, sous le régime d'Ali Soilih.

« *J'oublie le mal, mais jamais les bienfaits. C'est ainsi que je peux vivre* », commente M. Abdallah. Ainsi vont les Comores : le régime précédent avait si nettement perdu l'appui populaire qu'il aura suffi d'une poignée de mercenaires pour le renverser.

Même à l'échelle modeste des Comores, la note est lourde. Bien que le régime d'Ali Soilih ait bénéficié d'une aide extérieure évaluée à 460 millions de francs français, la dette publique s'élevait, lors de sa chute, à 140 millions de francs français. Les caisses du Trésor ne renfermaient que 80 000 francs français — « *De quoi acheter deux Renault !* » se lamente un ministre. Les archives ont été en grande partie détruites, notamment l'état civil. Les prisons contenaient deux cents détenus politiques. Le « chef des forces armées », le commandant Ahamanda, âgé de vingt-quatre ans, était conseillé par l'un des deux derniers militaires tanzaniens demeurés sur place, le commandant Idi Saleh Ganhu, qui devait être rapatrié un mois plus tard.

La dégénérescence rapide du « *pouvoir populaire* » instauré par Ali Soilih aura des effets plus durables. Arrestations arbitraires et sévices commis au nom du « *socialisme* » par des « *comités de jeunes* » ont marqué une population musulmane très conservatrice et peu habituée aux bouleversements. Pendant que le camp de rééducation faisait le plein, la population n'ignorait pas qu'Ali Soilih et son entourage menaient bonne vie. En débarquant avec ses hommes barbouillés de noir sur la plage d'Itsandra, dans la nuit du 12 au 13 mai, Bob Denard n'a pas accompli un « *exploit* ». Il l'a lui-même reconnu. « *Le seul risque, c'était qu'une mitrailleuse soit embusquée dans les rochers* », nous a dit l'un de ses mercenaires. Il n'y en avait pas.

Les cinquante soldats de fortune européens — « *Dommage qu'il n'y ait pas de mercenaires noirs !* », soupire M. Abdallah — avaient été embarqués à Las Palmas sur un navire qui avait chargé à Lorient armes et provisions de bord. Financée par une banque française, cette mission « *géophysique et sismique* » a bénéficié de complicités discrètes et efficaces à Moroni. Déçu par l'orientation politique « *déplaisante* » du régime Soilih, pour lequel il avait travaillé au départ, Bob Denard avait laissé derrière lui l'un de ses hommes, un certain Glissou. Du côté comorien, le relais était assuré par M. Abdullahi Mohamed, alors ministre de l'intérieur sans pouvoir et aujourd'hui premier ministre des Comores. « *Nous avons agi dans le silence le plus total* », nous a dit cet Anjouanais d'apparence calme et à l'esprit alerte.

Coopération militaire avec Paris

Le renversement d'Ali Soilih — « *mort au cours d'une tentative d'évasion après son arrestation* », dit-on ici sans insister, — a soulevé un tel enthousiasme que Bob Denard, qui agissait de mèche avec Ahmed Abdallah, a décidé de « sortir de l'ombre » pour goûter les fruits d'une popularité indéniable. Avec l'aide des mercenaires, les Comores se sont alors préparées aux jours plus paisibles des compromis.

Les geôles renferment actuellement de soixante à soixante-dix prisonniers politiques et militaires, selon les chiffres officiels. Les mercenaires ont pris l'allure d'un corps d'officiers et de sous-officiers, encadrant ainsi moins d'un millier de soldats et une soixantaine de « commandos spéciaux », ces derniers formant une sorte de garde présidentielle. L'instruction militaire a été reprise en main, la discipline règne, et le garde à vous est redevenu de rigueur. Les militaires européens, en uniforme toujours irréprochable, ont retrouvé une ambiance familière : à l'exception d'un pilote, ils sont tous d'anciens parachutistes français et en portent l'insigne.

Le départ de Bob Denard, le 28 septembre, a coïncidé avec une relève discrète qui rentre dans le cadre de la normalisation des relations avec Paris. Des officiers se sont intégrés à l'encadrement de mercenaires, déjà en parti renouvelé. A la veille du référendum constitutionnel, un Transall de l'armée de l'air française, en provenance de la Réunion, a débarqué cinq militaires français, ainsi que deux jeeps. Visiblement Paris et Moroni se sont entendus pour qu'une « *soudure* » limite ainsi les risques d'un autre coup de main contre les Comores. La coopération militaire entre les deux capitales augure bien de l'avenir...

Sur le plan financier, les Comoriens ont déjà reçu une aide d'urgence de 33 millions de francs français en provenance de Koweït, d'Oman et de l'Arabie Saoudite. Elle leur permettra de tenir jusqu'à la fin de l'année, époque à laquelle les organes élus par la Constitution du 1er octobre devraient avoir été mis en place. Entre-temps, la relance de la coopération française devrait se traduire, selon Moroni, par une aide annuelle de 60 millions de francs français, soit l'équivalent de ce que reçoit Mayotte. Plusieurs Etats arabes ont promis, de leur côté, une assistance substantielle. La République fédérale islamique commence à prendre tournure.

En 1975, M. Ahmed Abdallah avait joué sa carrière personnelle sur la proclamation unilatérale de l'indépendance. L'échec de cette opération — Ali Soilih l'avait renversé moins d'un mois plus tard — l'a fait réfléchir. « *Il ne faut pas qu'Ahmed Abdallah cherche à placer ses amis* », nous a-t-il dit, se défendant ainsi par anticipation contre les accusations d'affairisme et d'autoritarisme dont il a été l'objet par le passé.

Originaire d'Anjouan, il aura peine à rassurer la Grande Comore, l'île la plus peuplée et sans doute la plus divisée. On parle déjà à Moroni de M. Mroudjae, Grand-Comorien actuellement ministre des affaires étrangères, comme d'un futur premier ministre après l'élection présidentielle. « *Je n'ai pas envisagé la question, mais je ne fuirai pas d'éventuelles responsabilités* », nous a confié l'intéressé, sorti de prison le 13 mai.

Sur le plan panafricain, les représentants du nouveau régime avaient été invités à évacuer les lieux lors de la dernière conférence de l'Organisation de l'unité africaine à Khartoum en juillet. « *L'O.U.A. étant très divisée, j'ai rappelé notre délégation. Par sagesse, je n'ai pas voulu que les Comores soient une cause de malaise* », nous a dit M. Abdallah. Mais la situation devrait peu à peu se décanter : conscientes de leurs « *liens organiques* » avec la Tanzanie et Madagascar — selon l'expression de M. Mroudjae — les Comores font le gros dos en attendant que leurs institutions fonctionnent et que l'O.U.A. leur rouvre ses portes.

Pesanteur tropicale et éloignement... « *Pauvres mais pas malheureuses* », selon l'expression de M. Abdallah, les Comores ne sont guère propices aux changements en profondeur, et M. Ali Soilih leur a laissé le goût amer d'un radicalisme qui n'avait sûrement pas les moyens, et peut-être même pas la sincérité, de ses ambitions affichées. Le rejet de ce régime semble avoir été général, comme le montre l'approbation massive et dans la décontraction de la nouvelle Constitution. Le ravitaillement de l'archipel demeure irrégulier, mais il n'y a pas — c'est l'essentiel — de ruptures des stocks de riz.

J.-C. POMONTI.

A TRAVERS LE MONDE

Arabie Saoudite

● LE ROI KHALED D'ARABIE SAOUDITE est dans un état « satisfaisant » après avoir subi une opération à cœur ouvert, mardi 3 octobre, a annoncé le premier bulletin de santé publié par la Cleveland Clinic (Ohio, États-Unis). — (*A.F.P.*)

États-Unis

● LE PRESIDENT CARTER a nommé, mardi 3 octobre, M. Henry Owen ambassadeur itinérant chargé des sommets économiques. M. Owen, âgé de cinquante-huit ans, qui a déjà participé à l'organisation des sommets économiques de Londres (mai 1977) et de Bonn (*juillet 1978*), *continuera donc* à représenter le président américain dans la préparation et la mise en œuvre des résultats de ces réunions internationales. Auteur de nombreuses publications, ancien membre du centre de prévisions du département d'État, M. Owen dirige depuis 1969 les études de politique étrangère de la Brookings *Institution*, fondation de recherches et de prospective dont le siège est à Washington. — (*A.F.P.*)

● WILLIAM ET EMILY HARRIS ont été condamnés, mardi 3 octobre, à une peine de prison pouvant aller jusqu'à la détention à perpétuité pour l'enlèvement, en 1974, de Patricia Hearst. Les Harris avaient été arrêtés en septembre 1975. Ils étaient membres de l' « armée symbionèse de libération », un groupe de guérilla urbaine auquel Patricia Hearst avait adhéré quelques mois après son enlèvement. La riche héritière purge actuellement une peine de sept années de prison pour avoir, en 1974, participé au cambriolage d'une banque avec l' « armée symbionèse ». Elle pourra être mise en liberté conditionnelle à partir de juillet 1979. — (*Reuter.*)

Grande-Bretagne

● LE PROCES DE DEUX JOURNALISTES BRITANNIQUES, accusés de violation de la loi sur les secrets officiels, s'est rouvert mardi 3 octobre devant le tribunal londonien d'Old Bailey, après deux semaines d'interruption. MM. Duncan Campbell, journaliste indépendant, et John Aubrey, de la revue *Time Out*, sont accusés d'avoir obtenu des informations pouvant mettre en danger la sécurité de l'Etat. Un troisième homme, M. John Berry, ancien membre d'un service d'écoutes militaires, comparait devant le même tribunal pour avoir communiqué ses informations à M. Duncan Campbell. *Le procès avait été* interrompu il y a quinze jours, par décision du juge, à la suite d'une *émission de télévision* faisant état de faits révélés en l'absence du jury. — (*A.F.P.*)

Italie

● M. ENRICO BERLINGUER, *secrétaire général du P.C. italien*, devait quitter Rome mercredi 4 octobre pour se rendre *successivement* à Paris, Moscou et Belgrade. Ses entretiens avec MM. Marchais, Brejnev et Tito porteront sur la situation mondiale, les problèmes européens et ceux du mouvement ouvrier international. M. Pavolini, responsable de la presse au P.C.I., a précisé qu'il s'agit « *plutôt d'une relance des initiatives internationale du P. C. I.* », car celui-ci n'entend pas se présenter comme « *une force de médiation* » entre les trois grandes tendances du communisme international. — (*A.F.P.*)

R.F.A.

● UN PIRATE DE L'AIR TCHECOSLOVAQUE a été condamné mardi 3 octobre à quatre ans de prison par un tribunal de Francfort. M. Ladislav Molnar avait détourné un avion de la C.S.A. le 6 février dernier et demandé l'asile politique. Trois passagers l'avaient imité. — (*A.F.P.*)

République Sud-Africaine

● L'ENQUETE JUDICIAIRE publique sur la mort suspecte d'un Africain de dix-sept ans, Lungile Tabalaza — celui-ci s'était tué le 10 juillet dernier en tombant du cinquième étage des locaux de la police à Port-Elizabeth, — s'est achevé mardi 3 octobre par un non-lieu. Le magistrat instructeur a estimé qu'aucune *faute ou* omission de nature criminelle n'avait provoqué cette mort, qui avait pourtant été suivie de sanctions administratives au sein de la police locale. — (*A.F.P., Reuter.*)

TUNISIE

LE PROCÈS DES SYNDICALISTES

M. Mohamed Masmoudi avait déposé en faveur de M. Achour lors de l'instruction

De notre correspondant

Tunis. — La Cour de sûreté de l'Etat a consacré son *audience* du mardi 3 octobre à la lecture, durant près de quatre heures, de *plusieurs témoignages* reçus au printemps par le juge d'instruction chargé de l'affaire des *anciens dirigeants syndicalistes*. Pour la première fois depuis la reprise du procès, les vingt-neuf inculpés étaient tous présents et leurs proches parents avaient été admis en plus grand nombre dans le prétoire.

Sur le fond, ces témoignages, qui avaient été résumés dans le *rapport d'instruction* lu à l'audience du 14 septembre, n'apportent aucun élément nouveau. Ceux de MM. Mohamed Sayah, directeur du bureau politique du parti socialiste destourien, Abdallah Farhat, ministre de la défense nationale, et Mohamed *Jomaa, ministre des affaires* sociales, soulignent plus particulièrement la responsabilité per*sonnelle de M. Habib Achour* — qui aurait refusé toute conciliation — dans le déclenchement de la grève générale qui entraîna les émeutes du 26 janvier.

M. Mohamed Sayah a notam*ment affirmé que* le parti avait toujours œuvré en faveur de l'autonomie des syndicats sans s'ingérer dans leurs affaires, et rappelé qu'une enquête de la sûreté nationale avait établi le caractère non fondé des accusations portées par M. Achour, selon lesquelles le parti avait mis sur pied une milice, milice dont on continue pourtant aujourd'hui encore, dans divers milieux, d'évoquer l'existence.

L'audition de M. Mohamed Masmoudi, ancien ministre des affaires étrangères (1), également rapportée à l'audience, est favorable à l'ancien secrétaire général de l'U.G.T.T., « *qui s'est toujours prononcé contre la violence et qui est étranger aux émeutes* ». Lors de sa comparu*tion devant le juge d'instruction*, M. Masmoudi avait été principalement questionné sur les rapports *qu'entretenaient* les *dirigeants* libyens — dont il n'a jamais caché être l'ami — avec M. Achour, et sur la conversation que celui-ci eut en sa présence avec le colonel Kadhafi, en septembre *1977*. Il expliqua qu'il avait favorisé ces contacts parce qu'il était convaincu que M. Achour était susceptible de contribuer à l'assainissement des relations tuniso-libyennes et au rapprochement des deux pays. De même s'il annonça qu'il rentrait à Tunis pour militer aux côtés des syndicalistes, ce n'était pas en vue de comploter avec eux contre le régime, mais parce qu'il considérait que M. Achour était le seul à pouvoir favoriser une « *réconciliation nationale* ».

Bien que cet épisode paraisse plutôt étranger à l'affaire des syndicalistes, M. Masmoudi fut aussi amené à répondre au juge d'instruction qui l'interrogeait sur les raisons pour lesquelles, en novembre 1974, au lendemain de l'élection de M. Bourguiba à la présidence de la République à vie, il l'avait qualifié de « *bourdon suprême* ».

« *C'est*, répond-il en substance, *parce que le président m'avait insulté publiquement en me traitant de trafiquant. Mais je n'ai jamais voulu porter atteinte à sa personne que je respecterais. D'ailleurs, en rentrant à Tunis, je lui ai écrit pour le remercier d'avoir autorisé mon retour et pour retirer ces paroles.* »

Lecture a ensuite été donnée des témoignages de trois des principaux animateurs du mouvement d'opposition des démocrates-socialistes qui, la veille et l'avant-veille du 26 janvier, avaient tenté une conciliation entre le gouvernement et la centrale ouvrière. Le premier ministre, M. Hedi Nouira, ont-ils déclaré, les avait informés qu'il demeurait disposé au dialogue, à condition que celui-ci n'ait pas lieu sous la pression. Quant à M. Achour, il acceptait, lui aussi, de poursuivre le dialogue, mais sans pour autant renoncer à la grève. Dès lors, leur mission avait échoué.

Le procureur de la République, M. Abdelaziz Hamzaoui, devait prononcer son réquisitoire ce mercredi.

MICHEL DEURÉ.

(1) M. Masmoudi avait quitté la Tunisie au début de l'année 1974, après l'échec de l'union tuniso-libyenne et son limogeage du ministère des affaires étrangères. C'est après une intervention de dirigeants de l'Organisation de libération de la Palestine auprès du président Bourguiba que fut autorisé son retour, en décembre 1977.

● *M. André Bergeron*, secrétaire général de Force ouvrière, a *envoyé un télégramme* à M. Giscard d'Estaing pour lui demander d'intervenir auprès du gouvernement tunisien en faveur des militants syndicalistes actuellement en jugement.

EUROPE

Turquie

RÉOUVERTURE DE QUATRE STATIONS D'ÉCOUTE AMÉRICAINES

Washington *(A.F.P.)*. — La Turquie a accepté que les Etats-Unis rouvrent quatre bases militaires de surveillance électronique fermées depuis 1975 par le gouvernement d'Ankara, ont indiqué des sources du Pentagone, le mardi 3 octobre.

Ces bases, situées à Sinop, sur la mer Noire, à Diyarbakir, près de la frontière soviétique, à Belbasi, près d'Ankara et à Kargaburun, sur la mer de Marmara, servaient à recueillir des renseignements sur l'U.R.S.S. Elles avaient été fermées à la suite de l'embargo imposé par les Etats-Unis sur les ventes d'armes à la Turquie en 1975, après l'intervention armée de ce pays à Chypre.

La levée de l'embargo a été votée la semaine dernière par le Congrès américain.

● *M. Recep Hasatli*, âgé de quarante-huit ans, président de la section d'Istanbul du Parti de l'action nationaliste (droite), a été tué à coups de feu mardi 3 octobre. Il était accompagné de son fils qui lui aussi a été mortellement blessé. — *(A.F.P.)*

Espagne

UN OFFICIER DE MARINE EST ASSASSINÉ A BILBAO

Bilbao *(A.F.P.)*. — Le commandant en second de la zone maritime de Bilbao, le capitaine de corvette Francisco de Asis Liesa Amorote, a été tué, mardi 3 octobre, dans la soirée, devant son domicile par un commando de quatre hommes masqués qui ont réussi à prendre la fuite. Selon la police, le commando aurait tenté de séquester l'officier chez lui. Ce dernier aurait essayé de résister et aurait alors été tué à bout portant d'une balle de révolver dans la tête.

C'est le deuxième attentat commis contre des officiers des forces armées espagnoles. Le 21 juillet, à Madrid, un général de l'armée de terre, Juan Sanchez Ramos, et son aide de camp, le lieutenant-colonel Jose Perez Rodriguez avaient été tués, eux aussi, devant leur domicile, par un commando du mouvement séparatiste basque ETA.

Ce mouvement, en revendiquant cet attentat, avait alors affirmé qu'il mènerait son combat contre les forces armées espagnoles qu'il rendait responsables de la répression au Pays basque. C'était le premier attentat commis contre les forces armées espagnoles par la « branche militaire » de l'ETA.

Selon toute vraisemblance, l'attentat commis mardi soir à Bilbao est aussi l'œuvre de l'ETA.

● UNE RENCONTRE a eu lieu lundi 2 octobre au siège du comité central du parti communiste espagnol à Madrid entre MM. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste espagnol, et Alain Krivine, membre du bureau politique de la L.C.R.

Grande-Bretagne

APRÈS LE VOTE HOSTILE A SA POLITIQUE DES SALAIRES

M. Callaghan a repris en main le congrès travailliste

De notre envoyé spécial

Blackpool. — Le calme est revenu après la tempête provoquée lundi 2 octobre par la défaite sévère subie par M. Callaghan devant le congrès travailliste qui a repoussé la politique des salaires du gouvernement mardi matin, les délégués ont fait une longue ovation à M. Callaghan à l'issue de son allocution, comme si l'échec du premier ministre n'était qu'un simple incident de parcours qui n'affecte pas vraiment les liens solides entre le gouvernement travailliste et les syndicats. Le premier ministre s'était d'ailleurs employé à faire tomber la fièvre. Il a réussi à dédramatiser la situation par un discours habile, prononcé dans le style jovial du « *bon oncle Jim* ».

M. Callaghan n'est pas un bagarreur, et les observateurs chevronnés n'ont pas manqué de le comparer à Hugh Gaitskell qui, mis en échec par le congrès travailliste, lors du débat nucléaire des années 60, s'écriait : « *Je me battrai et continuerai à me battre...* ». La technique de M. Callaghan est fort différente, mais elle donne des résultats, à en juger par les réactions du congrès qui, sur les problèmes délicats de l'élection du leader du parti et de la sélection des candidats travaillistes aux élections, a rejeté les propositions de la gauche pour conserver, à quelques variantes près, le système actuel, comme le lui recommandaient les dirigeants.

Apparemment, M. Callaghan a repris en main le congrès. Néanmoins, la gauche a confirmé son emprise sur l'exécutif d'où, la surprise générale, M. Ian Mikardo a été éliminé. Vétéran de toutes les luttes menées par la gauche du parti contre l'« établissement » modéré, M. Mikardo s'était fait de nombreux ennemis au cours de sa longue carrière. Mais en soutenant la direction du Labour sur les problèmes de la réorganisation interne du parti, il s'est aussi aliéné les activistes de gauche.

Dans son discours, M. Callaghan a recouru à la vieille formule de la carotte et du bâton. Sans revenir sur sa position très ferme concernant la politique des salaires, il a souligné sa volonté de coopérer avec les dirigeants syndicalistes qu'il rencontrera dès la semaine prochaine. Reconnaissant franchement que le gouvernement avait échoué dans ses efforts pour obtenir le soutien du mouvement syndical, M. Callaghan a tenu d'abord le langage du premier ministre responsable devant le pays. Le gouvernement, a-t-il dit en substance, ne peut renoncer à son devoir de maîtriser l'inflation. Pour mieux illustrer sa détermination, il a indiqué que le chancelier de l'Echiquier, M. Healey, pourrait être appelé à prendre des mesures monétaires et fiscales qui priveraient les entreprises de possibilités d'embauche et les empêcheraient de payer de plus hauts salaires.

Mais après cette menace exprimée sur un ton très détendu, M. Callaghan a souligné que son objectif n'était pas de réduire les salaires, mais les coûts de production. Le gouvernement est prêt à accepter des accords de productivité qui permettront d'augmenter les travailleurs sans accroître les frais de main-d'œuvre. M. Callaghan donna en exemple les ouvriers de Ford en Allemagne fédérale, qui acceptèrent une hausse limitée à 5 % de leurs salaires. En Allemagne, souligna le premier ministre, le taux d'inflation est de 4 %...

Le gouvernement poursuivra ses efforts rigoureux pour limiter la hausse des prix, a indiqué M. Callaghan.

Les premières réactions des dirigeants syndicalistes sont réservées, mais le désir de rétablir la coopération avec le gouvernement, et, peut-être, de faire oublier le vote de lundi, étaient évidents. Au demeurant, M. Callaghan a fait vibrer la corde nationaliste en dénonçant vigoureusement la politique agricole européenne et les accords communautaires sur la pêche, qui sont « inacceptables », a-t-il dit, dans leur forme actuelle. Enfin, M. Callaghan flatta les délégués en leur donnant la primeur du programme du gouvernement, révélant notamment que les référendums sur la dévolution des pouvoirs en Ecosse et au Pays de Galles auraient lieu au début du printemps 1979, après la révision des listes électorales.

M. Callaghan est dans une situation délicate. Dans le contexte pré-électoral, il doit donner l'image d'un premier ministre très ferme, insensible aux pressions du pouvoir syndical, en escomptant que cette fermeté lui permettra d'obtenir les voix des électeurs « flottants » du centre. Mais il doit aussi se réconcilier avec les syndicats pour démontrer à l'électorat que les travaillistes, grâce à leurs relations privilégiées avec les trade union, sont plus capables que les conservateurs d'éviter les conflits sociaux. Néanmoins, M. Callaghan doit penser que de nombreux électeurs travaillistes risquent de se réfugier dans l'abstention pour protester contre une politique de déflation trop rigoureuse. Les réactions de la « base » sont imprévisibles. L'impression générale est qu'un « hiver social » très dur attend M. Callaghan, et la hiérarchie syndicale, qui reste désireuse de coopérer avec le gouvernement.

HENRI PIERRE.

● *Un DC-3 des forces aériennes finlandaises* transportant une douzaine de passagers, dont deux parlementaires et des représentants du monde économique, s'est écrasé mardi 3 octobre peu après le décollage, à proximité de Rissala, dans le cendre de la Finlande. Il n'y aurait aucun survivant. L'appareil ramenait à Helsinki les participants à un stage sur la défense nationale.

DIPLOMATIE

AVANT SON DÉPART POUR LE BRÉSIL

M. Giscard d'Estaing s'est abstenu de tout commentaire sur la question des droits de l'homme

Brasilia. — La visite de M. Giscard d'Estaing au Brésil intrigue les milieux de l'opposition. Certains se demandent pourquoi le chef de l'*Etat français* n'a pas attendu l'installation du nouveau président, en mars prochain, pour resserrer les liens entre Paris et Brasilia. D'autres affirment avec irritation *que M. Giscard* d'Estaing apporte sa caution à la politique du général Geisel et son appui au général Figueiredo, candidat de l'Arena, le parti au pouvoir.

De notre envoyé spécial

M. Giscard d'Estaing a souligné, au cours d'un entretien qu'il a eu avec des journalistes brésiliens avant de quitter Paris, que la France reconnaissait les Etats et non les gouvernements et qu'elle *se gardait* d'intervenir dans les affaires intérieures des autres pays. Cela n'a pas empêché le *Jornal do Brasil* d'écrire, mardi 3 octobre, que le voyage du *président français montre que Paris « admet comme un fait normal la continuité du régime militaire brésilien et reconnait sa stabilité, condition indispensable de la bonne entente et des bonnes affaires »*.

Il est vrai que les déclarations du général Figueiredo, qui avaient provoqué une vive réaction en France en avril dernier (*le Monde* du 7 avril), déclarations selon lesquelles le régime brésilien n'était pas moins démocratique que la Vᵉ République, paraissent oubliées, puisque M. Giscard d'Estaing rencontrera le candidat présidentiel. Mais le chef de l'Etat français a indiqué qu'il était prêt à rencontrer également le général Euler Bentes, candidat du Mouvement démocratique brésilien (*M. D. B., opposition légale*), si celui-ci en faisait la demande.

M. Jimmy Carter avait indisposé ses hôtes brésiliens en critiquant, lors de sa visite en mars *dernier, les atteintes aux droits* de l'homme dans ce pays. M. Giscard d'Estaing s'est refusé, lors de son entretien avec la presse, à tout commentaire à ce sujet. Il *est évident, indique-t-on dans les* milieux diplomatiques français, que de tels propos seraient le plus sûr moyen de faire de ce voyage un échec.

Ce n'est pas pour comparer les institutions françaises et brésiliennes que M. Peyrefitte accompagne M. Giscard d'Estaing. Le ministre de la justice va examiner avec les responsables brésiliens les modalités d'un accord d'extradition visant essentiellement à empêcher que des criminels ou des escrocs recherchés par la justice française ne trouvent refuge au Brésil. Il ne sera susceptible d'aucune extension à des délits politiques, affirme-t-on de part et d'autre.

Le voyage de M. Giscard d'Estaing sera l'occasion de signer plusieurs contrats industriels. Aux accords *déjà annoncés s'ajoutera* un contrat privé portant sur la fourniture d'équipements pour la centrale thermique de Candiotta, dans le Rio Grande Do Sul. La *principale entreprise française* intéressée par ce marché est C.G.E.-Alsthom. D'autre part, on envisage de se rendre, côté français, aux arguments insistants des Brésiliens pour que la France assure la construction du port de Suape, près de Recife. En revanche, les Français n'obtiendront probablement pas le marché d'équipements hospitaliers qu'ils espéraient et qui sera accordé à l'Allemagne fédérale.

PATRICK JARREAU.

● *M. Jean-François Deniau*, ministre français du commerce extérieur, fait partie de la délégation qui accompagne M. Giscard d'Estaing dans son voyage au Brésil.

● *M. Stirn*, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, se rend ce mercredi 4 octobre à Washington, où il prendra une série de contacts axés sur les problèmes latino-américains et africains, indique-t-on au ministère des affaires étrangères. M. Stirn sera lundi à New-York, où il prendra la tête de la délégation française à l'Assemblée des Nations unies.

LES JOURNAUX BRÉSILIENS

« Pourquoi vient-il... ? »

De notre correspondant

Brasilia. — « *Pourquoi Giscard vient-il au Brésil ?* » C'est le titre que l'on retrouve le plus souvent dans les journaux locaux. Mais, avant de se pencher sur les objectifs de la visite, la presse s'étend sur les détails de la vie quotidienne de « *Giscard d'Estaing, chef d'Etat, ex-footballeur, joueur de tennis, skieur, alpiniste, pilote d'avion, expert en musique classique, joueur de piano et d'accordéon* », comme le décrit, dans un souffle, le *Correio Braziliense*, tandis que la revue *Isto E* évoque « *le style Giscard : dîners-surprises, fuites nocturnes, promenades à pied et œufs brouillés* ».

La même revue publie un supplément d'une vingtaine de pages et décrit l'histoire méconnue de la présence française au Brésil. C'est une expédition française, conduite par de Villegaignon, qui fonda, en 1555, deux ans avant l'arrivée des Portugais, la ville de Rio-de-Janeiro, et le drapeau français flotta pendant vingt ans sur la ville de Sao-Luis (baptisée ainsi en l'*honneur de Saint Louis*), dans le nord du pays.

L'influence culturelle de la France a Brésil, rappelle *Isto E*, ne se limite pas à l'inévitable référence au positivisme du philosophe Auguste Comte. C'est une *mission culturelle* française qui, en 1816, joua un rôle décisif dans l'évolution de l'art brésilien, en permettant « *une rupture de la vision artistique conventionnelle portugaise* ». A Rio-de-Janeiro au début du siècle Donha Laurinda Santos recevait dans ses salons les intellectuels qui discouraient d'Anatole France, tandis que le cabaret le Chat noir, aux abords de Copacabana, s'imposait *comme le centre d'un inattendu* Montmartre tropical.

La presse brésilienne s'inquiète aussi du peu de place accordé, *selon elle, par la presse* française à la visite présidentielle. Le Brésil reste particulièrement sourcilleux quant à l'image que *la France* se fait de lui. La phrase attribuée au général de Gaulle en 1964, selon laquelle « *le Brésil n'est pas un pays sérieux* », continue, quatorze ans après, d'ulcérer les intéressés. Les déclarations laudatives de M. Giscard d'Estaing à l'égard du développement économique *du Brésil ont contribué à calmer* les susceptibilités. Ce qui permet à *Estado de Sao Paulo* de titrer que « *cette visite est une reconnaissance du prestige mondial du Brésil* ». — Th. M.

DES PERSONNALITÉS FRANÇAISES DÉNONCENT LES « MAUVAIS TRAITEMENTS ET LES TORTURES »

L'ambassade du Brésil s'est formellement refusée, à la veille du départ de M. Giscard d'Estaing, à recevoir une délégation composée de plusieurs personnalités : MM. Etienne Bloch, président du comité France-Brésil ; Georges Hourdin, directeur des publications de la Vie catholique ; Alfred Kastler, prix Nobel, et André Jacques, directeur de la Cimade, qui se proposaient de remettre une pétition signée par un millier de personnes et adressée au *président* de la République brésilienne.

Dans cette pétition, les signataires dénonce « *les mauvais traitements et les tortures* », rapportés par la presse brésilienne, et dont sont victimes de nombreux détenus politiques. Ils signalent qu'une grève de la faim a été suivie par des prisonniers politiques à Itamaraca et à Bangu, grève qui a eu de grandes répercussions dans l'opinion brésilienne. Ils déplorent « *les traitements dégradants infligés à des femmes détenues* » et de santé précaire. La requête demande que les « *droits des prisonniers politiques* » soient respectés.

La fin de la réunion de la « Grande commission »

LA FRANCE ET L'U.R.S.S. SIGNERAIENT PROCHAINEMENT PLUSIEURS CONTRATS

La société française Technip doit signer avec l'U.R.S.S., le 5 octobre, un contrat de 850 millions de francs pour la fourniture d'équipements de réinjection de gaz destinés aux gisements sibériens de pétrole. L'évocation de ce contrat a permis de donner une conclusion plus concrète aux travaux de la commission, dite « grand ecommission », franco-soviétique qui s'est tenue à Paris les 2 et 3 octobre.

Le « geste » soviétique était attendu par les responsables français, qui ont exprimé, avec insistance, leur inquiétude face au ralentissement des échanges entre l'U.R.S.S. et la France. Ce *sujet a notamment été évoqué*, le 3 octobre, lors de la réception par M. Giscard d'Estaing de MM. Kirilline, vice-président du conseil des ministres, et Patolitchev, ministre du *commerce* extérieur de l'U.R.S.S. Toutefois, malgré le souhait de Paris, aucune allusion à ce ralentisement n'a été faite dans le communiqué final, qui se *contente* d'indiquer : conformément à la déclaration de Rambouillet en *juin* 1977, « *les parties prendront les mesures nécessaires pour parvenir au triplement des échanges pour la période 1975-1979* ».

Cet objectif « *sera vraisemblablement atteint* », a souligné en clôture de la « grande commission », le *3 octobre*, le ministre français de l'économie, M. Monory. Il s'agit en fait de rattraper un certain retard : au 1ᵉʳ octobre, le montant des échanges, depuis 1975, s'élève à 37,5 milliards de francs, il devrait atteindre 57,5 milliards fin 1979 pour être le triple de celui de la période 1970-1974. Les autorités françaises estiment qu'un certain nombre de contrats seront signés prochainement et que leur total sera pour 1978 un peu supérieur aux 2,5 milliards enregistrés en 1977. — M. B.

PROCHE-ORIENT

LES COMBATS A BEYROUTH

L'épreuve de force a repris entre l'armée syrienne et les miliciens chrétiens

Beyrouth. — Après une trêve éphémère, Beyrouth-Est et sa banlieue ont de nouveau basculé dans la guerre mardi après-midi 3 octobre. De violents combats ont repris entre les troupes syriennes de la FAD et les milices de la droite chrétienne. Le bombardement du secteur conservateur, qui n'avait jamais complètement cessé, s'est intensifié progressivement sans atteindre toutefois le niveau démentiel de lundi à l'aube.

L'enjeu des combats est le pont de la Quarantaine qu'un détachement syrien de cent à deux cents hommes contrôle, coupant les communications entre l'arrière-pays chrétien et Beyrouth-Est. Un second pont, celui de Sin-El-Fil, est aux mains des troupes syriennes. Cependant, étant mieux défendable, il n'a pas été attaqué jusqu'à présent.

De notre correspondant

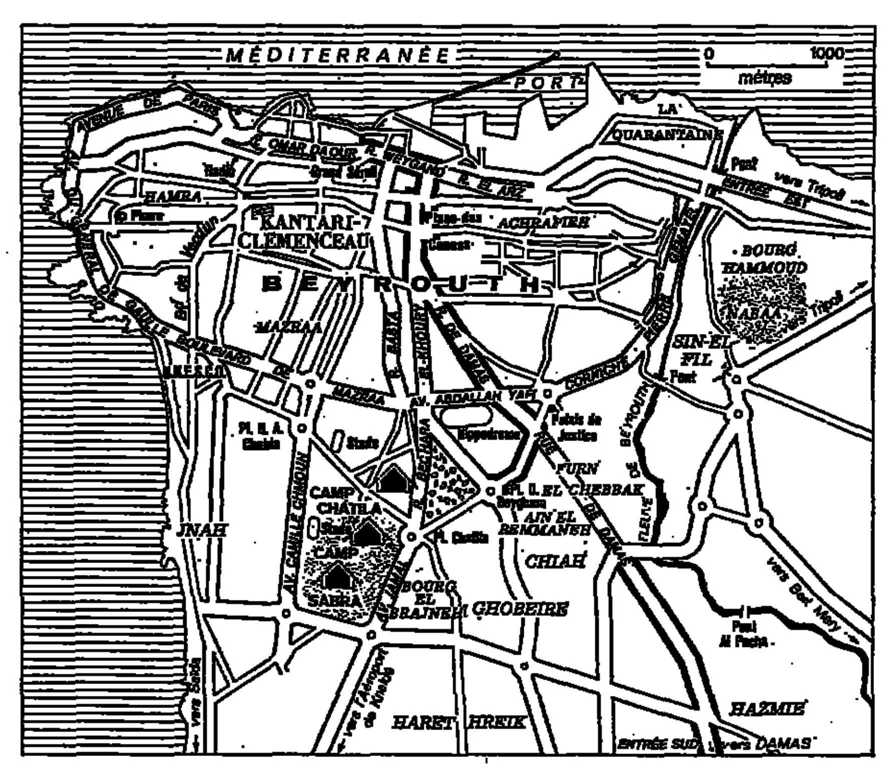
Les miliciens ayant renforcé leur pression à partir de midi, malgré la menace syrienne d'une riposte d'une ampleur dont le secteur conservateur chrétien avait pris la mesure la veille, les bombardements ont repris aussitôt. Ils ont provoqué un gigantesque incendie accompagné d'une série d'explosions dans des dépôts de carburants situés non loin de là. Une nappe de fumée noire et un rideau de flammes ont enveloppé Beyrouth-Est durant de longues heures.

Les combats et duels d'artillerie ne sont pas restés limités à la Quarantaine et, en fin de soirée, le canon donnait sérieusement aussi en banlieue, du côté de Hadeth et à Aïn-Remmaneh.

Par contre, Achrafieh, qui avait le plus souffert du bombardement de lundi, était relativement épargné.

A Beyrouth-Est, bien entendu, mais également à Beyrouth-Ouest, l'électricité a été longuement coupée mardi soir, de même que l'eau, le téléphone et les communications internationales. L'essence s'épuise dans les stations qui ne sont pas alimentées depuis cinq jours. Dans la nuit noire, la ville — toute la ville — a retrouvé un moment l'atmosphère des jours les plus pénibles de la guerre de 1975-1976 sans le moindre espoir de règlement.

Les tractations internationales en cours, y compris les démarches françaises, sont en effet accueillies ici avec le plus grand scepticisme. — L. G.



Feu sur l'hôpital Jeitaoui

De notre correspondant

Beyrouth. — « *Ils veulent nous tuer, mais nous ne voulons pas mourir. D'ailleurs, pour quelle cause mourrions-nous ? On ne meurt pas pour un point d'interrogation... La conscience mondiale ? Mais que l'on embrasse donc cette Belle au bois dormant pour la réveiller ?* » Au milieu du dernier carré de blessés, de religieuses, d'infirmières, de chirurgiens, sœur Marguerite-Marie ne parvient pas à comprendre ce qui est arrivé à son pays, à sa ville, à son quartier, à son hôpital.

L'hôpital Jeitaoui est hors d'usage. Il a reçu cent cinquante obus. Deux malades sont morts dans leur lit, cinq ont été blessés, les autres ont été évacués et les victimes des bombardements qui y défilent n'y sont plus gardés que le temps de s'y faire opérer et d'être dirigés sur un hôpital de fortune du C.I.C.R. Soixante-quatre personnes sont entassées dans une salle basse, contiguë au bloc opératoire des urgences, la seule épargnée, et dans un corridor. L'hôpital se ramène à ces trois pièces.

« Couplets et grandes orgues »

Parmi les rescapés, un bébé de deux jours, né au plus fort des bombardements. Sa mère, Mme Yazbeck, a traversé Achrafieh de part en part sous les bombes pour venir accoucher. Les médicaments, la nourriture, l'eau ne manquent pas encore, « *mais nous n'avons plus d'antibiotiques que pour dix malades* », comment sœur Marguerite-Marie.

Dehors le canon tonne. Nous surplombons le pont de la Quarantaine. « *C'est tout juste un refrain lancinant et qui ne s'arrête jamais, mais il y a aussi les couplets et les grandes orgues* », déclare un des chirurgiens.

Au moment de partir, nous tombons précisément sur un « couplet », pour reprendre le langage du médecin mélomane qui a utilisé cette métaphore : l'accrochage autour du pont entre les milices chrétiennes et les troupes syriennes vient de s'intensifier. Les rues, qui étaient une demi-heure plus tôt parsemées d'une petite foule d'hommes, de femmes et d'enfants sur le pas de leurs portes, parmi les miliciens en armes, se vident en un instant. Le tableau est désolant : maisons éventrées, innombrables appartements soufflés et incendiés ; une carcasse de voiture est incrustée dans la façade calcinée d'un immeuble.

Sur le haut de la colline, à Siouft, dans un sous-sol du supermarché l'Embassy, qui fait fonction d'abri pour le voisinage et où une soixantaine de personnes dorment chaque nuit à même le sol entre les rayonnages de détergents, de conserves et de champagne, Mme Alba Abouchacra nous raconte comment l'abri de l'immeuble d'en face, c'; elle demeure, a été touché par une roquette. Celle-ci est « miraculeusement » passée entre deux voitures stationnées juste devant. « *Sinon, elles prenaient feu et nous aurions été grillés à l'intérieur.* » Cette dame était revenue mardi dans son appartement qu'elle avait fui tout l'été, à cause précisément des précédents bombardements. « *Une plaisanterie à côté de ceux-ci* », dit-elle. Elle désirait faire soigner son enfant, âgé de trois ans, qui sautille à ses côtés. Elle hésite à « traverser » avec nous pour se rendre à Beyrouth-Ouest — à juste titre, car le danger qu'elle court est réel à chaque instant — et reste prise dans la souricière.

LUCIEN GEORGE.

M. PONTILLON (P.S.) : la Force arabe n'est pas en mesure de remplir son mandat.

M. Robert Pontillon, sénateur des Hauts-de-Seine, membre du secrétariat du P.S., a déclaré mardi 3 octobre :

« *Devant le drame humain que vit aujourd'hui le Liban, devant ce génocide d'une fraction de la population libanaise, l'heure n'est plus à rechercher une savante solution politique. Il apparaît clairement que la Force arabe de dissuasion n'est pas en mesure de remplir un mandat qui tendait, dans le respect des équilibres internes, à garantir une sécurité égale pour tous.*

» *Il est donc urgent que la loi internationale s'impose à tous afin que cesse l'extermination de la population civile chrétienne de Beyrouth. Les socialistes demandent au gouvernement français d'agir sans plus tarder pour que le Conseil de sécurité des Nations unies se saisisse de ce pr^hlème en vue de la proclamation immédiate d'un cessez-le-feu. Ultérieurement, les Nations unies devraient prendre en compte les missions initialement dévolues aux « casques verts » pour favoriser un retour progressif à une situation normale.* »

● *La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme* (LICA) attire l'attention du gouvernement français sur les derniers événements du Liban. « *Ce siècle, qui aura vu hélas ! le génocide arménien, le génocide juif, devra-t-il voir un troisième génocide, celui des chrétiens ? Tous les hommes de bonne volonté, tous ceux pour qui le mot humanité signifie encore quelque chose, et ils sont nombreux, ne peuvent admettre que cela soit possible. C'est pourquoi, la LICA fait un appel solennel au gouvernement français afin qu'il intervienne de toute urgence auprès des instances internationales, pour faire cesser ce massacre.* »

● *M. François Luchaire*, membre du secrétariat du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré mardi 3 octobre : « *Le M.R.G. demande aux gouvernements qui se déclarent amis du Liban, et plus particulièrement au gouvernement français, de provoquer une réunion du conseil de sécurité de l'O.N.U. et d'exiger le retrait immédiat des troupes syriennes.* »

La recherche d'un cessez-le-feu

(Suite de la première page.)

Les propositions françaises comportent plusieurs phases :

1° Un cessez-le-feu immédiat. C'est sur ce point que porte d'abord l'effort de « *persuasion* » auprès des Libanais et des Syriens. La difficulté vient de ce qu'une des parties aux combats, les milices libanaises chrétiennes, est difficilement contrôlable.

2° Le « *redéploiement* » de la Force arabe de dissuasion. Il faut entendre par là que la FAD devrait s'écarter des zones les plus brûlantes. La FAD est composée pour l'essentiel de Syriens mais l'Arabie Saoudite y participe. C'est sur son rôle qu'a porté l'entretien de M. Giscard d'Estaing avec le ministre saoudien.

3) « *L'intervention comme force d'appoint* — selon les paroles de M. de Guiringaud — *d'éléments mixtes, chrétiens et musulmans, de l'armée libanaise, de manière à ce que le contact soit rompu entre les milices chrétiennes et les forces arabes.* » Dans cette dernière phase, la difficulté vient de ce que l'armée libanaise a été jusqu'ici incapable de jouer un rôle dans le maintien de l'ordre. Comment pourrait-elle aujourd'hui s'interposer entre les combattants ?

L'idée nouvelle, plutôt implicite qu'explicite dans les propositions françaises, est que la Communauté internationale doit appuyer, consolider, patronner au moins moralement l'armée libanaise pour lui permettre de s'affirmer. Ainsi, M. de Guiringaud a-t-il indiqué que la France était disposée à fournir un certain concours politique. Exposant son plan, M. de Guiringaud a déclaré : « *Tout cela suppose un accord entre le gouvernement syrien et le gouvernement libanais, avec, s'ils le souhaitent, la présence de l'ambassadeur de France au Liban pour être témoin des arrangements qui seront conclus, afin de prévenir d'éventuelles contestations.* »

Cependant, le gouvernement français estimerait qu'une contribution internationale beaucoup plus large est très souhaitable pour le succès de l'opération, et que la meilleure formule serait un appui des Nations Unies, sous une forme à déterminer. Cela soulève des obstacles considérables et ne sera éventuellement possible qu'une fois les problèmes de fond résolus, c'est-à-dire une fois obtenu l'acquiescement de la Syrie à un dispositif de cessez-le-feu.

Le rôle des Nations unies

Notre correspondant aux Nations unies, A.-M. Carron, nous câble à ce propos :

« *Le siège des Nations unies, où se déroule la session annuelle de l'Assemblée générale, était pour les Français un lieu propice aux contacts diplomatiques. La France occupe, ce mois-ci, la présidence du Conseil de sécurité, mais il est peu de chose cependant que les Nations unies en tant que telles puissent faire au sujet de la crise libanaise. Les pays arabes, et particulièrement la Syrie, ne souhaitent pas que le conflit soit porté devant une tribune internationale.* » « *Dans un vote sur ce point au Conseil de sécurité, l'Union soviétique, qui défendrait alors les intérêts syriens, bloquerait vraisemblablement toute résolution* », ajoute notre correspondant. « *Le 30 mars 1976, le secrétaire général, M. Waldheim, avait adressé une lettre au Conseil de sécurité à propos du Liban, attirant l'attention de celui-ci sur la gravité de la situation et suggérant (sans le demander formellement, comme le lui aurait permis l'article 99 de la charte des Nations unies) qu'il se saisisse de cette question. A la suite de divergences au sein du Conseil, sa proposition n'avait pas été retenue.*

» *Le secrétariat général des Nations unies a annoncé, mardi, que la situation à Beyrouth l'obligeait à considérer un éventuel rappel des représentants de l'ONU à Beyrouth. Les efforts de la France ne peuvent porter semble-t-il que sur un renforcement des consultations bilatérales entre parties concernées, l'espoir des représentants français étant que « la persuasion diplomatique » ainsi exercée sur les uns et sur les autres amène finalement à un cessez-le-feu.* »

● *M. Yoes Guéna* a préconisé, mardi, une « ^ction militaire internationale » pour faire cesser le massacre des ^hrétiens du Liban. Le conseiller ^politique du ^RPR a précisé, au ^micro de France-Inter, que l'« *action internationale* », dont le mouvement gaulliste voudrait que le gouvernement français prenne l'initiative, revête la forme d'une opération militaire internationale.

LES PROLONGEMENTS DES ACCORDS DE CAMP DAVID

Ryad et Amman acceptent la proposition irakienne de tenir un sommet arabe à Bagdad

L'Irak et l'Arabie Saoudite sont convenus de la nécessité d'œuvrer en vue de réunir à Bagdad dans les meilleurs délais une conférence au sommet des souverains et chefs d'Etat arabes, a déclaré lundi 2 octobre, à Djeddah, un porte-parole officiel à l'issue des entretiens que le vice-président irakien, M. Saddam Hussein, a eus avec le prince héritier saoudien, l'émir Fahd Ben Abdel Aziz.

Le porte-parole cité par l'agence irakienne d'informations a précisé que l'Arabie Saoudite a approuvé le contenu des propositions soumises par l'Irak en vue de « *restaurer la solidarité arabe et d'écarter les menaces qui planent sur le monde arabe* ».

M. Saddam Hussein, qui était arrivé inopinément lundi à Djeddah, s'est rendu, mardi, au Koweït pour une mission analogue. Là il a eu des conversations avec le cheikh Saad Al-Abdallah Al-Sabah, prince héritier et premier ministre du Koweït.

A l'issue des entretiens, un porte-parole koweïtien a déclaré, mardi soir, que « *le Koweït soutient l'initiative irakienne en faveur du rétablissement de la solidarité interarabe et approuve la tenue à Bagdad d'un sommet arabe* ».

Mardi, un communiqué officiel, publié à Abou-Dhabi, a exprimé à son tour l'approbation des Emirats arabes unis.

Mardi également, un communiqué publié à Amman annonce que le roi Hussein de Jordanie a affirmé au président Bakr d'Irak « *son soutien complet* » à sa proposition de réunir un sommet arabe. Le roi était rentré à Amman mardi venant de Mascate (Oman).

Après avoir indiqué que le roi Hussein était entré en contact avec le chef de l'Etat irakien, le communiqué note que « *la réunion d'un sommet arabe dans les circonstances actuelles permettra aux dirigeants arabes de convenir d'un plan d'action commun pour mettre un terme à l'état de division qui ronge les capacités des pays arabes* ».

D'autre part, M. Alfred Atherton, ambassadeur itinérant des Etats-Unis au Proche-Orient, a quitté, mardi, Rabat pour Bonn, à l'issue d'une brève visite au Maroc, qui lui a permis d'exposer aux responsables chérifiens la position des Etats-Unis sur les accords de Camp David

Egypte

En nommant les généraux Gamassi et Fahmi « conseillers à la présidence »

M. Sadate écarte de leurs commandements les deux principaux chefs de l'armée

Le Caire. — La nomination, le mardi 3 octobre, des deux principaux chefs militaires égyptiens, le général Abdel Ghani Gamassi, vice-président du conseil, ministre de la défense et de la production militaire, commandant en chef des armées, et le général Ali Fahmi, chef d'état-major, à des postes de « *conseillers militaires à la présidence* », présente toutes les apparences d'une mise à l'écart en douceur. Les exécutions politiques fracassantes ne sont guère dans la tradition égyptienne. Aussi voit-on régulièrement des étoiles montantes ministérielles qui ont montré trop d'ambitions ou qui ont simplement déplu tomber de la roche tarpéienne dans un bureau à moulures dorées de l'ancien palais royal d'Abdine, où le raïs a son bureau officiel, mais où il ne vient pratiquement jamais.

Les « *excellences* » sont laissées là quelques années avec traitement et égards dus aux vrais détenteurs du pouvoir, puis un beau jour, quand elles sont oubliées, une ligne en bas de page d'un journal annonce que le poste de M. X..., « *conseiller à la présidence* », a été supprimé. Pour s'épargner cette déchéance moelleuse, le journaliste Hassanein Heykal, ancien confident de Nasser, ancien ministre, n'avait jamais pris ses fonctions de « *conseiller de presse* » à la présidence, après son éviction du quotidien *Al Ahram* en 1974.

Pour le moment, seul le général Fahmi a un remplaçant en la personne du général Badaoui, commandant de la IIIe Armée (Suez et Sinaï-Sud) jusqu'en juin de cette année, et qui, au cours du trimestre écoulé, avait été chargé de l'entraînement des troupes. Quant au général Gamassi il y a de fortes chances pour que son successeur au portefeuille de

De notre correspondant

la défense soit le général Kamel Hassan Ali, présentement chef des renseignements généraux, les trop célèbres « *Moukhabarat* » de la période nassérienne. Le général Hassan Ali, qui était jusqu'à ces jours-ci inconnu en Egypte, a été reçu mardi par le raïs. Sa photographie est à la une des journaux de ce mercredi, qui le présentent comme un « *héros de la guerre d'octobre* ». Enfin, le général Hassan Ali a été désigné pour conduire, avec M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat aux affaires étrangères, la délégation égyptienne aux pourparlers qui doivent reprendre avec Israël à Washington le 12 octobre.

La disgrâce du ministre de la défense

Diverses rumeurs avaient circulé depuis le printemps dernier sur le possible départ du gouvernement du général Gamassi, mais elles s'étaient totalement dissipées après l'approbation officielle par celui-ci des accords israélo-égyptiens. Comme nous continuions néanmoins de trouver étrange l'absence du ministre égyptien de la défense à Camp David, où ses collègues israélien et américain furent de la partie, un membre civil du gouvernement nous avait expliqué : « *La présence de nos militaires là-bas n'était pas utile, puisque Gamassi avait préparé avec Weizman au Caire, au début de l'année, le schéma d'évacuation du Sinaï.* » S'il est vrai que le problème de la péninsule était en grande partie réglé avant que ne s'ouvre la conférence de Camp David, il est non moins vrai que l'absence du général Gamassi était le signe de sa disgrâce.

Pourtant, ces jours derniers encore, il était donné par la presse officieuse parmi les personnalités égyptiennes qui vont se rendre aux Etats-Unis, pour négocier avec les Israéliens. Cela pourrait indiquer que le sort du général-ministre, dont la fidélité au raïs n'a jamais été sérieusement mise en doute, fut en balance jusqu'à la dernière minute. Mais c'est déjà de la petite histoire.

Entre le raïs, chef suprême des armées, et son ministre de la défense, une collaboration harmonieuse s'était développée depuis que le général Gamassi avait été le premier égyptien à avoir le courage de négocier directement avec des Israéliens, au kilomètre 101, entre Le Caire et Suez, après la guerre d'octobre 1973. Les relations entre les deux hommes avaient commencé à se tendre au printemps de cette année, lorsqu'ils eurent des divergences de vues au sujet de l'avenir des généraux Ghali et Badaoui, tous deux en charge alors de la défense du Sinaï partiellement récupéré et du canal de Suez. Le général Badaoui vient d'être nommé chef d'état-major.

Y eut-il aussi — cela est moins sûr — refus du général Gamassi, qui avait déjà fait donner l'armée dans les rues lors des émeutes urbaines de janvier 1977, de s'engager publiquement en mai dernier à être « *le glaive du régime* » ? Certains prétendaient alors que le général avait refusé de former un « *gouvernement fort* », susceptible de décourager ceux qui auraient pu être tentés d'exploiter l'impatience populaire suscitée par le piétinement des pourparlers avec Israël et la dégradation de la situation économique.

A l'époque, ces remous n'avaient affleuré à la surface qu'à travers un éditorial de M. Anis Mansour, journaliste et confident du raïs, dans la revue cairote *October* (*le Monde* du 18 et du 23 mai 1978). M. Mansour écrivait alors, dans des termes sibyllins qui s'éclairent aujourd'hui : « *Les héros de la guerre d'octobre seront placés à des postes de premier plan. (...) Quant aux dirigeants de l'armée, s'ils changent de fonctions, ils seront placés à des positions meilleures.* » Entendez : ils seront nommés « *conseillers* » du raïs. C'est chose faite. En refusant aux « *dirigeants de l'armée* » la qualité de « *héros de la guerre d'octobre* », on préparait leur mise à l'écart.

Rappelons que ce n'est pas la première fois que le raïs évince de hauts dignitaires militaires. Avant le conflit d'octobre 1973, le général Sadeq, ministre de la défense, avait été limogé pour avoir estimé que l'Egypte n'était pas en mesure de se battre. Après la guerre d'octobre, l'un des principaux chefs de l'armée, le général Chazli, rendu responsable par le raïs de la percée israélienne au Déversoir, avait été nommé ambassadeur à Londres. Il est aujourd'hui un opposant, en exil à Alger.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

[redacted]

PROCHE-ORIENT

L'Iran après le vendredi noir

III. — « Vive Khomeiny ! »

De notre envoyé spécial JEAN GUEYRAS

Hostiles à toute idée de compromis avec le gouvernement de M. Charif-Emami, les dirigeants modérés de l'opposition font preuve cependant d'un nouveau réalisme (« le Monde » des 3 et 4 octobre). Quant à la rue, elle demeure sous l'influence des thèses « révolutionnaires » de l'ayatollah Khomeiny.

Téhéran. — La mosquée Amir, au nord de la capitale un soir du mois du ramadan. Une foule, composée en majeure partie de jeunes, écoute le sermon d'un mollah qui dénonce avec vigueur le « *despotisme dont est victime le peuple* », l'« *exploitation par l'étranger des richesses nationales* », l'« *économie de compradores* », les « *auteurs de l'incendie criminel d'Abadan* » et la « *corruption des dirigeants* ». Les fidèles, attentifs, interrompent le prédicateur de vigoureux « *Sahih ast* » (« *Il dit la vérité* »), et de longues exclamations dans la langue du Coran : « *La Allah illalah wa Mohamed Rassoula allah, wa Ali Wali Allah* » (« *Il n'y a qu'un seul Dieu et Mohamed est son prophète et Ali son imam* ») chaque fois qu'est évoqué le nom de l'ayatollah Khomeiny : façon comme une autre de contester la légitimité du chah. Derrière un rideau noir, tendu au fond de la salle des prières, on devine la présence toujours discrète des femmes. Dehors, quelques cars où des officiers et soldats armés de mitraillettes écoutent sans broncher les paroles du mollah, *retransmises par les haut-parleurs.*

La mosquée d'Amir est l'un des rares lieux de prières « politisé » qui n'ont pas été fermés par les autorités durant le mois du ramadan. Nous recevant dans son modeste appartement, contigu à la mosquée, l'hodjatelislam (1) Abdel Kerim Moussavi affirme que cinquante pour cent des mosquées ont été interdites aux fidèles durant le ramadan par ordre du gouvernement, soucieux de limiter l'agitation religieuse. « *Si nous avons échappé à la rigueur de nos dirigeants*, dit-il, *c'est que nos mollahs se montrent fort prudents et évitent tout écart de langage qui pourrait fournir des prétextes aux autorités.* »

La cinquantaine, portant le traditionnel turban noir, passablement corpulent et d'un tempérament jovial, l'hodjatelislam Moussavi est un ardent « khomeiniste » et il ne le cache pas. « *L'ayatollah, nous dit-il, est le seul et vrai chef de l'opposition. Aucun homme politique, quelles que soient ses tendances, ne peut se payer le luxe de s'opposer à lui, sans risquer de perdre sa clientèle populaire. Ses paroles et ses directives dictent la conduite de tous les mouvements d'opposition : même ceux qui souhaitaient, en leur for intérieur, négocier avec le gouvernement de M. Charif-Emami, ont été contraints d'abandonner leur projet après la prise de position claire et sans équivoque de l'ayatollah Khomeiny, qui a dénoncé de Nadjaf, où il est exilé, l'hypocrisie de toute cette opération qui n'est qu'un complot pour tromper le peuple musulman et briser son mouvement.* » Le texte de cette « *dénonciation* », distribué à plus de trois cent mille exemplaires dans la seule Téhéran, est affiché sur un tableau situé près de la chaire du prédicateur à côté d'autres tracts politico-religieux.

La veille, le journal *Keyhan*, qui avait reproduit en première page une photographie de l'exilé de Nadjaf, avait été tiré à plus d'un million d'exemplaires. Certains des numéros avaient été arrachés des mains des camelots à trois cents ryals, soit trente fois le prix indiqué. Quelques jours plus tard, le jeudi 7 septembre, le petit peuple de Téhéran « *plébiscitait* » l'ayatollah Khomeiny et sa politique, en participant en masse à la grande marche qui regroupa plus d'un million de manifestants de la place Ghaytarié dans le nord de la capitale jusqu'au monument Chayyad, élevé par le chah à la gloire de l'empire. Pendant près de douze heures, les manifestants ont crié avec une insistance qui frisait l'obsession : « *Deroud bar Khomeiny* » (« *Vive Khomeiny* »), « *La mort ou Khomeiny* ». « *L'Iran est notre pays et Khomeiny notre dirigeant* », « *Notre chah, c'est Khomeiny.* » Puis : « *Nous n'aimons ni la gauche ni la droite* ». « *Le seul parti que nous acceptons est celui de Dieu* ».

« L'espoir et la vie »

S'attachant pathétiquement aux pas des journalistes étrangers, les jeunes s'écriaient avec l'énergie du désespoir et parfois les larmes aux yeux : « *Je vous en prie, dites la vérité au monde. Dites que nous n'en pouvions plus, nous étouffions dans ce régime d'oppression. Dites surtout que Khomeiny est venu nous apporter l'espoir et la vie.* » Nos interlocuteurs étaient pour la plupart des « *enfants de la révolution blanche du chah et du peuple* » qui, selon la propagande officielle, ont été comblés par le régime. « *Quel désaveu pour nos gouvernants !* nous dit un intellectuel qui garde la tête froide. *Ils aiment Khomeiny, parce qu'ils vomissent le chah et son système. Pour eux, le patriarche de Nadjaf est devenu le symbole du refus, de la résistance au despotisme. Il est populaire parce qu'il a été le seul depuis près de dix-sept ans à demander le départ du chah en expliquant que rien de valable ne pourrait se faire sans ce préalable. Longtemps, il a été la voix qui criait dans le désert. Maintenant son mot d'ordre est généralement admis, bien que, pour des raisons tactiques, certains des dirigeants de l'opposition estiment qu'il est, pour l'instant, inopportun. Le grand mérite de Khomeiny, c'est d'avoir su exprimer avec une brutale franchise une idée qui s'est révélée correcte. Mais ses analyses sociales et politiques demeurent simplistes et sont difficilement acceptables. Qu'a-t-il à proposer d'autre que le départ du chah ? Rien. La constitution d'un gouvernement islamique à Téhéran est inimaginable.* »

« *Le chah doit partir ; pour le reste nous verrons ensuite* », répondent les jeunes religieux. « *Il y aura toujours moyen de trouver un accommodement satisfaisant pour toutes les parties.* » Mais la notion de « *gouvernement islamique* » demeure floue et nul n'est capable de fournir des explication précises à ce sujet. On vous dit tout au plus que l'idée de « *contrainte* » est étrangère aux enseignements du Coran et que les religieux n'ont nulle envie d'imposer quoi que ce soit par la force.

D'autres soulignent que s'il y a « *inflation d'idées religieuses* », cela est dû uniquement au fait que la dictature, ayant bloqué, pendant près d'un quart de siècle, toute possibilité de s'exprimer librement ailleurs que dans les mosquées, « *les religieux sont devenus par la force des choses le refuge de toutes les oppositions* ». Une fois la démocratisation réelle du pays amorcée, disent-ils, le problème ne se posera pas avec la même acuité et l'attrait de la religion diminuera très sensiblement.

L'islam chiite est devenu, au fil des ans, le principal instrument de lutte contre la monarchie des Pahlevi, alors que l'islam sunnite, dans la plupart des pays arabes de la région, constitue le principal appui des régimes. Paradoxalement, c'est un laïc, le docteur Shariati, professeur à l'université de Meched, qui a joué un rôle important en redéfinissant certains aspects de l'islam, de façon à rendre possible l'engagement politique musulman en Iran.

Installé depuis une dizaine d'années à Téhéran, il enseigna sa philosophie religieuse à la *mosquée Husseinyé Irchad*. Interdit, puis arrêté, il se réfugia à Londres, où il mourut à l'âge de quarante-quatre ans, dans des conditions considérées comme suspectes par certains de ses admirateurs. Il a laissé derrière lui une pépinière de disciples. La mosquée de Husseinyé Irchad, devenue un haut-lieu de la contestation religieuse, a été, depuis, murée et interdite aux fidèles, mais les idées de Shariati ont fait leur chemin. Elles ont, en particulier, influencé profondément l'idéologie des Moudjahidin Khalq (Combattants de la *nation*) qui, en 1965, se lancèrent, en même temps que les Fedayin Khalq, d'inspiration marxiste, dans l'action violente et la guérilla urbaine.

Sur le plan pratique, la guérilla urbaine a été un échec total. Elle n'a jamais inquiété outre mesure les autorités en place, et ses deux principales organisations ont été démantelées au cours des années 1973-1975 par la Savak. Elle a cependant contribué à populariser l'idée que rien ne peut se faire de positif sans le départ du chah, rejoignant et renforçant ainsi les thèses de Khomeiny. Les Moudjahidin et Fedayin ont, depuis, abandonné l'action armée pour se consacrer à la lutte politique clandestine. Les Moudjahidin, en particulier, bien que désavoués par l'ayatollah Khomeiny, qui, apparemment, n'avait guère apprécié leur conception moderniste de l'islam, étaient présents au défilé du 7 septembre.

Cependant, la scission intervenue en avril 1975 dans les rangs des Moudjahidin entre les militants d'obédience strictement religieuse et les éléments marxistes, « *estimant qu'il n'était pas possible de créer un Etat moderne fondé sur les seuls principes de l'islam* », a approfondi le fossé entre les représentants religieux et les laïcs de l'opposition radicale. Dans les universités notamment, les étudiants islamiques ont souvent refusé d'établir un front commun avec les opposants laïcs, affirmant que ces derniers cherchaient l'unité par simple opportunisme et dans l'unique but de renforcer leurs positions personnelles Telle est aussi l'attitude de Khomeiny, qui s'est récemment prononcé contre toute idée de collaboration organique entre croyants et non-croyants.

Des divergences d'ordre politique, doctrinal et personnel divisent d'autre part les divers courants religieux. Tout en soutenant *grosso modo* l'action de l'ayatollah Khomeiny, M. Mehdi Bazargan, fondateur du Mouvement pour la liberté de l'Iran, organisation fondée sur des options purement islamiques, ne cache pas qu'il n'approuve pas à cent pour cent certaines des positions politiques de l'exilé de Nadjaf. « *Ce dernier*, nous a-t-il dit, *vivant en dehors du pays loin des réalités tangibles, adopte souvent des voies qui ne sont pas les nôtres.* » M. Bazargan n'est pas d'accord notamment avec Khomeiny lorsque ce dernier met sur un même pied d'égalité la lutte contre le despotisme et celle dirigée contre l'impérialisme américain. Selon le président du Mouvement pour la liberté de l'Iran, le combat contre le despotisme doit passer avant toute autre considération.

« Vers une aventure militaire »

Ce sont d'ailleurs les milieux proches du mouvement de M. Bazargan qui ont récemment accrédité l'hypothèse que Khomeiny pourrait cautionner éventuellement la « *solution Amini* » « *Cette affirmation est complètement erronée*, nous a déclaré un des proches de l'exilé de Nadjaf. *Pour nous la formule d'Amini, largement inspirée par les Américains, cherche à « assurer la liberté dans la dépendance »*, alors que Khomeiny préconise la « *liberté dans l'indépendance* ».

Les divergences sont aussi réelles entre l'ayatollah Khomeiny et l'ayatollah Shariat Madari, le chef religieux de Qom, bien que ce dernier ait toujours tenu à souligner que, si leurs méthodes d'action semblaient souvent divergentes, cela était uniquement dû au fait que, « *vivant en Iran* », sa situation était différente de celle de Khomeiny, « *qui vit en exil* ». Cette explication n'a convaincu personne, et surtout pas les jeunes qui, attirés par le *tempérament de lutteur du vieux* patriarche de Nadjaf, s'identifient davantage à ses « *options révolutionnaires* » qu'aux appels à la prudence et à la modération du chef spirituel de Qom.

Il serait cependant faux de croire que cette jeunesse qui crie sa foi en Khomeiny est organisée. « *Sa force essentielle*, nous dit un opposant partisan de l'ayatollah de Nadjaf, *est sa spontanéité. En conséquence, elle est difficilement contrôlable : ce qu'elle veut, c'est en finir une fois pour toutes avec ce régime.* »

Le calme relatif qui règne en ce moment dans Téhéran et dans les autres villes ne doit pas faire illusion. Les jeunes « khomeinistes » ne sont pas près d'oublier les milliers de morts du vendredi noir tués « *les mains nues* ». « *Jusqu'à quand allons-nous continuer de combattre avec des pierres face à des fusils ?* », se demandent-ils. Peu à peu, l'idée de la lutte armée, abandonnée provisoirement par les Moudjahidin, s'installe dans les jeunes esprits.

Qu'adviendra-t-il si, devant une nouvelle vague d'agitation dans la rue, les autorités n'arrivent plus à contrôler la situation ? Cette question est souvent posée avec appréhension par certains opposants. Ils n'excluent pas une aventure militaire du type « *pakistanais* », qui, s'abritant derrière une façade religieuse, s'efforcerait de neutraliser les mollahs en menant une double bataille contre la corruption et pour la défense des valeurs islamiques.

Les prochains mois vont peser lourd dans l'histoire de l'Iran.

FIN

(1) Dans la hiérarchie chiite, l'hodjatelislam se situe au-dessous de l'ayatollah.

هكذا من الأصل

ASIE

Vietnam

La violation des droits de l'homme

(Suite de la première page.)

Il apparaît, en outre, que les autorités militaires ont commencé à opérer le transfert de détenus des camps qu'elles géraient dans ceux qui sont à la charge des institutions pénitentiaires. Quel est le statut des « rééduqués » après ce transfert ? On l'ignore.

A l'occasion de l'anniversaire du 2 septembre, le gouvernement de Hanoï avait annoncé des libérations. Il semble qu'elles aient été faites au *compte-gouttes*. Au Sud, dans certains *tchais* (groupes de quatre cents détenus environ, mais le nombre est variable selon la taille des camps), un ou deux prisonniers ont été élargis. Sur un échantillon dispersé de cent officiers et fonctionnaires vietnamiens mariés à des Françaises, et qui, à ce titre, devraient pouvoir gagner la France une fois libérés, pas un seul n'était sorti des camps à la fin de septembre.

Les visites, impossibles au Nord, sont irrégulières au Sud. Elles sont parfois espacées de trois ou quatre mois. Le temps de l'entretien, en présence de gardiens, varie de cinq à quinze minutes. La nourriture est maigre, les soins et les médicaments sont généralement inexistants. Il convient toutefois de préciser que, sur ces deux points, la population n'est guère mieux lotie du fait des pénuries.

Au Sud, à défaut de véritable rééducation politique, les anciens militaires et fonctionnaires du général Thieu sont astreints aux travaux de défrichage de la jungle et de terrassement, souvent à proximité de la frontière cambodgienne, dans les provinces de Tay-Ninh et de Phuoc-Long. Jusqu'à dix mille prisonniers ont travaillé en même temps dans cette dernière province. Les normes de travail sont élevées, les conditions sont dures, la malaria est endémique. Au Nord, notamment dans la région de Yen-Bai, le froid et le manque de nourriture provoquent, nous a-t-on affirmé de source bien informée « *une mortalité élevée* ». Partout, des détenus ont été utilisés pour les opérations de déminage.

Les prisons de Thieu ne suffisent plus

Hanoï relâche, petit à petit, les hommes immédiatement réutilisables : médecins, techniciens et professeurs notamment. Cependant, une fois remis en liberté, il leur faut six mois pour récupérer leurs droits civiques. Sur ce temps trois mois sont encore dus pour des travaux de terrassement, d'une traite ou par périodes de dix à quinze jours. Il faut ensuite trouver un emploi et, pour l'obtenir, payer des bureaucrates corrompus.

Ceux qui n'obtiennent pas le droit de résider dans les villes sont pratiquement contraints soit de s'installer dans les « nouvelles zones économiques », avec ou sans leur famille, soit de tenter de s'évader du Vietnam.

La situation ne semble pas moins alarmante du côté des prisons. Les noms de pénitenciers de sinistre mémoire, que nous avions connus sous l'ancien régime, refont surface dans les conversations. Ce sont des noms qui avaient mobilisé contre le régime de Saigon une partie de l'opinion publique mondiale. A juste titre alors, la République démocratique du Vietnam du Nord ne laissait pas passer une occasion de dénoncer cet archipel carcéral inhumain. Aujourd'hui au pouvoir, les mêmes dirigeants le remplissent de « réactionnaires », de « saboteurs », de « comploteurs », d'« agents ennemis », de « traîtres ». Cependant, contrairement à ce qui se passait hier, aucune commission d'enquête étrangère n'est admise à contrôler l'exactitude de ces affirmations infamantes. Les militants connus qui s'étaient voués courageusement sous l'ancien régime à la défense des prisonniers politiques sont devenus muets. Certains ont des positions officielles, d'autres se retrouvent derrière les barreaux.

A Ho-Chi-Minh-Ville, la grande prison de Chi-Hoa, qui avait avant 1975, une capacité de quelque dix mille prisoniers, entassés dans des conditions dégradantes, serait à nouveau pleine. Au sud de la ville, celle de Le-Van-Duyet serait en voie d'agrandissement. Les détenus, qui s'y trouvaient jusqu'en 1978 à trente-cinq par cellule de 4 mètres sur 8, sont désormais plus de cinquante. Ils dorment à tour de rôle. On nous a parlé de façon similaire de prisons provinciales. Bien sûr, ces informations ne peuvent être vérifiées.

En septembre, les autorités ont arrêté un chirurgien de l'hôpital de Saigon qui, dit-on, parlait trop librement et se plaignait des conditions de travail et du manque de moyens. En juin, deux journalistes, connus pour leur liberté de jugement et aussi pour leur opposition à l'ancien régime, MM. Cao Giao et Thai Lang Nghiem, ont subi le même sort.

Avec trois journalistes français, nous avons essayé de savoir, nous avons soumis une liste de noms, le tout en pure perte ou presque. En effet, nous avons obtenu quelques réponses de personnalités officielles. Voici ces propos :

M. Huynh Tan Phat, ancien président du Gouvernement révolutionnaire provisoire, actuellement vice-premier ministre : « *Presque tous les détenus ont été remis en liberté. Il en reste un petit nombre. Je n'ai pas les listes. Il y a des libérations tous les jours.* » Au sujet de ceux qui ont aidé la révolution, en particulier le G.R.P., et qui se retrouvent incarcérés, il déclare : « *Il faut se méfier de ceux qui se déguisent en révolutionnaires pour faire le jeu de l'ennemi.* » « *Il y a, dit-il encore, des camps de l'armée et des camps du ministère de l'intérieur* (sécurité). *Si vous avez des listes de noms, adressez vos demandes au ministère, il se chargera de vous répondre* ».

« C'est notre régime... »

M. Lu Qui Ky, secrétaire général de l'Association des journalistes vietnamiens : « *Quatre-vingt-quinze pour cent des prisonniers ont été libérés.* » Sur quel total ? Il l'ignore. Malgré sa fonction officielle, il « *ne connaît pas les journalistes arrêtés au Sud* ». Il n'en a « *jamais entendu parler* ». Selon lui, est erronée la conception occidentale des camps de détention. « *Il conviendrait plutôt,* dit-il, *de les imaginer comme des camps de création et d'apprentissage* ». De façon absurde, il les comparera même à de « *grands poulaillers* »...

« *Avant de procéder aux libérations,* affirme M. Ky, *il faut demander l'avis du peuple, dans chaque village, dans chaque quartier. C'est au peuple de décider. Si l'on relâche trop tôt, le peuple ne sera pas content.* » A la question de savoir, outre « *le peuple* », qui sont ces « *autorités compétentes* » auxquelles notre interlocuteur renvoie constamment, il répondra sèchement : « *Cela ne vous regarde pas.* » Enfin ceci, sur les internements sans procédure judiciaire : « *C'est notre régime.* »

Cela pourrait être un mot de la fin. Un cadre anonyme en aura un autre : « *En ce moment, la sécurité prime tout. Il n'est pas possible dans les conditions actuelles de relâcher des gens qui pourraient en profiter pour nous menacer de l'intérieur.* »

Atteint par une catastrophe climatique qui risque de détruire le tiers de la récolte annuelle de riz, le Vietnam vient de lancer un appel à l'aide de la communauté internationale. Il a fait de même, sur le plan humanitaire, pour obtenir des crédits des Nations unies afin de subvenir aux besoins de quelque cent cinquante mille réfugiés cambodgiens réinstallés sur son sol.

De source bien informée, on nous a laissé entendre que certains gouvernements comptent saisir ces occasions pour tenter d'aborder avec leurs interlocuteurs de Hanoï la question des droits de l'homme au Vietnam, pour souligner la dimension internationale du problème, pour leur faire part de l'inquiétude d'une opinion publique de plus en plus sensibilisée par les récits des milliers de réfugiés vietnamiens accueillis en Occident.

R.-P. PARINGAUX.

Cambodge

● APRES LE PRINCE SIHANOUK (*le Monde* du 3 octobre), le prince Penn Nouth, ancien premier ministre neutraliste du Cambodge, a écrit une lettre rendant hommage au P.C. khmer et à ses dirigeants, a annoncé mardi 3 octobre, Radio-Phnom-Penh. — (*Reuter.*)



AMÉRIQUES

Un « gouvernement provisoire » nicaraguayen est formé avec l'accord de l'opposition démocratique et du Front sandiniste

Le président Carter a nommé lundi 2 octobre M. William Bowdler, qui dirige le service de renseignement et de recherche du département d'Etat, et qui a rang d'ambassadeur, pour représenter les Etats-Unis au sein de la commission de médiation chargée de trouver une solution à la crise nicaraguayenne. Le Guatemala et la République dominicaine participeront également aux travaux de cette commission, qui doit réunir des représentants du président Somoza et de l'opposition.

L'aviation nicaraguayenne a effectué lundi des bombardements en territoire nicaraguayen, dans la zone proche de la frontière avec le Costa-Rica, a-t-on appris à San-José. Selon certaines informations, un bataillon de la garde nationale, dirigé par le fils du président Somoza, combattrait dans cette région des maquisards sandinistes.

A Lisbonne, M. Ernesto Cardenal, prêtre et poète nicaraguayen, membre du Front sandiniste, a confirmé lundi la formation d'un triumvirat jouant le rôle d'un gouvernemeint provisoire, en attendant la chute du président Somoza. Ce triumvirat comprend MM. Sergio Ramirez Mercado, membre du « groupe des douze », Rafael Cordova Rivas, président de l'Union démocratique de libération (UDEL), et Alfonso Robelo Callejas, président du Mouvement démocratique nicaraguayen.

A Lisbonne, la conférence de l'Internationale socialiste est favorable à une « troisième voie » en Amérique latine

De notre correspondant

Lisbonne. — Sous les auspices de l'Internationale socialiste, des représentants de trente-trois partis politiques, qui se réclament du « socialisme démocratique », se sont réunis à Lisbonne du samedi 30 septembre au lundi 2 octobre pour étudier les « *processus de démocratisation dans la péninsule ibérique et en Amérique latine* ».

Les participants ont approuvé une déclaration sur le Nicaragua, dans laquelle les partis membres de l'Internationale socialiste s'engagent à des actions visant à l'isolement du régime Somoza. Un comité, constitué par le parti révolutionnaire de Saint-Domingue, le parti populaire de la Jamaïque et l'action démocratique du Venezuela, coordonnera toutes les mesures d'appui au Front élargi d'opposition et au gouvernement provisoire dont la formation a été annoncée le lundi 25 septembre à Bruxelles par M. Miguel Castaneda, membre du Front sandiniste de libération nationale (*le Monde* du 27 septembre). La nouvelle, qui avait été démentie au Nicaragua par les milieux proches du parti conservateur vient ainsi d'être confirmée.

Le silence est l'arme des dictateurs

Comme l'a précisé à Lisbonne M. Cardenal, ce gouvernement sera dirigé par un triumvirat dont feront partie MM. Ramirez Mercado du « groupe des douze », Cordova Rivas, de l'Union démocratique de libération, et Robelo Callejas, du Mouvement démocratique nicaraguayen. Il a le soutien du Front sandiniste, qui déposera les armes dès qu'il entrera en fonction. M. Escoredo, membre du parti socialiste ouvrier espagnol, a, de son côté, affirmé que le PSOE a l'intention de demander des explications au gouvernement de M. Suarez sur des informations faisant état d'un appui militaire de l'Espagne au régime du président Somoza pendant la période la plus aiguë du conflit.

La situation au Chili, en Bolivie et au Brésil, a été également analysée au cours de cette conférence de Lisbonne. L'Internationale socialiste déclare appuyer le rassemblement de solidarité avec le peuple chilien, qui aura lieu à Madrid en novembre. D'après M. Sule, président du parti radical du Chili, des personnalités comme MM. Willy Brandt et François Mitterrand auraient déjà donné leur adhésion personnelle à cette initiative. M. Silez Suazo, ancien président de la Bolivie et candidat à l'élection présidentielle de juillet dernier, a déclaré que les participants à la conférence avaient dénoncé la fraude électorale, suivie d'une intervention militaire, qui a permis au général Pereda d'accéder au pouvoir. M. Leonel Brizola, président du parti travailliste brésilien, a fait un long exposé sur la situation dans son pays à la veille des élections législatives et présidentielle. Selon M. Brizola, « *le Brésil évolue inévitablement vers la démocratie et la liberté* ».

Les relations entre les partis socialistes et sociaux-démocrates d'Europe et ceux d'Amérique latine vont être développées grâce à l'installation à Lisbonne d'un Centre d'étude et d'information sur les problèmes du continent latino-américain. « *Le silence est l'arme préférée des dictateurs* », a affirmé à ce propos M. Soares.

D'autres mesures concrètes seront prises prochainement, notamment l'aide aux réfugiés politiques, ainsi que des dispositions permettant une meilleure intégration des réfugiés dans leur pays d'exil.

La résolution finale de la conférence de Lisbonne n'était pas encore connue mardi 3 octobre en fin de matinée, plusieurs amendements ayant retardé sa rédaction. D'après le projet initial confié à une commission formée par des représentants du Portugal, de la République fédérale d'Allemagne, du Chili et de la République d'El Salvador, la conférence se félicite des « *aspects positifs de la nouvelle politique des Etats-Unis, qui peut favoriser la démocratisation en Amérique latine* ». Elle invite pourtant l'administration du président Carter à prendre une attitude plus « *définie et catégorique* » en ce qui concerne le Nicaragua, afin de « *rendre crédible sa politique face à l'Amérique latine et à l'opinion publique mondiale* ».

Rappelant que les pays latino-américains ont connu en 1978 dix-sept consultations électorales, les participants à la conférence considèrent néanmoins que ces élections n'ont été pour la plupart que des « farces ». « *Les dictatures ont été forcées de recourir à de tels expédients, en raison de pressions politiques intérieures et aussi de pressions mondiales, dans le sens d'une plus grande démocartisation et du respect des droits de l'homme dans cette région.* »

L'influence politique de l'Internationale socialiste dans les pays latino-américains a été illustrée par le discours de M. Pena Gomez, secrétaire général du parti révolutionnaire de Saint-Domingue. Celui-ci a fait référence à la nécessité de créer une « troisième voie », capable de dépasser « *les échecs de la gauche révolutionnaire, influencée par le modèle cubain et les fréquentes et faciles victoires de la droite dictatoriale, toujours tentée de prendre le pouvoir par la voie des armes* ».

JOSÉ REBELO.

● *A Managua,* le président Somoza a déclaré, mardi 3 octobre, qu'il était prêt à offrir des postes ministériels à des représentants de l'opposition pour sortir de la crise actuelle.

● *Vivre avec l'Amérique.* — Les compagnons de la Fraternité Edmond-Michelet organisent à Aubazine (Corrèze) un colloque sur le thème « Vivre avec l'Amérique », avec la participation notamment du professeur René Rémond, de M. Jacques Lecompt, de M. William Schonfeld, sociologue américain, et de notre collaborateur Alain Clément. Le colloque aura lieu à l'hôtel Saint-Etienne, à Aubazine, du vendredi 6 octobre à 20 h. 30 au dimanche 8 à midi. Renseignements et inscriptions au secrétariat de la Fraternité Edmond-Michelet, 67, rue du Bac, 75007 Paris, tél. : 544-21-72.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le projet sur le régime de sûreté des détenus et les permissions de sortir est voté par 281 voix contre 112

L'Assemblée nationale a discuté et adopté mardi 3 *octobre le projet* de *loi* modifiant la législation relative au régime de sûreté et aux permissions de sortir accordées aux détenus Le *texte* a été modifié sur plusieurs points et l'Assemblée a notamment modulé la durée minimale du régime de sûreté selon la gravité des peines.

Les communistes, qui ont approuvé les dispositions relatives au régime de sûreté mais point celles concernant les permissions de sortir, se sont abstenus. Les socialistes, considérant que le projet remet en cause le principe de l'individualisation des peines et qu'il est plus dangereux qu'efficace, ont voté contre. En conséquence, le texte a été adopté par 281 voix contre 112.

Dans un rappel au règlement, M. ROBERT FABRE (non-inscrit) proteste contre les choix retenus par le gouvernement et la conférence des présidents lors de la fixation de l'ordre du jour.

M. ALAIN PEYREFITTE, ministre de la justice, explique pourquoi le texte en discussion a été présenté sous la procédure d'urgence (une seule lecture à l'Assemblée et au Sénat). En la matière, déclare-t-il, il faut agir promptement, pour ne pas créer des incertitudes et ne pas déclencher des troubles dans les prisons.

« Projet de circonstance, loi d'exception, que ne dit-on pas », constate M. JACQUES PIOT (R.P.R.), rapporteur de la commission des lois, qui s'attache à remettre le texte *« à sa véritable place », en rappelant qu'il reprend* notamment les conclusions du rapport du comité d'étude sur la violence et des idées inspirées par l'avant-projet de réforme du code pénal. Après avoir présenté les amendements proposés par sa commission, il indique que cette dernière demande l'adoption du texte ainsi modifié.

Au nom du groupe socialiste, M. FORNI (Territoire de Belfort) soulève l'exception d'irrecevabilité qui vise à faire reconnaître que le texte en discussion est contraire à la Constitution. S'il estime normal que le gouvernement se fasse l'écho de l'émotion provoquée dans l'opinion par les *méfaits commis par certain.. détenus* au cours de permissions, il pense qu'on ne doit pas pour autant *« sanctionner l'écrasante majorité des détenus dont la réinsertion sociale est facilitée par ces permissions »*.

S'opposant à cette exception, M JEAN FOYER (R.P.R.), président de la commission des lois, constate, exemple à l'appui, qu'*« il y a quelque chose qui ne va pas bien dans l'octroi des permissions de sortir ». « Faute de pouvoir critiquer l'opportunité*, estime-t-il, *M. Forni en conteste la constitutionnalité. »*

M. PEYREFITTE explique à son tour les raisons pour lesquelles les objections de M. Forni lui paraissent infondées. Il nie que le texte ait été élaboré *« à la hâte »* dans la mesure où il s'inspire de rapports issus de travaux approfondis et qui ont été déposés, l'un il y a plus d'un an, l'autre il y a quelques mois.

M. FORNI Conteste qu'il y ait de sa part une *opposition* à toute réforme. Au scrutin public, son exception d'irrecevabilité est repoussée par l'Assemblée par 282 voix contre 114 (socialistes et radicaux de gauche), les communistes s'abstenant.

M. KALINSKY (P.C.) : une atteinte à l'indépendance des juges

Dans la discussion générale, M. KALINSKY (P.C., Val-de-Marne), déclare :

« La sécurité des citoyens n'est pas assurée actuellement. Le gouvernement refuse de prendre les mesures qui s'imposent. C'est tout le système qui est en cause, notamment les activités de polices parallèles et de véritables truands au service du grand patronat et de la majorité. D'autre part, il n'y a pas assez de policiers et la justice manque de personnels. L'intérêt du pays, c'est d'avoir une politique de prévention et une politique de réinsertion. Dans ces deux domaines, c'est presque le néant. (...) Le projet actuel ne répond pas aux problèmes posés... »

M. FORNI (P.S., Belfort) reproche au garde des sceaux d'avoir cédé *« aux pressions scandaleuses d'une certaine presse et d'être resté insensible au sort des détenus »*. Il déclare : *« Vous êtes responsable de Clairvaux et du malaise que connaît aujourd'hui la justice. Toutes les associations de magistrats et d'avocats se sont élevées contre votre projet. Si l'on ferme le verrou, il y aura demain d'autres Clairvaux. Quant à la commission d'application des peines, elle est dangereuse car elle réduit les pouvoirs du juge d'application des peines. Les socialistes,* conclut-il, *ne peuvent qu'être opposés au texte. »*

« L'opinion est révoltée à juste titre, constate M. BOURSON (U.D.F., Yvelines), *mais les crimes commis ne doivent pas faire oublier que le régime des permissions a permis la réhabilitation de nombreux détenus. »*

Souhaitant que le problème de la prison fasse l'objet d'un autre débat, le député estime justifiée la création du régime de sûreté qui, affirme-t-il, *« n'est en rien une atteinte au régime des permissions et qui ne s'appliquera d'ailleurs qu'aux récidivistes professionnels et aux maniaques du crime »*.

M. FRÉDÉRIC-DUPONT (appar. R.P.R.) : votre justice ne fait plus peur à personne

M. AURILLAC (R.P.R., Indre) estime que le projet ne viole aucune disposition constitutionnelle et qu'il *« contribuera à résoudre le difficile problème de la sécurité »*.

M. MASSOT (app. P.S., Alpes-de-Haute-Provence) critique un texte *« bâclé et très répressif ». « Vous avez trois ans de retard ! »*, affirme M. FREDERIC-DUPONT (app. *R.P.R., Paris) qui demande: « Combien de morts, de viols, d'orphelins, d'estropiés nous a valus le retard avec lequel ce projet est déposé ? »* Il poursuit : *« Votre justice, par sa mansuétude, ne fait plus peur à personne, vos prisons n'intimident plus personne, la force répressive de l'incarcération y a été déjouée par les pratiques actuelles. La grande, la moyenne criminalité, la délinquance, ne cessent d'augmenter et ce sont les humbles qui en sont les victimes. »* Le député dénonce les actes commis par *« les permissionnaires en cavale »* et il déclare : *« Au lieu de parler sans cesse de l'agrément de la vie, parlez plutôt de la sécurité. Je voterai votre loi bien qu'elle soit insuffisante. »*

M. PEYREFITTE : une loi de sécurité

Dans son discours, M. PEYREFITTE précise d'abord qu'il n'a jamais supprimé toutes les permissions (*« Je n'en ai d'ailleurs pas le pouvoir »*), mais que sa circulaire du 5 septembre dernier recommandait aux parquets et chefs d'établissement d'émettre un avis négatif pour les demandes concernant les criminels ayant commis des crimes de sang. Le ministre conteste ensuite que le projet fasse l'unanimité des syndicats contre lui. Ainsi, précise-t-il, l'ensemble des syndicats de l'administration pénitentiaire, y compris le syndicat C.G.T., s'y sont déclarés favorables. Evoquant les réserves des magistrats, il observe que la concertation a été *« fructueuse »* et relève qu'il a intégralement tenu compte des *« critiques positives »*. Le ministre poursuit :

« Le sentiment d'insécurité de l'opinion est sans doute parfois ressenti avec une force excessive. Mais la presse fait son métier en se faisant l'écho de « bavures », et elle le fait trop souvent hélas pour que les Français ne s'en inquiètent pas. Précisons : l'an dernier, sur 15 921 permissions de sortir, on a déploré 530 fugues (3,32 %) ; sur ces 530 échecs, 182 ont été l'occasion de nouvelles infractions, dont 27 crimes, sur lesquels 5 crimes de sang (0,03 %). Nos compatriotes ne comprennent pas que de tels échecs soient possibles. (...) Le projet en discussion entend répondre efficacement à cette lancinante et légitime préoccupation. »

Présentant les dispositions du texte, il en rappelle la double finalité : permettre une meilleure protection des citoyens, faciliter la réinsertion sociale des détenus, et pour ce faire mieux adapter les peines et *leur exécution* à des condamnés qui soient eux-mêmes mieux *« différenciés »*. Le garde des sceaux déclare : *« Fallait-il supprimer toute permission ? Non, c'était une tentation facile à laquelle il fallait résister. Mais le projet prévoit l'institution d'un régime de sûreté pour les grands criminels, régime qui ne sera applicable qu'aux faits commis après l'entrée en vigueur de la loi. La réforme concernera environ deux cents à trois cents personnes. Si ce régime avait existé pour les dix-neuf mille condamnés actuellement détenus, 10 % d'entre eux y seraient obligatoirement soumis, et 20 % pourraient l'être si les juridictions concernées le demandaient (...). Comment peut-on présenter cette réforme comme une diminution du pouvoir des juges alors que, au contraire, il renforce leurs prérogatives (...). Quant au régime de sûreté, il est rigoureux mais il n'est pas inhumain. Il n'implique aucune modification quant aux conditions matérielles de détention. Il n'est pas applicable aux mineurs. Il n'exclut pas la possibilité de remise de peine et n'interdit pas les sorties sous escorte. Enfin, il n'est pas irréversible. »*

Le garde des sceaux évoque pour terminer les inquiétudes suscitées par son projet : *« On s'est demandé si les réformes libérales de ces dernières années n'étaient pas gommées. Il n'en est absolument rien. Ce projet s'inscrit dans le droit fil des réformes précédentes. L'éventuelle réinsertion sociale de certains détenus passe d'abord par une coupure totale d'avec le « milieu ». Réinsérer les criminels ne veut pas dire les réinsérer dans le milieu du crime. Cela signifie les réhabituer à une société régie par des lois. »*

Pour ce qui est du rôle dévolu au juge de l'application des peines, M. Peyrefitte fait trois remarques : *« D'abord, on peut trouver choquant que la décision d'un tribunal ou d'un jury populaire puisse être effacée par un homme seul ; ensuite, cette solitude est dangereuse ; enfin, les décisions concernant les permissions sont de nature administrative. Loin de faire disparaître ce juge, l aréforme le conforte dans sa mission. »*

Le ministre de la justice indique que le régime de sûreté pour les grands criminels concernera environ deux cents à trois cents personnes. *« Le régime,* déclare-t-il, *est rigoureux, mais il n'est pas inhumain. Il n'implique aucune modification quant aux conditions matérielles de détention. Il n'est pas applicable aux mineurs. Il n'exclut pas la possiblité de remise de peine et n'interdit pas les sorties sous escorte. Enfin, il n'est pas irréversible. »*

Le garde des sceaux évoque, pour terminer, les inquiétudes suscitées par son projet : *« On s'est demandé si les réformes libérales de ces dernières années n'étaient pas gommées. Il n'en est absolument rien. Ce projet s'inscrit dans le droit-il des réformes précédentes. L'éventuelle réinsertion sociale de certains détenus passe d'abord par une coupure totale d'avec le « milieu ». Réinsérer les criminels ne veut pas dire les réinsérer dans le milieu du crime. Cela signifie les réhabituer à une société régie par des lois. »*

Pour ce qui est du rôle dévolu au juge de l'application des peines, M. Peyrefitte observe que, *« loin de faire disparaître ce juge, la réforme le conforte dans sa mission »*.

En conclusion, M. Peyrefitte déclare : *« Ce projet ne règle pas tous les problèmes de notre système pénal et pénitentiaire ? Le gouvernement a d'ailleurs l'intention de procéder, dans les prochaines années, à une refonte complète de ce système. Cette loi est une loi de sécurité, de clarté et de justice. Le gouvernement vous demande de l'adopter dans l'intérêt public. »*

La discussion des articles

Mardi après-midi les députés abordent la discussion des articles du projet de loi. M. FORNI, P.S., propose de supprimer l'article I relatif au régime de sûreté dont l'instauration, explique-t-il *« ferait passer la notion de punition avant celle de réinsertion et remettrait en cause le principe fondamental de l'individualisation de la peine »*. Supprimer cet article, observe M. Peyrefitte, reviendrait à vider le projet de sa substance. M. Forni lui pose aloirs trois questions : *« Le caractère automatique de ce régime n'est-il pas dangereux ? Pourquoi refuser de tenir compte de toute évolution ultérieure du criminel ? Etes-vous sûr d'assurer la sécurité dans les prisons si vous retirez tout espoir aux prisonniers ? »* Le ministre insiste sur les conditions requises pour que soit applicable ce régime et sur les exceptions prévues par le projet de loi. L'Assemblée repousse l'amendement de suppression.

M. PIOT, rapporteur, avait proposé de supprimer la durée minimum obligatoire du régime de sûreté fixée, par le projet, à la moitié de la peine. La commission des lois a décidé de maintenir une durée minimum pour les condamnations à une peine d'emprisonnement supérieure à dix ans, mais de fixer pour les emprisonnements d'une durée comprise entre trois et dix ans un plafond des deux tiers de la peine. Le ministre s'en remet à la sagesse de l'Assemblée qui adopte l'amendement de la commission. L'article I ainsi amendé est adopté par 365 voix contre 113, les communistes votant pour. Intervenant à ce moment du débat, M. BONHOMME (R.P.R., Tarn-et-Garonne) estime que le projet *« va exactement dans le sens des aspirations des citoyens »*.

L'Assemblée examine ensuite les articles relatifs aux permissions de sortie. Elle adopte un amendement socialiste qui précise que le juge de l'application des peines statue après avis de la commission de l'application des peines, cet avis devant être donné dans le délai d'un mois à compter du jour de la saisine. A défaut la commission sera présumée avoir rendu un avis favorable.

(Dessin de PLANTU.)

Le groupe socialiste propose ensuite, sans uscès, de supprimer les alinéas indiquant que cette commission est présidée par le juge et que le procureur de la *République et le chef de l'établissement* en sont membres de droit, ces trois personnes ayant seules voie délibérative. M. HAUTECŒUR, P.S., y voit *« un renforcement considérable du pouvoir exécutif ». « Ce système,* insiste-t-il, *vise à réduire à zéro l'indépendance des magistrats. »* Le garde des sceaux s'étonne que l'on puisse reprocher au gouvernement d'être sensible à l'opinion. *« Ce n'est pas une tare,* fait-il observer. *« Quant aux procureurs de la République, ils seraient,* constate-t-il, *les suppôts du pouvoir. » « Ce n'est pas du tout le cas,* affirme-t-il, *ils sont au contraire les garants des libertés. »*

M. KALINSKY, P.C., demande que la commission comprenne, outre le juge de l'application des peines, deux magistrats désignés par le président du tribunal de grande instance dans le ressort duquel se trouve le lieu de détention. Cette commission, explique-t-il, ne devrait être composée que de magistrats. M. Peyrefitte remarque que la composition de la commission est du domaine réglementaire. Il s'engage à tenir compte des propositions formulées par la commission des lois. Cette dernière avait *notamment* souhaité la participation, avec voix consultative, des surveillants. Au scrutin public l'amendement communiste est rejeté par 280 voix contre 199.

Les explications du vote

L'opposition demande la suppression de l'alinéa précisant que la commission est compétente pour statuer sur les permissions de sortir. Seuls les magistrats peuvent prendre une telle décision, estime M. Kalinsky (P.C.). M. Peyrefitte s'oppose à l'amendement, l'Assemblée également. Au scrutin public, l'article 2 est ensuite adopté par 278 voix contre 200.

MM. PIOT et DOUFFIAGUES (U.D.F.) demandent qu'aucune permission de sortir, si ce n'est sous escorte, ne puisse être accordée aux personnes condamnées pour séquestration ou prise d'otages ayant entraîné la mort de la victime. *Le* ministre s'en remet à la sagesse de l'Assemblée. Sans nier le caractère odieux d'un tel crime, M. Forni estime qu'il s'agirait *« d'une mauvaise manière de légiférer »*. De grâce, demande-t-il, laissons les magistrats apprécier. M. de BRANCHE (U.D.F.) exprime également sa perplexité. Finalement, l'amendement n'est pas adopté.

Après que M. MALAUD, non-inscrit, eut regretté que le poids des méfaits commis par des *détenus permissionnaires* soit laissé aux victimes, l'Assemblée adopte un amendement de MM. PIOT et FOYER, qui précise que seuls les condamnés qui *auront commis* un crime à l'occasion d'une permission de sortir perdront le bénéfice de la réduction de peine. A la demande de M. CHARRETIER (U.D.F.), l'Assemblée étend également l'autorisation de sortir sous escorte à la détention provisoire.

Dans les explications de vote, M. VILLA (P.C.) estime que le gouvernement a refusé un véritable débat sur la sécurité des Français, ce texte n'abordant, à son avis, qu'un aspect partiel du problème. Son groupe, qui a voté les dispositions relatives au régime de sûreté, est cependant opposé à la modification des conditions d'octroi des permissions. Aussi s'abstiendra-t-il dans le vote fnial. Pour M. HAUTECŒUR (P.S.), *« ce texte remet en cause les principes de l'individualisation des peines et de la réinsertion sociale des condamnés. Le système mis en place,* estime-t-il, *est non seulement inefficace mais dangereux car il remet en cause le juge de l'application des peines. Le groupe socialiste votera donc contre ce projet »*.

M. PEYREFITTE demande un scrutin public. L'ensemble du projet ainsi modifié est adopté par 281 voix contre 112, les communistes s'abstenant.

PATRICK FRANCÈS.

La réforme des conseils de prud'hommes

Mardi 3 octobre en séance de nuit sous la présidence de M. HUGUET (P.S.), l'Assemblée nationale aborde la discussion des articles du projet de loi réformant les conseils de prud'hommes (*le Monde* du 4 octobre).

Les députés examinent d'abord *les attributions de ces conseils.* Un débat s'instaure sur l'extension de leur compétence aux litiges collectifs, y compris les licenciements économiques, extension proposée par le groupe communiste. M. Boulin, ministre du travail, s'y oppose, car, estime-t-il, elle transformerait complètement ces juridictions. Tout en reconnaissant qu'il existe un problème, le ministre insiste sur l'ampleur du contentieux concerné et sur les modifications du code du travail qui résulteraient d'une telle extension. M. RICHARD (P.S.) l'estime au contraire justifiée. Au scrutin public demandé par le gouvernement, l'Assemblée repousse l'amendement communiste par 280 voix contre 198.

Deux amendements de l'opposition allant dans le même sens sont *ensuite* repoussés dans les mêmes conditions. La gauche, plus nombreuse dans l'hémicycle, contraignant le gouvernement à recourir au scrutin public, M. Richard souhaite étendre la compétence des conseils à l'ensemble des relations contractuelles de droit privé. L'Assemblée repousse son amendement. Le groupe communiste propose ensuite l'extension aux litiges entre organismes se substituant aux obligations des employeurs (notamment les caisses de congés payés) et leurs salariés. Le gouvernement s'y oppose ; le rapporteur, M. LONGUET (U.D.F.) accepte l'amendement qui est finalement repoussé par l'Assemblée.

Cette dernière adopte en revanche un amendement du rapporteur et de M. Foyer, modifié par un amendement communiste, et qui précise que les conseils sont compétents en premier ressort quel que soit le montant de la demande. Toute convention dérogatoire, à l'exception du compromis d'arbitrage postérieur à l'expiration du contrat de travail, est réputée non écrite.

Les socialistes souhaitent que lorsqu'un licenciement est porté devant le conseil cette mesure soit suspendue. Le rapporteur s'oppose à un amendement *« dont les effets seraient catastrophiques pour l'entreprise »*. Opinion partagée par M. Boulin. L'amendement est cependant adopté par l'Assemblée, l'opposition étant alors plus nombreuse que la *majorité*.

L'article instituant la généralisation géographique des conseils, en prévoyant la création d'au moins un conseil par département, le gouvernement présente un amendement qui prévoit l'institution d'un conseil dans le ressort de chaque tribunal de grande instance. Ce *critère*, précise l'exposé des motifs, sera également appliqué à Paris. L'Assemblée adopte l'amendement. M. MASSOT (appar. P.S.) plaide en faveur de la création d'un seul conseil à Paris. M. Boulin entend organiser à ce sujet la consultation de toutes les parties prenantes.

La séance est levée à minuit. La suite de la discussion étant renvoyée à jeudi.

P. Fr.

● PRECISION. — Dans *le Monde* du 4 octobre, nous avons prêté à M. Quilès (P.S., Paris) la phrase suivante : *« Pourquoi un « collège cadre » alors que 94 % des cadres y sont défavorables. »* En réalité, ainsi qu'en témoigne le compte rendu analytique officiel, le député a rappelé qu'une enquête effectuée en 1961 par le ministère du travail avait montré que 96 % des conseils de prud'hommes étaient défavorables à une telle disposition.

● *Mme Marie-Thérèse Goutmann*, réélue le 23 juillet député communiste de la Seine-Saint-Denis, a été nommée mardi 3 octobre vice-président de l'Assemblée nationale, poste qu'elle occupait avant que le Conseil constitutionnel n'annule son élection.

AU SÉNAT

Un débat qui a tourné court : le report des cantonales

Le débat sur la proposition de loi de M. Henri Caillavet (Gauche démocratique, Lot-et-Garonne) tendant à reporter de six mois la date des élections cantonales de mars 1979 a finalement tourné court mardi 3 octobre au Sénat.

Devant l'hostilité de la majorité du groupe socialiste, du R.P.R. et des communistes, et les réserves que l'on constatait au sein des groupes constituant l'U.D.F., le rapporteur, M. ETIENNE DAILLY (Gauche dém., Seine-et-Marne), a *demandé et obtenu* le renvoi de ce texte à la commission des lois. Celle-ci, dans un premier temps, n'avait pas adopté la proposition Caillavet (six voix contre six) *tout en décidant, procédure fort* inhabituelle, de la soumettre au vote du Sénat.

Au cours d'une seconde réunion, la commission avait adopté par huit voix contre cinq une disposition due à l'initiative de M. de HAUTECLOCQUE (C.N.I.P., Pas-de-Calais) qui « consolidait » la proposition de report en fixant que désormais les élections cantonales auraient toujours lieu au mois de septembre et non plus en mars. Ce texte étant voté, la commission *décidait* néanmoins de ne pas en demander l'adoption en séance publique, dans la crainte d'être accusée d'avoir proposé « un texte de circonstance » : décision encore plus inhabituelle que la première ! Dans ces conditions le rapporteur n'avait pas la tâche facile, et déclarait : *« Je présente aujourd'hui le rapport le plus délicat de ma carrière. J'ai failli rapporter une chose qui n'existait pas, et voici que je vais rapporter contre quelque chose qui existe. »*

La proposition Caillavet est-elle définitivement enterrée ? Tout permet de le penser. Il apparaît en effet clairement que les sénateurs socialistes, dont l'approbation est nécessaire pour assurer une majorité, n'ont pas l'intention de renoncer au courant électoral dont bénéficie actuellement leur parti en retardant en retardant une consultation qui devrait tourner à son avantage.

Les sénateurs ont terminé, mardi 3 octobre, la discussion générale du projet de loi sur la publicité extérieure et les enseignes, dont l'objet est d'assurer une meilleure protection esthétique du patrimoine architectural et des paysages. Ils entameront jeudi l'examen des articles de ce texte ambitieux et qui touche à des intérêts importants.

Prenant la parole à la fin de la discussion générale, M. D'ORNANO, ministre de la qualité de la vie, indique notamment que si la densité publicitaire a diminué très sensiblement en dehors des villes et dans les petites agglomérations du fait des taxes dissuasives qui ont été instituées, on constate en revanche, en milieu urbain, un accroissement considérable des emplacements publicitaires : ils sont passés de 230 000 environ à plus de 300 000 aujourd'hui. On évalue d'autre part, souligne le ministre, au quart sinon au tiers le nombre des dispositifs publicitaires en infraction.

A. G.

POLITIQUE

Le R.P.R. souhaite trouver un « modus vivendi » temporaire avec le gouvernement

Les décisions du conseil politique du R.P.R. (*le Monde* du 4 octobre) posent davantage de questions qu'elles ne résolvent de problèmes quant à l'attitude du mouvement gaulliste à l'égard du gouvernement. Bien que ces décisions confirment et amplifient celles adoptées à Biarritz lors des journées d'études parlementaires, elles n'en ont pas moins provoqué un certain étonnement parmi les cadres et les élus du mouvement.

Beaucoup se sont demandé s'il était bien opportun d'adresser au premier ministre une « *mise en garde solennelle* » sans disposer des moyens de lui donner de l'effet. En clair, le groupe R.P.R. est-il prêt à retirer sa confiance au gouvernement si M. Raymond Barre repousse sans ménagement cet avertissement? Il n'est pas douteux que les députés décidés à aller jusqu'au terme logique de ce comportement sont bien peu nombreux. C'est notamment ce qu'a exprimé mardi, au cours d'une réunion du groupe, M. Antoine Rufenacht, député de Seine-Maritime, qui a affirmé que le R.P.R. n'avait pas d'autre politique à proposer que celle du pouvoir.

Il été approuvé notamment par MM. Cressard (Ille-et-Vilaine) et Poujade (Côte-d'Or), ce dernier soutenant que 80 % des parlementaires gaullistes partageaient cette opinion. M. Claude Labbé, président du groupe, tentait de concilier tout le monde en expliquant qu'il s'agissait pour le R.P.R. non pas d'être isolé dans la majorité ni de prendre du champ à l'égard du gouvernement, mais tout simplement d'organiser de meilleurs rapports avec lui.

Si, en revanche, le premier ministre est prêt à quelques concessions, on peut se demander si l'arme employée par le R.P.R. n'est pas disproportionnée à l'enjeu et s'il était nécessaire de faire intervenir pour cela une instance dirigeante du mouvement. Certains redoutent aussi que par ce procédé le R.P.R. n'entre dans le petit jeu des négociations entre le groupe parlementaire et le pouvoir, comme le faisaient naguère les partis alors que le gaullisme a toujours condamné ce comportement. D'autres, enfin, déplorent que le mouvement lui-même, au niveau du conseil politique, se soit mêlé — on dit même compromis — dans une affaire qui concerne surtout les députés.

Cette attitude semble avoir été arrêtée à Biarritz, jeudi 28 septembre, au cours d'un petit déjeuner, puis d'un déjeuner, qu'ont pris en commun MM. Chirac, Debré et quelques dirigeants du groupe et du mouvement.

Il s'agissait essentiellement pour le président du R.P.R. d'éviter que M. Michel Debré, notamment en ce qui concerne l'Europe, ne prenne des positions trop avancées, ne paraisse entraîner, à lui tout seul, le mouvement gaulliste dans une attitude de refus, ne trouble les cadres et les militants sensibles à sa rhétorique et à son éloquence. M. Chirac, pour maintenir l'unité du mouvement, a préféré accepter les critiques du député de la Réunion à l'égard de l'ensemble de la politique gouvernementale, même si celles-ci étaient formulées sur un ton plus vif que les reproches qu'il fait lui-même habituellement.

Au-delà de cet épisode, le président du R.P.R. est tout à fait conscient de l'étroitesse des limites que le jeu politique actuel laisse à son action. C'est pour cela qu'il s'était gardé à Bayonne d'épouser toutes les thèses de M. Debré, et qu'il n'avait approuvé que celles qui semblaient le moins agressives. C'est pour cela aussi qu'au cours de ses divers déplacements en province, il s'est décidé à prendre de la hauteur par rapport à la conjoncture, à ne pas se mêler directement à l'action parlementaire, à ne plus traiter des problèmes immédiats ou épouser les querelles des uns ou des autres. Il tentera de définir en ces occasions une doctrine du R.P.R. sur les grands problèmes de la société pour les années à venir, de proposer des solutions et, comme on dit, un « modèle de société ». Il voudra enfin démontrer que son caractère et son tempérament ne l'empêchent pas de jouer — et si besoin longtemps — à ce jeu de patience.

ANDRÉ PASSERON.



(Dessin de CHENEZ.)

« PROCHAINEMENT »

M. Raymond Barre a fait savoir qu'il donnerait suite « prochainement » à la demande d'audience que le R.P.R. lui a adressée mardi 3 octobre. La délégation R.P.R. comprendra MM. Yves Guéna, conseiller politique du mouvement, Claude Labbé et Jean Falala, respectivement président et vice-président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale. Mercredi matin, aucune date n'avait encore été fixée par l'Hôtel Matignon.

« LA LETTRE DE LA NATION » : mieux vaut la rougeole que la variole.

Dans la lettre de la Nation, organe officiel du R.P.R., du 4 octobre, Pierre Charpy écrit :

« Le groupe R.P.R. ne votera pas la motion de censure déposée par le groupe socialiste et dont l'Assemblée débat aujourd'hui. Entre deux maux, il faut choisir le moindre : mieux vaut risquer la rougeole avec la majorité que la variole avec l'opposition. Si le R.P.R. devait voter une motion de censure, il la rédigerait et la déposerait lui-même. On n'en est pas là.

» Justement, où en est-on? Le R.P.R. constate, avec l'opinion, que le gouvernement est en train d'échouer dans sa politique de redressement et que ses actes sont en déphasage constant, voire quelquefois en contradiction avec ses propos. Ainsi le crédit que l'on peut malgré tout accorder à ses efforts est durement atteint par sa politique en trompe-l'œil.

» Mais le R.P.R., avec beaucoup de modestie, ne demande même pas au gouvernement de reconnaître ses erreurs. Il lui demande seulement satisfaction sur quelques textes. Et, compte tenu du poids arithmétique du R.P.R. dans la majorité parlementaire, le gouvernement devrait normalement lui accorder ces petites satisfactions. »

Le maire de Lille entend soumettre aux directives du P.S. le futur candidat socialiste à la présidence de la République

De notre envoyé spécial

Lille. — *M. Pierre Mauroy, qui s'était jusqu'alors soigneusement abstenu de prendre part au débat public engagé entre les dirigeants socialistes, est sorti mardi 3 octobre de son silence. Dans son fief lillois, il a, pendant plus d'une heure et demie, répondu aux journalistes et précisé sa position. En premier lieu, le maire de Lille entend repousser à un an la désignation du candidat du P.S. à la présidence de la République, soucieux qu'il est d'éviter toute division du parti avant les élections européennes du 10 juin.*

En second lieu, il a lancé une double mise en garde qui visait, d'une part les amis de M. François Mitterrand, et d'autre part, M. Michel Rocard. Aux partisans du premier secrétaire, M. Mauroy rappelle qu'il s'opposera jusqu'au bout à toute tentative de marginalisation du député des Yvelines. Lundi, M. Gaston Defferre avait, de nouveau, laissé percer le bout de l'oreille en déclarant que, si le congrès du P.S. avait lieu dans quinze jours, le « cas Rocard » serait réglé. Attitude d'autant plus singulière que, de par son passé, le maire de Marseille ne paraît pas le mieux placé pour reprocher au député des Yvelines de chercher à s'imposer à son propre parti. Lui-même, en 1964, à l'époque de Monsieur X, *n'avait pas hésité à déborder la S.F.I.O. Le maire de Lille s'en tient à l'accord conclu en juillet avec M. Mitterrand et qui portait, selon lui, sur trois points : abandon de la « contribution des trente » signée par les proches du premier secrétaire, maintien de M. Rocard au sein de la majorité du P.S. et élargissement de celle-ci.*

A M. Rocard, le maire de Lille reproche d'avoir lancé trop vite le débat sur l'élection présidentielle et d'agir trop souvent en dehors du P.S. Il a surtout voulu signifier au député des Yvelines que, s'il voulait pouvoir compter, le moment venu, sur le soutien des amis de M. Mauroy, il devait accepter de se soumettre aux directives de son parti, un parti que le maire de Lille a le sentiment d'exprimer puisqu'il n'a pas hésité à lancer un rappel à l'ordre à ses pairs de la direction au nom des militants. Ce faisant, M. Mauroy exploite l'image qu'il a su se donner en plaidant notamment en faveur d'une démocratisation du P.S. Il propose, en particulier, de faire élire les membres du comité directeur directement par les congrès des fédérations départementales, ce qui permettrait de supprimer, lors des congrès nationaux, la fameuse « commission des résolutions », « cet archaïsme », *explique en souriant M. Mauroy.*

Le maire de Lille ne veut pas se retrouver demain dans la situation qui a été hier celle du P.S. Il veut absolument éviter que le futur candidat socialiste à la présidence de la République soit en situation de pouvoir imposer ses volontés au P.S., comme ce fut longtemps le cas de M. François Mitterrand. En posant de telles conditions, M. Mauroy pense sans doute surtout à M. Rocard. Il rend en même temps plus difficile à M. Mitterrand une nouvelle « candidature à la candidature ».

M. Michel Rocard, pour sa part, semble avoir compris le sens des déclarations du maire de Lille puisque, dès mardi soir à Antenne 2, il soulignait qu'un candidat à la présidence de la République ne peut être un homme seul et qu'il doit exprimer un projet de société élaboré collectivement. Or, c'est justement l'élaboration et la défense d'un tel « projet de société » que M. Pierre Mauroy a posé comme préalable à la désignation du candidat du P.S.

THIERRY PFISTER.

M. Mauroy : les militants en ont assez des malentendus, des sous-entendus des petites phrases

M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat du P.S., a profité, mardi 3 octobre, de son passage à l'école supérieure de journalisme de Lille, où il était l'invité du « Club de la presse du Nord », pour lancer un appel à ses pairs de la direction du parti socialiste et les inviter fermement à mettre un terme au débat public qu'ils ont engagé entre eux. Le maire de Lille a notamment déclaré :

« *J'adjure les deux cent mille militants du parti d'échapper à cet espèce de duel entre Mitterrand et Rocard que certains veulent préparer avec délice. (...) Je refuse de me prêter au jeu des petites phrases. La diversité du parti socialiste le sert, à condition qu'il sache préserver son unité. Il avait su le faire jusqu'ici magnifiquement, on peut craindre qu'il n'en aille plus de même avec les querelles actuelles. Je souhaite que le parti socialiste demeure uni, car le parti socialiste est la seule formation politique où se cherche et où puisse s'exprimer le seul projet d'avenir qui soit proposé au pays. Je veux lancer un avertissement au nom des deux cent mille militants, dont il faut tenir compte; je veux lancer un avertissement pour que l'unité soit préservée et pour que les militants soient écoutés. Les débats que je lis dans la presse, nous ne les avons pas à la direction du P.S., nous ne les avons pas dans le parti. C'est une chose singulière de voir le porte-parole officiel du parti répondre à un secrétaire national dans les colonnes des journaux (1). Les militants en ont assez des malentendus, des sous-entendus, des petites phrases. Ce que j'entends ne correspond pas à la sensibilité des sections. Le débat sur l'archaïsme et la modernité est artificiel. Il n'y a pas deux lignes au parti socialiste. Si certains veulent s'arroger le droit d'être sur une ligne, naturellement « de gauche », pour en exclure d'autres, qu'ils le disent pour s'exclure eux-mêmes ; si certains veulent changer de ligne, au deuxième degré, qu'ils le disent pour s'exclure eux-mêmes.* »

Après avoir affirmé que le parti socialiste doit conserver le calendrier prévu pour ses assises nationales, après avoir indiqué que la majorité du P.S. doit demeurer ce qu'elle est, M. Pierre Mauroy a souligné que les socialistes doivent affronter les futures élections européennes « *dans la cohésion* ». « *A partir d'octobre 1979*, a-t-il ajouté, *le parti devra désigner son candidat à la présidence de la République. D'ici là nous avons tout le temps de régler ce problème.* »

Le maire de Lille a expliqué que les mécanismes constitutionnels de la Ve République, et en particulier l'élection au suffrage universel direct du président de la République, « *agissent sur les partis pour les dissoudre* ». Il a ajouté : « *Il convient de décider d'un projet de société pour ensuite choisir l'homme. Ce serait un drame si le candidat était minoritaire dans le parti. Il y aurait un grave risque d'atomisation. Tous les efforts de rassemblement n'auraient servi à rien. J'adjure de cesser les petits jeux actuels. Aucune personnalité, ni Rocard ni Mitterrand, ne peut être candidat sur son seul projet.* »

Comme on demandait à M. Mauroy si cette remarque était une critique de la manière dont M. Mitterrand avait mené sa campagne en 1974, le maire de Lille a précisé : « *A l'époque, le candidat à la présidence de la République se trouvait dans un cadre expressément fixé par la politique du parti. Si nous ne conservons pas un tel cadre, il n'y aura plus de parti socialiste, mais un vague parti démocrate à l'américaine, choisissant son candidat sur la base de sondages. Je suis sûr d'exprimer sur ce point l'avis de Rocard et de Mitterrand.* »

Le maire de Lille a poursuivi : « *Michel Rocard apporte beaucoup au parti socialiste, il peut être un excellent candidat, cela n'autorise personne à poser les problèmes n'importe quand, n'importe comment. On peut attendre octobre 1979. (...) Le P.S. se mutilerait s'il cherchait à amoindrir l'audience de Michel Rocard, à le pousser de côté.* »

M. Pierre Mauroy a indiqué, à propos de la stratégie du P.S. :

« *L'union de la gauche a été cassée en mars. Historiquement, le P.S. doit être pour l'union populaire, c'est-à-dire le rassemblement de la gauche, du front de classe. L'union de la gauche, on en avait fait une expression politique, il faut en rechercher une nouvelle. Le P.S. reste dans la voie de l'union populaire avec juste une petite variation de cap : avoir une voie plus autonome.* »

● *M. Louis Mermaz*, député de l'Isère, membre du secrétariat du parti socialiste, indique dans une interview publiée par *la Dépêche du Midi* du 4 octobre : « *Tous ceux qui rêvent de candidature, ici ou là, songent que la construction du socialisme, c'est avant tout une œuvre collective. Nous ne sommes pas en 1981, ce qui importe aujourd'hui, c'est d'ancrer le P.S. dans le monde du travail, de bâtir jour après jour l'union des forces populaires, d'obliger le parti communiste à sortir de la voie stérile sur laquelle il s'est engagé, de le faire revenir à l'union de la gauche.* »

● *M. Mitterrand* a décidé de reporter le voyage en Grèce qu'il devait effectuer à la tête d'une délégation du parti socialiste, du 10 au 13 octobre. C'est en raison de la proximité des élections municipales dans ce pays que le P.S. a pris cette décision.

(1) Il s'agit de M. Claude Estier, directeur de la rédaction de *l'Unité*, et de M. Michel Rocard (*le Monde* du 23 septembre).

M. Rocard : on ne gouverne pas la France avec un homme seul

M. Michel Rocard, député des Yvelines, membre du secrétariat du parti socialiste, qui était mardi 3 octobre l'invité du journal d'Antenne 2, a déploré les déclarations faites la veille, au micro de France-Inter, par M. Gaston Defferre.

Le maire de Marseille avait expliqué que si le congrès du P.S. se tenait dans les quinze jours « *François Mitterrand serait confirmé à la tête du parti et le cas Rocard serait réglé* ». Le député des Yvelines s'est élevé contre « *cette mise en cause personnelle* ». Il a attribué les déclarations de M. Defferre à « *l'impulsivité* » du maire de Marseille. Il a ajouté : « *Si elles signifient quelque chose c'est mon exclusion de la majorité du parti* ». M. Rocard a souligné qu'il est « *homme à relever ce genre de défi* ».

Interrogé sur l'élection présidentielle de 1981, M. Rocard a expliqué qu'« *on ne gouverne pas la France avec un homme seul* » et qu'il convenait de constituer un réseau de forces capables d'emporter la victoire. « *C'est le préalable* », a-t-il souligné. Il a également indiqué « que la mise au point du « projet de société » du P.S. doit précéder la désignation du candidat », désignation qui, selon lui, « devrait être faite par l'ensemble des militants ».

Après avoir souligné que le P.S. constitue d'ores et déjà « *un bon outil électoral* », M. Rocard a souhaité que son parti assure dans l'avenir le relais des syndicats, du mouvement coopératif, des associations, qu'il soit « *un parti autogestionnaire* ».

Evoquant la situation du P.C.F. le député des Yvelines a estimé que la direction de ce parti a le choix entre « *maintenir une façon d'être du P.C.F. qui n'inspire aucune confiance en ce qui concerne les libertés d'expression en France* » ou « *retrouver le sens des libertés* ». Dans la deuxième hypothèse, a-t-il noté, « *il n'y a pas de raison que le P.C.F. n'ait pas sa place dans une coalition d'hommes libres* ».

M. DEFFERRE : je n'ai pas envisagé l'exclusion de M. Rocard.

M. Gaston Defferre a répondu à M. Rocard dans une interview publiée mercredi 4 octobre par *le Provençal*. Il déclare : « *En répondant lundi sur France-Inter, je n'ai pas envisagé l'exclusion de Michel Rocard de la direction du parti. Il le sait très bien. J'ai voulu dire que si le congrès se tenait prochainement, il confirmerait François Mitterrand dans le rôle qu'il joue à la tête du parti socialiste, ce qui mettrait un terme aux rumeurs qui circulent sur le remplacement de François Mitterrand par Michel Rocard.* »

Le gouvernement est favorable à l'élection du Conseil supérieur des Français de l'étranger

« *Il convient de recourir à des élections chaque fois que la situation le permet* », a déclaré mardi 3 octobre M. Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, parlant, à l'ouverture de la trente-deuxième session annuelle du Conseil supérieur des Français de l'étranger, de la désignation de ses membres. Répondant à une suggestion que venait de faire M. Coze, sénateur des Français de l'étranger, premier vice-président du Conseil supérieur, M. Stirn a poursuivi : « *Il faut préserver et renforcer le caractère démocratique du mode de désignation* » et « *accroître dans toute la mesure du possible la représentativité du Conseil* ». Le C.S.F.E. est actuellement composé de membres de droit, de membres désignés par le ministre des affaires étrangères, et, là où la législation locale le permet, de membres élus par des associations reconnues par l'ambassade de France.

Le Conseil supérieur siégera jusqu'à samedi et discutera jeudi du vote des Français de l'étranger. M. Stirn a déclaré à ce propos : « *L'expérience des dernières élections législatives a démontré que le droit de vote de nos compatriotes à l'étranger en matière électorale, tels qu'ils sont définis par les lois, pouvaient être contestés dans la pratique. Aussi leur appartient-il de les affirmer en toute circonstance. Les décisions du Conseil constitutionnel sont au demeurant de nature à les y encourager.* »

La loi di-tingue désormais deux cas :

1) Les scrutins à circonscriptions multiples. Les Français de l'étranger votent par correspondance. La procédure appliquée lors des législatives de mars 1978 a fait l'objet de multiples protestations, mais il ne semble pas, d'après les discussions préliminaires, que le Conseil supérieur des Français de l'étranger la mette en cause.

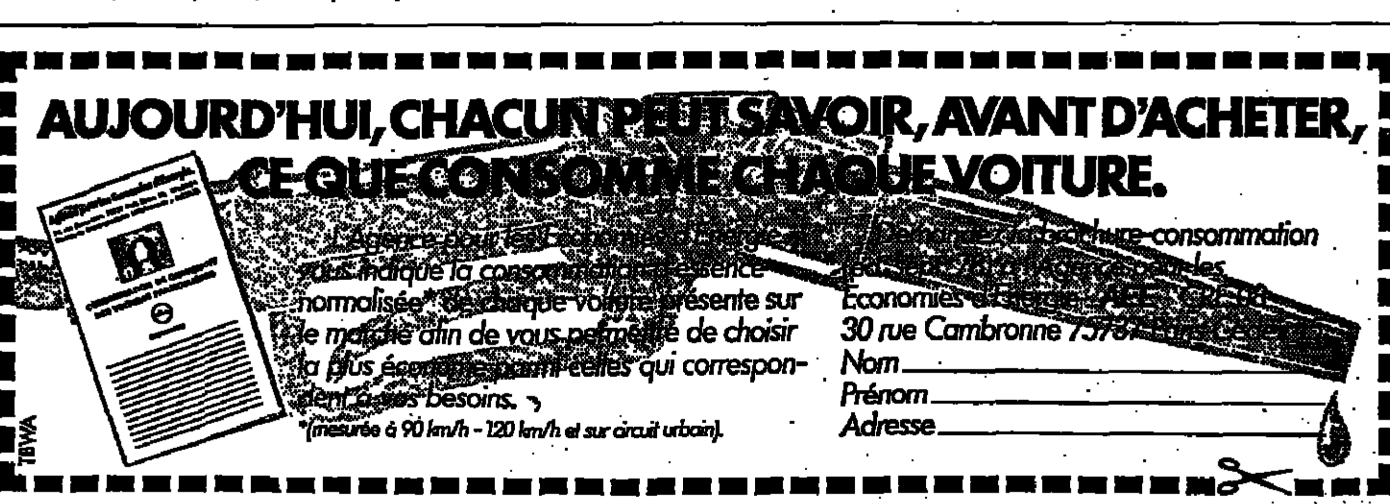
2) Les scrutins à circonscription unique, où les Français de l'étranger pourront désormais voter personnellement dans les consulats. Les élections présidentielles, les référendums relèvent de cette procédure, qui sera utilisée pour la première fois aux élections européennes de 1979, puisque le vote se fera à la proportionnelle sur des listes nationales.

Le Conseil a examiné mardi le statut des coopérants et les questions scolaires. Il devait discuter ce mercredi les problèmes sociaux.

M. D.

● *M. Giscard d'Estaing* se rendra le jeudi 19 octobre en visite officielle en Andorre, où il rencontrera le coprince épiscopal, Mgr Joan Marti I Alanis, évêque d'Urgel. Ce sera la première fois dans l'histoire de la principauté que les deux coprinces se rencontreront sur le sol andorran. Le principe de ce voyage avait été arrêté en septembre dernier.

● *M. Giovannini* (P.C.), maire de La Seyne-sur-Mer, a remis, lundi 2 octobre, sa démission au préfet du Var qui l'a acceptée. Il estime que son âge, soixante-dix ans, ne lui permet plus « *une activité correspondante aux exigences de l'administration d'une commune* » comptant aujourd'hui plus de cinquante-trois mille habitants. M. Giovannini, ancien député du Var, était maire de La Seyne depuis 1969. Son successeur sera vraisemblablement M. Maurice Blanc, quarante ans, dessinateur, qui occupe actuellement les fonctions de premier adjoint, et qui avait été candidat aux élections législatives comme suppléant de Mme Danièle de March (P.C.) dans la quatrième circonscription du Var dont le siège a été enlevé par M. Arthur Paecht (U.D.F.-P.R.). — *(Corresp.)*

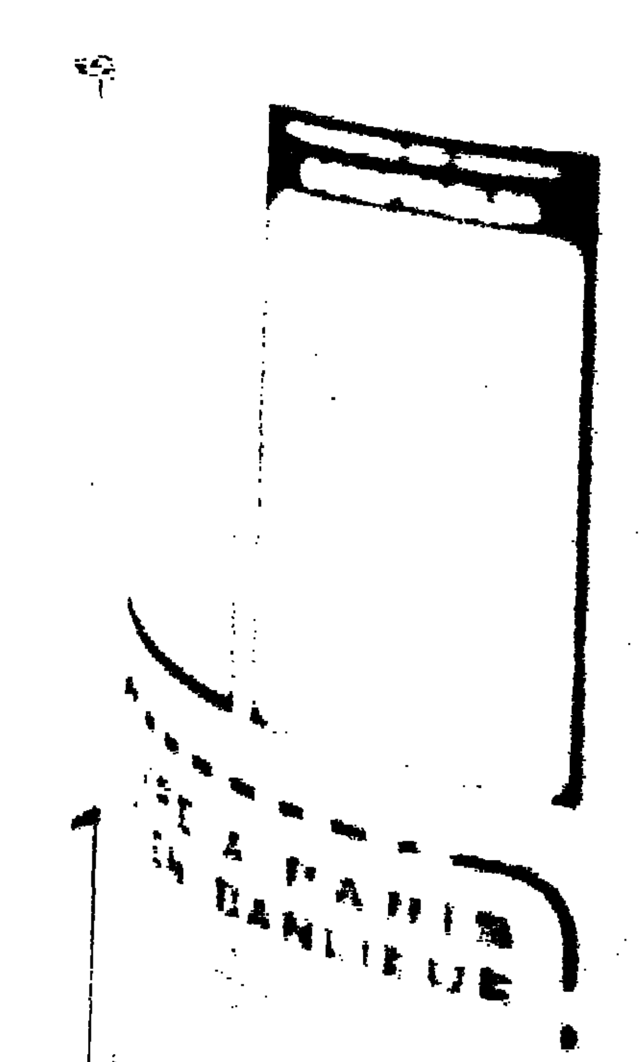


Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1977

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



POLITIQUE

Une seule voie

(Suite de la première page.)

Le parti communiste a la charge d'intérêts immenses, et il peut croire mieux les servir dans l'opposition aux gouvernements de la droite, que dans la *participation à des gouvernements* de gauche qu'il ne contrôlerait pas. Il agit comme il croit bon. Mais il est clair que la stratégie d'union de la gauche dépend de la volonté du parti communiste, qu'elle est donc, aujourd'hui, sans chance. On n'échappe pas à cette évidence, en prétendant *reconstruire* l' « *union* à la base ». L'union a été faite à la base, autant qu'il se pouvait, et elle survit encore à tant d'épreuves. Mais la base reste impuissante si les états-majors refusent l'union. C'est aux sommets que l'union se scelle et qu'elle se rompt. Les partis de gauche ne sont pas, tant s'en faut, des démocraties, et l'union ne renaîtra que de ceux qui dirigent les partis et en fixent la stratégie.

Pour quand l'union de la gauche ? Quand le parti communiste aura renoncé au « centralisme démocratique » ? Quand les petits-enfants d'Elleinstein auront pris la place des petits-enfants de Marchais ? Quand les partis de gauche seront capables de vivre l'action commune autrement que comme un rapport de forces paralysant, mais plutôt comme une émulation féconde ?

Aucune de ces perspectives n'est absurde. Aucune n'est proche. Dans *le moment, la stratégie* de l'union de la gauche est désespérée. Et désespérante. Il est désespérant d'appeler à l'union sans personne à qui s'unir, de rêver d'un programme commun que l'on sait ne p o u v o i r faire, d'accumuler, par amour, contre les communistes griefs *et rancœurs, et de les injurier* parce que l'on voudrait chanter avec eux, et qu'ils ne le veulent pas. Il est désespérant d'expliquer à tous les exclus, à tous *les opprimés*, qu'ils sont priés d'attendre, vingt ans ou un siècle, que vienne l'heure historique, mais que, *la* perspective *unitaire, il n'y a rien à faire : que* leur destin paraît être celui de l'éternelle opposition, le destin des nantis, celui d'un pouvoir sans échéance.

La gauche non communiste peut encore, par fidélité, par dignité, s'accrocher aux mots, aux souvenirs, et crier, dans le désert, « union *de la gauche ou rien* ». Ce message, émouvant aujourd'hui, sera demain absurde, insupportable après-demain.

Rejoindre la majorité ?

II. *L'autre stratégie est de rejoindre l'actuelle majorité, pour l'élargir, dans l'espoir que l'on infléchira sa politique.* — Tel est le choix que semble faire notre ami Robert Fabre. On peut ménager des temps intermédiaires, où l'on sera un peu dans la majorité, et beaucoup dans l'opposition, en attendant d'être beaucoup dans la majorité et un peu *dans l'opposition. On peut mettre*, dans un ralliement progressif, les formes et les précautions que suggèrent l'amour propre et le souci de ménager les amis que l'on quitte. On peut continuer de s'affirmer, et de se croire à gauche ; un cœur généreux et un esprit ouvert peuvent suffire à caractériser sommairement l'homme de gauche : on peut les transporter partout ou nulle part. Mais si bien habillée qu'elle soit, cette stratégie est claire : elle prétend regrouper, dans la majorité présidentielle trois tendances : l'une à droite, l'autre au centre, l'autre à *gauche, qui gouverneraient* par combinaisons diverses, rejetant dans le ghetto d'une opposition définitive les communistes et quelques socialistes irréductibles.

Les radicaux de gauche, à l'exemple de Robert Fabre, les socialistes « raisonnables », sont ainsi conviés à former l'aile gauche du rassemblement de Sa Majesté, la part imaginative, et même impertinente dont le pouvoir a besoin pour raffermir son audience, se faire une image séduisante, et surtout n'être pas prisonnier de ses éléments les plus conservateurs. Cette stratégie paraît être celle du président de la République, ou de certains de ses conseillers. Elle sert la mission réconciliatrice que s'octroie le chef de l'Etat : la majorité aurait vocation à *incarner, et accueillir, la* communauté nationale tout entière, pour n'exclure que des enragés, ou des intolérants, condamnés par leur faute à ne jamais accéder au pouvoir.

Plus immédiatement, le projet élyséen, ouvrant l'espoir des jeux de b.scule, rêve de paralyser le R.P.R. et de frapper d'impuissance M. Chirac. Lassés d'une fatigante opposition, attirés par les approches du pouvoir, flattés d'être remarqués ou sincèrement convaincus qu'ils rendront service au pays en travaillant avec la majorité, des hommes de gauche pourraient être tentés par cette collaboration, d'abord réservée, puis plus active. Mais une telle stratégie est détestable, et sans avenir. Elle est détestable parce qu'elle sollicite des débauchages, même déguisés, qu'elle risque de faire appel à ce que les hommes publics ont de moins bon en eux. Elle est sans avenir : quand bien même réceptions, missions ou ministères auraient séduit quelques hommes de gauche, non forcément les meilleurs, la majorité n'aurait rien reçu ou presque. Quelques transfuges, venus sans troupes, auraient au mieux — au pire — troublé quelques esprits. Il est illusoire d'imaginer qu'ils constitueront jamais une « gauche » ardente et combative à l'intérieur ou aux confins d'une majorité qui ne peut se maintenir qu'appuyée sur l'électorat conservateur, et qu'à la condition de le satisfaire.

M. Giscard d'Estaing doit se souvenir de l'accueil réservé à ses projets, quand ils témoignaient la moindre audace. Il courrait demain beaucoup plus de risques que de chances à oser une politique qui ne soit de prudente gestion de la société existante. Au mieux, il peut, ici ou là, faire accepter des réformes prudentes, et qui ne dérangent pas vraiment les forces conservatrices. Il n'a nul besoin pour cela des transfuges de la gauche. Et il est non moins illusoire de penser que ces otages, ou ces cautions, affaibliront la gauche. Ceux qui partent sont aisément remplacés : et la gauche n'en souffre guère. De ces ralliements spectaculaires, il *reste à peine un souvenir.*

Et si l'Elysée n'a pas qu'une politique à court terme, s'il croit considérer dans un long avenir l'intérêt des Français, il ne peut ignorer que cette stratégie, faussement réconciliatrice, est contraire aux buts qu'elle s'assigne. S'agit-il de reconnaître *l'existence de la gauche, de renforcer* la démocratie ? En attirant les plus fragiles ou les plus ambitieux, en suscitant des reniements, on ne ferait que discréditer le personnel politique, la politique même ; on nuirait à la démocratie que l'on prétend servir. *S'agit-il de « décrisper » la vie politique ?* Il est mille moyens, plus efficaces, de poursuivre, au Parlement, dans l'administration, par les médias, cette « décrispation », et celui-ci est bien le plus mauvais de tous : il donne à toute rencontre une allure de complicité, à toute conversation un parfum de débauche. Ceux-mêmes qui seraient favorables à un dialogue franc, ouvert, loyal, avec la majorité sont tentés d'y renoncer pour ne risquer aucune sollicitation, pour ne pas paraître en voie de ralliement.

Et si, par miracle, une stratégie si déraisonnable venait à « réussir », l'évidence est que, alors, le parti communiste en serait le vrai profiteur. Les prolétaires, les exclus, tous ceux qu'écrase l'injustice sociale, abandonnés par la gauche non communiste, n'auraient plus d'espoir que dans le seul parti qui, apparemment, ne trahisse ni ne se rende jamais complice. Un gouvernement qui croit, ou qui dit, que le grand danger, pour les Français, vient du parti communiste, est bien insensé de poursuivre cette politique dite d'« ouverture ». Isolant le parti communiste comme seule force réelle d'opposition, ce projet, s'il avait la moindre chance de succès, conduirait à l'inverse du but proclamé : il promettrait la gauche non communiste au dépérissement, et le parti communiste à une expansion inespérée.

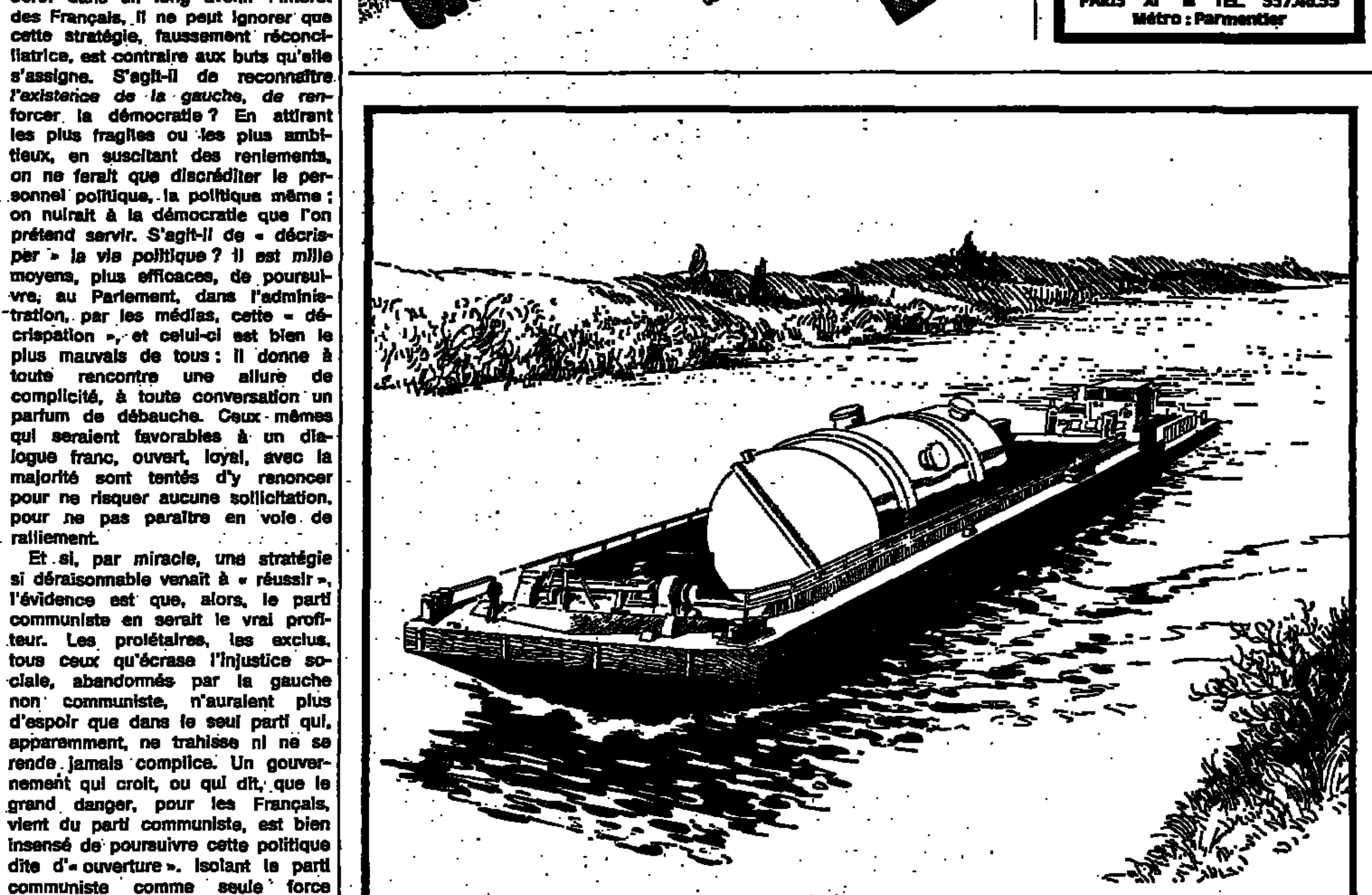
JEAN-DENIS BREDIN.

Prochain article :

AFFIRMER SON AUTONOMIE

● *M. Thierry-Jeantet*, membre du secrétariat national du M.R.G., sera candidat à la présidence de la fédération de Paris du mouvement. Le vote interviendra le 9 octobre. La candidature de M. Jeantet est motivée, explique-t-il, par « *le nécessaire développement à Paris de l'identité du radicalisme, par la fidélité à la gauche et par la volonté d'affirmer par l'action la présence des radicaux dans la capitale* ». La fédération de Paris du M.R.G. est actuellement contrôlée par des partisans de M. Robert Fabre. Elle avait présenté, en dépit de l'opposition de la direction nationale du M.R.G., un candidat à l'élection législative partielle de Paris. Ce candidat avait recueilli 66 voix, soit 0,32 % des suffrages.









Le Monde

société

A Rennes

Le préfet de région se déclare favorable à la construction d'un nouveau palais de justice

Les magistrats, fonctionnaires et greffiers du tribunal de grande instance de Rennes, ont été reçus mardi soir 3 octobre par le nouveau préfet de région, M. Jean Périer. Au programme de la discussion figurait la création d'une cité judiciaire dont la construction est attendue depuis de nombreuses années afin de regrouper tous les services du tribunal actuellement éparpillés à travers la ville. Le préfet se déclarait plutôt favorable à ce projet, estimant que l'autre solution proposée, à savoir le transfert d'une partie des services dans les locaux de l'actuelle préfecture en instance de déménagement, nécessiterait des travaux longs et coûteux sans pour autant régler tous les problèmes.

ITINÉRAIRE SURRÉALISTE

De notre envoyée spéciale

Rennes. — Le tribunal de grande instance de Rennes est installé au rez-de-chaussée de la cour d'appel, dans les anciennes écuries du Parlement de Bretagne, de façon tout à fait provisoire depuis... le début du 19e siècle. Il serait banal de dire que les locaux sont inadaptés à leur fonction si la situation n'était à la limite de l'intolérable (*le Monde* du 6 juin 1978). En attendant l'hypothétique construction d'une cité judiciaire, toujours promise, toujours différée (*voir encadré*), on a été obligé de déplacer certains services dans d'autres bâtiments plus ou moins éloignés. « *Les juges d'instruction sont tout près, rue Hoche*, indique une employée du parquet essayant de faire le compte. *Les juges des enfants sont rue de la Palestine ; le tribunal d'instance, rue de Paris ; le tribunal de commerce, rue Hoche, lui aussi ; les juges de l'application des peines, quai Emile-Zola. J'en oublie sûrement.* » « *Outre les problèmes d'effectifs — le poste de greffier en chef adjoint est vacant depuis le 1er mai 1977* — explique M. Cordonnier, greffier en chef, *communs à bien des tribunaux, nous avons ici quelques problèmes particuliers.* »

La promenade à travers les divers services de ce tribunal d'une métropole régionale se suffit à elle-même. Au parquet, service le mieux signalé lorsqu'on entre dans le Parlement de Bretagne, des guichets d'accueil existent — ce qui n'est pas la règle générale — mais ne constituent pas un véritable bureau d'accueil. Dans une sorte de couloir faisant face aux guichets, se regroupent donc, pêle-mêle, les personnes ayant rendez-vous avec un magistrat et celles devant être présentées au parquet. Il n'est alors pas rare, lorsqu'on attend son tour, de se trouver « coincé » entre un mur, une escorte de police et quelques délinquants arrêtés un peu plus tôt. « *Si l'on a affaire à une bande*, précise un substitut, *c'est la panique. L'autre jour, ils étaient sept. Vous imaginez l'impression du public entrant dans un bureau d'accueil où les policiers sont plus nombreux que les employées.* »

Les employées ? La plupart disposent de 2 à 3 mètres carrés d'espace de travail dans des pièces totalement sombres et sans aération. « *Il règne partout cette étrange odeur de renfermé* », dit Mme Caudan, responsable du syndicat C.G.T. du personnel judiciaire. Dans le bureau de Mme Trochais, responsable, elle, du syndicat autonome, outre le manque d'hygiène général, on a dû installer deux personnes au bureau sur lequel on entasse le courrier. Comme il faut une demi-journée pour dépouiller ce courrier, les employées « *doivent aller se poser ailleurs* ». Au service correctionnel du greffe, quatorze machines électriques sont « parquées » dans 35 mètres carrés ; leurs utilisateurs aussi.

Au tribunal de Rennes, on ignore l'informatique, bien sûr, mais même le dactylo-codage. Tout se fait manuellement, de la recherche d'un dossier au remplissage des casiers judiciaires. La reproduction des indications portées en tête de chaque page d'un dossier a fait « *un immense progrès* » ; elle n'est plus effectuée à la main, mais à l'aide d'une machine reproductrice à pédale et à alcool, installée dans un couloir. La seule machine moderne du parquet, la photocopieuse, est dans un local si exigu — « *qui contient aussi notre unique lavabo* », fait remarquer un substitut — qu'elle chauffe et prend feu plusieurs fois par mois. S'il y a un lavabo, il n'y a pas de toilettes au parquet. « *Il faut aller à celles situées sous le porche — que l'on partage avec tous les clochards de la ville — ou dans les bibliothèques où il faut saluer un nombre impressionnant de magistrats travaillant là puisqu'ils n'ont pas de bureaux.* »

Six à huit mois d'attente

« *Je suis un privilégié*, estime M. Michel Bréard, substitut, en montrant son petit bureau. *Le substitut financier est encore dans le même bureau que le substitut des mineurs. Lorsque des mères viennent voir ce dernier pour confier leurs problèmes personnels... Ce n'est pas du travail.* »

Si magistrats et employés ne peuvent raconter quelques-unes de ces anecdotes sans sourire, tous arrivent à la même conclusion : « *La machine est en train de se gripper. Elle ne pourra bientôt plus fonctionner. Il faut pour chaque affaire environ deux fois plus de temps que si le tribunal était correctement installé.* » Plus de quatre mille dossiers correctionnels sont en attente. « *L'audiencement est maintenant de six à huit mois.* » Il arrive toutefois que l'encombrement profite aux justiciables. Récemment, un homme comparaissait pour infraction au code de la route : il roulait à 160 km.-h. dans un lieu où la vitesse était limitée à 60 km.-h. ; on ne put le condamner : il y avait prescription.

Pour les audiences, le tribunal dispose de deux salles, alors qu'il en faudrait quatre ou cinq. Chacun doit attendre, debout, que son affaire soit appelée, pendant sept heures parfois. Témoins, détenus, avocats même, sont dans une minuscule pièce attenante sans chauffage. L'acoustique des salles est si particulière que les magistrats entendent à peine témoins et accusés, mais que toutes les délibérations faites par les magistrats du siège à voix basse sont bien entendues dans tout le public. La seconde particularité de ces salles d'audiences est d'être situées de part et d'autre d'une chambre des délibérés unique. C'est aux magistrats à faire en sorte que leurs délibérations n'aient pas lieu au même moment.

Pas d'huissier plus de téléphone

L'impossibilité d'afficher, d'une façon visible pour tous, le rôle de chaque audience, ajoutée à la dispersion des services, multiplie les jugements par défaut. Il n'est pas rare que le juge des enfants croise, rue de la Palestine, des gens qui attendent une audience du tribunal pour enfants. Puisque son cabinet est à cet endroit, ils n'imaginent pas que les audiences ont lieu ailleurs, dans les locaux principaux du tribunal. De même, lors des audiences correctionnelles, les huissiers, maintenant habitués, font la navette entre les deux salles pour s'assurer que les protagonistes d'affaires appelées dans l'une d'elles n'attendent pas leur tour dans l'autre.

Chez les juges d'instruction, à deux pas, rue Hoche, la situation n'est guère meilleure, si elle n'est pire. En entrant au 10 de la rue Hoche on se trouve face à un bureau vide. « *Il y a bien un huissier*, explique un magistrat, *mais il passe son temps à distribuer le courrier. Comme il doit faire le tour de la ville pour aller dans tous les services, il n'est jamais ici.* » Quant au téléphone de l'huissier, il est dans un placard depuis qu'un clochard en mal de plaisanterie est parti en emportant le combiné. « *Il est donc fréquent*, explique Mlle Françoise Nedellec, juge d'instruction, *de voir quelqu'un faire irruption dans un cabinet d'instruction pour demander où il doit s'adresser pour tel ou tel problème, exigeant que son affaire de chèque sans provision, par exemple, soit réglée sur-le-champ. Pendant une confrontation, c'est plus que délicat.* »

A propos de confrontation, il faut signaler que victimes et auteurs présumés sont dans la même salle d'attente. « *Pour une affaire de viol ou d'inceste*, ajoute Mlle Nedellec, *on essaie de leur trouver des endroits différents. Ce n'est pas facile.* » Au civil, pour la procédure en matière de divorce, la salle d'attente est si petite que les couples doivent attendre ensemble dans l'escalier. « *En général, ils se tournent le dos : parfois on frise l'incident.* »

« *Malgré cela*, ironise un substitut, *rien ne se perd jamais ici. Les dossiers peuvent être égarés, provisoirement sans doute.* » Trouver quelque chose dans les archives est plus qu'une opération difficile, c'est une expédition. « *Il existe deux types d'archives*, indique le greffier en chef. *Les archives vivantes, que l'on consulte régulièrement, les archives mortes, que l'on consulte cependant périodiquement, une fois tous les quinze jours par exemple.* » Les archives vivantes sont dans les bureaux, mais l'état civil est toujours sur des registres pesant plusieurs kilos et pas sur des microfilms. Les archives mortes sont, pour partie, au sous-sol, rue Hoche, près de la chaufferie, « *ce qui offre des garanties de sécurité exemplaires* », et, pour partie, dans le grenier du même immeuble, entassées à même le sol. Pour avoir un procès-verbal, on défait un paquet. Le P.V. revient rarement à sa place et le paquet reste en l'état, ouvert. Au parquet, « *avec beaucoup de chance, de la méthode, de la patience, on peut finir par trouver quelque chose* » au milieu des archives accumulées dans une salle dont la porte vitrée peut être fracturée sans difficulté. « *Bien sûr, une partie des archives va être transférée... dans un autre coin de la ville* », précise un magistrat. « *Si de telles conditions de travail existaient dans une entreprise privée*, ajoute-t-il, *on enverrait le patron devant le tribunal correctionnel.* »

Et pourtant, pour étonnant qu'il paraisse, le tribunal de Rennes existe, et on continue de tenter d'y rendre la justice. Pour combien de temps ?

JOSYANE SAVIGNEAU.

La cité judiciaire

1974 : le principe de la construction d'une cité judiciaire sur la ZAC de l'arsenal est accepté par le conseil général d'Ille-et-Vilaine. Le gouvernement y participera pour 30 %. La municipalité financera l'installation du tribunal d'instance. Les avocats souhaitent que cet ensemble judiciaire inclue la cour d'appel, mais leur proposition n'est pas retenue. La cour d'appel restera dans les locaux du Parlement de Bretagne.

1977 : la décision définitive de la construction est prise en janvier. Après les élections, en mars, la nouvelle municipalité (P.S.) soumet les projets de maquettes à la population : la maquette la plus originale est retenue. En décembre, le conseil général décide d'ajourner le projet, en raison, notamment, du défaut d'inscription, au budget du ministère de la justice, des crédits correspondant à la participation de l'Etat.

1978 : on propose une solution de remplacement. La préfecture va déménager et le tribunal pourra reprendre les locaux de l'ancienne préfecture. Le Syndicat de la magistrature est totalement opposé à cette solution. « Encore du provisoire qui peut durer deux siècles. Encore des locaux qui n'auront pas été prévus pour leur fonction judiciaire. » *L'Union syndicale des magistrats* « attend de voir le chiffrage du projet et les propositions d'aménagement » *pour se prononcer. Les syndicats du personnel sont, eux aussi, partagés. L'unanimité se fait pourtant sur quelques points :* « Ça ne peut plus durer, la situation est bloquée, mais ce n'est pas manifeste, puisque nous continuons de fonctionner. Cependant, si nous bloquons totalement, c'est avant tout le justiciable qui en fera les frais. »

NON-LIEU POUR UN POLICIER LYONNAIS INCULPÉ DE COMPLICITÉ DE PROXÉNÉTISME

Un inspecteur de police de Lyon, M. Jean-Marie Albertini, qui avait été inculpé le 1er décembre 1977 de complicité de proxénétisme par M. Henry Blondet, juge d'instruction, a obtenu un non-lieu devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon. M. Albertini avait fait l'objet, le 15 septembre dernier, d'une ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel. Mais sur appel du parquet l'affaire a été portée devant la juridiction d'appel.

Le nom et le numéro de téléphone de M. Albertini figuraient sur le carnet d'adresses de M. Marc Cornet, gérant d'un bar-discothèque, le Cydaris, d'où avaient disparu, dans la nuit du 14 au 15 octobre 1977, un jeune Lyonnais, M. Pierre Piratsu et sa fiancée, Mlle Catherine Rousset, dont les corps ont été retrouvés le 23 août dernier dans un petit bois de la banlieue lyonnaise (*le Monde* daté 10-11 septembre 1978). Lors de son arrestation M. Cornet avait d'ailleurs fait état d'une « *certaine protection* » de la part de l'officier de police. Celui-ci, ainsi que son défenseur, Me La Phuong, avait toujours soutenu que ses « *relations* » ne dépassaient pas le cadre des fonctions de policier attaché à la brigade de la voie publique et ayant donc la charge de la surveillance des débits de boissons. C'est en quelque sorte l'argumentation que la chambre d'accusation a retenue dans l'arrêt rendu le 3 octobre. Selon les magistrats, « *si M. Albertini s'est montré complaisant et a accordé son appui à Cornet, c'est sans référence nécessaire à l'activité de proxénétisme de Cornet, mais essentiellement en contrepartie de renseignements fournis ou promis* ». L'officier de police, indiquent encore les magistrats, « *a agi dans un but d'activité répressive. Il n'a accompli aucun acte positif, de sorte que son attitude passive à cet égard ne saurait constituer un délit de complicité, lequel ne peut s'induire de la simple interprétation* ». — (*Corresp. rég.*)

● *Un butin de plus de 400 000 F*, dont la moitié seulement a été récupérée pour l'instant, c'est le produit de vingt-trois cambriolages commis depuis un an dans la Loire, la Haute-Loire, l'Isère, le Rhône et l'Ardèche par une bande que vient de démanteler la sûreté urbaine de Rive-de-Gier (Loire). Parmi les six malfaiteurs, qui après avoir été présentés au parquet de Saint-Etienne ont tous été écroués à la maison d'arrêt départementale de La Talaudière, figurent deux gardiens de la paix stagiaires du corps urbain de Lyon : MM. André Grisery, trente ans, et Alain Rousset, vingt-six ans. — (*Cor.*)

● *Syndicalistes relaxés.* — M. Jean Bretaud, secrétaire général national du syndicat des métaux C.G.T., et Mlle Marie-Thérèse Gonord, permanente C.G.T., ont été relaxés mardi 3 octobre par le tribunal correctionnel de Metz (Moselle), alors qu'ils étaient accusés de violation de domicile par la Société des aciéries de Lorraine (Sacilor) (*le Monde* du 8 septembre). Les faits remontent au 18 mars 1978. M Bretaud devait prendre la parole lors d'un mouvement social. Le tribunal a notamment précisé que « *la violation de domicile n'est constituée que lorsque l'introduction dans les locaux est accompagnée de menaces ou de violences* ».

● *M. Bernard Dufour*, président de chambre à la cour d'appel de Paris, a été nommé secrétaire général de la grande chancellerie de la Légion d'honneur, par décret paru au *Journal officiel* du 3 octobre.

La sécurité dans les P.T.T.

PLUSIEURS MILLIERS DE PERSONNES ONT ASSISTÉ AUX OBSÈQUES DE GEORGES ALBERT

Paris a été pratiquement privé de courrier mardi 3 octobre du fait de la grève des postiers décidée à l'occasion des obsèques du préposé Georges Albert décédé la semaine dernière dans le vingtième arrondissement, après avoir été victime d'une agression.

L'église Notre-Dame-Saint-Julien-la-Croix, à Ménilmontant, était trop petite pour accueillir les milliers de personnes, en grande majorité des postiers, venues assister à la cérémonie religieuse à laquelle était présent notamment le secrétaire d'Etat aux P. et T., M. Norbert Ségard.

D'autre part, plusieurs milliers de postiers ont manifesté pendant deux heures, dans le calme, devant le secrétariat d'Etat aux P. et T., avenue de Ségur, pour saluer la mémoire de Georges Albert et réclamer des mesures de sécurité pour la protection des agents de cette administration.

Une délégation syndicale a remis au cabinet du secrétaire d'Etat aux P. et T. une motion traitant des problèmes relatifs à la sécurité, qu'il s'agisse de l'insuffisance des effectifs, de la formation professionnelle, ou des moyens matériels de protection.

Des homosexuels poursuivis pour outrage public à la pudeur dans un club

L'état des lois et l'état des mœurs

Une escouade de policiers de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme surprend, le 26 mai 1977, sous les lumières crues de ses projecteurs, dans le sombre sous-sol d'un club spécialisé du cinquième arrondissement de Paris, des hommes occupés à des masturbations réciproques et à des fellations. Pour ces faits et gestes, neuf d'entre eux et les deux propriétaires de l'établissement, le Manhattan, répondaient mardi 3 octobre, devant la dixième chambre du tribunal de grande instance de Paris, de l'accusation d'outrage public à la pudeur ou de complicité. Logique.

Totalement logique ? Oui, à s'en tenir à la lettre de la loi. Dure loi pour les homosexuels. L'outrage public à la pudeur « coûte » *en général trois mois à deux ans de prison et 500 F à 4 500 F d'amende* (1). *En 1960, le législateur sourcilleux, pour* « lutter contre l'homosexualité » *considérée comme un* « fléau social », *a ordonné :* « Lorsque l'outrage à la pudeur consistera en un acte contre nature avec un individu du même sexe, la peine sera un emprisonnement de six mois à trois ans et une amende de 1 000 F à 15 000 F (2). »

A considérer l'évolution des mœurs, cette logique s'émousse quelque peu. Comme pour l'entériner, le gouvernement vient de faire sienne la constatation de l'Association des libertés, que préside le sénateur Henri Caillavet : « Il n'y a aucune raison d'éthique sociale à punir plus sévèrement les actes sexuels commis sur un individu de sexe identique que des actes commis sur une personne de sexe opposé (3). »

Mais il faut croire que cette évolution n'est pas aussi rapide qu'il y paraît à lire manifestes et plaidoyers ou qu'elle ne bénéficie pas encore au plus grand nombre. Les employés, cadres moyens et supérieurs, âgés de vingt-deux à quarante-huit ans, penauds et contrits de se voir traités comme des coquins à la barre de la dixième chambre, illustraient bien ce paradoxe : joli slogan que l'homosexualité sans honte, mais où aller quand on ne connaît que ces lieux publics et privés à la fois où ils furent surpris ?

Tout change, peut-être, mais lentement. Voilà ce dont auraient dû se souvenir les clients du Manhattan. Et aussi de quelques lois plus générales que la recherche d'un plaisir cru licite leur fit un moment oublier. Il y a à peu près quatre-vingt-cinq autres Manhattan et soixante-cinq saunas de même vocation à Paris. Comme le disait le président : « La concurrence joue là-dedans comme dans d'autres domaines. »

Apre concurrence : qui sait si Marcel Proust, jadis commanditaire illustre d'une maison pour hommes, n'a pas aujourd'hui encore des émules ? Des querelles de tarifs existent aussi : ici, la consommation coûte 50 francs et là 20 francs seulement... Enfin, la tolérance quasi permanente qui accompagne les secrets de polichinelle de ces lieux ne s'obtient, dit-on, qu'au prix de protections parfois coûteuses. Dures lois aussi en vérité que celles d'un marché où la différence, comme la norme, a sa valeur monnayable.

Jugement le 17 octobre.

MICHEL KAJMAN.

(1) Article 330 du code pénal, paragraphe premier.

(2) Deuxième alinéa du même article.

(3) Le Sénat a adopté le 28 juin, lors de la discussion d'une proposition de loi tendant à réprimer plus efficacement le viol, un amendement gouvernemental qui reprenait le projet de loi de M. Caillavet. Si l'Assemblée nationale se prononce dans le même sens, toute discrimination dans la répression des attentats à la pudeur (homosexuels ou hétérosexuels) sera supprimée.

Tuerie dans un bar de Marseille

Aucune des neuf victimes n'appartiendrait au grand banditisme

De notre correspondant

Marseille. — « *Jamais encore nous ne nous étions trouvés devant un tel carnage organisé* », a déclaré le chef de la sûreté marseillaise, le commissaire divisionnaire Pierre Châtelain, après le sanglant règlement de comptes au cours duquel neuf personnes ont été tuées dans un bar du quartier du Canet à Marseille, le 3 octobre, en début de soirée. Autant, en effet, que le caractère de ce règlement de comptes, dont il n'y a pas eu, semble-t-il, d'autre exemple dans l'histoire du milieu marseillais, c'est la façon méthodique avec laquelle les tueurs ont opéré qui stupéfie : la plupart des neuf victimes ont été tuées par un projectile en pleine tête. « *Les agresseurs ont agi froidement*, a encore déclaré le commissaire Châtelain, *et n'ont tiré qu'à bon escient.* » Il est, d'autre part, d'autant plus difficile d'avancer une hypothèse concernant le mobile de cette tuerie — quels « manquements » à la loi du milieu peuvent justifier l'exécution collective et sommaire de neuf personnes ? Qu'aucune des victimes ne paraît appartenir au grand banditisme. Un dernier élément déconcerte enfin les policiers : le Bar du Téléphone, qui a servi de cadre au règlement de comptes, était un établissement banal de la périphérie nord de Marseille situé dans un secteur paisible du quartier du Canet près du marché d'intérêt national des Arnavaux. Cinq des neuf victimes identifiées par les enquêteurs dans la matinée de mercredi sont presque toutes très jeunes. Il s'agit de MM. André Léoni, le patron du bar, trente-cinq ans, Henri Giron, vinet ans, Fernand Bourrely, vingt-trois ans, Guy Audemard, vingt-six ans, Noël Kokos, vingt-neuf ans.

Un dixième client du bar, M. Fernandez, a été grièvement blessé et transporté à l'hôpital. Plusieurs de ces victimes étaient connues des services de police.

Un fusil et deux pistolets

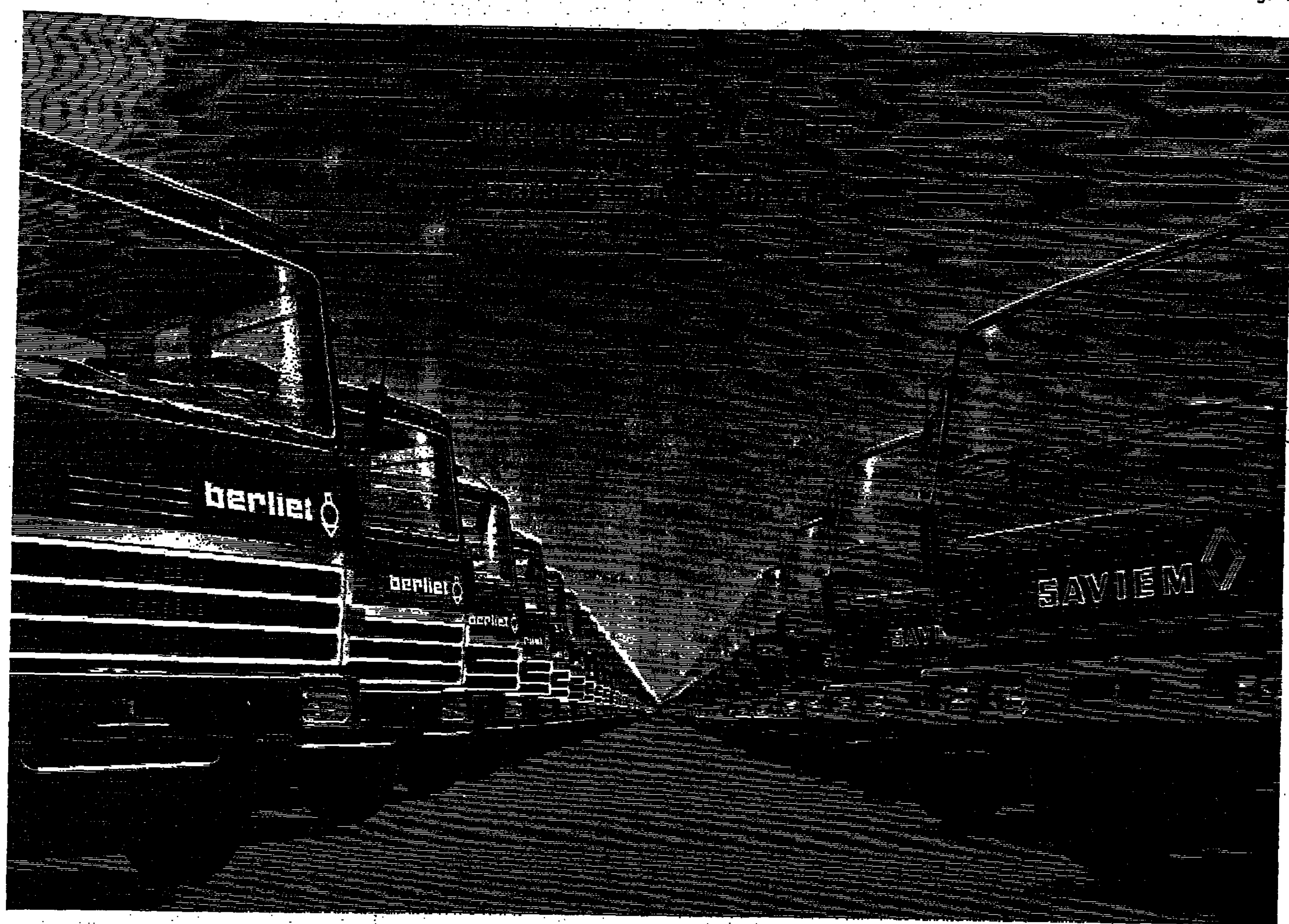
Il était 20 h. 22 mardi lorsque les marins-pompiers de Marseille ont été appelés pour intervenir au Bar du Téléphone, boulevard Finat-Duclos, dans le quatorzième arrondissement de Marseille. A leur arrivée, dix corps gisaient à l'intérieur de l'établissement, baignant dans leur sang. Neuf hommes avaient cessé de vivre, le dixième grièvement blessé, était aussitôt transporté à l'hôpital nord de Marseille où il a été placé sous perfusion. La patronne du bar, Mme Léoni, très choquée nerveusement, avait échappé au massacre en s'enfermant dans une pièce au premier étage d'où elle descendait quand la fusillade a commencé.

Selon les policiers, les auteurs de ce qui se révélait être un règlement de comptes hors du commun, étaient vraisemblablement au nombre de deux ou trois, puisque trois types d'armes auraient été utilisés : un fusil de calibre 12 et deux pistolets, dont un de 11,43 millimètres et un de 9 millimètres. Le fait qu'aucun désordre ne régnait à l'intérieur du bar, hormis des chaises renversées et que les vitres de l'établissement étaient intactes, laisse penser qu'il n'y a pas eu de riposte de la part des victimes dont certaines jouaient aux cartes au moment du massacre. Deux corps se trouvaient derrière le comptoir, une des victimes avait, semble-t-il, tenté de s'enfuir et avait été abattue dans une pièce contiguë à la salle.

Tout avait dû se passer rapidement comme dans une scène de film noir qui fait se succéder des images de violence implacable, mais ici les consommateurs, foudroyés par leurs tueurs, n'étaient pas des personnages de fiction. A cette heure de la soirée le boulevard du Commandant Finat-Duclos, une artère tranquille bordée de platanes et balayée par un vent mordant, était désert. La scène qui se déroulait à l'intérieur du bar n'aurait pas eu de témoins directs, ou ayant eu le désir de se manifester... Le seul rescapé de la tuerie, s'il survit, pourra peut-être fournir à la police des indices sur cette « Saint-Valentin » marseillaise qui a porté à son paroxysme les rivalités du milieu et qui ne peut qu'accroître le sentiment d'insécurité de la population.

GUY PORTE.

● *La C.F.D.T. et la privatisation de la police.* — La fédération C.F.D.T. de la police nationale s'inquiète, dans un communiqué, de ce que « *les fonctionnaires de la police nationale assurent de plus en plus fréquemment la protection des familles et des personnalités étrangères séjournant en France à titre privé. De ce fait, de nombreux policiers sont détournés de leur mission essentielle* ». « *Les gardes statiques, les missions de protection dans les boites de nuit et les grands magasins, se multiplient, alors que la sécurité journalière des Français est mal assurée* », constate la C.F.D.T., qui dénonce « *le véritable détournement du service public au profit d'intérêts privés* ».



POIDS LOURDS: L'ENJEU.

La fusion de Berliet et de Saviem au sein de Renault Véhicules Industriels achève la première étape de restructuration du poids lourd français.

La seconde étape commence, dans une conjoncture difficile.
Elle est décisive. Le développement des transports routiers va toujours de pair avec la réussite économique d'un pays. En France, plusieurs centaines de milliers d'entreprises sont concernées; à l'étranger, et en particulier dans les pays neufs, les besoins en transports routiers sont considérables. Et ceci aussi bien pour le transport de marchandises que pour le transport de personnes.

L'enjeu? Réaliser dans les cinq ans une industrie française du poids lourd compétitive sur le plan international.

Des moyens de réussir,
Renault Véhicules Industriels en a: la compétence de son personnel, la force de ses réseaux, les qualités de ses produits, son expérience et son potentiel industriels. Mais aujourd'hui,
Renault Véhicules Industriels se donne d'autres atouts: poursuite de la rationalisation des gammes, renforcement et développement des réseaux à l'exportation, réalisation d'investissements importants dans ses régions d'implantation, création d'une nouvelle usine en Lorraine...

Une entreprise: Renault Véhicules Industriels. Deux marques: Berliet et Saviem. Les chances de la France sont là.



les chances de la France

RELIGION

Les obsèques de Jean Paul Ier — Des dalles de Saint-Pierre aux grottes vaticanes

Les obsèques de Jean Paul Ier se déroulent ce 4 octobre, à partir de 16 heures, jour de la fête de saint François-d'Assise. Elles sont l'exacte répétition de celles de Paul VI le 12 août dernier. L'attention de tous se porte sur le cercueil de cyprès totalement dépouillé et posé à même le sol. Seule une croix d'ébène est fixée au-dessus de la bière.

Tous les cardinaux présents à Rome concélèbrent la messe, qui est retransmise en mondovision.

Le cardinal doyen Carlo Confalonieri prononce l'allocution en présence d'une foule très nombreuse et devant les délégations officielles. La France, on le sait, est représentée par M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, et par M. Georges Galichon, ambassadeur près du Saint-Siège.

A la fin de la messe, les concélébrants s'approchent du cercueil et recommandent à la miséricorde de Dieu l'âme de Jean Paul Ier, pasteur de l'Eglise universelle. Après les litanies des saints, le cardinal vicaire de Rome, Ugo Poletti, prie au nom des fidèles de l'Eglise d'Occident, et le patriarche Maximos V au nom des catholiques d'Orient.

Le pape des trois surprises

De notre correspondant

Cité du Vatican. — 1978 restera, dans l'histoire de l'Eglise, comme l'année des trois papes. Et Albino Luciani comme le pape des trois surprises : il a d'abord étonné les catholiques par son élection ; puis par son attitude ; enfin par sa mort.

Combien, parmi les cardinaux, peuvent-ils prétendre avoir connu le pape défunt ? Le 27 août dernier, beaucoup d'entre eux avaient plébiscité le patriarche de Venise sans s'être jamais entretenu avec lui. Le conclave n'était pas joué d'avance, comme on a cru devoir le dire après coup. « *Le matin, nous étions mal partis*, raconte un électeur. *C'est dans l'après-midi que le Saint-Esprit nous a envoyé Luciani.* » Le cardinal Pellegrino a affirmé par la suite : « *Nous venons de vivre une expérience spirituelle.* » L'élu lui-même est passé par des moments d'émotion intense, comme en témoigne l'un de ses voisins au conclave : « *Quand son nom a commencé à sortir de l'urne, j'ai vu son visage se crisper progressivement, puis se détendre et s'illuminer.* »

La Curie s'est rendu compte — trop tard — qu'on venait de voter contre elle : n'ayant pas su se mettre d'accord avec les archevêques italiens, elle n'avait ni prévenu ni même imaginé cette élection. Au Vatican, on ne connaissait guère le patriarche de Venise : ce n'était pas un homme de cour, il ne demandait jamais d'audience. La Curie ne s'est pas pour autant liguée contre lui. Quand un pape, quel qu'il soit, est élu, « *on fait avec* », remarque un prélat.

Jean Paul Ier était assez perdu au Vatican. Les dossiers s'accumulaient sur sa table. Il ne s'y retrouvait guère parmi toutes ces communications, dont certaines étaient urgentes, mais la plupart purement informatives. « *Perdu peut-être ; seul, certainement pas* », affirme-t-on. Tout le monde a noté la manière dont le nouveau pape avait été pris en charge par le cardinal Jean Villot, secrétaire d'Etat. Entre ce Vénitien assez fragile et cet Auvergnat de soixante-treize ans, une profonde amitié s'était nouée. Ils se promenaient côte à côte dans les jardins du Vatican.

Les promenades de Jean Paul Ier avaient une raison précise : souffrant d'une mauvaise circulation — début septembre, déjà, ses pieds s'étaient gonflés, — il se vit conseiller de marcher le plus possible. Pour ne pas finir infirme comme Paul VI, qui était un bourreau de travail, le pape marchait donc. Même aux audiences générales : il se serait bien passé de la *sedia* si la foule n'avait protesté et si des lettres d'insulte n'étaient parvenues au Vatican.

On a prêté beaucoup d'intentions à Jean Paul Ier, qui emporte ses secrets dans la tombe. Voulait-il se rendre au Liban ? Nul, autour de lui, n'a jamais entendu parler d'un tel projet, même si les événements de Beyrouth le touchaient beaucoup. De même, le texte qu'il a lu le lendemain de son élection n'était pas son « programme ». Pour la bonne raison qu'il n'en avait personnellement rédigé qu'une partie. On ne prépare d'ailleurs pas en vingt-quatre heures le programme d'un pontificat. En revanche, Jean Paul Ier, qui se considérait effectivement comme l'évêque de Rome, voulait visiter les paroisses de son diocèse. « *Ne prévoyez rien de spécial, ni strade, ni micro : Je veux y aller simplement et visiter les malades.* »

On a dit de Jean Paul Ier qu'il improvisait ses conversations avec les fidèles lors des audiences générales. C'est inexact. Le pape préparait avec soin ses rencontres, même s'il ne consultait aucune note en public. Le style discutable de ses discours lui fut souligné. « *Je sais*, répondit-il, *mais je veux être entendu des gens, surtout de ceux qui n'ont pas de culture religieuse.* » Ce timide aimait-il vraiment les contacts avec la foule ? Un jour, alors que plusieurs dizaines de milliers de personnes l'acclamaient, un prélat l'entendit murmurer : « *Je préférerais faire une heure d'adoration.* »

Jean Paul Ier est mort en relisant quelques feuillets d'une prochaine intervention et non, comme on l'a cru, *l'Imitation de Jésus-Christ*. Ce pape humble venait de dîner avec ses secrétaires et c'est avec eux — autre signe d'humilité — qu'il concélébrerait la messe à 5 h. 30, comme chaque matin.

Un jour qu'il raccompagnait à la porte l'un de ses visiteurs, celui-ci s'enhardit et lui fit remarquer :

« *Votre Sainteté est le pape. Les papes ne raccompagnent pas les gens à la porte.* »

Jean Paul Ier répondit en souriant :

« *Il y a des papes, et il y a de pauvres papes.* »

ROBERT SOLÉ.

La dernière « audience »

Mercredi 4 octobre, 16 heures : ultime « audience » de Jean Paul Ier, le jour même de la semaine où le pape s'entretenait régulièrement avec les fidèles, par milliers, qu'il aimait et qui l'aimaient. Dernier bain de foule avant l'intimité des tête-à-tête dans les grottes vaticanes : le successeur de Paul VI y continuera au fil des jours à recevoir les confidences des chrétiens. Cette forme d'échange d'outre-tombe témoignera que le langage du cœur se nourrit de silence.

Pendant trente-trois jours, Jean Paul Ier avait fait ses gammes. Quand il le disait avec une franchise désarmante et sans pause aucune, on ne savait pas encore à quel point c'était vrai et ce qui pouvait se cacher derrière cette aisance et celle gentillesse franciscaines.

A son fils nommé évêque, le père du cardinal Marty — un homme de la terre lui aussi — s'écriait en apprenant la nouvelle : « Mon pauvre petit, tu ne sauras jamais faire ça ! Mais, puisqu'on te le demande, fais-le. »

Tel était aussi l'état d'esprit de Jean Paul Ier. Au terme du conclave, il avait dit à ses électeurs : « Dieu vous pardonne pour ce que vous m'avez fait ! » *Plus d'un cardinal a pensé sans doute au cours des obsèques à cette exclamation prémonitoire. Comme dans le livre d'Esaïe, le serviteur du Seigneur* « s'est laissé traîner tel un agneau à l'abattoir, telle une brebis devant ceux qui la tondent ». *Il est allé là* « où il ne voulait pas aller », *selon l'avertissement du Christ annonçant à Pierre qu'il le choisissait pour devenir le pasteur des pasteurs.*

Mais ce n'est pas de sentiments et de vague-à-l'âme dont l'Eglise a le plus besoin en ce jour de deuil poignant : « Le pape est mort, vive le pape ! » *Dans sa cruauté, cet adage signifie que s'il y a une vacance du Saint-Siège, il n'en est pas pour l'évangélisation. Pour un chrétien, la vie est plus forte que la mort. Ni les regrets ni les remords ne sauraient faire oublier les impératifs de l'avenir. Le culte des défunts lui-même est axé sur la résurrection et sur la communion entre les vivants et les morts. La trajectoire du vouloir-vivre ne peut être brisée par la disparition de ceux qui ont fait leur temps, c'est-à-dire qui ont rempli leur tâche, si brève soit-elle, tel le soldat exposé à chaque instant au feu qui tue.*

Ce pape d'un mois — ce pape enfant si l'on ose dire — allongé sur les dalles de Rome, qui avait encore tant de secrets pour lui, s'il pouvait rompre ce silence, dirait sans doute que sa mort est providentielle et qu'il sera facilement remplacé par plus compétent que lui. Mais surtout, il inviterait une fois encore tous ses frères dans la foi, et pas seulement les membres de l'épiscopat, à se tourner vers l'essentiel.

Etre la voix des sans voix

Cet essentiel auquel les hommes, fussent-ils d'Eglise, ne songent jamais assez. Réconcilier celle-ci avec le monde et avec la science, mettre à jour les institutions, renouveler les modalités du sacerdoce, mieux répartir les responsablités, tendre la main à ceux qui ne partagent pas la foi et d'abord aux ennemis de la religion : autant de tâches indispensables et à peine amorcées. Toutefois, l'essentiel est ailleurs. Il est dans l'absolue priorité à donner à ceux qui ont faim de pain, de justice et d'affection, et qui sont souffletés par la vie.

Innombrables sont les formes de pauvreté et de misère, innombrables les victimes du pouvoir, de l'argent, du sadisme. Ce fossé s'élargit toujours entre les revenus du riche et ceux de l'indigent ; les horreurs des guerres civiles, des « hôpitaux psychiatriques » *et de la torture universellement répandue, crient vengeance contre le ciel. Tant que l'Eglise n'a pas tout fait pour devenir l'Eglise des écrasés et la voix des sans-voix, elle n'a rien fait. Elle n'est qu'une* « *cymbale retentissante* » *(saint Paul).*

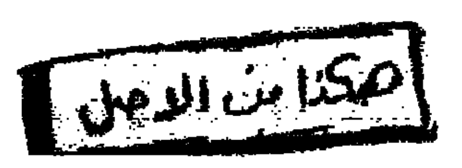
« Là où est ton trésor, là est ton cœur. » *Eglise, où est ton cœur ? Demain le pape qui poursuivrait l'élan de charité donné par Jean Paul Ier pourrait être moins populaire dans les chancelleries que dans les taudis et les prisons politiques. L'Eglise a moins besoin d'un homme à poigne que d'un témoin de la douceur de Dieu, d'un chef prestigieux que d'un François d'Assise, dont la liturgie, par une heureuse coïncidence, célèbre la fête ce 4 octobre.*

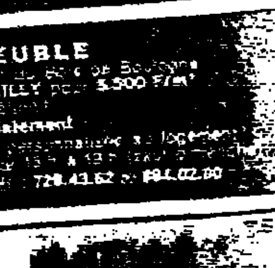
Le cercueil rugueux et nu de Jean Paul Ier, premier pape sans trône ni couronne, devrait contribuer à faire basculer la papauté dans une ère nouvelle. Enfin ! le glas de la période constantinienne. Non plus en paroles velléitaires, mais en actes. « Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles » (1), *ce n'est pas pour rien que ce verset révolutionnaire se trouve dans le chant du Magnificat et qu'il a été mis sur les lèvres de la première dame du christianisme, maîtresse de la joie évangélique.*

Les grandes résolutions se prennent parfois lorsque le cœur est le plus serré et que nos morts nous disent leur dernier « à Dieu ».

HENRI FESQUET.

(1) « *Le Sauveur a déposé les puissants de leur trône et élevé les humbles.* »







مكرر من الاصل

ÉDUCATION

M. Beullac refuse de dramatiser les « bavures » de la rentrée scolaire

Trois semaines après la rentrée scolaire on signale encore de nombreux mouvements de protestation contre les effectifs surchargés ou le manque de postes d'enseignants. Les parents d'élèves sont fréquemment à l'origine de ces actions, notamment dans l'enseignement primaire. Dans le secondaire, en revanche, les enseignants ont pris l'initiative et, dans plusieurs lycées, les cours sont suspendus depuis le 15 septembre.

M. *Christian* Beullac refuse de dramatiser la situation et a présenté, au conseil des ministres du mercredi 4 octobre, un bilan satisfaisant de la rentrée. Il a souligné que l'immense majorité des classes fonctionnent normalement. Au ministère de l'éducation on estime, en effet, que sur les soixante dix mille écoles, collèges et lycées de l'enseignement public, cent cinquante ont été touchés par le mouvement de protestation.

Le ministre de l'éducation a rappelé que, dans la *situation* actuelle de la France, il fallait refuser la facilité et mettre les administrateurs (recteurs et inspecteurs d'académie) *devant leurs responsabilités*. Ceux-ci ont été prévenus qu'aucun moyen supplémentaire ne leur sera accordé et qu'ils devront régler les problèmes locaux en pratiquant le « redéploiement » de leurs moyens.

Tandis que le ministre présentait ce bilan, on enregistrait de nouvelles « bavures » nées du mécontentement des parents : « séquestrations » d'instituteurs à Vineuil-Saint-Firmin (Oise) et à Louvres (Val-d'Oise), « occupation » d'un collège à Épinay-sur-Seine et des locaux administratifs du lycée de Villemomble (Seine-Saint-Denis), d'une école primaire rue de la Providence à Paris (13e), etc.

Du *côté des enseignants*, plusieurs grèves sont annoncées : les 5 et 6 octobre, dans l'académie d'Orléans-Tours, à l'appel du Syndicat national des enseignements du second degré que sur les soixante-dix mille écoles, collèges seurs d'éducation physique organisent une grève nationale ; le même jour, cinq syndicats du secondaire (SNES, Syndicat national des collèges, SGEN-C.F.D.T., syndicats C.G.T. du technique et des personnels non enseignants) lancent un ordre de grève dans les trois académies de la région parisienne. D'autres actions sont prévues dans les académies de province *avant le 20 octobre*.

Les parents aux créneaux

Ce devait être la rentrée scolaire la plus paisible depuis dix ans et nous l'avions écrit. Le secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale et le ministre de l'éducation multipliaient les sourires réciproques. Le Syndicat des instituteurs négociait une réforme de la formation des maîtres, vieux débat qui débouchait enfin. L'atmosphère, dans les « appareils », était à la négociation et à la décrispation. Et chacun d'écarter, d'un geste las et méprisant, les « bavures » de la rentrée qui ne manqueraient pas de se produire ici ou là.

Et puis, jour après jour, les petites nouvelles qui tombent de tous côtés. C'est d'abord une pluie fine. Ce n'est pas encore un orage. Ici on manifeste, là on porte des pétitions au rectorat. Plus loin on occupe. Grèves scolaires, grèves d'enseignants se succèdent.

Trois semaines après la rentrée scolaire, c'est encore, en haut lieu, la sérénité qui domine. Les recteurs, réunis par le ministre, estiment en chœur que jamais on n'a vu une rentrée qui se soit « objectivement » aussi bien passée. « *Nous n'éteindrons pas les incendies* » est la consigne. A ceux qui réclament des postes supplémentaires, on répondra qu'il n'est pas question de dégager des moyens nouveaux : l'époque est au redéploiement, pas à l'expansion. Rigueur est le mot d'ordre.

Las de se heurter à l'assurance impérieuse de l'administration et de ses représentants locaux ou régionaux, des parents commencent à s'impatienter et imaginent des formes d'action plus spectaculaires et apparemment radicales : classes « sauvages » confiées à des normaliens sans poste, occupations réelles ou symboliques, manifestations, séquestrations feintes ou réelles, voire comme cela s'est produit dans une dizaine d'endroits depuis huit jours, « enlèvements » d'instituteurs pour les empêcher d'aller enseigner devant d'autres enfants dans une autre commune.

Comment apprécier l'ampleur réelle du phénomène ? Doit-on crier au feu ? Certes les exemples abondent, mais ne faut-il pas, en regard, dresser aussi la liste des écoles, des collèges, des lycées où tout paraît normal, où les élèves étudient et où les professeurs enseignent ? Entre l'indifférence hautaine devant les « bavures » et l'affolement il y a une troisième attitude qui consiste à tenter d'abord de comprendre.

D'après les renseignements qui nous sont parvenus, ce sont plus de deux cents écoles, collèges et lycées qui ont été touchés, à un moment ou à un autre, par la contestation. C'est peu si l'on sait qu'il y a en France, dans l'enseignement public, huit mille établissements secondaires et plus de soixante mille écoles primaires et maternelles. Plus que l'ampleur mathématique des protestations doivent donc être considérés leur déroulement, leur cause et leur localisation.

Toujours d'après nos renseignements près des deux tiers des « bavures » ont été observées dans quatre académies : Versailles, Créteil, Rennes et Grenoble. Il existe des régions entières d'où aucun écho de contestation ne vient troubler la quiétude du ministère de l'éducation : l'Est est muet, le Sud-Ouest tranquille, le Nord discret.

La qualité de la vie

Les causes immédiates des mouvements actuels sont, principalement, de deux ordres : insuffisance du nombre de classes dans le primaire, effectifs jugés excessifs dans le second cycle des lycées. On note, en revanche, que les revendications sur les constructions scolaires, ou sur la sécurité, sont très rares. Signe des temps : la qualité de la vie dans les classes devient l'objectif prioritaire.

Quand on examine de près la manière dont se déclenchent les mouvements et dont ils se terminent, on ne peut manquer d'être surpris par le fait que, dans la majorité des cas, les parents sont en première ligne. On peut avancer à cet égard deux hypothèses qui, d'ailleurs, ne s'excluent pas :

— Des administrateurs (directeurs d'école, principaux de collège, directeurs de lycée) las de batailler contre l'administration dont ils dépendent lancent la balle dans le camp des parents : « *A vous de jouer* ». Sous-entendu : « Si vous occupez mon école, je ne m'en plaindrai pas. » Il y aurait ainsi des « sequestrés » volontaires...

— Les parents d'élèves de 1978 n'ont plus la passivité des anciens qui laissaient les enseignants guerroyer contre le « pouvoir » pour obtenir des améliorations. Nombre de parents d'élèves de maternelle ou du primaire avaient vingt ans en 1968. Certes, ils sont installés dans la vie professionnelle et familiale, mais ils gardent de leur passé le sentiment que la révolte — sinon la révolution — permet d'obtenir des résultats concrets. Dans l'intérêt passionné que ces jeunes parents portent à la qualité de la vie de leurs enfants ils rejoignent une autre catégorie de parents : ceux des classes moyennes qui ne supportent pas l'idée de voir se dégrader — si peu que ce soit — la qualité de l'enseignement offert à leurs enfants. Ainsi, les premiers apportent-ils aux seconds les méthodes d'organisation qui leur permettent d'exprimer leur anxiété. On a observé dans plusieurs cas une « jonction » entre des jeunes parents intellectuels et des employés d'origine modeste avec pour plate-forme commune la défense des enfants.

A ces deux catégories ne manque jamais le concours des militants — politiques et syndicaux — qui ont vite fait de structurer un mécontentement. Au ministère, on insiste sur la carte de France des « bavures » et on note que les municipalités communistes sont les plus agitées. Et l'on fait remarquer, à juste titre, que les grèves d'enseignants sont lancées par les syndicats de la FEN proches du P.C., ce qui peut gêner la Fédération dans les négociations en cours avec M. Beullac...

Mais la politique n'explique pas tout. On avait bien senti depuis quelques années que l'école devait de plus en plus compter avec les parents. Mais on l'avait oublié : M. Beullac et certains syndicalistes paraissaient, au début de cette année, s'en soucier comme d'une guigne. Or, les parents montent aux créneaux et beaucoup d'entre eux ne paraissent pas se contenter des organes consultatifs, mis en place il y a dix ans dans les lycées et il y a un an dans les écoles.

Fausses et vraies « bavures »

Administrativement, la plupart des mouvements de protestation sont répertoriés au ministère de l'éducation comme de fausses « bavures ». Quand les parents d'une école maternelle de Paris (17e) protestent et pétitionnent parce qu'on leur enlève une institutrice en cours d'année pour l'affecter à une école du 19e — où les parents avaient protesté avant eux — ils ne comprennent pas que l'administration fasse la sourde oreille. C'est simplement que, dans ce cas précis, on avait d'un côté une école comptant — en moyenne — 26 élèves par classe et, de l'autre, une école en comptant 35. Les deux écoles, quand le transfert aura été fait, seront toutes deux dans les normes : mais les parents de la première auront eu le sentiment d'une aggravation de la qualité de l'enseignement.

Même phénomène dans le second cycle de certains lycées où des enseignants se mettent en grève avançant l'argument que « *certaines classes de seconde approchent des 40 élèves* ». L'administration a beau jeu de leur répondre que, là encore, les normes officielles sont respectées (voir encadré). La « bavure » naît alors du fait que, d'une année à l'autre, les effectifs ont augmenté dans le second cycle suffisamment pour que les professeurs le ressentent dans leur classe, mais pas assez pour dépasser les seuils administratifs au-delà desquels on crée de nouvelles sections. Voilà pour les fausses « bavures ».

Restent les vraies. Par défaut de prévision des inspecteurs d'académie (notamment dans le Val-d'Oise, département le plus agité avec la Seine-Saint-Denis) se sont laissés surprendre par des mouvements de population et ont dû, *in extremis*, dans les jours qui ont suivi la rentrée, transférer d'une école à l'autre des postes d'enseignants qu'ils avaient eu le tort de faire miroiter avant la rentrée. Les vraies « bavures », dit-on au ministère, sont en nombre fort limité et finissent par être résolues. Le drame est que, lorsqu'une solution est apportée ici, c'est qu'on a pris ailleurs un enseignant pour régler le problème. C'est ainsi qu'on fait naître une deuxième « bavure », de la catégorie des fausses ! Un exemple : dans une commune du Finistère, les parents estiment qu'il manque une classe. Ils ont raison : le rectorat nomme un instituteur frais émoulu de l'école normale. Malheureusement, le syndicat et les parents d'une autre école l'avaient déjà « embauché » pour diriger une classe « sauvage ». Les parents de la deuxième commune dépêchent un commando chargé de récupérer l'instituteur : protestations des parents de la première commune... et ainsi de suite.

La chronique des « bavures » ne doit pas trop faire sourire, même s'il ne faut pas dramatiser les méthodes utilisées par certains parents. Les mouvements auxquels on assiste à la rentrée — mais en cours d'année aussi — attestent l'importance qu'une partie de la population attache à l'école. Ecole décriée, école ennuyeuse, école inutile, école qui « fabrique des chômeurs », école de classe : oui, mais école défendue par ceux qui y mettent leurs enfants. Si la rentrée ne se passe pas si bien, c'est que l'école ne se porte pas si mal. Ou du moins l'idée qu'on s'en fait.

BRUNO FRAPPAT.

PRISE D'OTAGE DANS LE VAL-D'OISE

Une chaîne d'acier, deux fortes manilles à l'espagnolette. La fenêtre de la classe est solidement « condamnée ». A l'école primaire de la rue de Paris à Louvres (Val-d'Oise), M. Didier Privat, instituteur séquestré par les parents d'élèves, attend qu'on veuille bien le relâcher. Depuis mardi 3 octobre, les pères et les mères de famille font le siège de la classe pour empêcher M. Privat de rejoindre le poste que lui a assigné, à Saint-Witz, une commune proche, l'inspecteur d'académie, M. Jacques Effroy. « J'ai reçu ma nomination officielle et comme je m'apprêtais à partir, une soixantaine de personnes m'ont barré le passage », *raconte l'instituteur. Les parents ne veulent pas perdre M. Privat — un symbole — son départ entraînerait des effectifs de plus de trente élèves dans certaines classes.*

« Pas tout à fait contre son gré »

Près du radiateur, au fond de la salle, tenu en respect par les mères tandis qu'on entend dans la cour les cris des enfants qui jouent, M. Privat prend son mal en patience. « Ce n'est plus à lui de décider, *tranche une mère, pharmacienne au pays,* il est notre séquestré. » *Séquestré ?* « Je préférerais retenu », *avance un enseignant. On peut trouver bizarre que M. Privat accepte d'un cœur léger sa privation de liberté, mais lui, ne s'étonne guère.* « Que voulez-vous que j'y fasse ? » *soupire-t-il. On craint alors que cela dure.* « Le temps qu'il faudra », *répond-il d'une voix calme.*

Au soir de la première journée tout était bon. On lui avait apporté à midi le repas de la cantine. M. Privat, sans vouloir profiter de la situation, s'est contenté de l'ordinaire. Le soir, deux pères ont apporté un lit pliant pour la nuit du prisonnier. Et M. Privat ne s'est toujours pas plaint. Tout autour, les parents, qui le surveillent de près, justifient leur action : « L'administration s'est mise dans l'illégalité alors nous aussi. M. Privat est séquestré contre son gré. « Pas tout à fait contre son gré », *avoue une petite dame aux cheveux blancs qui n'a pas saisi l'astuce, aussi bien les gendarmes de Louvres. Ils sont passés et se sont contentés de constater qu'il n'y avait pas eu de violence contre le « détenu ». Ils n'ont pas délivré pour autant M. Privat.* « C'est qu'ils étaient deux et nous étions cinquante », *affirme une maman fluette. Les parents feraient-ils peur ?*

Ne laissent-ils pas entendre que l'inspecteur départemental, M. Carrel — récemment séquestré à Villiers-le-Bel, — n'a pas voulu les rencontrer pour s'expliquer. M. Privat pourrait évidemment porter plainte (dès qu'un gendarme repassera), ou bien faire un malheur ou tout simplement émettre le désir de rentrer chez lui, ou dire « pouce je ne joue plus »..., il aime mieux se tenir tranquille. « Et pour l'empêcher de s'enfuir on l'accompagne même aux toilettes ».

Le départ de M. Privat lèsera les élèves de Louvres. La suppression de son poste est la conséquence très réelle d'une erreur de gestion. Il est navrant que, pour se faire entendre, les parents en soient réduits à organiser dans la cour des écoles des prises d'otages, des attaques de diligence et des danses du scalpt.

CHRISTIAN COLOMBANI.

« La période de négociation ne peut pas être illimitée »

nous déclare M. André Henry (FEN)

La Fédération de l'éducation nationale (FEN) réunira sa commission administrative nationale le 19 octobre. Ce jour-là, M. André Henry, secrétaire général, fera une déclaration d'ensemble sur la situation sociale et sur la rentrée scolaire. Sans attendre cette échéance, nous avons demandé à M. Henry quel était l'état d'esprit actuel de la FEN.

« *Le 19 octobre*, nous a dit M. Henry, *se posera le problème de l'attitude de la FEN dans une période où nous continuons les négociations, mais où nous commençons aussi à nous interroger sérieusement sur leurs chances d'aboutir. Il ne faut cependant pas faire preuve de pessimisme excessif.* »

M. Henry lance un avertissement : « *La période de négociation ne peut pas être illimitée. Le projet de budget de l'éducation pour 1979, les intentions de M. Legendre,* secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, chargé de la formation professionnelle, *dans son projet de loi sur l'enseignement en alternance dont nous craignons qu'il aboutisse à une pseudo-formation, les déclarations successives du premier ministre, sont, pour nous, des sujets d'inquiétude.* »

A propos de la rentrée, le secrétaire général de la FEN estime : « *Il y a encore de nombreux problèmes non résolus même s'ils n'ont pas l'ampleur de ces dernières années.* » Il note toutefois que le problème essentiel est celui des effectifs : « *20 % des classes ont des effectifs trop chargés. Cela représente deux millions et demi d'élèves.* »

Interrogé sur l'attitude de certains parents, M. Henry estime : « *Le problème de fond qui les sensibilise le plus est le refus du gouvernement de prendre en compte les améliorations qualitatives de l'enseignement. N'est-on pas en train de subordonner pour longtemps l'éducation nationale à l'austérité d'une politique économique rétrograde ? Il y a un décalage entre les déclarations d'intention et les moyens, qui fait que les parents et les enseignants ne croient pas, dans ces conditions, à la possibilité d'une rénovation.* »

« Je ne saurais accepter les violences »

Au sujet des méthodes utilisées par certains parents mécontents, M. Henry déclare : « *Quand des parents se laissent aller à utiliser des méthodes violentes et brutales, c'est une conception de l'action que je ne saurais accepter. On comprend l'amertume de certains parents, mais ils font fausse route s'ils estiment que ce sont les directeurs d'école ou les chefs d'établissement qui sont responsables de la situation. Les campagnes de dénigrement de l'enseignement public — notamment de la part du prédécesseur de M. Beullac — ont fini par créer la confusion dans l'esprit des gens. Les parents et les enseignants sont nécessairement les acteurs coopérants de l'acte d'éduquer.* »

La situation actuelle révèle cependant, selon M. Henry, qui déclare s'en « *réjouir* » une « *sensibilité de plus en plus grande des parents à l'égard de l'école* ». « *Et*, ajoute-t-il, *je me réjouirais encore plus si elle allait de pair avec une sensibilité des jeunes eux-mêmes qui doivent mieux prendre conscience de la nécessité pour eux d'une formation initiale valable pour leur préparation à la vie.* »

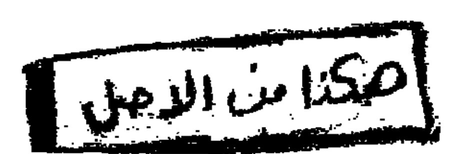
Notant que les « *bavures* » « *peuvent apparaître globalement moins importantes que les autres années* », le secrétaire général de la FEN fait toutefois remarquer que « *ponctuellement, pour ceux qui les vivent, elles sont tout aussi importantes* ».

L'attitude du gouvernement ne facilite pas l'assainissement du climat, estime M. Henry. « *Il y a*, a-t-il noté en conclusion, *une accentuation du malaise. La FEN y est très attentive. Notre commission administrative, le 19 octobre, sera sans doute très importante, car nous avons constaté, depuis un mois, une aggravation considérable du climat.* »

LE SYNDICAT DES LYCÉES ET COLLÈGES DEMANDE UNE « PAUSE » DANS L'APPLICATION DE LA RÉFORME HABY

« *Nous sommes plus résolus que jamais à nous opposer à l'application de la réforme Haby* », vient de déclarer M. Gérard Simon, président du Syndicat national des lycées et collèges (SNALC, autonome). Le SNALC — qui compte 14 000 adhérents — réclame une « pause » dans l'application de la réforme. Il estime que le recrutement massif de professeurs d'enseignement général de collège (P.E.G.C.) au lieu de certifiés et d'agrégés est une manœuvre « *démagogique* » destinée à « amadouer » le Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.). Il entraîne une « *déspécialisation* » préjudiciable à la qualité de l'enseignement. « *Le soutien, c'est du vent* », a affirmé, d'autre part, M. Simon, en expliquant qu'on avait supprimé le vrai soutien que constituaient les travaux dirigés et les études surveillées.

Quant au « plan de relance » de l'éducation physique, le SNALC n'y voit qu'une « *décision incompréhensible* » qui désorganise cet enseignement. « *Comme pour le collège unique, on abandonne l'approfondissement que représentaient les heures d'association sportive* », a expliqué le représentant de l'E.P.S. au SNALC.



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Le cinéma du Festival de Paris

Le second départ

Les difficultés matérielles ont toujours stimulé Pierre-Henri Deleau, fondateur et délégué général du Festival cinématographique international de Paris, dont la quatrième édition se tiendra à l'Empire du 4 au 12 octobre. Malgré un budget en peau de chagrin, dû à la parcimonie des subventions gouvernementales, P.-H. Deleau semble avoir décidé de compenser ce manque à gagner évident par un investissement accru d'imagination.

Le Festival de Paris va, pour la première fois de sa courte histoire, attribuer officiellement trois séries de prix : le Grand Prix du Festival et les Prix d'interprétation masculine et féminine, décernés par cent jurés sélectionnés sur ordinateur après enquête de la SOFRES ; le Prix de la mise en scène par un jury de sept cinéastes assez exceptionnel, avec notamment Milos Forman (qui interrompt le montage de Hair, sa dernière superproduction, pour venir à Paris), Alain Tanner, Gleb Panfilov ; le Prix de la critique internationale avec un jury non moins éclectique, où l'on relève les noms de « vedettes » reconnues en leur pays comme John Simon, du « New York Magazine », David Robinson, du « Times » de Londres, José Carlos Avellar, du « Jornal do Brasil », de Rio.

Pierre-Henri Deleau pose une exigence mineure, mais essentielle pour tous les jurés étrangers : qu'ils parlent couramment la langue française, afin que les films français en compétition ne soient pas désavantagés. Passant outre aux règlements traditionnels de la F.I.A.P.F. (Fédération internationale des associations de producteurs de films), qui régente en principe les grands festivals, Cannes, Berlin, Moscou, Karlovy-Vary, et autrefois Venise, le délégué général renouvelle entièrement le principe de l'attribution des prix et laisse peu de chances qu'un oubli un jour se produise lors de la proclamation simultanée des palmarès des trois jurys, qui seront tenus « incommunicando » (pour les jurys des metteurs en scène et de la critique, car un ordinateur suffira pour additionner, à l'abri des regards indiscrets, les votes des cent jurés représentant le public).

Au risque d'indisposer les amateurs de travail en groupe, Pierre-Henri Deleau décide seul, de visu et sans en référer à quiconque, des films retenus en compétition comme dans les quatre manifestations qui complètent le Festival : Premières œuvres, Regards sur les cinémas français, allemand et japonais, plus le festival « éclaté » à travers Paris dans les salles d'art et essai.

Incontestablement, Pierre-Henri Deleau a mis cette année tous les atouts de son côté, avec en compétition des noms prestigieux ou des inconnus promis déjà à une brillante carrière comme Joao Baptista de Andrade et Paul Shrader. Si l'on devait formuler un regret, c'est que, plus accrocheur que l'année écoulée par son affiche, le Festival accorde une moindre part aux cinématographies des pays dits tiers. Paris reproduit un peu le mirage cannois, du moins pour ce qui est de la compétition, centrée ici comme là sur l'industrie euro-hollywoodienne (France, Allemagne fédérale, Italie, U.S.A.).

Toute une production existe, à côté des pays et des genres reconnus, qui attend de véritables débouchés et que n'encourage guère la monopolisation, par un seul type de cinéma, de nos grands et petits écrans. — L. M.

« Judith Therpauve », un film de Patrice Chéreau

L'ILLUSION TENACE

par JACQUES SAUVAGEOT

LES lecteurs du *Monde* suivent comme dans un mauvais roman-feuilleton la crise de la presse et ses péripéties, connaissent ceux qui font, coup après coup, main basse sur les journaux, comblant peu à peu leur appétit de puissance. Mais les lecteurs de *la Libre République*, ce quotidien de province imaginaire et imaginé par Patrice Chereau et Georges Conchon, savent-ils leur journal, qui règne orgueilleusement sur cinq départements, fragile et menacé ? *Qui leur a dit, qui leur dira, en* cette année 1978 où se situe l'action de *Judith Therpauve*, les effets de la tourmente économique ? Vendus avec les journalistes, avec les *machines, les lecteurs gardent* leurs illusions, comme cet homme qui, devenu « collabo » en 1943, se vantait de n'avoir jamais changé d'opinion pour avoir toujours lu *l'Œuvre*.

L'histoire que nous raconte Patrice Chereau est une histoire d'aujourd'hui, avec la juste part de fiction qui en fait une œuvre d'art. Un tout petit peu moins de fantaisie, un peu plus de références historiques, un titre à peine différent (pourquoi pas *Paris-Normandie* ?), et l'on assistait dans son fauteuil comme en direct au dixième épisode des exploits de M. Robert Hersant. A vivre au quotidien les problèmes de la presse, on oublie qu'ils peuvent être tragiques. Car c'est bien à une calme tragédie que nous convie l'auteur. Ouvrez les yeux et les oreilles : devant vous un tout petit pan du château détérioré de la liberté de la presse va, sans trop de bruit, s'effondrer.

Patrice Chereau est homme de théâtre, et cela pourrait suffire à sa réputation. Metteur en scène porté aux nues, adaptateur adulé, lui fallait-il risquer sa gloire au cinéma ?

En 1975, on lui dut *la Chair de l'orchidée*, d'après le roman de James Hadley Chase. Jean de Baroncelli, dans ces colonnes, lui souhaita alors bien poliment de trouver « *la prochaine fois un sujet plus digne de son talent* ». L'échec de cette première tentative ne découragea pas le metteur en scène, cherchant dans le cinéma, comme il le confiait deux ans plus tard à Yvonne Baby, « *un garde-fou contre les simulacres* », pour être « *plus contemporain, plus immédiat* » et « *briser les écrans qu'interpose le théâtre* ».

Travailler sur Molière, Shakespeare ou Wagner, c'est traiter, c'est tripoter, bien ou mal, l'œuvre des autres, et l'on sait assez que Patrice Chereau y excelle. Mais la tentation est grande d'abandonner le rôle de l'interprète incontesté pour se risquer à une création plus personnelle qui permette à l'auteur, *selon un autre de ses souhaits*, de « *dire ce qu'il pense de ce qui se passe autour de lui* ».

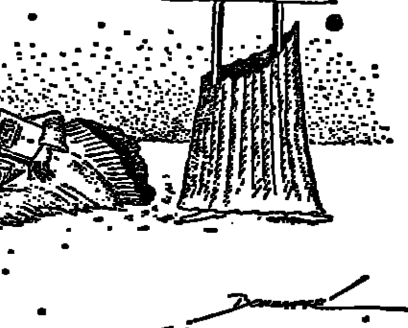
Dans la rigoureuse construction du film, dans l'inéluctable progres*sion de la tragédie, on reconnaît* l'homme de théâtre. Cette pièce en cinq actes et sans ruptures s'intitule *Judith Therpauve*, comme *Andromaque* ne peut avoir d'autre titre qu'*Andromaque*. Judith, personnage fabuleux de réalisme, là où le miraculeux talent de Simone Signoret s'exprime par un regard, un mouvement d'épaules, une inflexion de voix, une lourde et fragile présence.

Le film débute lentement, dans les bleus et les gris voilés, le soleil se levant sur un parc un peu délabré, sur une grande maison mal meublée, où traînent çà et là quelques papiers, une chaise renversée, un ballon d'enfant abandonné.

Sans effets, sans musique de scène — on n'entendra tout au long des deux heures de projection que le chant des oiseaux, le bruit des rotatives ou, si l'action l'exige, *quelque cacophonie sortie d'un* transistor, — découvrons, comme physiquement, la solitude d'une femme vieillissante, à peine entourée parfois d'enfants qui la délaissent *et de petits-enfants qui lui* sont indifférents, promenant un regard fatigué sur d'hypothétiques jardinages.

Fatiguée, en effet ! Comme elle est fatiguée Judith Therpauve, qui, au bord de la soixantaine, veuve depuis des lustres, éloignée de ses élèves par son âge, n'attend plus rien de la vie, sans que puisse même l'émouvoir la visite de trois vieux compagnons de la Résistance (trente ans, c'est fini tout ça !) qui lui proposent une nouvelle et sur*prenante mission : diriger la Libre République*.

Par quels mots décrire l'instant où Simone Signoret — pardon, Judith — va, on le pressent déjà malgré ses dénégations, accepter de



(Dessin de BONNAFFÉ.)

renoncer à sa médiocre solitude ? Un bel animal est débusqué.

Impossible mission en vérité. La Libre République, comme bien d'autres journaux, fut fondée par des résistants. L'indifférence des uns, l'inaptitude des autres, laissent pendant trente ans à Hirsch-Balland le rôle du patron tout-puissant. Mais voilà : le patron se meurt, comme se meurent les idéaux de 1944, comme dépérit le journal. Possédant trois cents parts, soit 10 % du capital, et rassemblant les pouvoirs de la majorité des associés, Judith va prendre les rênes avec toute son énergie, toute son incompétence.

Le combat de Judith Therpauve, ses rapports complexes avec les journalistes et les ouvriers, ses rencontres pathétiques avec Hirsch-Balland, l'ancien patron, joué avec une inquiétante perfection par François Simon, laissons au spectateur le plaisir de les découvrir, le bonheur d'apprécier la science d'un auteur qui dirige le moindre petit rôle comme s'il s'agissait du principal et soigne, avec Pierre Lhomme, le directeur de la photographie, chaque image comme s'il fallait illustrer le clou du spectacle.

On sait déjà, bien sûr, que Judith *échouera, que le journal, privé de* publicité, frappé de plein fouet par une feuille gratuite qui, deux fois par semaine, vient inonder la région, tombera entre les mains de l'Arlésienne du film, de celui qui veut froidement annexer un nouveau journal à son empire de presse, de ce Berthod conquérant et transparent.

(Suite page 18.)

A propos des « Rendez-vous d'Anna », de Chantal Akerman

PORTRAIT NOMADE D'AURORE CLÉMENT

QUI est Aurore Clément ? Qui est dit Aurore Clément, *une nomade*. Anna ? « *Anna est une exilée-née. Elle n'a pas d'illusions, elle n'est pas désillusionnée non plus. Elle n'est pas fataliste. Elle est forte ; dans tous ses lieux de passage, elle est complètement elle-même. Elle est là ; elle s'arrête ; elle ne fuit pas.* »

Qu'est-ce qu'elle cherche, Anna ? « *Anna ne cherche pas*, dit Aurore Clément, *elle continue. Elle est le désir d'être seule. Elle n'a pas de solutions ; elle ne fait qu'écouter, comprendre. Elle ne dit jamais oui, oui, je comprends ; elle n'a pas de pitié ; elle n'essaie pas de plaire. Elle n'essaie pas d'être humaine ; elle n'a pas de code. Quand on la regarde, on pourrait penser qu'elle est triste ; non, elle est grave, simplement.* »

Aurore Clément est grave, simplement. Elle joue dans *les Rendez-vous d'Anna*, de Chantal Akerman. Anna est un personnage qu'elle a eu du mal à quitter, et, maintenant que le film sort, Anna est revenue, plus présente, angoissante. Aurore Clément lui ressemble, elle a eu peur, elle a fini par l'accepter. Le prochain film, elle souhaite qu'il soit « *léger* », une comédie.

∴

Qui est Aurore Clément ? Aurore Clément ne répond pas, répond peu. Elle est comédienne. Mais comment séparer ça de sa vie ? Avant, elle était mannequin, par accident. Elle habitait à la campagne ; elle avait dix-sept ans ; *elle a dit un jour : « Je vais à Paris.* » Elle ne savait pas pourquoi. Elle a ouvert un magazine, il y avait deux pages sur une agence de mannequins et, au-dessous, ce qu'ils gagnaient. Elle s'est présentée, on l'a refusée. Beaucoup trop grosse, beaucoup trop petite. Aurore Clément s'est dit que si elle ressemblait à tout le monde, si elle avait un visage classique, une allure classique, il fallait trouver quelque chose. Elle a trouvé. Elle a été sans doute le premier mannequin à ne pas se maquiller sur les photos.

Louis Malle, par accident, l'a trouvée comme ça sur un magazine. Elle n'aurait jamais pensé faire du cinéma. « *Je ne souffrais pas d'être mannequin*, dit-elle, *mais il y avait un grand vide que je ne pouvais pas combler, qui venait du fait d'être exposée, et d'être belle, belle et belle.* » Elle n'allait pas attendre le moment où elle le serait moins ; elle est partie au moment où elle travaillait le mieux, pour tourner *Lacombe Lucien*.

A Hollywood, le film a eu du succès. On disait à Aurore Clément ce qu'on dit d'habitude : « *Vous êtes formidable.* » Elle a eu peur, pensait : « *Ce n'est pas vrai, je ne suis pas une actrice, il faut que je travaille* » Elle a travaillé, seule, sur elle-même. Puis elle n'a pas fait beaucoup de films, elle est allée en Italie jouer sous la direction de Mario Monicelli. Elle attendait Chantal Akerman.

Aurore Clément n'avait rien vu de Chantal Akerman, sauf cinq minutes d'interview à la télévision, pour *Jeanne Dielman* : « *Elle avait l'air d'avoir quatorze ans ; elle s'est levée, elle a défendu son film avec une telle simplicité, une telle présence, que je me suis dit : je veux travailler avec elle.* » Chantal Akerman commençait à chercher les personnages de son film. Delphine Seyrig, qui avait tourné *Chère Michèle*, de Monicelli, avec Aurore Clément, a parlé d'elle.

Chantal Akerman est venue à Rome, elle voulait une actrice brune : Aurore Clément est blonde. « *Trop mignonne* », a dit Chantal Akerman. Peut-être voulait-elle quelqu'un qui lui ressemble, peut-être voulait-elle jouer elle-même. Elle n'a pas décidé. L'année dernière, en septembre, Chantal Akerman a suivi Aurore Clément du matin au soir dans les magasins, a regardé comment elle bougeait, ce qu'elle faisait, comme elle le faisait.

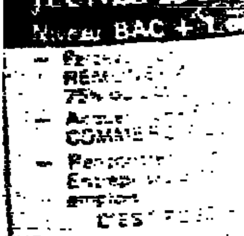
∴

Aurore Clément voulait travailler avec Chantal Akerman, mais elle savait que ce serait difficile. « *On peut dire : ce personnage est pour moi*, explique-t-elle, *mais c'est autre chose de le jouer. Il y a le cinéma de la vie, qui n'a rien à voir avec le travail.* » Tout le temps du tournage, Chantal Akerman et elle-même étaient un peu perdues. Aurore Clément dit qu'elle a « *annulé les gestes, les détails, les déplacements* ». Elles ne savaient pas si c'était bien. Elles ont compris après que c'était « *une gravité logique* ». C'est un jeu qu'Aurore Clément souhaite maintenant garder.

A la porte d'Aurore Clément, il y a deux béquilles. On lui a cassé le pied dans un tournage, récemment. Elle n'a rien, chez elle ; il ne lui faut qu'un lit, une table, quelques fleurs, pour être toujours libre de partir. (« *Je bouge tout le temps*, dit-elle, *je vis comme sur la pointe des pieds ; ça n'a rien à voir avec la curiosité.* ») Elle a moins d'argent que lorsqu'elle était mannequin ; elle ne fait pas de folies ; elle ne fait pas attention non plus. Elle avait peur de ne pas retrouver de rôle, elle n'a plus cette angoisse. Ces libertés-là, il lui a fallu du temps pour les gagner.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ *Les Rendez-vous d'Anna*, compétition officielle, le 9.



scolaire

égociation illimitée

Henry (FEN)

LE SYNDICAT DES LYCÉES ET COLLÈGES DEMANDE UNE « PAUSE » DANS L'APPLICATION DE LA RÉFORME

RVATOIRE

RANÇAIS

alisateur

onteuse

مكرر من الاصل

«VUES D'ICI», AU HAVRE

La vie est à elles

IL faut remercier René Féret, l'auteur de *Histoire de Paul* et de *la Communion solennelle*, d'avoir servi d'intermédiaire auprès de Pierre-Henri Deleau et du Festival de Paris pour leur proposer le quatrième film de long métrage du tandem Christian Zarifian et Vincent Pinel, auquel nous devons déjà *On voit bien qu' c'est pas toi* (1969, montré à la Semaine de la critique du Festival de Cannes en 1970); *A suivre* (Festival d'Avignon, 1971), et *Moi j'dis qu'c'est bien* (SIGMA, Bordeaux 1974) : dans un cinéma français, jeune ou moins jeune, qui se cherche désespérément, *Vues d'ici* (projeté pour la première fois le 5 octobre à l'Empire dans la section non compétitive « Regards sur le cinéma français ») apporte une confirmation et indique une rupture.

La Maison de la culture, seule productrice du film (le Centre national de la cinématographie, puis l'INA, ont, tour à tour, refusé leur aide avant tournage), n'est pas un lieu de « culture » comme les autres, ni Le Havre une ville pour touristes. Pas d'implantation universitaire, une population en majorité ouvrière qui, souvent, a dû quitter sa campagne normande pour travailler en usine ou au chantier. Une vieille tradition de revendications et de luttes, comme le précise le directeur de la M.C.H., Georges Rosevègue. On vote pour la gauche, et d'abord le parti communiste, mais on ne milite pas au parti, on préserve jalousement son indépendance. La C.G.T. joue un rôle prépondérant. Mai 68 a été vécu au Havre comme peut-être dans aucune autre ville de la province française, ainsi qu'en témoignent encore les photos de l'époque. « *Nous avons laissé les portes ouvertes à la M.C.*, explique Christian Zarifian. *De bonne heure le matin, jusqu'à une heure avancée de la nuit, nous allions dans les boites en grève projeter des films*, Johnny Guitar, le Sel de la terre. *L'orchestre de jazz du Havre n'arrêtait pas de jouer un peu partout. On pouvait entrer librement dans les usines ; aujourd'hui, on ne s'y aventure que sur la pointe des pieds.* »

Artisans-artistes

La Maison de la culture du Havre naquit en 1961, la première de France, inaugurée par André Malraux. Elle n'est pas encore dans ses meubles, toujours abritée dans une annexe de l'Hôtel de Ville. Un avant-projet d'Oscar Niemeyer, agréé par la ville du Havre et les affaires culturelles, deviendra réalité au début des années 80 : en dehors d'une grande salle de douze cents places, d'une seconde salle polyvalente, de divers lieux de rencontre et d'échange, la future maison de la culture comportera une salle de cinéma de trois cent cinquante places équipée de manière ultramoderne. Georges Rosevègue ne désespère pas qu'un jour, en dehors de cette salle, un centre de cinéma soit créé dans la région, à l'image de celui projeté par René Allio dans le sud-est de la France.

Que le cinéma occupe une telle place au Havre, loin des mythologies cinéphiliques comme du seul souci de rentabilité commerciale, pourrait inquiéter les jusqu'au-boutistes du « *par ailleurs le cinéma est une industrie* » si depuis bientôt dix ans l'Unité cinéma de la Maison de la culture, enfant de mai 68, et créée le 1er janvier 1969, n'avait fait ses preuves. Sa plus grande chance est d'avoir à sa tête deux professionnels, deux techniciens-artisans-artistes, qui prouvent que l'industrie n'est pas le seul débouché envisageable pour un ancien élève de l'IDHEC comme Vincent Pinel, ou pour un opérateur de prises de vues comme Christian Zarifian (formé sur le tas à Sao-Paulo, au Brésil, où sa famille, d'origine arménienne, avait émigré). Diplômé de l'IDHEC, Vincent Pinel rejoint la Maison de la culture du Havre, sa ville natale, dès 1963. Il réalise des films de commande, anime le ciné-club, organise des expositions et joue un peu le rôle d'adjoint du directeur dans tous les domaines. Il fait la connaissance de Christian Zarifian, de retour en France, qui travaille alors à l'ATAC, à Paris. Le tandem Zarifian-Pinel est constitué au Havre en janvier 1968.

Les trois premiers films de long métrage réalisés par la Maison de la culture du Havre, et signés de Zarifian seul, se distinguent par une démarche originale dans le cinéma mais dépourvue de toute naïveté : qu'il s'agisse de donner la parole à de jeunes travailleurs, à des lycéennes, à un foyer où se mêlent un peu toutes les classes de jeunes, Christian Zarifian s'applique à définir un genre inconnu au cinéma, le film collectif d'auteur. Le cinéaste recueille « *avec une patience d'ange* », dit Vincent Pinel en souriant, les points de vue, critiques, suggestions et même les indications de tournage des divers membres du groupe. Il dirige le tournage et signe seul le montage final. Les trois films cités ont déjà largement circulé dans la région, et un peu partout en France, ils ont remboursé leurs coûts modiques : le troisième, *Moi j'dis qu'c'est bien*, le plus cher, 30 000 francs, a été diffusé dans près de quatre cents points de projection.

Vues d'ici, pour ses deux auteurs — Christian Zarifian et Vincent Pinel ont signé ensemble, cette fois — et pour Ginette Dislaire, animatrice à la Maison de la culture et associée à tous les stades de la production, représente une tentative qui s'inscrit dans la lignée des films précédents et pourtant marque un saut qualitatif.

Ni documentaire ni fiction

L'idée est venue de Ginette Dislaire, que ses fonctions mettent en rapport « *avec tous les groupes féminins, féministes et familiaux de la ville* » et qui, après une minutieuse enquête collective, a lancé un appel d'offres aux deux cinéastes maison : « *Nous avons ouvert la Maison de la culture en 1973, puis en 1975, à des femmes de tous les âges, de tous les milieux*, explique-t-elle. *Nous avons eu à notre disposition la totalité des services de la maison. Nous avons discuté ensemble des thèmes possibles, pendant un an et demi, approfondi des sujets comme le conditionnement social et la sexualité. Nous aurions eu matière pour cinquante films. Des femmes sont venues, parties, parfois sont restées. Le groupe, d'une vingtaine de personnes au départ, s'est toujours maintenu dans une moyenne de dix à quinze participantes, avec un total d'une cinquantaine de femmes engagées, à un moment ou à un autre, dans ce travail de recherche. Les femmes se sont rencontrées vraiment.* »

Ginette Dislaire a d'abord pensé s'adresser à une femme réalisatrice, Agnès Varda fut contactée, sans résultat. « *Nous avons pris le projet un an plus tard*, ajoute Christian Zarifian. *Au départ nous avions refusé. C'était déjà assez difficile de travailler avec un groupe homogène, avec plusieurs groupes ça relevait de l'illusion. J'ai élaboré seul un premier projet de scénario, à partir du dossier déjà rassemblé. Je l'ai soumis au collectif. Les échanges ont été très vifs, je me suis même vu traiter de fasciste par une femme du groupe « Les droits de la femme », rattaché au M.L.F.*

» *J'ai rédigé un deuxième scénario, puis un troisième très affiné, nous avions des réunions régulières avec celles qui continuaient. Il a fallu organiser ensuite le tournage avec des comédiennes non professionnelles, des femmes salariées, ouvrières, employées. Seul l'homme, le mari, était un véritable acteur : il enseigne au Conservatoire du Havre. Nous avons filmé de telle sorte que ces comédiennes improvisées se sentent libres de leurs mouvements dans un espace bien délimité et puissent se mouvoir sans contrainte, mais à partir d'un canevas très précis.* »

Ginette Dislaire était présente au tournage, faisant la liaison avec les interprètes féminines. Le montage a été discuté en commun, à ses étapes successives. Le film achevé sera montré, aussitôt après Paris, le 10 octobre à la M.C. et fera l'objet d'une discussion générale avec les femmes et aussi les hommes. Il partira ensuite à travers toute la région, comités d'entreprise, lycées, associations diverses.

Le résultat : un film miroir, ni exactement documentaire ni vraiment fiction — tout est joué, composé, avec une extrême rigueur, avec des moments admirables, en famille, à l'atelier, lors d'une grève, d'autres plus appuyés. Une femme cherche à briser sa condition d'esclave au foyer, sans militantisme agressif, par besoin de liberté et aussi en fonction d'exigences matérielles (le couple achète un pavillon). *Vues d'ici* parle du Havre et de la France en 1977-1978, à la veille des élections perdues par la gauche. Une France située, vivante, en mouvement, comme ne la montrent jamais les médias : impossible de ne pas penser à *La vie est à nous* que Jean Renoir, cinéaste non communiste, dirigea, à partir d'un travail collectif, pour le parti communiste français en 1936, au moment du Front populaire. Ici comme là, un témoignage un peu fou, une France plus rêvée que réelle, peut-être plus « réelle » chez Zarifian que chez Renoir. Des femmes et des hommes de 1978 « vus du Havre ».

LOUIS MARCORELLES.

★ *Vues d'ici* : Regards sur le cinéma français, le 5 et le 12.

Le cinéma du

L'illusion tenace

(Suite de la page 17.)

Judith, elle, ose à peine se souvenir d'avoir jadis échappé à la mort en se jetant d'un wagon qui l'emportait vers l'Allemagne.

Ainsi schématisée, l'action ne semblera-t-elle pas mélodramatique ? Avouons-le : à trois ou quatre reprises, on se prend à trembler : le mélo est là, tout près. Un geste, une phrase, un cri de plus et nous y voilà. Soupçonnons Patrice Chereau d'avoir joué à nous faire peur avec une sorte de « Hein ! si je voulais !... » dans la grande tradition des funambules.

Non, Judith Therpauve n'est pas un mélo. Les personnages, à l'exception peut-être du « méchant » journaliste, rôle dans lequel Robert Manuel pousse trop son homme vers la caricature, ont une consistance et une épaisseur peu coutumières. Nous voilà loin de *la Chair de l'orchidée* et des stéréotypes à la Chase. Pétris de doutes, perdus dans leurs contradictions, les journalistes, les responsables syndicaux, les ouvriers, vivent la longue agonie de leur journal, partagés entre l'admiration et l'inquiétude devant cette femme maladroitement énergique qui cherche en vain le moyen de les sauver. Dans ces rôles complexes et ambigus, Marcel Imhoff, Philippe Léotard, Daniel Lecourtois et les autres ont des gestes, des intonations, des regards qui restent gravés en mémoire. Comment oublier ce jeune homme, joué par Alain David, chargé de conduire la patronne dans les avenues de cette ville sans nom et qui semble, ange-chauffeur, tout droit sorti d'un film de Cocteau ?

S'il faut à tout prix critiquer, relevons quelques naïvetés qui ne seront probablement perçues que par les professionnels, mais qui auraient pu facilement être évitées.

Un journal régional ne connaît pas chaque jour sa vente exacte à l'unité près, mais son tirage. La publicité, abondante à 250 001 exemplaires, ne disparaît pas à 249 999 et les responsables de Publicis, comme ceux de la régie Renault, seront navrés de se voir attribuer des mœurs aussi destructrices.

Ce ne sont là que fautes vénielles dans un film où chaque journaliste reconnaîtra les siens, où chaque ouvrier du Livre découvrira son image. On est bien loin, fort heureusement, de ces longs métrages où les « viens Coco » tiennent lieu — pauvre presse — de vérité professionnelle. *Judith Therpauve* est un film vrai.

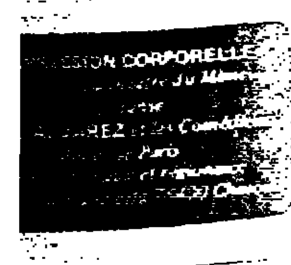
La solide parenté avec le cinéma américain des bons jours tient à la minutie, au souci des petits rôles, au naturel, au rythme et à la nervosité du montage. Déjà, jadis — on y pense — dans *Bas les masques*, Humphrey Bogart se battait pour sauver un journal, lutter contre le chantage et la corruption. Autres temps, mêmes mœurs.

Dans les combats pour la liberté de l'information, là où s'est dégradée au fil des ans la qualité rédactionnelle, il y a plus de cadavres que de survivants. Comment d'autres Judith Therpauve pourraient-elles échapper à leur sort, dans l'indifférence quasi générale, sous les coups d'autres Berthod ?

Une preuve a *contrario*, une preuve bien contrariante pour terminer : gageons que dans les quotidiens, à Paris et en province, contrôlés par l'Axel Springer français, les critiques garderont sur *Judith Therpauve* toute leur liberté de jugement. Quand la révélation de la vérité ne fait plus peur, quand elle fait sourire ses accapareurs, la liberté n'est plus qu'un vocable creux pour les banquets des ministres.

JACQUES SAUVAGEOT.

★ *Judith Therpauve*, compétition officielle le 5.



festival de Paris

DU COTÉ DES EXPLOITANTS

Question de copies

UNE fois de plus, Pierre-Henri Deleau, délégué général du Festival de Paris, demande aux exploitants de salles d'art et d'essai parisiennes d'organiser ce qu'il appelle le festival « éclaté », sur des thèmes de son choix : Mizoguchi, Marcel Pagnol, Jules Verne, Tolstoï, avec des hommages à Jeanne Moreau (elle inaugure le Festival officiel avec un spectacle sur scène qui lui est dédié et auquel participent de jeunes comédiens et comédiennes), à Simone Signoret, Robert Altman, Henning Carlsen (dont on projette en compétition deux œuvres maîtresses).

« Il est important de montrer dans le maximum de quartiers des films qui ne sont pas forcément programmés dans les salles, explique P.-H. Deleau. *Dans notre esprit, ces actions concernent moins les « habitués », les cinéphiles, qui voient de toute façon ces films dans des festivals, que la population, qui ne se déplace pas. Mizoguchi à la République, ce n'est pas habituel. »* L'idée est généreuse. Mais dans la pratique, et malgré l'estime particulière de l'art et l'essai français pour l'organisateur de la Quinzaine des réalisateurs de Cannes, elle se heurte à d'innombrables difficultés techniques, parfois juridiques ou simplement financières : difficultés qui sont familières à tous ceux qui œuvrent en dehors du circuit commercial, les cinémathèques et ciné-clubs.

On ne verra pas « les Sorcières de Salem »

Ces rétrospectives et ces hommages indiquent la situation inconfortable d'une profession de plus en plus coincée entre ses ambitions culturelles et les pressions des trois grands circuits, Gaumont, Parafrance, U.G.C., qui monopolisent aujourd'hui la diffusion non seulement des grands films commerciaux français et américains, mais aussi celle des films importants d'art et d'essai qu'autrefois on aurait réservés à ces indépendants. Le problème de l'art et essai est aujourd'hui une question de simple survie.

Pourquoi pas un festival « éclaté » ? Seulement voilà, il devient malaisé de montrer les films que l'on aime ou que l'on a décidé de mettre au programme. L'AFCAE (Association française des cinémas d'art et d'essai) ne garantit plus la couverture du déficit probable, épongé les années précédentes grâce à l'aide du fonds d'intervention d'aide sélective. En 1976, elle avait déboursé 59 650 francs pour cinq salles (le cycle Marcel Lherbier avait été un échec, ainsi qu'une sélection de films proposée par la critique) ; en 1977, 45 000 F avaient été attribués à trois salles pour des hommages à Raymond Queneau, Jacques Prévert et au cinéma des Ursulines (où furent montrés dans les années 20 et au début des années 30 plusieurs chefs-d'œuvre de l'histoire du cinéma). Cette année, l'AFCAE aide directement le Festival et, malgré ses caisses à moitié vides, elle assure une aide forfaitaire de 5 000 francs à chaque salle, canalisée par le Centre national de la cinématographie.

La modestie de cette somme n'empêchera pas des initiatives courageuses comme celles d'un Paulo Branco, qui programme Mizoguchi au Studio Action-République, ou Alain Roulleau, qui organise une rétrospective du cinéaste danois Henning Carlsen, présent par ailleurs dans la compétition officielle. Mais on doit se demander si même ce courage ne sera pas bientôt impossible.

A l'Olympic-Entrepôt, l'un des cinémas les plus « inventifs » de Paris, Frédéric Mitterrand et Marc Labrousse voulaient montrer *les Sorcières de Salem* et d'autres films que ceux qu'ils avaient prévus pour leur hommage à Simone Signoret. *« Je ne voulais passer que des choses rares,* explique Marc Labrousse, *un peu anciennes, mais il est infernal d'avoir des copies. De les retrouver d'abord. Et quand on réussit à joindre les personnes qui ont les droits, c'est un autre enfer qui commence ! Quelqu'un qui a un stock important de films m'a demandé 2 500 F à 3 000 F pour un film !*

» Pour les Sorcières de Salem, *le distributeur n'existe plus, le producteur a disparu. Pathé, qui a le film, ne peut le louer : il possède les droits télé mais pas les droits commerciaux. On peut faire une dérogation dans le cadre d'un festival, mais il faut demander l'autorisation des ayants droit du scénario, qui sont Sartre, Miller et deux autres personnes... Il faut écrire ici, à l'étranger, partout... Pour les films qui datent d'avant 1950, il est, à la limite, impossible de les obtenir. Ou bien les distributeurs, les producteurs n'existent plus; ou bien les sociétés ont fait faillite, d'autres compagnies ont repris les stocks mais ne travaillent que pour l'argent, elles exigent des sommes énormes ou refusent carrément de louer la copie, préférant vendre à la télévision. On a donc demandé à la Cinémathèque française, qui ne nous a pas prêté* un seul *film ! »*

Récit kafkaïen qui se renouvelle avec d'autres membres de l'Art et Essai qui participent au Festival éclaté. M. Dupuy dirige depuis vingt ans le Studio Bertrand. Il n'a pas trouvé *Joffroy*, de Marcel Pagnol, *« un moyen métrage, avec Vincent Scotto, qui a disparu des catalogues »* ; il a renoncé à un hommage à Ingmar Bergman : *« Je ne sais pas où sont les films. »* Mme Villeneuve dirige le Studio Logos, où passera l'hommage à Jeanne Moreau, elle n'a pu obtenir *le Journal d'une femme de chambre*, de Bunuel. Des classiques des années 30 semblent ne plus exister à la distribution, comme *Liliom*, de Fritz Lang, ou *Gueule d'amour*, de Jean Grémillon. Des films plus récents, *Touchez pas au grisbi*, de Jacques Becker, ou *la Baie des anges*, de Jacques Demy (sous séquestre), restent invisibles.

Sans laisser de traces

Certains films ont disparu sans laisser de traces, on ignore même qui en possède encore les droits. Ou bien le distributeur, ou le producteur, habilité à louer le film demande des sommes trop élevées pour un petit exploitant. Par exemple, les compagnies américaines exigent un minimum garanti de 1 000 francs, les distributeurs français tendent à s'aligner sur ces chiffres : le passage pour une seule journée ne permet pas d'amortir le prix de la location. *« Faire un cycle devient un travail de Romain »*, dit Mme Simone Lancelot, trésorière de l'AFCAE, qui dirige le Jean-Renoir et le complexe le Marais.

En fait, la situation est grave. Dans la crise généralisée du cinéma aujourd'hui, on évoque rarement ces questions. On découvre, *Pierre-Henri Deleau* l'a fait remarquer, que des films tournés il y a sept ans ne sont plus disponibles ou qu'ils sont en voie de disparition. Les Américains brûlent déjà les anciennes copies en circulation en France. Le cinéma est né en 1895. Il n'a même pas un siècle et l'on n'est plus capable, déjà, d'en assurer la diffusion.

CATHERINE HUMBLOT.

Les programmes

A l'Empire

1. — COMPETITION OFFICIELLE

— *Judith Therpauve*, de Patrice Chéreau (France) ; *Doramundo*, de Joao Baptista de Andrade (Brésil), le 5 ;
— *Blue Collar*, de Paul Schrader (U.S.A.) ; *Un rire sous la neige*, de Henning Carlsen (Danemark), le 6 ;
— *Ecoute voir...*, de Hugo Santiago (France) ; *Au nom du pape roi*, de Luigi Magni (Italie), le 7 ;
— *Remember my name*, d'Alan Ramon (U.S.A.) ; *Quatre-Vingts Hussards*, de Sandor Sara (Hongrie), le 8 ;
— *Les rendez-vous d'Anna*, de Chantal Akerman (Belgique) ; *le Meneur de bal*, de Felika Falk (Pologne), le 9 ;
— *Le Père Serge*, d'Igor Talankine (U.R.S.S.) ; film hors festival, le 10 ;
— *Perceval le Gallois*, d'Eric Rohmer (France) ; *Un couteau dans la tête*, de Reinhard Hauf (R.F.A.), le 11 ;
— *Un mariage*, de Robert Altman (U.S.A.), (hors compétition) ; *Toto, une anthologie*, de Jean-Louis Comolli (France), le 12.

★ Grande salle : 9 h., 15 h. 15, 20 h. (premier film) ; 11 h. 15, 17 h. 30, 22 h. 15 (second film).

2. — PREMIERES ŒUVRES

— *Somnambulos*, de Manuel Gutteriez Aragon (Espagne), le 5 et le 6 ;
— *Biruk* (l'Ermite), de Roman Balaian (U.R.S.S.), le 6 et le 7 ;
— *Tout ce qui vole n'est pas un oiseau*, de Borislav Sajtinac (R.D.A.), le 7 et le 8 ;
— *Newsfront*, de Phillip Noyce *(Australie), le 8 et le 9* ;
— *L'Ordonnance Dimo*, de Kiran Kolarov (Bulgarie), le 9 et le 10 ;
— *Voler de ses propres ailes*, de Slawomir Idziak (Pologne), le 10 et le 11 ;
— *Le Mont Hakkoda*, de Shiro Moritani (Japon), le 12.

★ Salle Varna : 13 h. 30 ; cinéma le Calypso : permanent à partir de 14 heures.

3. — REGARD SUR LE CINEMA FRANÇAIS

— *Vues d'ici*, de Vincent Pinel et Christian Zarifian, le 5 et le 12.
— *Ce répondeur ne prend pas de messages*, d'Alain Cavalier, le 6 et le 12 ;
— *Le Chien de Munich*, de Michel Mitrani, le 6 et le 12 ;
— *Plurielles*, de Jean-Patrick Lebel, le 8 et le 12 ;
— *L'Hypothèse du tableau volé*, de Raoul Ruiz, le 9 et le 12 ;
— *La Nuit claire*, de Marcel Hanoun, le 10 et le 12 ;
— *Flammes*, d'Adolfo Arrieta, le *11 et le 12*.

★ Salle Rubis : permanent de 10 h. à 24 h.

4. — REGARD SUR LE JEUNE CINEMA JAPONAIS

— *Pantin sous les étoiles*, de Hojin Hashiura, le 5 et le 12 ;
— *Ville de septembre*, de Yoichi Higashi, le 6 et le 12 ;
— *Chikuzan, le baladin aveugle*, de Kaneto Shindo, le 7 et le 12 ;
— *Le Chemin lointain*, de Sachidko Hidari, le 8 ;
— *Mariko-maman*, de Mariko Miyagi, le 9 et le 12 ;
— *Le Chant de la bête humaine*, du collectif Ogawa Productions, le 10 et le 12 ;
— *Double suicide à Sonezaki*, de Yasuzo Masumura, le 11 et le 12.

★ Salle Corail : permanent de 10 h. à 24 h.

5. — REGARD SUR LE CINEMA ALLEMAND

— *La mort est mon métier (Aus einem deutschen Leben)*, de Theodor Kotulla, le 5 et le 12 ;
— *La Clinique (Die Anstalt)*, de Hans Rudiger Minow, le 6 et le 12 ;
— *Halbe halbe*, de Uwe Brandner, le 7 et le 12 ;
— *Amour et Aventure (Liebe und Abenteuer)*, de Gisella Stelly, le 8 et le 12 ;
— *Du lointain, je vois ce pays (Aus der Ferne, sehe ich dieses Land)*, le 9 et le 12 ;
— *Schwarz und weiss wie Tage und Nachte*, de Wolfgang Petersen, le 10 et le 12 ;
— *Le Poing dans la poche (Die Faust in der Tasche)*, de Max Willutski, le 11 et le 12.

★ Salle Violine : permanent de 10 h. à 24 h.

● Prix des places : 15 F. Etudiants : 10 F. Abonnement dix séances : 90 F.

Festival « éclaté »

HOMMAGE A SIMONE SIGNORET
à l'Olympic

Dédée d'Anvers, d'Yves Allégret (le 4) ; *la Mort en ce jardin*, de Luis Bunuel (le 5) ; *les Chemins de la haute ville*, de Jack Clayton (les 6, 13 et 15) ; *la Chair de l'orchidée*, de Patrice Chereau (les 7 et 14) ; *la Nef des fous*, de Stanley Kramer (les 8 et 15) ; *l'Aveu*, de Costa Gavras (le 9) ; *Rude Journée pour la reine*, de René Allio (les 10 et 17) ; *Manèges*, d'Yves Allégret (les 11 et 12) ; *l'Armée des ombres*, de Jean-Pierre Melville (le 16).

★ 7-9, rue Francis-de-Pressensé (Paris-14e). Tél. : 542-67-42.

HOMMAGE A JEANNE MOREAU
au Studio Logos

Ascenseur pour l'échafaud, de Louis Malle (le 4) ; *Jules et Jim*, de François Truffaut (le 5) ; *Moderato Cantabile*, de Marguerite Duras (le 6) ; *Histoire immortelle*, d'Alain Resnais (le 7) ; *La mariée était en noir*, de François Truffaut (le 8) ; *Lumière*, de Jeanne Moreau (le 9) ; *Souvenirs d'en France*, d'André Techiné (le 10).

★ 5, rue Champollion (Paris-5e). Tél. : 033-26-42.

FESTIVAL ROBERT ALTMAN
au Jean-Renoir

Nous sommes tous des voleurs (le 4) ; *John McCabe* (le 5) ; *Trois femmes* (le 6) ; *Buffalo Bill et les Indiens* (le 7) ; *Nashville* (le 8) ; *Mash* (le 9) ; *Images* (le 10).

★ 43, bd de Clichy (Paris-9e). Tél : 874-40-75.

FESTIVAL MIZOGUCHI
à l'Action République

Les Amants sacrifiés (le 4) ; *le Héros sacrilège* (le 5) ; *la Vie d'O Haru, femme galante* (le 6) ; *les Contes des chrysanthèmes tardifs*, film inédit (le 7) ; *la Femme dont on parle*, film inédit (le 8) ; *les Sœurs de Gion* (le 9) ; *la Femme dont on parle*, film inédit (le 10).

★ 18, rue du Faubourg-du-Temple (Paris-11e). Tél. : 805-51-33.

HOMMAGE A MARCEL PAGNOL
au Studio-Bertrand

Marius (les 4 et 7) ; *Fanny* (les 5 et 8) ; *César* (les 6 et 9) ; *la Femme du boulanger* (le 10) ; *Topaze et la Fille du puisatier* (à partir du 11, les jours ne sont pas encore fixés).

★ 29, rue du Général-Bertrand (Paris 7e). Tél. : 783-64-66.

PANORAMA DU CINEMA ARABE
au Seine

Les films passent tous les jours, du 4 au 10 octobre, dans les deux salles : *Noua*, d'Abdelaziz Tolbi, Algérie (16 h. 30) ; *la Momie*, de Shadi Abdessalam, Egypte (10 h. 45) ; *les Ambassadeurs*, de Naceur Ktari, Tunisie (18 h. 15) ; *le Charbonnier*, de Mohamed Bouamari, Algérie (18 h. 30) ; *Chronique des années de braise*, de Lakhdar Hamina, Algérie (20 h. 15) ; *Omar Gatlato*, de Merzak Allouache, Algérie (20 h. 30) ; *la Terre*, de Youssef Chahine, Egypte (22 h. 15) ; *El Chergui*, de Moumen Smihi, Maroc (22 h. 30).

★ 10, rue Frédéric-Sauton (Paris 5e). Tél. : 325-92-46.

LES ARTS MARTIAUX
DANS LE CINEMA JAPONAIS
au Palais des arts

Kung Fu, de Jean-Luc Mangneron (le 4) ; *Sanjuro*, de Kurosawa (le 5) ; *les Arts martiaux*, de Michel Random (le 6) ; *Fête de Gion*, de Tesuya Yamanouchi, film inédit (le 7) ; *Duel à mort*, de Tomu Uchida, *film inédit (le 8)* ; *Pirates et Guerriers*, de King Hu (le 9) ; *Autant en emporte le Nunchaku*, de Shigehiro Ozawa (le 10).

Le cinéma organise des débats avec des spécialistes du zen et des arts martiaux.

★ 102, boulevard de Sébastopol (Paris 3e). Tél. : 272-62-98.

FESTIVAL TOLSTOI
au Cosmos

Documents sur Tolstoï et *Polikouchka*, d'Alexandre Sanine, 1919 (les 9, 12, 15, 17, 20 et 23, à 14 h.) ; *les Cosaques*, de Vassili Pronine (les 9, 11, 14, 19, 22, 24, à 16 h.) ; *le Cadavre vivant*, de Vladimir Venguerov (les 9, 10, 11, 14, 19, 22 et 24, à 18 h.) ; *Resurrection*, de Mikhail Schweizer (le 10, à 14 h., et les 13, 16, 18, 21, à 16 h.) ; *Guerre et Paix*, de Serguei Bondartchouk (premier épisode, le 9, à 20 h. 45, et les 12, 17, 23, à 18 h. ; deuxième épisode, le 10, à 20 h. 45, et les 15, 20, à 18 h.) ; *Anna Karenine*, d'Alexandre Zarkhi (les 13, 16, 18, 21, à 18 h.) ; *Anna Karenine*, de M. Plilkhina, avec le Ballet du Bolchoï (le 10, à 16 h., et les 13, 16, 18, 21, à 14 h.) ; *le Père Serge*, de Jacob Protozanov, film muet réalisé en 1917 (les 11, 14, 19, 22, 24, à 14 h.) ; *le Père Serge*, d'Igor Talankine, 1978 (les 11, 14, 19, 22, 24, à 20 h. 45 et 22 h. 30 ; les 12, 15, 17, 20, 23, à 16 h. et 22 h. 30 ; *les 13, 16, 18, 21, à 20 h. et 22 h. 30*).

★ (Ex-Arlequin) 76, rue de Rennes (Paris-6e). Tél. : 548-62-25.

FESTIVAL JULES VERNE
au Kinopanorama

Tous les films suivants passent entre le 11 et le 31 octobre (les dates pour chacun ne sont pas encore fixées).

Le Tour du monde en 80 jours, de Michael Anderson ; *Cinq Semaines en ballon*, d'Irvin Allen ; *le Maître du monde*, de William Witney ; *Voyage au centre de la Terre*, de Henry Levin ; *Voyage extraordinaire*, de Jean Aurel ; *Voyage dans la Lune*, de Georges Méliès ; *Voyage à travers l'impossible*, de Georges Méliès ; *Mathias Sandorf*, de Georges Lampin ; *Michel Strogoff*, d'Eriprando Visconti ; *l'Etoile du Sud*, de Sidney Hayers ; *le Phare du bout du monde*, de Kevin Billington ; *l'Ile mystérieuse*, d'E.A. Benzline et B.M. Chelintzev ; *le Fer à cheval cassé*, de Semyon Aranovitch ; *Aventures fantastiques*, de Karel Zeman ; *Deux Ans de vacances*, de Karel Zeman ; *l'Arche de M. Servadac*, de Karel Zeman.

★ 60, avenue de La Motte-Picquet (Paris-15e). Tél. : 306-50-50.

FESTIVAL HENNING CARLSEN
au Studio 28

Un divorce heureux (le 4) ; *Sophie de 6 à 9*, version anglaise (le 5) ; *Nous sommes tous des démons*, version anglaise (le 6) ; *Comment faire partie de l'orchestre* (le 7) ; *la Faim* (le 8) ; *Un rire sous la neige* (le 10, avec débat avec le réalisateur).

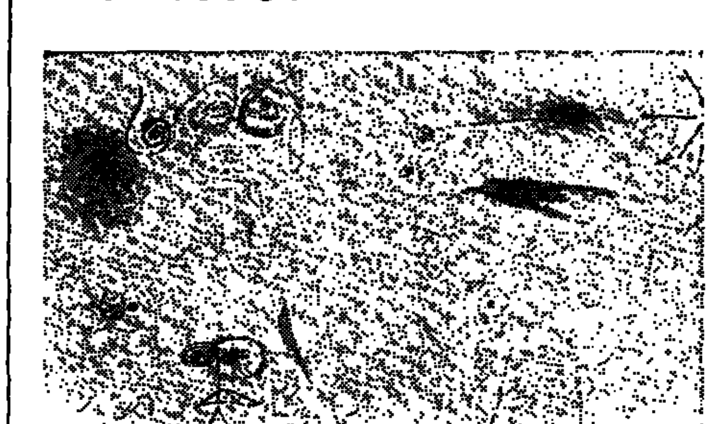
★ 10, rue Tholozé (Paris-18e). Tél. : 606-36-07.

LES SEDUCTEURS AU CINEMA
au Studio à Aubervilliers

Morocco (Cœur brûlé), de J. Von Sternberg, avec Gary Cooper (le 11, à 19 h. et 21 h. 30) ; *les Grandes Manœuvres*, de René Clair, avec Gérard Philipe (le 12, à 19 h. et 21 h. 30) ; *Liza*, de Marco Ferreri, avec Marcello Mastroianni (le 13, à 19 h. et 21 h. 30) ; *Boudou sauvé des eaux*, de Jean Renoir, avec Michel Simon (le 14, à 14 h. 30 et 19 h.) ; *Théorème*, de Pier Paolo Pasolini avec Terence Stamp (le 14, à 16 h. 30 et 21 h. 30) ; *l'Equipée sauvage*, de Laslo Benedek, avec Marlon Brando (le 15, à 15 h. 30 et 18 h.) ; *African Queen*, de John Huston, avec Humphrey Bogart (le 17, à 19 h. et 21 h. 30).

★ Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, Aubervilliers. Tél. 833-16-16.

une sélection



Dessins de Miro au Centre Georges-Pompidou.

cinéma

GIRL FRIENDS
de Claudia Weill

Une des bonnes surprises de la Quinzaine des réalisateurs, à Cannes. Le récit généreux et drôle d'une photographe new-yorkaise qui se retrouve seule dans un appartement loué à deux. Dans un style qui décidément marque la jeune génération, Claudia Weill raconte une histoire où l'essentiel est toujours sous-entendu.

L'HOMME DE MARBRE
d'Andrzej Wajda

Wajda a dédié son film aux jeunes Polonais qui veulent « savoir pourquoi leurs parents sont si nerveux et pourquoi ils mentent ». A travers l'enquête d'une réalisatrice de vingt-six ans sur un « ouvrier de choc » des années 50, surgissent la trahison et le désenchantement. Mais sans colère et sans amertume, Wajda adresse un message d'optimisme.

LA TORTUE SUR LE DOS
de Luc Béraud

Jean-François Stévenin et Bernadette Lafont, aux prises avec les affres de l'amour et de la création littéraire, sont le couple étonnant du premier film d'un cinéaste doué.

L'ARBRE AUX SABOTS
d'Ermano Olmi

Olmi rend à chacun ses racines avec la reconstitution d'une ferme lombarde en 1898, où des paysans jouent pour le film les travaux des jours et des saisons. Il montre la vraie condition de ces familles pauvres, il restitue les rythmes naturels.

ET AUSSI : *l'Argent des autres*, de Christian de Chalonge (séduisant suspense autour des névroses hiérarchiques) ; *Hommage à Kenji Mizoguchi*, à l'Action République (merveille des redécouvertes) ; *le Troisième Homme*, de Carol Reed (la cithare et la foire viennoise en 1947) ; *Fedora*, de Billy Wilder (la mise en scène des stars) ; *l'Empire de la passion*, de Nagisa Oshima (après la fête des corps, la transcendance des sentiments) ; *Cri de femmes*, de Jules Dassin (la nouvelle Médée) ; *le Dossier 51* (le portrait d'un homme qu'on ne voit pas).

théâtre

LA TABLE
à Saint-Denis

Michèle Foucher tourne autour de la table, objet concret et symbolique. Elle joue le jeu multiple de la vie avec ses bouffées de plaisir et de désarroi.
(Festival d'automne)

MORI EL MERMA
au Centre Pompidou

Des « apparitions » clownesques et tragiques, bizarres, non figuratives, très fortes, sculptées et peintes par Joan Miro, habitées par des comédiens de campagne catalans, miment et bougonnent une sarabande sauvage conduite par le père Ubu, Mme Franco, et des ouistitis de la jungle.
(Festival d'automne)

NADIA
à la Cartoucherie de Vincennes

Rudolf Slanski, secrétaire général du parti communiste de Tchécoslovaquie, fut pendu en 1953 à Prague. Sa fille Nadia fut enlevée dans son landau, dix ans plus tôt, en 1943, à Moscou. Sa femme Josefa, aujourd'hui en vie à Prague, a aimé et approuvé cette pièce de Bernard Cuau où les trois membres de la famille Slanski essaient de « méditer » l'histoire.

NOTRE-DAME DE PARIS
au Palais des Sports

La plus grande histoire de passion et de mort dans le Moyen-Age onirique de Victor Hugo et de Viollet-Le-Duc. Le spectacle au superlatif de Robert Hossein.

SONATE POUR DEUX FEMMES SEULES
à Essaïon

La rencontre sans issue d'une aveugle qui veut s'agripper à la vie et d'une jeune fille qui veut vivre. Le cri rageur et déchiré d'une femme, Viviane Theophilidès.

ET AUSSI : Les Peines de cœur d'une chatte anglaise, *au Montparnasse (il ne faut pas manquer de voir et de revoir le conte de fées aux accents argentins)* ; les Rustres, *à la Michodière (les fous rires en cascade)* ; Barouff à Chioggia, *au Théâtre 13 (Goldoni encore)* ; Hosanna, *au Coupe-Chou (l'homme déchiré)*; Prends bien garde aux Zeppelins, *aux Bouffes du Nord (le grand jeu macabre de la bourgeoisie)*.

musique

LE MÉDECIN MALGRÉ LUI
Salle Favart

M. Liebermann doit avoir ses raisons pour faire la réouverture de la salle Favart avec le Médecin malgré lui *de Gounod, qu'il est difficile de tenir pour un chef-d'œuvre malgré la verve de Molière et le talent de Gounod, qui pastiche Lully et Rossini, et fait des embardées tantôt charmantes, tantôt douteuses du côté de l'opérette. On attendra cependant un miracle du metteur en scène (J.-L. Martin-Barbaz) et du jeune chef (S. Cambreling), qui ont élaboré un prologue sur des textes de Molière et des musiques de Charpentier et Lully (le 6, à 20 h., et les 9 et 11 octobre, à 19 h. 30).*

KAGEL
au Festival d'Automne

Deux spectacles de Kagel, le fauteur de troubles, le compositeur à scandales, le génial alchimiste qui transforme tout et n'importe quoi en musique : de petites pièces pour bandonéon, piano, un Tango allemand, *qui sont autant de petits spectacles perfides et savoureux (Bouffes du Nord, les 5 et 6 octobre), et un* Bestiarium *franchement méchant, des fables sonores avec des animaux en plastique, qui mettent en cause notre attitude envers les animaux (Bouffes du Nord, du 10 au 14).*

CONCERTS BLEUS

« Musique et musiciens », l'association d'interprètes créée par J.-P. Rampal et M. Debost, reprend ses concerts du mardi au Palais des congrès, avec des programmes toujours délicieux et originaux : la Suite en parties *de d'Indy voisine cette semaine avec le splendide* Quintette à cordes *K.515 de Mozart et* l'Introduction et Allegro *de Ravel où l'on retrouvera avec joie Lily Laskine (salle bleue, le 10 octobre, 18 h. 30).*

ET AUSSI : *Dieu*, de P. Henry, d'après V. Hugo (Palais des arts, 325, rue Saint-Martin, tous les jours, sauf dimanche et lundi) ; Orchestre de Paris, dir. Boulez (Champs-Elysées, le 5 octobre, 20 h. 30, et le 6, à 19 h. 30) ; deux concerts Schubert, dir. Cl. Gibault, présentation B. Massin (Chambéry, les 5 et 6) ; *la Cenerentola*, avec J. Berbié (Opéra de Paris, les 6, 11, 14) ; Orchestre national, dir. Z. Maçal, avec F. Lodéon (Champs-Elysées, le 7); Dutilleux, Bartok, Brahms, par le Quatuor Parrenin (Heure de Montmartre, 59, rue Caulaincourt, le 7, à 17 h. 45) ; Festival Stravinski, avec *le Sacre du printemps*, Orchestre de Lille, dir. J.-Cl. Casadesus (Boulogne-sur-Mer, le 7 ; Lille, les 9-10 ; Lens, le 12 ; Valenciennes, le 14) ; *la Flûte enchantée*, mise en scène L. Erlo (Opéra de Lyon, les 7, 8, 10, 11) ; Bach, Beethoven, Brahms, par H. Szeryng, Orchestre Colonne, dir. P. Dervaux (Châtelet, le 7, 18 h. 30); concert Paris-Berlin (Centre Pompidou, le 7, 18 h.) ; G. Pludermacher (Th. d'Orsay, le 8, à 11 h.) ; Strauss, Paganini, Bartok, Orchestre des Pays de la Loire, dir. M. Soustrot, avec M. Hasson (Angers, le 8, à 17 h. 30 ; Nantes, le 10) ; *Coups de roulis*, de Messager (Maison de Radio-France, le 9) ; concert Beethoven au bénéfice des malentendants *(Prométhée, Triple Concerto, Concerto pour violon)*, dir. R. Boutry (Champs-Elysées, le 9) ; Quatuor Via Nova et Ch. Lardé (Saint-Séverin, le 10) ; A. Dumay et J.-Ph. Collard (Champs-Elysées, le 10) ; Schubert, par P. Badura - Skoda (Gaveau, le 11).

QUINTETTE DE SCHUBERT
avec Rostropovitch

On devait s'y attendre : l'alliance de musiciens superlyriques, tels que Rostropovitch et le Quatuor Melos de Stuttgart, donne une interprétation bouleversante du Quintette à deux violoncelles *de Schubert, chef-d'œuvre sublime s'il en est. Rostropovitch ne joue jamais au soliste, mais toujours on décèle sa trace lumineuse et émue, soulignant par sa discrétion même la musique qui jaillit de ses jeunes collègues. (DG, 2530.980.)*

RACHMANINOV
par Horowitz

Tous ceux qui ont assisté au concert d'Horowitz à la télévision en direct de New-York pourront retrouver son interprétation prestigieuse du 3e Concerto de Rachmaninov dans un disque récent, enregistré le 8 janvier dernier avec le même Orchestre philharmonique de New-York dirigé par Eugene Ormandy. Une pièce de collection. (RCA, RL 12633.)

expositions

LES FRÈRES LE NAIN
au Grand Palais

La totalité, ou presque, de l'œuvre connu de Louis, Antoine et Mathieu Le Nain, est ici rassemblée pour la première fois, après un long travail de préparation et de décantation. Les trois frères ont perdu au passage la tranquille certitude de leur identité. Mais le génie de leurs trois mains réunies, débarrassé d'attributions fragiles, des faux et des copies, n'en ressort qu'avec plus d'éclat. L'érudition mise au service d'une compréhension plus généreuse des œuvres.

MÉTAMORPHOSES FINLANDAISES
au Centre Georges-Pompidou

Architecture, design et objets de la vie quotidienne en Finlande, de la fin du siècle dernier à aujourd'hui. Un parcours qui se veut poétique, et qui devrait faire émerger l'important : le dialogue entre l'homme et la nature, le rapport des traditions populaires et des influences internationales, celui de l'artisanat et de l'industrie.

MIRO
au Centre Georges-Pompidou

Dessins et spectacle de *masques, costumes géants au Centre Georges-Pompidou, eaux fortes et gravures au Centre d'études catalanes en attendant les sculptures au Musée d'art moderne de la Ville de Paris et les peintures récentes galerie Maeght. Le quatre-vingt-cinquième anniversaire de Joan Miro est fêté par un feu d'artifice de manifestations qui, dans leur diversité, rendent bien compte de l'art protéiforme, très aérien et très terrien, d'un peintre auquel il suffit de quelques lignes et de quelques couleurs pour inventer d'étonnantes images poétiques.*

ET AUSSI : *La biennale des antiquaires*, au Grand Palais (jusqu'au 8 octobre) ; *Paris-Berlin*, au Centre Georges-Pompidou (à voir, et à revoir) ; *Calligraphie japonaise*, à la chapelle de la Sorbonne (une discipline très ancienne, pratiquée aujourd'hui) ; *Florence Henri* (photographies des années 30, par une ancienne du Bauhaus), *Daniel Humair* (dix ans de « papiers »), *Jan Voss* (une rétrospective), à l'ARC-Paris.

jazz

TRANS MUSIQUES
à la Porte de Pantin

Au Sens'Creative Meeting, *les musiques improvisées se cherchaient une direction commune : à* Trans Musiques, *elles repartiront dans tous les sens.* Trans Musiques *veut faire la démonstration heureuse des connexions, des ponts et des singularités qui relient l'improvisation à l'indienne (Latif Khan), à la turque (Okay Temiz), ou à l'européenne (Berrocal, Lubat, Portal, Thollot, etc.).* Trans Musiques *sera, bien sûr, le festival des duos et des groupes insolites, mais pour une fête totale des musiques qui, à force de s'écouter les unes les autres, ne se trouvent plus de nom propre (les 6 et 7 octobre).*

danse

MAGUY MARIN
au Palais des arts et au Théâtre de la Cité universitaire.

Il faut souligner la performance de Maguy Marin et de son groupe qui se produisent simultanément cette semaine dans deux lieux à la fois. Au Palais des arts, à 18 h. 30, la jeune compagnie continue ses improvisations sur les musiques de Pierre Henry, restructurées par le compositeur, autour de grands thèmes (la Ville, 5-6 octobre, la Foule, 7-10 octobre, la Terre, 11-12 octobre). Le soir, à 21 h.30, on peut faire connaissance avec un aspect différent de la personnalité de la chorégraphe. Son ballet Brouillard d'enfance, *concis, émouvant, dénote un sens théâtral exceptionnel et une belle maîtrise corporelle.*

Nous autres, philologues...

Un entretien avec André Chastel

Les *travaux d'André Chastel*, professeur au Collège de France depuis 1970, sur l'art de la Renaissance italienne, n'ont plus à être présentés. Depuis sa thèse sur l' « Art et l'Humanisme à Florence au temps de Laurent de Médicis », jusqu'aux deux volumes de la collection « l'Univers des formes » sur « le Mythe de la Renaissance » et « la Crise de la Renaissance », chacun de ses ouvrages est devenu une référence pour les érudits comme pour les « amateurs ».

Lui même n'a plus à être présenté ici puisque les lecteurs du « Monde » peuvent lire ses articles depuis les premiers temps du journal. Mais de nombreuses études de notre collaborateur restaient à peu près inconnues du public parce qu'elles ont été publiées dans des revues savantes, françaises et parfois étrangères, à tirage réduit et parfois confidentiel.

Sous le titre « Fables, formes, figures », André Chastel vient de rassembler la plupart de ces textes : soixante-quatre études qui couvrent, en deux volumes, plus d'un millier de pages abondamment illustrées en couleur et en noir.

Abandonnant le principe de la chronologie, il les a regroupées par thèmes, par affinités et, restant fidèle aux tours et aux détours de sa propre évolution, il s'est abstenu de toute modification dans leur forme comme dans leur contenu.

Cependant, chacune d'elles est précédée d'une introduction détaillée qui permet de la replacer dans le contexte présent. Il y éclaire ses intuitions passées de ses connaissances actuelles, les rectifiant parfois, les annotant toujours. Dans cette mise à jour du savoir sur les différents sujets abordés, se glisse peut-être une des dimensions humaines du travail d'érudit. On y assiste à l'affinement patient d'une recherche qui ne se veut jamais close : l'histoire de l'art y inaugure l'histoire de l'art, sans répit.

Jeune homme à la tête de mort (1519), de Lucas de Leyde.

Une histoire de l'art qui n'est d'ailleurs pas seulement axée sur la Renaissance, *bien que celle-ci* constitue l'essentiel des préoccupations de l'auteur. La reine de Saba nous fait partir du Moyen Age ; on rencontre certes longuement les noms, grands et moins *grands, de l'architecture* et de l'art italiens ; *mais* on croise Poussin et Delacroix, et l'on parvient enfin à Nicolas de Staël. Les thèmes abordés sont donc aussi les lieux de déplacements *insensibles*, qui nous restituent une troublante chronologie : en fin de course, nous avons peut-être bien suivi une authentique histoire générale de l'art à travers les choix et les passions de l'auteur.

Cet ensemble d'études est précédé d'une longue et complexe introduction, dans laquelle André Chastel explore sa propre *démarche*, les *raisons* de ses choix et son évolution, les insérant dans le vaste contexte de l'histoire — ou de l'histoire de l'histoire — de l'art. Cette somme d'érudition est donc aussi une sorte d'*autobiographie* de l'érudit.

Fables, formes, figures (éditions Flammarion. 295 F jusqu'à fin décembre ; 360 F à partir de janvier.

« EN *préparant* ce livre, j'ai été amené à mieux prendre conscience de ce que j'ai pu faire dans ma vie, et il m'a fallu procéder à une mise en ordre dans mon propre esprit. La préface de *Fables, Formes, Figures* en est le résultat. Le besoin d'une vue d'ensemble vient avec l'âge. En même temps, ce recueil un peu massif est une réponse à ce qu'on peut observer aujourd'hui, l'ivresse morne, l'abus de théorisation malencontreuse. Il me semble marquer une réaction contre certains vides de l'histoire, contre l'abus du discours littéraire sans preuve ni analyse.

» C'est une épreuve assez extraordinaire que de se rassembler soi-même sous la forme d'un tas d'articles ; c'est une secousse, comme de réunir tout d'un coup toutes ses photographies depuis la petite enfance. Finalement, je n'aurais jamais publié ce recueil si, quand j'ai fait ma collecte, l'ensemble ne s'était pas construit de lui-même, organisé d'une manière non artificielle. Mes articles se sont regroupés par paquets, par affinités, par obsessions, par thèmes, dégageant l'articulation de mes problèmes.

» Jamais, je crois, je n'avais écrit « je ». Je l'ai fait dans cette préface où j'ai cru devoir expliquer ma démarche et ses principes en général. En général, je ne procède pas ainsi, et je répugne à souligner le caractère personnel de mon travail. Je suis souvent tenté de répondre comme ce personnage remarquable qu'est Hercule Poirot : *« Parlons franchement, Poirot, qu'est-ce que vous » pensez, au fond ? — Ce que je pense » est sans importance. Il faut que je » sache.* » C'est un peu mon attitude. Il faut que je sache, et cherchant à savoir, j'ai envie de communiquer.

» Savoir, c'est pour moi trouver les articulations justes et précises dans les domaines du travail. J'ai horreur du vague, étant entendu que, comme tout le monde, et parfois plus, je suis sensible à la fascination de l'irrationnel et du merveilleux. Mais l'irrationnel et le merveilleux, ce n'est pas le vague.

— D'où vous vient cet esprit de précision ?

— Comme beaucoup de petits Français, je crois, à douze ans, je voulais être un saint ; à quinze ans un héros, de préférence militaire ; à dix-huit ans, un poète ; à vingt-cinq ans, un professeur. Je n'irai pas jusqu'à dire — en souriant — que cette dernière condition réunissait quelque chose des trois autres. Mais elle signifiait la volonté de mener avec une certaine conviction la vie intellectuelle. L'Ecole normale a signifié pour *moi plusieurs choses très simple :* beaucoup de livres, quelques amitiés (Caillois et quelques autres), et la possibilité de partir, de voyager, d'aller ailleurs. J'ai cru devoir insister là-dessus dans mon introduction. L'année 1934-1935 a été pour moi une année vagabonde aux dimensions de l'Europe.

La culture universitaire française ne me convenait plus. Je cherchais une *formation complémentaire*. Notre pays est tellement structuré, parfois si sclérosé dans ses préoccupations, si facilement superficiel, qu'on n'apprend certaines choses qu'à l'étranger. Pour moi, ce fut l'Angleterre et l'Italie... Comme la suite ne l'a que trop bien montré, un certain manque général de rigueur peut être fatal. Cette distance critique, cette sévérité efficace que je souhaitais, se formulait bien dans le *Nous autres, philologues...* de Nietzsche.

Les trois F

— Mais pourquoi l'art, plutôt que la littérature ?

— Il y avait du *côté* de ma mère un grand-oncle chanoine qui, il y a plus de cent ans, dessinait des miniatures, des missels enluminés ; ma mère me les montrait. J'étais émerveillé. J'ai retrouvé cette émotion plus tard devant l'*Angelico*.

» En 1930, il y a eu une grande exposition Delacroix qui m'a beaucoup étonné ; je trouvais qu'on n'accordait pas assez d'importance à ce que j'avais sous les yeux, qu'on ne disait pas ce qu'il faut.

» Mais le plus décisif, ce fut le sentiment que l'éducation littéraire française est incomplète : il y a *autre chose* que notre formation ignore. Je me suis tourné vers la peinture, puis vers l'architecture pour m'en approcher. Ce qui me désole, c'est que l'éducation française est restée à cet égard ce qu'elle était il y a quarante ans.

» Notre mentalité est obstinément littéraire, abstraite, moralisante. Toujours sur le même axe, avec beaucoup de sécheresse, tout cela étant masqué par de brillantes manifestations. Car ne soyons pas trop vite satisfaits. Il n'y a pas en France, malgré les apparences, un intérêt vécu, sérieux, constant pour les choses de l' « art » dont nous nous occupons. L'université ne suivant décidément pas, j'ai essayé par toute sorte d'autres moyens de provoquer cette espèce de mouvement de compensation, dont l'évolution a prouvé qu'il est indispensable. *Mon recueil* vient peut-être à point aujourd'hui.

— Fables, formes, figures : ce n'est pas seulement un jeu d'assonances...

— Vous vous rappelez peut-être le livre de Jean Paulhan : *Félix Fénéon ou le critique*. J'ai ajouté une labiale de plus, ce qui, dans les moments de mauvaise humeur, me permettait de dire de mon livre : faux, fade, fumeux...

» Fables, formes, figures. Tous les termes du titre sont des *Grundbegriffe*, des représentations *a priori*. Ce sont des points de référence et, en même temps, des instruments d'analyse et d'exploration. Entre ces trois termes, il y a irréductibilité. Aucun ne peut absorber l'autre mais, en même temps, l'histoire *de l'art suppose un renvoi constant* de l'un à l'autre. Ces cadres s'imposent à moi parce qu'ils sont à l'œuvre dans la réalité.

» La fable, à la limite, englobe l'histoire. *La définition de la forme, c'est le* passage à l'extériorité de l'objet ; terme premier, fondamental. Dans la forme, il y a toujours un choix, ou des choix entre le beau et le laid, le connu et l'inconnu, etc. A mon sens, les Français ne vivent pas assez avec la forme, et trop avec la figure. La figure, c'est-à-dire la personne, ou la personnification, cette présence immédiate du semblable.

— C'est déjà toute une démarche. Pourriez vous l'expliciter ?

— C'est une technique du détour révélateur. Je prends l'exemple d'un brillant écrivain, Roland Barthes : il dit, quelque part, que l'expression *nature morte* provient du fait qu'on y représentait des crânes. *Nous autres, philologues...*, pour reprendre cette maxime, nous analysons le terme : il désigne en fait un objet *inerte, immobile, comme dans l'expression* morte-saison. La dénomination du « genre » pictural est tardive, du dix-neuvième siècle ; mais il est vrai que longtemps on a représenté des crânes, parce que, à l'origine du genre, il y a l'emblématique du *memento mori*. Tout le monde a raison, si vous voulez, mais le mouvement qui consiste à réagir négativement, puis à interpréter et à situer la proposition, me rend compte de l'ensemble.

» Très souvent, j'ai suivi d'instinct une direction par pure curiosité ; je l'ai laissée proliférer en observations, en notes, avec l'espoir que cela se composerait. C'est l'attitude qui me plaît : faire l'expérience de l'objet, le regarder, le laisser foisonner, et discourir ensuite. On peut en faire une règle de méthode : l'articulation apparaît au terme ou au milieu d'un fond d'analyses. Pas avant.

» Nous sommes des êtres contradictoires. Nous nourrissons en nous à la fois ce qui nous stimule et ce qui risque *de nous paralyser. Dans l'art, des impulsions contraires s'organisent*, et c'est là quelque chose d'essentiel au plaisir et à l'activité humaine. Le savoir que je cherche est peut-être quelque chose du même ordre. Un reproche qu'on peut me faire, c'est une diversité qui va vers l'éparpillement. Comment le justifier ? C'est un besoin d'ouvrir des portes, de regarder toujours autre chose, de déceler le scintillement de l'inconnu... Pour occuper le terrain ensuite, si possible.

— Que veut dire scientifique pour vous ?

— Cela veut dire deux choses. Premièrement, qu'on a la modestie de tenir compte de ce qui a été fait avant nous. Je suis impitoyablement bibliographe. Il ne convient pas de répéter les choses sans rendre à chacun son dû.

» Deuxièmement, et j'y tiens davantage. Tout dépend de la manière dont les idées nous viennent. C'est en entendant chanter les vêpres dans les ruines du temple de Jupiter que Gibson eut l'idée d'écrire un livre sur la chute de l'Empire romain... C'est ainsi que les idées viennent, devant les objets, ou dans des situations favorables : un paysage, un milieu... Botticelli, le Capitole, ou encore une rêverie à Urbino. Mes travaux s'articulent à partir de cette intuition, de cet éveil, avec l'idée de reconquérir quelque chose. Ce qui se déclenche alors, cette nébuleuse fascinante, comporte du fabuleux, nous tourne vers des grandes figures, des personnages héroïques. *Qu'est-ce qu'il* faut faire : écrire un roman ? C'est à peu près ce que font tous les Français. Un roman personnel et sentimental.

» *Nous autres, philologues*, nous essayons d'éviter cela. *Cette intuition*, cet éveil, s'accompagne d'un réflexe d'autodéfense et d'autocritique. D'où le souci de positivité, de rigueur, que nous pouvons étiqueter de scientifique, et qui est simplement un besoin de lucidité, de concret. Tout cela amène à relire les textes au lieu de les citer indirectement, et mal.

Un fin limier

» Dans tous ces domaines, le terrain n'est pas sûr. Le passé se reflète en illusions. On raconte des légendes. Elles finissent dans des poncifs qui ne nous satisfont plus. L'idée de remonter aux originaux, de revoir les sources, c'est une fascination comme une autre, celle d'une démarche qui veut résister à la banalisation. Regardez toutes ces « fortunes critiques » que je rapporte : comme on a dit des bêtises, comme on a simplifié, défiguré ! L'activité critique est plus intéressante, plus riche et plus complète que le commentaire émotif. Bien sûr, il y a le risque de l'érudition aride. Mais, entre l'érudition aride et le commentaire errant, d'une subjectivité irresponsable, il y a un écart, où l'on peut essayer de passer.

» L'approche des œuvres d'art gagne à être indirecte. C'est cela aussi la démarche scientifique. Le merveilleux, le fascinant, on ne peut pas en rendre compte directement. Mais il faut qu'il soit présent. C'est le caractère ambigu de la tâche. La rigueur de la méthode n'est satisfaisante qu'appliquée à ces objets difficiles. C'est l'idée de Valéry : le clair n'est intéressant que pour traverser un peu l'obscur.

» La caractéristique de ce que nous appelons œuvre d'art, c'est l'apparition d'un objet dans le monde concret grâce à une technique. Le passage à l'*extériorité* à partir de ce qui n'était qu'un songe, une idée ou un schème. Il y a là une sorte de prodige, un fait irréductible. J'en veux aux philosophes d'aujourd'hui, à part Merleau-Ponty, de n'avoir guère compris ces phénomènes. Ils sont toujours moralistes. Il nous manque une orientation anthro*pologique articulée en ce sens*. Les Anglais, les Italiens, les Allemands sont plus avancés que nous.

— Votre travail est une sorte de décapage ?

— Oui. Eliminer les représentations toutes faites. Rien ne nous arrive intact. Voyez les résultats incroyables des restaurations, qui révèlent l'épaisseur des couches trompeuses en peinture, ou la gravité des manipulations architecturales. Il en est de même pour le sens. Il faut percer toutes sortes de membranes, et un peu de lecture, pour retrouver par exemple pourquoi Michel-Ange a voulu magnifier la beauté virile, celle des jeunes garçons, à la Sixtine. La finalité de ce décapage est de retrouver le noyau, le radium et non pas les émanations factices. Ce qui n'empêche qu'il est intéressant d'étudier les dérives.

» Dans l'histoire de l'art complète, l'étude de ces déformations, des fortunes critiques, est fondamentale. Il faut imaginer une histoire de l'art complète avec ses facettes qui, à la limite, peuvent être contradictoires. Et pour cela il faut envisager l'utilisation d'un maximum de disciplines et d'approches.

— Pourtant, vous semblez méfiant à l'égard de certaines approches, comme la psychanalyse...

— Non, non... Cette discipline nous sollicite à juste titre. Mais la psychanalyse est d'une extrême naïveté, appliquée à l'art. Cela donne des résultats ridicules, une autre forme de banalisation. Il en est de la psychologie analytique comme de la sociologie *commune. Tenons compte de leurs* propositions. Mais leurs notions sont trop grosses, trop massives, pour expliquer quoi que ce soit. En nous donnant la peine de retraduire dans un autre *vocabulaire l'essentiel de leurs observations* il y a à faire.

— Vous faites souvent référence aux philosophes.

— La philosophie, c'est le jeu des idées. Mais, pour *nous autres, philologues*, la philosophie ne permet pas de reporter l'attention sur le monde des formes. Nous en avons besoin pour *faciliter certaines formulations nécessaires*. Les philosophes ne traitent pas mes problèmes : en traitant leurs problèmes, ils me proposent des termes et des équations dont je peux me servir. Je dois beaucoup à Cassirer.

» Au fond, je n'aime pas un article, une étude, qui n'ait pas en son centre une réflexion sur les formes. J'espère qu'on le sent dans cet ouvrage. Je ne pense pas que l'histoire de l'art puisse se développer sans un petit soleil philosophique. Mais avec cette réserve que la philosophie arrive presque fatalement à condamner l'art comme une corruption de la conscience pure. Je me suis intéressé aux platoniciens de la Renaissance, qui allaient vers l'art, mais c'est leur philosophie qui est impure.

» Mon travail cherche à articuler pleinement, non à dominer, à finir l'histoire de l'art. On peut d'ailleurs se demander dans quelle mesure c'est possible. En tout cas, c'est la question que je me pose tout le temps. Pour me tenir éveillé. »

Propos recueillis par

GENEVIÈVE BREERETTE et FRÉDÉRIC EDELMANN.

A propos de Fables, Formes, Figures

FASCINÉ très jeune par la légende de la reine de Saba, André Chastel ouvre le premier tome de son recueil par plusieurs études consacrées à celle que le Coran appelle Bilkis, *les Ethiopiens Makeda, qu'on retrouve* au portail des grandes cathédrales et qui a fourni à l'iconographie de la Renaissance un de ses thèmes majeurs, jusqu'à l'illustre fresque de Piero della Francesca, reproduite justement sur la jaquette de ce premier volume. En nous expliquant les raisons de son engouement sabéen et de son attachement particulier au pan de mur d'Arezzo, Chastel nous dit implicitement pourquoi *il aime l'Italie* et ce *qu'il aime en Italie*.

Cette reine venue du fond des déserts, en s'inclinant devant Salomon dans un *décor* à l'antique, salue la double primauté de la sagesse occidentale et de l'architecture gréco-romaine. Et, pour Chastel, si l'Italie occupe cette place éminente dans l'histoire des idées et des arts, c'est parce que, plus qu'en tout autre pays, s'y est réalisée l'union *miraculeuse de l'Antiquité et du monde* chrétien, de la fantaisie et de la loi, du beau détail et de l'harmonie d'ensemble.

∴

L'Italie aimée, explorée, inlassablement inventoriée *ici* est donc — ce n'est pas une surprise après les mémorables travaux sur Laurent de Médicis et son temps — avant tout l'Italie de la Renaissance, l'Italie de l'humanisme, qui a son centre géographique à Florence et son sommet historique au Quattrocento. On est frappé de voir que, en quarante ans de voyages et d'enquêtes, Chastel ne s'aventure que très rarement au-delà du seizième siècle et en dehors des trois provinces de la Toscane, de l'Ombrie et *du Latium. Espace et époque infiniment* riches, qui n'ont pas fini de proposer leurs énigmes.

Ainsi la présence, si choquante pour les contemporains, des *Ignudi* au plafond de la Sixtine s'explique beaucoup mieux si, au lieu de chercher quel symbolisme *théologique préside* à ce *déploiement incongru d'éphèbes* dévêtus dans un lieu saint, on admet un coup d'Etat de Michel-Ange, instaurant l'ordre de la beauté *comme voie* d'accès originale à Dieu. Autre *mystère* de l'iconographie : l'Antéchrist peint par Signorelli dans la cathédrale d'Orvieto. *Si on peut vraiment l'identifier à Savonarole, ce serait la preuve que l'artiste* réaffirmait son attachement aux valeurs et à la tradition combattues par le prédicateur de *Saint-Marc*.

Ces deux exemples illustrent la démarche de l'exégète : repérer les détails aberrants dans l'histoire de l'art et leur trouver une justification qui les mette en harmonie avec ce classicisme intellectuel, cette sagesse supérieure léguée par l'âge de Laurent. Quelle jubilation de prouver que Léonard, qui passe pour un *révolté*, pour un rebelle à toute *sujétion* scolastique, était en réalité nourri de culture antique. Non moins que Titien, seul Vénitien admis à figurer dans le périmètre sacré défini par Florence, Pérouse et Rome, à cause de sa profonde *imprégnation humaniste*.

Naples, laissée pour compte par tous les voyageurs français, ne sera pas réhabilitée cette fois-ci. Aucune mention *ni de ses peintres ni de ses* architectes. Ses seuls titres à la gloire artistique seraient le séjour du Florentin Giotto et la construction, d'après la maquette d'un autre Toscan, de la villa *de Poggioreale*.

Lorsque Chastel, au cours de l'unique escapade qu'il se permet dans le Sud, nous parle du baroque sicilien, ce formidable *érudit, moins terré pour une fois*, se laisse aller à une « surprise » pleine de fraîcheur.

En somme, la vision traditionnelle des grands visiteurs étrangers, de Goethe à Taine, n'est pas remise en question ici. A Raphaël on préfère *aujourd'hui Piero*, mais c'est toujours en référence à la leçon humaniste incarnée par Florence, cette nouvelle Athènes. Stendhal reste *décidément le seul marginal*, avec son goût pour l'école de Bologne et pour la musique d'opéra.

∴

Dans l'histoire littéraire, la victoire du toscan comme langue nationale fut *le résultat, tout autant que de l'excellence* d'écrivains comme Dante ou Machiavel, de l'impérialisme politique florentin. Les littératures périphériques furent étouffées, occultées. N'y aurait-il pas lieu de se demander si, dans l'histoire des arts également, Florence n'a pas usurpé un privilège exorbitant aux dépens des autres cultures régionales ? Roberto Longhi, un des maîtres dont se réclame Chastel, se posait déjà la question au sujet de Vitale da Bologna, peintre du XIVe siècle à la puissante vitalité populaire, éliminé indûment de la scène par ses contemporains plus « cultivés » de Toscane et d'Ombrie. Un autre trait qui montre la fidélité de Chastel à l'Italie « noble » et sereine des humanistes est le refus intransigeant qu'il oppose (pour Michel-Ange et pour Caravage) à toute approche biographique et psychanalytique des artistes.

Plus d'un lecteur se réjouira ainsi de voir glorifier une nouvelle fois, avec mille nuances sensibles et précisions savantes, l'Italie comme cité idéale, peuplée uniquement d'esprits purs cherchant à réaliser dans leurs œuvres le mariage de la sagesse et de la beauté.

DOMINIQUE FERNANDEZ.





Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. : sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

PARIS - BERLIN. Rapports et contrastes, France-Allemagne, 1900-1933. — Jusqu'au 6 novembre. L'exposition est complétée, le jeudi, de 18 h. 30 à 20 h., Salle d'actualité de la B.P.I., par des conférences-débats : le 5 octobre, « L'expressionnisme », avec L. Richard et J.-M. Palmier ; le 12 : « Aujourd'hui, la culture allemande », avec R. Wintzen.

JACQUES LIPCHITZ (4e étage). — Jusqu'au 16 octobre.

JOAN MIRO. Lithographies et documents (4e étage). Jusqu'au 20 novembre. — Dessins (œuvres antérieures à 1960). Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 22 janvier. — Dessins récents. Galeries contemporaines. Jusqu'au 27 novembre.

SENY I RAUXA. Onze artistes catalans contemporains. — Galeries contemporaines. Jusqu'au 20 novembre.

ATELIERS AUJOURD'HUI 10. Alain Leborgne et Bernadette Genec. Galeries contemporaines. Jusqu'au 13 novembre.

LES FEMMES ARCHITECTES EXPOSENT. — Foyer du premier sous-sol. Jusqu'au 16 octobre.

Centre de création industrielle

SOUS LE SOLEIL AUTREMENT, l'énergie solaire. Jusqu'au 16 octobre.

METAMORPHOSES FINLANDAISES. Architecture et design. Jusqu'au 4 décembre.

B. P. I.

ARCHITECTURES PAYSANNES (2e étage), Photographies. — A 19 h., projection-débat ; le 5 octobre : « Des artisans à l'ancienne ». Jusqu'au 23 octobre.

MUSEES

LES FRERES LE NAIN. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi, 6 F (gratuite le 4 décembre). Jusqu'au 8 janvier.

LE PAYSAGE EN ITALIE AU XVIIe SIECLE. Dessins du musée du Louvre. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 8 janvier.

GRANDS ET JEUNES D'AUJOURD'HUI. — Grand Palais, avenue Churchill (225-58-22). De 11 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 15 octobre.

BIENNALE INTERNATIONALE DES ANTIQUAIRES. — Grand Palais. De 11 h. à 23 h. ; dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 8 octobre.

RICHESSE D'ART DU CANTON DE MENNECY. — Grand Palais (porte D). Sauf sam. et dim., de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 15 décembre.

DIX-SEPT LAUREATS DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE PEINTURE DE CAGNES-SUR-MER (1974-1978). Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche).

FLORENCE HENRI. Photographies 1927-1938. — **DANIEL HUMAIR** : Papiers 1966-1978. — **JAN VOSS** : A portée de vue (rétrospective). — A.R.C. au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 12 novembre.

ATELIERS PORTUGAL. — Musée des enfants au Musée d'art modrene de la Ville de Paris, 14, quai de New-York (voir ci-dessus). Entrée gratuite pour les enfants et les groupes (animations, prendre rendez-vous au 723-61-27). Jusqu'au 29 octobre.

L'HERBIER DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 octobre.

DESSINS D'ORNEMENT DU DIX-SEPTIEME AU VINGTIEME SIECLE. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 novembre.

CALLIGRAPHIE JAPONAISE CONTEMPORAINE. — Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (278-10-00). Sauf lundi, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 21 novembre.

LE FIL DES PIERRES. Photogrammétrie et conservation des monuments. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (277-59-20). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Du 6 octobre au 3 décembre.

GEORGES BERNANOS. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 5 novembre.

C.F. RAMUZ, peintre du langage. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Entrée : 4 F. Jusqu'au 15 octobre.

MILSHTEIN. Gravures. — Bibliothèque nationale, grand hall (voir ci-dessus).

CLAUDE RAIMOND-DITYVON. Photographies. — Bibliothèque Nationale, galerie de photographie, 4, rue Louvois (voir ci-dessus). Jusqu'au 31 octobre.

TESSAROLO. Quatre-vingts variations sur le portrait d'un singe. — Musée de la chasse et de la nature, 60, rue des Archives (272-86-42). Sauf mard, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 13 octobre.

ISLE DE FRANCE ILE MAURICE, 1715-1978. — Musée de la marine, palais de Chaillot (727-96-51). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F.

MES VACANCES A LA NEIGE. Affiches d'enfants. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 20 novembre.

SPLENDEUR DES COSTUMES DU MONDE. — Musée de l'homme, Palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 31 janvier.

ELEGANCES FRANÇAISES, de 1750 à nos jours. — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 29 octobre.

IL ETAIT UNE FOIS LEONARD... Exposition-atelier pour enfants. — Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons. Jusqu'au 31 décembre.

CENT CINQUANTE ANS DE MODE (1828-1978). — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-17-34). Sauf dimanche et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 octobre.

CENTRES CULTURELS

REALISME D'AUJOURD'HUI. Dessins. — Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim. de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 24 octobre.

NAISSANCE DE LA STATUE DE LA LIBERTE. Hommage à Bartholdi. — Mairie annexe du 17e arrondissement, 16, rue des Batignolles. De 10 h. à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h. 45. Jusqu'au 27 octobre.

SCULPTURE CANADA 78. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 22 octobre.

EDDIE FIGGE (peintures à l'âge cosmique). Jusqu'au 22 octobre. — **LENA RAHOULT** (Sâman — samer. Habit-chasuble - Chamanisme boréal). Jusqu'au 15 octobre. **EVERT LUNDQUIST,** gravures. Jusqu'au 15 novembre. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h., sam. et dim., de 14 h. à 19 h.

LA FETE. Photographies de M. Bot, W. Diepraam, C. Jaring et K. Wessing. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 22 octobre.

ISABELLE WALDBERG, sculptures. - **WALTER UHL,** peintures. — Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, entrée rue Lobau. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 15 octobre.

JOAN MIRO. Eaux-fortes et gravures pour des poèmes de Salvador Espriu. — Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (277-65-69). Jusqu'au 10 novembre.

HOMMAGE A G.L. JAULMES : 1873-1959. Mairie annexe du cinquième arrondissement, 21, place du Panthéon. Sauf dim., de 10 h. à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h. 45. Jusqu'au 4 novembre.

SALON INTERNATIONAL DE LA CARTE POSTALE. Hôtel George-V, 31, avenue George-V (723-54-00). De 10 h. à 21 h. Jusqu'au 8 octobre.

PEINTRES D'AUJOURD'HUI : J. Carreno, J.-J. Dournon, L. Mahmoud, S. Matouk. Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville. De 13 h. à 19 h. Jusqu'au 19 octobre.

SALON DE LA SOCIETE ARTISTIQUE DES P.T.T. Salle des Congrès, ministère des P.T.T., 20, avenue de Ségur (566-13-65). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 13 h. à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.

ANNA SANIEWICKA-GOLISZEWSKA et BARBARA SZELACHOWSKA. Tapisseries et tableaux brodés. FIAP, 30, rue Cabanis (589-89-15). De 9 h. à 22 h. Jusqu'au 15 octobre.

GALERIES

QUATORZE ARTISTES ARGENTINS. Estampes, dessins, sculptures. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-82). Jusqu'au 20 octobre.

L'ART ET LA PAIX : peintures et dessins de J. Balmès, P. Belmondo, Y. Brayer, J. Effel, Kijno, E. Pignon, etc. Galerie, 35, rue de Clichy. Jusqu'au 28 octobre.

ART INDIEN D'AMAZONIE. Galerie Urubamba, 4, rue de la Bûcherie (033-08-24). Jusqu'au 18 novembre.

GUIDO BIASI. Muséologie et usures. Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 14 octobre.

BIGOT. Marées cages. Galerie Principe, 12, rue de la Ferronnerie (233-18-11). Jusqu'au 20 novembre.

CHARLOTTE CALMIS. Collages. Galerie Darial, 22, rue de Beaune (261-20-63). Jusqu'au 4 novembre.

FRANCESCA CHANDON. Œuvres récentes. — Galerie Nane-Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 21 octobre.

CLAISSE. Concepts multilinéaires. Galerie D.-René, 113, rue Saint-Martin (271-19-61).

JEAN-LOUP CORNILLEAU. Art et culture, 90, rue de Rennes (548-12-51).

MAURICE DENIS. Aquarelles et dessins. Galerie B.-Schehadé, 44, rue des Tournelles (277-96-74). Jusqu'au 4 novembre.

DUBUFFET. Théâtres de mémoire. — Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (326-23-81). Jusqu'au 18 novembre.

JEAN DUFUX. Objets. Galerie A.-Le Moine, 21, avenue du Maine (222-47-01). Jusqu'au 14 octobre.

AUBE ELLEOUET. Collages. Galerie le Triskèle, 23, rue Fleurus (544-72-83). Jusqu'au 15 novembre).

LEE FRIEDLANDER. Rétrospective. — Galerie Zabriskie, 29, rue Aubry-le-Boucher (272-35-47). Jusqu'au 14 octobre.

GNOLL. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (033-22-40). Octobre.

JULIO GONZALEZ. Dessins et sculptures. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 2 novembre.

ANNE GUICHARD. Gouaches, gravures. — Galerie Bleue, 122, boulevard Haussmann (522-05-48). Jusqu'au 20 octobre.

HERARD - MARLIN. Peintures. — Salons Ricard, 35, avenue Franklin-D.-Roosevelt. Du 10 au 13 octobre.

EDMOND HEUZE. Cirque - Music-hall. — Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (033-92-01). Jusqu'au 18 novembre.

HI JAI KIM. Galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-l'Ile (325-14-21). Jusqu'au 28 octobre.

DANIELE KARSENTY-SCHILLER. Le Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs (544-57-34). Jusqu'au 30 octobre.

KITO. Peintures récentes. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Ile (633-56-02). Jusqu'au 25 octobre.

KUDO. Méditation entre futur et mémoire. Vingt objets récents. Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 12 novembre.

EUGENE LEROY. Peintures, dessins, gravures : 1965-1978. — Galerie J. Leroy, 37, rue Quincampoix (277-51-24). Jusqu'au 28 octobre.

MAGANA. — Galerie E. de Caussans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 28 octobre

FRANÇOIS MARTIN. Angle de regard. — Galerie le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 4 novembre.

MARTINE MARTINE. L'univers des livres. Peintures. Galerie Benezit, 20, rue de Miromesnil (265-54-56). Jusqu'au 28 octobre.

MATTA. Cinquante-cinq dessins depuis 1937. — Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon (548-24-19). Jusqu'au 10 novembre.

FRANCISCO MELO. L'hommachine - Postatomicum. — L'Œil - de - Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 28 octobre.

FRANÇOIS MORELLET. — Galerie Gillespie - de Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 18 octobre.

PASCHKE. — Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 5 novembre.

MARCELIN PLEYNET. Un critique, une collection. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 9 novembre.

DANIEL PONTOREAU. — Galerie G. Lauble, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 10 novembre.

GERMAINE RICHIER. Sculptures. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 29 octobre.

SIMIAN. — Galerie J. Massol, 12, rue La Boétie (265-93-65). Jusqu'au 28 octobre.

FREDERIQUE TISON. Dessins, peintures. — Galerie Marquet, 7, rue Bonaparte (326-74-88). Jusqu'au 24 octobre.

TITUS-CARMEL. Suite Narwa 1977-1978. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 15 novembre.

ROLAND TOPOR. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 18 novembre.

VILATO. Dessins de téléphone. — Galerie Sagot-le-Garrec, 24, rue du Four (326-43-38).

Concerts

MERCREDI 4 OCTOBRE

LUCERNAIRE (544-57-34), 19 h. 30 : R. Simpson, violoncelle, et E. Erlendsdottir, piano (Debussy, Janacek, Webern, Beethoven, Brahms) ; 21 h. : G. et Y. Henri, violon et piano (Beethoven, Enesco).

SALLE PLEYEL (227-88-73), 20 h. 30 : Eva Osinska, piano (Bach, Schubert, Beethoven, Mendelssohn, Prokofiev).

MAIRIE ANNEXE DU 3e ARR., 20 h. 30 : K. Stoycheff (Bach, Chopin, Liszt).

SAINT - LOUIS - DES - INVALIDES, 20 h. 45 : Ensemble polyphonique de Versailles et Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J.-P. Lore (Mozart, Bach).

POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h. : T. Wada, mezzo-soprano, M. Piquemal, baryton, et O. Cebro, piano (de Falla, Albeniz, Granados, Turina, Obradors).

JEUDI 5 OCTOBRE

EGLISE SAINT - LOUIS - D'ANTIN, 12 h. : M. Vichard, orgue (Bach, Mendelssohn, Alain, Milhaud, Magin).

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 4 ; 21 h. : F. Buffet (Schumann, Liszt).

MAIRIE ANNEXE DU 3e ARR., 20 h. 30 : Approche de la musique, danse, mime, avec : E. Schonfeld, guitare, D. Vossard, mime et le groupe Free Dance Song.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. P. Boulez, sol. L. Yordanoff (Bartok, Debussy, Stravinsky).

CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-35-73), 20 h. 45 : B. Laplante, baryton : « l'Apollinaire en musique » (Honegger, Poulenc, Durey, Binet).

SALLE GAVEAU, 21 h. : Siao Pin Fan, piano (Schumann, Prokofiev, Brahms, Bartok, Liszt).

POINT VIRGULE, 21 h. : Roumania Athanassova, piano (Debussy, Fauré, Ravel).

VENDREDI 6 OCTOBRE

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : Les Solistes de la Camerata (Haydn, Beethoven, Mozart).

MAIRIE ANNEXE DU 3e ARR., 18 h. : E. Schonfeld, guitare, S. Milbert, soprano, C. Sandre, comédienne et P.-J. Ibanez, guitare (chants troubadours, chants populaires).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 19 h. 30 : voir le 5.

HOTEL HEROUET (278-62-60), 20 h. 15 : S. Escure, piano (Bach).

EGLISE SAINT - NICOLAS - DES - CHAMPS, 20 h. 30 : G. de La Roca, kéna, M. F. Boudet, orgue, et J. Dias Penaloza, guitare.

SALLE GAVEAU, 21 h. : E. Berchot, piano (Chopin, Debussy).

LUCERNAIRE, 21 h. : F. Buffet, piano (Beethoven, Liszt).

SAMEDI 7 OCTOBRE

MAIRIE ANNEXE DU 3e ARR., 17 h. : E. Schonfeld, guitare à travers les siècles.

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. Z. Maca, sol. : F. Lodéon, violoncelle (Ravel, Haydn, Rossini, Moussorgski).

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 5.

ESPLANADE DE LA DEFENSE, 21 h. : Jeux d'eau, sur musique de Ravel, Gershwin, Ascione, Tchaïkovski, Carl Orff.

DIMANCHE 8 OCTOBRE

THEATRE D'ORSAY (548-38-53), 11 h. : G. Pludermacher, piano (Schubert, Liszt).

PLEYEL, 13 h. 45 : Ensemble de flûtes à bec J. Burel, Orchestre d'A. Lœwenguth, Ensemble de percussion P. Gondamin, Ensemble de clarinettes S. Daval, Chorale d'enfants Rouchon (Purcell, Scheidt, Pepusch, Vivaldi, Blot, Haendel, Tenaglia) ; 17 h. 45 : Concert Lamoureux, Ensemble Contrepoint et Chorale E. Brasseur, dir. G.-A. Albrecht (Beethoven).

EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 16 h. : Chorale d'enfants et de la jeunesse de Duren : Durener Kinder, U. Jugendchor (Mozart, Schmidt, Haendel, Tœpler, Loeillet), Mendelssohn).

EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : Ensemble 12, sol. P. Bride, violon (Vivaldi).

LUCERNAIRE, 17 h. : Ensemble de cuivres da Camera (Pezel, Hindemith, Lang, Maurer, Scheidt, Adson, Gabrieli).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Orchestre des concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Wagner).

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : M. Hannula, orgue (Häapulainen, Widor).

LUCERNAIRE, 21 h. : Voir le 6.

LUNDI 9 OCTOBRE

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : G. Glatigny, piano (Debussy, Ravel, Chopin) ; 21 h. : Voir le 5.

RADIO FRANCE, grand auditorium, 20 h. : Nouvel orchestre philharmonique et chœur de Radio France, dir. M. Fuste Lambezat (Messager).

PALAIS DES CONGRES (758-27-78), 20 h. 30 : Orchestre de Paris, P. Boulez et D. Barenboïm (Wagner, Beethoven, Stravinski).

THEATRE DE L'ATHENEE (073-27-24), 21 h. : N. Denize, mezzo soprano, C. Ivaldi, piano (Wagner, Ravel).

THEATRE DU RANELAGH, 20 h. 30 : N. et I. Gotkovski, violon, et piano (Schubert).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre de la Garde républicaine, dir. R. Boutry (Beethoven).

SALLE GAVEAU, 21 h. : J.-M. Fournier, piano (Beethoven, Chopin, Liszt).

Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), les 6 et 11 à 19 h. 30 : Cendrillon ; les 5 et 7, à 19 h. 30 : Roméo et Juliette ; le 10, à 19 h. 30 : Coppelia ; le 8, à 18 h. 30 : Concert : Deux pianos et la valse (Brahms, Chabrier, Tansman, Chaynes, Ravel).
SALLE FAVART (742-59-69), les 6, 9 et 11, à 19 h. 30 : le Médecin malgré lui.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 5, 6 et 9, à 20 h. 30 ; le 8, à 14 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ; les 4 et 10, à 20 h. 30 ; les 4 et 7, à 14 h. 30 : Un caprice, le Triomphe de l'amour ; les 7, 8 et 11, à 20 h. 30 ; le 11 à 14 h. 30 : les Femmes savantes.
CHAILLOT (727-81-15), Salle Gémier, (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Temps d'une vie.
ODEON (325-70-32) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Travesties.
PETIT ODEON (325-70-32) (L.), 18 h. 30 : le Pavillon Balthazar.
T.E.P. (636-79-09), les 10 et 11, à 20 h. 30 : le Malade imaginaire.
PETIT T.E.P. (636-79-09), (S., D. soir L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : *Francis Lemarque ; le 7, à 20 h. 30* : Malgré tout ça, et tout ça.
CENTRE POMPIDOU (277-11-12) (mardi), tous les jours, à 15 h., 16 h. 30, 18 h. : Diatope, de Xénakis ; le 8, à 18 h. : Paris-Berlin, par l'IRCAM (Busoni, Scherchen, Erdman, Wolpe, Jarnach).
CHATELET (233-40-00) (D., L.), 20 h. 30 : Rose de Noël ; le 8, à 18 h 30 : Orchestre des concerts Colonne, sol. H. Szering, violon (Bach, Brahms, Beethoven.)

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 30 : Sidi-Ciné ; 22 h. : Roger Marino ; (V., S.), 18 h. 30 : Faustino mime.
ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Pont japonais.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Mon père avait raison.
ATELIER (606-49-24) (L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : la Culotte.
ATHENEE (073-27-24) (L.), 21 h. : Olaf et Albert (à partir du 5).
BOUFFES-PARISIENS (073-87-94) (L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : le Charlatan.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Nadia. — Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), *20 h. 30, mat. dim. 16 h.* : la Sœur de Shakespeare (à partir du 6). — Théâtre de l'Epée de Bois (808-39-74), 20 h. 30 : Spectacle XII (à partir du 10).
CENTRE D'ART RIVE GAUCHE (325-59-50) (L.), 20 h. 30 : Comme un sens inverse.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie (D., L.), 21 h. : la Clôture. — La Resserre, à partir du 10, 21 h. : l'Epreuve.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03), 20 h. 45, dim. 15 h. (dernière le 8) : le Bateau pour Lipaïa.
COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
EPICERIE-THEATRE (L., Mar.), 21 h. : Français, encore un effort si vous voulez être républicains.
ESSAION (278-46-42) (D.), 18 h. 30 : les Miettes (à partir du 9) ; 20 h. 30 : Sonate pour deux femmes seules et une H.L.M. ; 22 h. : L'Empereur s'appelle Dromadaire (dernière le 7).
FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Je te le dis, les Jeanne...
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D., L.), 21 h. : Louise la Pétroleuse.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : les Folies du samedi soir.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I : 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : J. Benguigui. — II : 18 h. 30 : le Fauteuil (dernière *le 10) ; 20 h. 30 : Lady Penelope* ; 22 h. 15 : la Musica.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Préféré.
MARIGNY (256-04-41) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim. 15 h. : Alex Métayer.
MICHEL (265-35-02) (L.) 21 h. 15 : mat. dim., 15 h. : Duos sur canapé.
MICHODIERE (742-95-22) (D.) 18 h. 30 : Au niveau du chou ; (D. soir, L.) 21 h. ; mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : les Rustres.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.) 21 h. ; mat. sam., 17 h., dim., 15 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir) 21 h. ; mat. sam., 18 h. ; dim., 15 h. 30 : Apprends-moi Céline.
OBLIQUE (805-78-51) (D. soir, L.), 21 h. ; mat. dim., 16 h. : Bajazet.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h. ; mat. dim., 15 h. et 18 h. : les Aiguilleurs.
ORSAY (548-38-53), I : les 5, 6, 20 h. 30 : le Rhinocéros ; le 7, 20 h. 30 ; le 8, 15 h. : Harold et Maude ; les 4, 10, 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours. — II : les 5, 6, 7, 10, 20 h. 30 ; le 8, 15 h. et 18 h. 30 : Albert Nobbs.
PALAIS DES ARTS (272-62-98) (D., L.), 20 h. 30 : Dieu.
PALAIS DES SPORTS (828-40-10), (D., soir, L.), 20 h. 30 ; mat. sam., 15 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30 : Notre-Dame de Paris.
PALAIS-ROYAL (742-84-29) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim. 15 h. : la Cage aux folles.
PENICHE (205-40-39), 20 h. 30 : la Dernière Bande ; Fragments théâtre 2.
PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30 ; mat. dim., 17 h. : la Vie privée de la race supérieure.
PLAISANCE (320-00-06) (D.) 20 h. 30 : Tête de méduse.
SAINT-GEORGES (878-63-47) (J., D. soir), 20 h. 30 ; mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Patate.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10), dim. soir, lun., 20 h. 45 ; mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Au bénéfice du doute.
THEATRE DE BRETAGNE (329-06-91), mer., jeu., ven., 18 h. 30 ; sam., 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02), (D.), 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53), (D.), 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 15 : Jeanne d'Arc et ses copines.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 30 : la Nuit du 13 ; 22 h. 30 : Monnaie, camping, caravaning.
THEATRE ST-JEAN (D.), 20 h. 30 : Un goût de miel.
THEATRE 13 (589-05-99) (D. soir, lun., mar.), 20 h. 45 ; mat. dim., 15 h. : Baroufe à Chioggia.
THEATRE 347 (874-28-34) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 15 h. 30 : Succès.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), (D. soir, L.), 21 h. ; mat. dim., 15 h. et 18 h. : Crime à la clef.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 15 h. : Boulevard Feydeau.

Dans la région parisienne

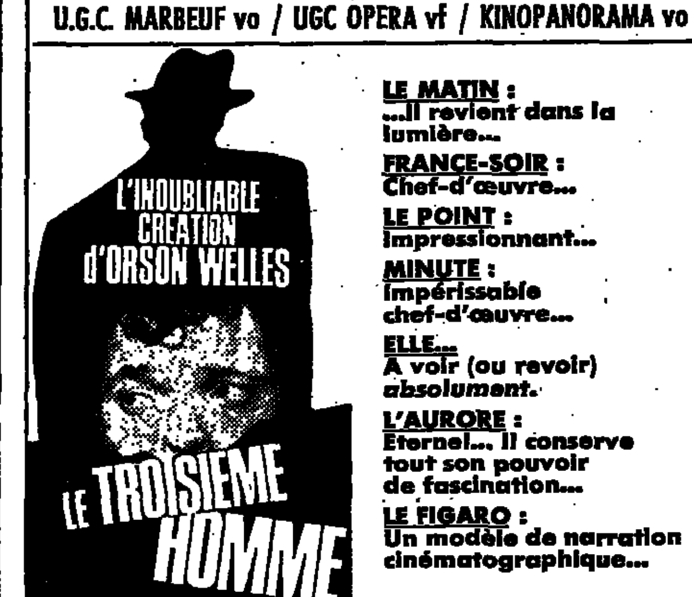
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune, le 10, 20 h. 30 : Si jamais je te pince.
ASNIERES, Petit Théâtre, le 10, 20 h. 30 : G. Parmentier (Liszt).
BEZONS, Théâtre, le 7, 21 h. : J.-M. Caradec.
BONNEUIL, salle G.-Philipe, le 7, 21 h. : Trans Europe Express.
BOULOGNE, T.B.B., les 4, 5, 6, 7, 20 h. 30, le 8, 15 h. 30 : les Mummenschanz.
BURES-SUR-YVETTE, M.J.C., le 5, 21 h. : Tempête pluriel.
CHAMPIGNY, le Soleil dans la tête, *le 5, 23 h. : Okay Temiz, Oriental* Wind ; le 7, 21 h. : Anna Carli.
CLAMART, C.C. J.-Arp, le 10, 20 h. 30 : Ensemble de Paris, dir. : J. Souzasorte ; sol. : L. Laskine (Bach, Vivaldi, Debussy, Villa-Lobos).
CLICHY, Théâtre Rutebeuf, le 6, 21 h. : Youenn Gwernig, Zoazig Klingler ; le 8, 15 h. : les grands moments du music-hall.
COLOMBES, M.J.C., le 6, 20 h. 30 : Gwendal.
CORBEIL, cathédrale, le 5, 21 h. : Orchestre de chambre de France, dir. : A. Boulfroy, sol. : J.-L. Gil (Haendel, Bach, Serette).
COULOMMIERS, église, le 7, 20 h. 45 : Orchestre et chorale P. Kuentz (Vivaldi).
CRETEIL, Maison A.-Malraux, le 10, 20 h. 30 : les Mummenschanz.
EVRY, Agora, le 7, 21 h. : Y. Duteil. Le 10, 21 h. : Ph. Adam.
FONTAINEBLEAU, château, le 6, 16 h. 30 : La Grande Ecurie et la *Chambre du Roy, dir. : J.-C.* Malgoire. Ancienne Comédie, le 7, 21 h. : Orchestre Merle-Portales (Monteverdi).
FONTENAY-LE-FLEURI, Centre Pablo-Neruda, le 7, 21 h. : Rufus.
FONTENAY-SOUS-BOIS, église Saint-Germain, le 7, 21 h. : Orchestre de chambre de France, dir. : A. Boulfroy, sol. : J.-L. Gil (Haendel, Bach, Serette).
GARCHES, Centre culturel, le 7, 21 h. : Cent ans d'opérette.
GENNEVILLIERS, Théâtre, *le 4*, 18 h. 30 : J.-L. Le Cravera, chansons.
GOUSSAINVILLE, CC, Pablo Neruda, le 7, 21 h. : Roméo et Juliette.
LES MESNULS, Eglise Saint-Eloi, le 8, 17 h. : Orchestre de chambre de France, dir. A. Boulfroy, sol. J.-L. Gil (Haendel, Bach, Serette).
NOISY-LE-SEC, gymnase, le 6, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Fournet (Haendel, Chaynes, Saint-Saëns).
RAMBOUILLET, Centre municipal des loisirs, le 6, 20 h. 45 : Quatuor Loewenguth (Beethoven).
RIS-ORANGIS, salle R.-Desnos, le 6, 20 h. 30 : Comment ça va Zanni ?
ROYAUMONT, abbaye, le 8, 17 h. : Chœurs d'hommes de la cathédrale de Pontoise (Monteverdi, chants grégoriens).
RUEIL-MALMAISON, église Saint-Pierre-Saint-Paul, le 6, 21 h. : Orchestre de chambre Antiqua Musica, dir. : J. Roussel, sol. : M. M. Fischer (Haendel, Bach, Carpentier). — Centre culturel E.-Rostand, le 4, 10 h. : Elam ; le 4, 15 h. : Spectacle Prévert. — Centre culturel E.-Rostand, le 5, 21 h. : Dimanche et ouvrage de dame. Elam, le 4, 21 h. : les Justes ; le 5, 21 h. : Ballet Nicole Guitton ; le 6, 21 h. : Monsieur Badin ; la Cantatrice chauve ; le 7, 15 h. : la Fête du cordonnier ; 21 h. : Cabaret : Tais-toi et chante. — Place de l'Eglise, *le 7, 14 h.* : Grande animation napoléonienne.
SAINT-CLOUD, chapiteau-théâtre, le 4, 14 h. 20 : le Petit Prince ; 20 h. 45 : le Maître de l'école buissonnière.
SAINT-DENIS, théâtre G.-Philipe, les 4, 5, 6, 7, 20 h. 30, le 8, 17 h., le 10, 19 h. 30 : la Table ; le 10, 20 h. 45 : Remagen. — Eglise Saint-Denys-de-l'Estrée, le 7, 21 h. : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. : J.-C. Malgoire, sol. : O. Bailleux (Haendel, Mozart).
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, église, le 9, 21 h. : Ensemble G. Dufay, dir. : A. Bedois (chant grégorien et pièces polyphoniques du Moyen Age).
SAINT-LEU-LA-FORET, salle de la Croix-Blanche, le 6, 21 h. : Dany Kane Quartet, Climat, les Mormoil Brother's.
SCEAUX, Orangerie, le 5, 21 h. : Orchestre des conservatoires des Hauts-de-Seine, dir. : M. Vigneau (Schubert, Bartok, Telemann, Ravel).
SENLIS, auditorium F.-Liszt, le 8, 16 h. 30 : A. Rabinovitch (Haydn, Schumann, Chopin) ; Ensemble de solistes pupitre 14, dir. : E. Rosenfeld (Mozart, Poulenc).
VERSAILLES, théâtre Montansier, les 6, 7, 21 h. : Peau de vache.
LE VESINET, église Sainte-Marguerite, le 5, 21 h. : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. : J.-C. Malgoire, sol. : O. Bailleux (Haendel, Mozart).
VILLE-D'AVRAY, église Saint-Nicolas, le 10, 21 h. : Orchestre de chambre du Val-de-Marne, dir. : J.-J. Werner, sol. : M.-J. Chasseguet (Haendel, Calmel).
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, C.C.M., le 8, 16 h. : Bogre de carnaval.
VINCENNES, M.J.C., le 6, 21 h. : Bill et Flo Deraime, J.-J. Milteau.
VIRY-CHATILLON, *chapiteau, le 6*, 21 h. : Imago.
VITRY, théâtre J.-Vilar, le 7, 21 h. : Bernard Lubat ; Yvan Dautin.
YERRES, Studio 209, le 6, 21 h. : De l'autre côté de la vie.

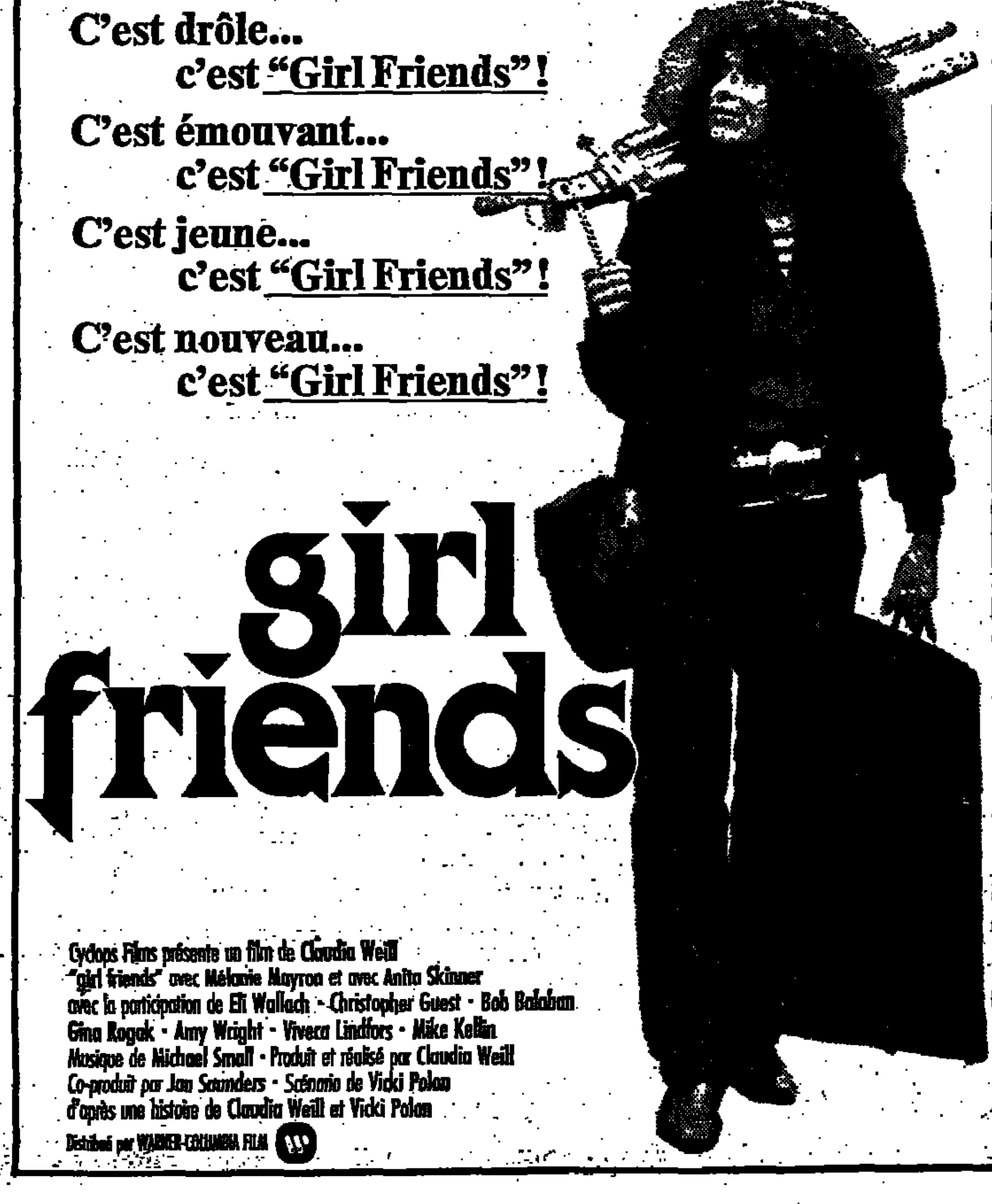
CABARETS











Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 4 OCTOBRE

15 h. et 20 h. 30 : Hommage à George Roy Hill (15 h. : Millie ; 20 h. 30 : la Castagne) ; 18 h. 30 et 22 h. 30 : Cinéma fantastique et science-fiction (18 h. 30 : Robinson Crusoe sur Mars, de B. Haskin) ; 22 h. 30 : Rendez-vous avec la peur, de J. Tourneur).

JEUDI 5 OCTOBRE

15 h. et 18 h. 30 : Cinéma fantastique et science-fiction (15 h. : la Sorcellerie à travers les âges, de B. Christensen ; 18 h. 30 : Homunculus, de O. Rippert) ; 20 h. 30 : Hommage à George Roy Hill : la Kermesse des aigles ; 22 h. 30 : l'Escalade vers l'abîme, de K. El Cheikh (en avant-première).

VENDREDI 6 OCTOBRE

15 h., 18 h. 30 et 22 h. 30 : Cinéma fantastique et science-fiction (15 h. : le Cabinet des figures de cire, de P. Leni ; 18 h. 30 : La chose qui surgit des ténèbres, de N. Juran; 22 h. 30 : Creature with Atom brain, de E. H. Cahn) ; 20 h. 30 : Hommage à Gérard Blain : Un homme de trop, de Costa Gavras.

SAMEDI 7 OCTOBRE

Cinéma fantastique et science-fiction : 15 h. : la Beauté du diable, de R. Clair ; 18 h. 30 : le Fantôme du Moulin-Rouge, de R. Clair ; 20 h. 30 : la Planète des singes, de F. Schaffner ; 22 h. 30 : Curse of the fly, de D. Sharp.

DIMANCHE 8 OCTOBRE

15 h., 18 h. 30 et 22 h. 30 : Cinéma fantastique et science-fiction (15 h. : le Voleur de Bagdad, de R. Walsh ; 18 h. 30 : Juliette ou la Clé des songes, de M. Carné ; 22 h. 30 : Dernier Avertissement, de P. Leni) ; 20 h. 30 : Hommage à Gérard Blain : Un second souffle (en présence de l'auteur).

LUNDI 9 OCTOBRE

Relâche.

MARDI 10 OCTOBRE

Cinéma fantastique et science-fiction : 15 h. : Angoisse dans la nuit, de M. Shane ; 18 h. 30 : Five, de A. Oboler ; 20 h. 30 : Prisonnières des Martiens, de I. Honda ; 22 h. 30 : la Fille du loup-garou, de H. Levin.

BEAUBOURG (704-24-24)

MERCREDI 4 OCTOBRE

15 h. : l'Homme de nulle part, de D. Daves ; 17 h. : Frontier Marshall, de A. Dwan ; 19 h. : le jeune cinéma français au Festival de Trouville 1978.

JEUDI 5 OCTOBRE

Les grandes figures du western : le héros moderne. — 15 h. : Représailles en Arizona ; 17 h. : Cow-boy, de D. Daves ; 19 h. : Règlement de comptes à O.K. Corral, de J. Sturges.

VENDREDI 6 OCTOBRE

15 h. et 17 h. : Les grandes figures du western (15 h. : la Levée des Tomahawks, de S.G. Bennet ; 17 h. : Une balle signée X, de J. Arnold) ; 19 h. : le jeune cinéma français au Festival de Trouville 1978.

SAMEDI 7 OCTOBRE

15 h. et 17 h. : Les grandes figures du western (15 h. : le Dernier des Mohicans, de M. Tourneur ; 17 h. : la Légion des damnés, de K. Vidor) ; 19 h. : le jeune cinéma français au Festival de Trouville 1978.

DIMANCHE 8 OCTOBRE

Les grandes figures du western ; 15 h. : Union depot, de A.E. Green ; 17 h. : Return of the Texan, de D. Daves ; 19 h. : Films en super-8 : Petite Histoire acide, de M. Maldieux.

LUNDI 9 OCTOBRE

Les grandes figures du western ; 15 h. : les Massacreurs du Kansas, de A. Toth ; 17 h. : la Cible humaine, de H. King ; 19 h. : Gun fury, de R. Walsh.

MARDI 10 OCTOBRE

Relâche.

Les exclusivités

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 14e (326-58-00).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Quintette, 4e (033-35-40) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

BRIGADE MONDAINE (Fr.) (**) : Gramont, 2e (742-95-42) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).

UN CANDIDAT AU POIL (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).

LE CONVOI (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Cin'Ac, 2e (742-72-19) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Miramar, 14e (320-89-52).

CRI DE FEMMES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).

DAMIEN LA MALEDICTION 2 (A., v.f.) (*) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

DESPAIR (All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), jusqu'à J. ; Nation, 12e 343-04-67), jusqu'à J.

DOSSIER 51 (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), jusqu'à J. ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; à partir de V. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

DRIVER (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Paramount-Opéra, 2e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17.

EMBRAYE... BIDASSE, ÇA FUME (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36)

LES FAUX DURS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

FEDORA (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Paris, 8e (359-53-99); v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97); Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75).

LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86.

GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

GREASE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), jusqu'à J. ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 15e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) (4 parties) : La Pagode, 7e (705-12-15).

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

LE JEU DE LA MORT (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82), jusqu'à J. ; v.f. : Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), jusqu'à J.

JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Rex 2e (236-83-93) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Les films nouveaux

LA CHANSON DE ROLAND, film français de Frank Cassenti : Quintette, 5e (033-35-40) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

L'HOMME DE MARBRE, film polonais de Andrzej Wadja (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES OIES SAUVAGES, film américain de Andrew McLaglen (v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; (v.f.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME, film français de J.-F. Laguionie.

L'ARRET DU MILIEU, film français de J.-P. Sentier : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD, film franco-américain de John Dehayes-Bec (v. am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

F.I.S.T., film américain de Norman Jewison (v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

GIRL FRIENDS, film américain de Claudia Weill (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14); Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (742-43-90) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

A PARTIR DE VENDREDI

JUDITH THERPAUVE, film français de Patrice Chereau : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).



Cinéma

LAST WALTZ (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-77) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Concorde, 8e (359-92-84).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

L'ORDRE ET LA SECURITE DU MONDE (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LA PETITE (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LE RECIDIVISTE (A., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

RETOUR (A., v.o.) : *Cinoche-Saint-Germain*, 6e (633-10-82) ; v.f. : Ternes, 17e (380-10-41).

LES RINGARDS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).

SOLEIL DE HYENES (Tun., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE SOURIRE AUX LARMES, (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27), jusqu'à Jeudi.

LE TEMOIN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

TIRE PAS SUR MON COLLANT (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LA TORTUE SUR LE DOS (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).

TROCADERO BLEU CITRON (Fr.) : *Elysées-Point-Show*, 8e (225-67-29) ; New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf Mar.) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

UNE NUIT TRES MORALE (Hong., v.o.) : *Lucernaire, 6e (544-57-34)*.

UN SECOND SOUFFLE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Colisée, 8e (359-29-46).

VAS-Y MAMAN (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) (jusqu'à Jeu.) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

Les festivals

HOMMAGE A S. SIGNORET, Olympic, 14e (542-67-42), merc. : Dédée d'Anvers ; jeu., la Mort en ce jardin ; vend. : les Chemins de la haute ville ; sam. : la Chair de l'orchidée ; dim. : la Nef du fou ; lundi : l'Aveu ; mardi : Rude *journée pour la reine*.

HOMMAGE A J. MOREAU, Studio Logos, 5e (033-26-42) ; mer. : Ascenseur pour l'échafaud ; jeudi : Jules et Jim ; vend. : Moderato Cantabile ; sam. : Une histoire immortelle ; dim. : La mariée était en noir ; lundi : Lumière ; mardi : Souvenirs d'en France.

ARTS MARTIAUX (v.o.), Palais des Arts, 3e (272-62-98), merc. : Kung Fu ; jeudi : Sanjuro ; vend. : les Arts martiaux ; sam. : la Fête de Gion ; dim. : Duel à mort ; lundi : Pirates et guerriers ; mardi : Autant en emporte le Nunchaku.

ROBERT ALTMAN (v.o.), Jean Renoir, 9e (874-40-75), merc. : Nous sommes tous des voleurs ; jeudi : John McCabe ; vend. : Trois femmes ; sam. : Buffalo Bill et les Indiens ; dim. : Nashville ; *lundi : M.A.S.H. ; mardi : Images*.

MIZOGUCHI (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78), merc., sam., mardi : la Vie d'O Haru, femme galante ; jeudi, dim. : les Amants crucifiés ; vend., lundi : le Héros sacrilège.

PANORAMA DU CINEMA JAPONAIS (v.o.), La Clef, 5e (337-90-90), merc. : Coup d'Etat ; jeudi : Cache-cache pastoral ; vend. : la Cérémonie ; sam. : le Boxeur ; dim. : la Pendaison ; lundi : Rue de la joie.

HENNING CARLSEN (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), merc. : Un divorce heureux ; jeudi : Sophie de 6 à 9 ; vend. : Nous sommes tous des démons ; sam. : Comment faire partie de l'orchestre ; dim. : la Faim ; mardi : A rire sous la neige.

HOMMAGE A H. LANGLOIS et R. ROSSELLINI, Les Templiers, 3e (272-62-98), 18 h., merc. : Smile ; Aurais dû faire gaffe ; Le choc est terrible ; Jeudi : Un film inachevé ; le Point douloureux ; l'Adieu nu ; vend. : le Rouge de Chine ; la Grâce ; le Cœur évanoui ; Trois extraits de Don Juan, de Mozart ; le Génocide arménien ; la Roue, point virgule à la ligne.

PANORAMA DU CINEMA ARABE *(v.o.) : Le Seine*, 5e (325-95-99). I : 16 h. 30 : Noua ; 18 h. 15 : les Ambassadeurs ; 20 h. 15 : Chronique des années de braise ; 22 h. 15 : la Terre. — II : 16 h. 45 : la Momie ; 18 h. 30 : le Charbonnier ; 20 h. 30 : Omar Gatlato ; 22 h. 30 : El Chergui.

HOMMAGE A M. PAGNOL : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), mer., sam. Marius ; J., D. : Fanny ; V., L. : César.

FESTIVAL TOLSTOI (v.o.) : Cosmos (ex-Arlequin), 6e (548-62-25). A partir du 9, 14 h. : documentaire sur Tolstoï ; 16 h. : les Cosaques ; *18 h. : le Cadavre vivant ; 20 h. 45 :* Guerre et Paix (première époque). Mar., 14 h. : Résurrection ; 16 h. : Anna Karénine ; 18 h. : le Cadavre vivant ; 20 h. 45 : Guerre et Paix (première époque).

LAUREL ET HARDY (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83). 13 h. 30 : les Joyeux *Compères ; les Bons Petits Diables* ; 15 h. : Les montagnards sont là ; Au-dessus de zéro ; 16 h. 30 : les Chevaliers de la flemme ; Livreurs, sachez livrer ; 18 h. : les Deux Légionnaires ; 19 h. 30 : les Conscrits ; Drôles de locataires ; 21 h. : la Bohémienne ; *les Deux Vagabonds ; 22 h. 30 :* les As d'Oxford ; La flotte est dans le lac.

BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50). I. : 13 h. : Cabaret ; 15 h. : Frankenstein Jr. ; 16 h. 50 : Une étoile est née ; 19 h. 15 : le Dernier Tango à Paris ; 21 h. 30 : Salo ; vend., sam. : The Song Remains the Same. — II. 12 h. 45 : Easy Rider ; 14 h. 25 : Une nuit à Casablanca ; 16 h. : One, two, three ; 18 h. : Frankestein Jr ; 20 h. : Mort à Venise ; 22 h. 10 : Délivrance ; vend., sam., 0 h. 15 : Panique à Needle Park.

STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.) : Macbeth ; 16 h. : Un tramway nommé Désir ; 18 h. 10 : Délivrance ; 20 h. : les Mille et Une Nuits ; 22 h. 51 : Chiens de paille ; vend., sam., 0 h. 15 : Répulsion.

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.). I. 14 h. : les Hauts de Hurlevent ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. : le Droit du plus fort ; 20 h. (plus vend., sam., 24 h.) : *Cabaret* ; 22 h. 10 : l'Œuf du serpent. — II. 14 h. 10 : Tirez sur le pianiste ; 16 h. 10 : le Bal des vauriens ; 18 h. : Citizen Kane ; 20 h. 10 (plus vend., 24 h.) : Providence ; 22 h. (plus sam., 24 h.) : To be or not to be.

THRILLER STORY (v.o). Olympic, 14e (542-67-42), mer. : Adieu ma jolie ; jeudi : les Bas-Fonds newyorkais ; vend. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish ; sam. : Règlements de comptes ; dim. : Un après-midi de chien ; lundi : l'Arnaqueur ; mardi : le Détective.

H. BOGART (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07), mer., sam., mar. : le Faucon maltais ; J., D. : la Comtesse aux pieds nus ; V., L. : le Port de l'angoisse. — Action-La Fayette, 9e (878-80-50), mer., jeu. : Echec à la Gestapo ; ven., sam. : les Passagers de la nuit ; D., L. : Key Largo ; mar. : le Mystérieux Docteur Clitterhouse.

M. BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), mer., lun. : la Soupe au canard ; jeu. : Monnaie de singe ; ven. : les Marx au grand magasin ; sam., mar. : Chercheurs d'or ; dim. : Une nuit à l'opéra.

CARY GRANT (v.o), Action-La Fayette, 9e (878-80-50), mer., dim. : Indiscrétions ; jeu. : Rien qu'un cœur solitaire ; ven., mar. : Blonde Vénus ; sam. : Soupçons ; lun. : l'Impossible M. Bébé.

LES CLASSIQUES DU CINEMA FRANÇAIS. La Pagode, 7e (705-12-15) : mer., dim. : la Belle et la Bête ; jeu. : la Règle du jeu ; ven. : Hôtel du Nord ; sam. : la Grande Illusion ; lun. : Drôle de drame ; mar. : Orphée.

J. TATI, Actua-Champo, 5e (033-51-60), mer., sam., mar. : Jour *de fête* ; jeu., dim. : Mon oncle ; ven., lun : les Vacances de M. Hulot.

HOMOSEXUALITE (v.o.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), mer., sam. : Une chose très naturelle ; jeu., dim. : Un dimanche comme les autres ; ven., lun. : Bigger Splash.

Les séances spéciales

BOB, CAROLE, TED ET ALICE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). Mar., 21 h.

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98). Mar., 21 h.

LES COMPLEXES (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.

DEHORS, DEDANS (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h. ; Blazac, 8e (359-52-70), perm.

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.) ; Studio-Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e, 12 h. 30 (sf D.).

JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, 12 h. 30 (sf D.).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

NATHALIE GRANGER (Fr.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).

MELODIE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h. ; Daumesnil, 12e.

PLUMES DE CHEVAL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h., 24 h.

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Daumesnil, 12e, 19 h. 30.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V., S., 24 h.

UN CERTAIN JOUR (It., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).

UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) (**) : Le Seine, 5e, 14 h. 30.

WOMEN (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).

Danse

PALAIS DES ARTS (272-62-98) (D., L.), 18 h. 30 : Parcours cosmogonie (avec M. Marin).

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69) (D., L., Mar.), 21 h. : le Théâtre de l'Arche ; le 10, à 21 h. : Ballet-théâtre Lemba.

CENTRE CULTUREL SUEDOIS (271-82-20) les 4, 5, 6, à 20 h. 30 : Etoile du Nord.

GALERIE A. OUDIN (271-83-65), mar., 21 h : Tania Brooks.

Chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 22 h., matin. dim., 15 h. 30 : Y'a du va et vient dans l'ouverture.

DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Anne-Marie Carrière, M. Horgues.

DIX HEURES (606-07-48), 22 h. 15 : J. Rigaux, B. Dimey, les Belges, F. Corbier.

Cinéma

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : Midnight Express (**); mar., 21 h.: *Un tramway nommé Désir* (v.o.).
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : les Ringards ; Fist ; les Oies sauvages.
LE CHESNAY, Parly 2 (954-54-00) : le Récidiviste ; le Grand Frisson ; merc., jeudi : Midnight Express (**) ; vend. : Judith Therpauve ; Je suis timide mais je me soigne ; Fedora.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées 2 (969-69-65) : l'Argent des autres ; les Oies sauvages.
ELANCOURT, centre des Sept-Mares (062-61-64) : *Vivre et laisser mourir* ; Monty Python ; le Convoi.
LES MUREAUX, Club AB (474-04-53): Grease ; Fist. — Club YZ (474-94-46) ; merc., jeudi : les Mains dans les poches ; ven. : Judith Therpauve ; les Oies sauvages ; mardi, 20 : Taxi Driver (**).
LE VESINET, Médicis (966-18-15) : *les Routes du Sud.* — *Cinécal* (976-18-15) : Driver ; Retour (*) ; *CAL* (976-32-75), vend., 21 h. : Cache-cache pastoral ; sam., 15 h. les Joyeux Pirates de l'île au trésor.
MANTES, Domino (082-04-05) : les Ringards ; le Grand Frisson ; l'Argent des autres. — Normandie *(477-03-35) : Docteur Jivago.*
MAULE, Etoiles (478-85-74) : Vivre et laisser mourir ; l'Horrible Invasion.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : le Grand Frisson ; l'Argent des autres ; les Oies sauvages ; merc., jeudi : Fedora ; vend. : Judith Therpauve ; mardi, 21 h. : les Hommes du président *(v.o.)*.
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : Mais qu'est-ce qu'elles veulent ? (*) ; Trocadéro Bleu citron.
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, CL 2 (963-04-08) : les Ringards ; Grease. — Royal : les Mains dans les poches ; sam., 17 h. : Bobby Deerfield.
VELIZY, centre commercial (946-24-26) : Je suis timide mais je me soigne ; l'Argent des autres ; Grease ; merc., jeudi : Midnight *Express (**) ; vend. : Judith Ther*pauve.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : les Ringards ; Fist ; les Oies sauvages; l'Arbre aux sabots; l'Argent des autres ; Grease. — C2L (950-55-55) : l'Homme de marbre.
VERSAILLES, Club (950-17-96), merc., dim., 14 h. 30 : le Petit Poucet : jeudi, vend., 21 h. : Voyage à Tokyo (v.o.) ; sam., 17 h., mar., 21 h. : la Vieille Dame indigne : sam., 21 h., dim., 17 h. : Geant ; dim., lundi : Un tramway nommé Désir (v.o.).

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : l'Argent des autres ; les Ringards ; Fist ; les Oies sauvages.
BURES, ORSAY, Ulis (907-54-14) : le Grand Frisson ; les Ringards ; la Prof et les Cancres ; les Oies sauvages.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : les Ringards ; le Grand Frisson ; Fist.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : le Récidiviste ; mer. J. V. : Judith Therpauve ; Midnight Express (**) ; *le Témoin* (*) ; *Grease* ; *l'Arbre* aux sabots.
GIF, Central Ciné (907-61-85) : J., V., S., D., 21 h., D., 14 h., 16 h. 30 : Violette Nozière (*) ; L., mar., 21 h. : Annie Hall (v.o.).
GRIGNY, France (906-49-96) : le Jeu de la *Mort* (*) ; Un candidat au poil. — Paris (905-79-60) : la Folle *Cavale ; les Sept Cités d'Atlantis.*
PALAISEAU, Casino (014-26-80) : Orange mécanique (**) ; le Convoi.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Freaks ; Rêve de singe. — Cycle cinéma japonais (l'Ile nue ; la Pendaison ; Barberousse).
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : Je suis timide mais je me soigne ; le Récidiviste ; les Gladiateurs de l'an 3000 ; Embraye bidasse, ça fume.
VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : Mon premier amour ; Je suis timide mais je me soigne.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Grease ; l'Arbre aux sabots ; Girl *Friends.*
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Il était une fois dans l'Ouest.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Vas-y maman.
CHAVILLE (926-51-96) : l'Homme qui était venu d'ailleurs ; Driver.
COURBEVOIE, M.J.C. (788-97-83) : les Yeux bandés (v.o.) ; Le shérif *est en prison (v.o.).*
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Driver.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-63) : The last Waltz ; Vivre et laisser mourir.
MALAKOFF, Palace (253-12-69) : le Retour de la Panthère rose ; les Mains dans les Poches ; The last Waltz (v.o.).
NEUILLY, Village (722-63-05) : l'Argent des autres.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Grease ; Je suis timide mais je me soigne. — Studio (749-19-47) : le Jeu de la mort ; l'Inévitable Catastrophe ; mer., J. : le Point de Non-Retour ; V. : le Récidiviste.
SCEAUX, Trianon (970-28-60) : Quand la Panthère rose s'emmêle ; J., 21 h. : Bali ; la Petite (**) ; Nos héros réussiront-ils ?
VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : Je suis timide mais je me soigne ; le Jeu de la pomme (v.o.) ; mar., 21 h. : Bali.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16): les Yeux bandés (v.o.) : le Jeu de la pomme (v.o.).
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-*00-05*) : le Grand Frisson ; Je suis timide mais je me soigne ; l'Argent des autres ; Midnight Express (**). — Prado : Vas-y maman ; J., 21 h. : Une femme, un jour.
BAGNOLET, Cinoche (360-01-02) : Harold et Maude (v.o.) : Retour (v.o.).
BOBIGNY, Centre commercial (830-*89-70) : l'Inévitable Catastrophe ;* le Jeu de la mort (*) ; Docteur Jivago.
BONDY, salle Malraux (847-18-27) : Les tziganes montent au ciel. — Salle Giono (847-18-27) : Carrie (**) ; Tendre Poulet.
EPINAY, Epicentre (826-89-50) : les Sept Cités d'Atlantis ; les Mains dans les *poches* ; la *Fièvre du* samedi soir (*).
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : Grease ; Embraye bidasse, ça fume ; mer., J. : Midnight Express (**) ; V. : Judith Therpauve.
MONTREUIL, Méliès (858-28-02) : les Ringards ; l'Argent des autres ; le Grand Frisson.
LE RAINCY, Casino (302-32-32) : Grease ; mer., 17 h. : Let it be.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : les Ringards ; la Prof et les cancres : le Grand Frisson ; l'Argent des autres ; *les* Oies sauvages ; Fist.
ROSNY, Artel (528-80-00) : Je suis timide mais je me soigne : Fedora ; l'Argent des autres ; l'Arbre aux sabots ; le Grand Frisson ; les Ringards
VINCENNES, Palace : Driver.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, centre J.-Vilar (657-11-24): la Dernière Sortie avant Roissy.
CACHAN, Pléiade (253-13-58) : Vas-y maman ; Mar. soir : la Passion de Jeanne d'Arc.
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : le Jeu de la mort (*) ; Midnight Express (**) ; Grease ; Mer., jeu. : le Témoin (*) ; ven. : Judith Therpauve ; Embraye bidasse, ça fume.
CHOISY-LE-ROI, C M A C (890-89-79). Dim. 17 h., Mar. 21 h. : *Alice dans les villes.*
CRETEIL, Artel (898-92-64) : la Prof et les cancres ; l'Argent des autres ; Je suis timide mais je me soigne ; Driver ; les Ringards ; l'Inévitable Catastrophe.
JOINVILLE-LE-PONT, centre socio-culturel (883-22-26) : Damien (*).
LE PERREUX, Palais du parc (324-17-04) : le Grand Frisson ; Mer. 17 h. : la Tour des monstres.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Fist ; l'Argent des autres ; les Ringards.
MAISONS-ALFORT, Club (370-71-70): le Témoin (*) ; ven. 22 h. : le Récidiviste ; Un candidat au poil.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Je suis timide mais je me soigne ; l'Argent des autres ; les Oies sauvages ; les Ringards. Port : Fist.
ORLY, Paramount (726-21-69) : les Oies sauvages ; Fist.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-80) : l'Arbre aux sabots ; Midnight Express (**) ; Embraye bidasse, ça fume ; Grease ; la Chanson de Roland ; Mer., Jeu. : le Récidiviste; Ven. : Judith Therpauve.
VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02) : l'Amour violé (*) ; Julia (v.o.).
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-08-54) : Fist ; les Oies sauvages ; le Grand Frisson.

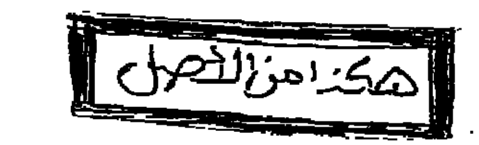
VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : les Ringards ; l'Argent des autres ; Je suis timide mais je me soigne ; Embraye bidasse, ça fume ; les Oies sauvages ; Mer., Jeu. : la Prof et les cancres ; ven. : Judith Therpauve. — Gamma (981-00-03) : le Grand Frisson ; le Témoin (*) ; Grease ; Fist. — M.J.C. (961-25-29) : Mar. 20 h. 30 : la Femme *de Jean.*
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : l'Argent des autres ; le Grand Frisson ; Grease ; Mer., Jeu. : le Récidiviste ; ven. : Judith Therpauve.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : le Grand Frisson ; les Ringards ; Grease ; Je suis timide mais je me soigne ; l'Argent des autres ; Midnight Express. — Marly : l'Arbre aux sabots (v.o.).
GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92) : le Crabe Tambour.
SAINT-GRATIEN, *Tolles (989-21-89)* : Jésus de Nazareth (première partie) ; Capricorne one ; l'Espion aux pattes de velours.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : les Ringards ; les Oies sauvages ; Fist ; le Récidiviste ; Grease.

Music-hall

BIOTHEATRE (261-44-16) (L.), 22 h. 15 : le Grand Orchestre du Splendid
BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Guy Bedos.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h. : J. Bertin ; 21 h. 15 : J. Villeret.
GALERIE 55 (326-63-51) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Bernard Dimey.
GYMNASE (770-16-15) (Mer., Dim. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. : Coluche.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h., mat. dim., 14 h. 30 : Marie-Paule Belle ; le 9, 21 h. : Leny Escudero.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D., L.), 22 h. 30 : Jean-Yves Lulley.
PALAIS DES CONGRES (758-22-56) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 17 h. : Julien Clerc.
THEATRE PRESENT (203-02-55), V., S., 20 h. 30 ; dim., 17 h. : les Préboist.
THEATRE DE LA RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Sylvie Joly.
TANIERE (325-68-65), 20 h. 45 : *Ahmed Ben Dhiab (jusqu'au 8).*

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).



VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 h. à 8 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières
CREP'S GRILL 236-62-35 59, rue Réaumur, 2e.	Jusqu'à 1 heure du matin. Fermé dimanche. Ses huîtres et coquillages, crêpes, grillades. Diner à partir de 18 h. 30.
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
FLORA DANICA ELY. 20-41 142, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	19 h. à 0 h. Vue sur son agréable jard. Spéc. Danoises et Scandinaves. Hors-d'œuvre danois. Festival de Saumon. Mignon de rennes. Canard.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS

RIVE DROITE

LE CLAIR DE LUNE F/dim. s., lun. 34, r. du Pont-Neuf, 1er. 233-66-21	Jusqu'à 23 h. Style Bistrot, cuisine soignée. Environ 80 F Serv. compr. le vendredi : pot-au-feu des Halles aux 3 viandes 40 F (tout compris).
CAFE DE FRANCE 758-24-38 Palais des Congrès, Pte Maillot, 17e	Sa formule à 29 F. Grillades au feu de bois. Plats régionaux. Ouvert tous les jours de 8 h. à 2 h. du matin.
CHEZ KATY 508-40-10 17, rue J.-J.-Rousseau, 1er. T.l.jrs	Jusqu'à 22 h. 30. Spéc. Marocaines dans cadre typique : Pastilla 35, Méchoui 38, Tagines 28, Couscous 20 à 38. Ses pâtisseries. Menu 24 F.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs ●	Propose une formule Bœuf pour 27 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose une formule Bœuf pour 27 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin. Desserts faits maison.
RELAIS BELLMAN F/sam. s. et dim. 37, rue François-Ier, 8e. 359-33-01	J. 22 h. Cadre élégant, confort. Bar, salle climat. Cuis. franç. tradit. Sole aux courgettes, Gratin de nouilles, Fricassée de lapereau.
LA PAELLA 731-24-51. F/mardi 15, bd Jean-Jaurès, 92110 Clichy.	Que la Paella. Rien que la Paella. Mais quelle Paella ! Gambas grillés à la planche. Tarte aux pommes feuilletée chaude.
BISTRO DE LA GARE 73, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Michel OLIVER propose 3 hors-d'œuvre, 3 plats, 27 F s.n.c. Desserts faits maison. Le soir jusqu'à 1 heure du matin.
TOKYO, 9, rue de l'Isly, 8e. T.l.jrs	387-19-04. J. 22 h. Spéc. Jap. et Barbecue Coréen. P.M.R. 45-50 F.
LE MENARA 742-06-92 8, bd de la Madeleine, 8e. F/dim.	Jusqu'à 23 h. 30 dans le cadre féerique d'un palais marocain : Pastilla aux pigeons - Méchoui - Ses tagines et brochettes. MENU 90 F.
ROGER PLEGAT WESTPHALIE 8, av. F.-Roosevelt, 8e. 359-91-20	Jusq. 1 h mat. Spéc. du Rouergue. Cassoulet aveyron. Confit canard feuilleté au roquefort. Ses poissons grillés. Fermé samedi.
KATOU 359-07-83 79, rue La Boétie, 8e. F/dim.	Jusq. 1 h. Cadre élégant et typique. Salle climatisée. Spéc. africaines : Tiébou Dieuné, Bourakhé, Foufou, Maffé aux gombos et spéc. franç.
LOUIS XIV 208-56-56 - 200-19-20 3, boulevard Saint-Denis, 10e.	Déjeuners. Diners. Soupers après minuit. Fermé le lundi et le mardi. Huîtres. Fruits de mer. Gibiers. Crustacés. Rôtisserie. Salons.
BOFINGER ARC. 87-82 5, rue de la Bastille T.l.jrs	Carré d'agneau. Spéc. de poissons. Plats d'été. Déj., Din., Soup. jusqu'à 1 h. Amer. Express. Diners Club. Ouvert tout l'été. Parking facile.
ROGISSART « ENTRECOTIER » 12, r. Colisée (ds la cour), 359-09-72	Salle accueillante, style club anglais. Service soigné. Pièce de bœuf, 19 F. Plat du jour, 25 F.
DOUCET EST 206-40-62 8, rue du 8-Mai-1945, 10e. T.l.jrs	J. 24 h. Cadre nouv. au rez-de-chaussée : Brasserie, menu 28 F s.n.c. et Carte. Rest. gastronomique au premier. Spéc. du Chef. Ses Poissons.
FLO PRO. 13-59 63, rue Saint-Denis, 10e. F/dim.	La plus pittoresque brasserie de Paris. Ouverte jusqu'à 2 heures du matin. Ses spécialités. Foie gras frais 25 F.
LE BŒUF SUR LE GRILL 727-98-40 47, avenue R.-Poincaré, 16e. F/dim.	Jusqu'à 22 h. 15. Entrée. Tourteau frais décortiqué 25. Salade foie gras 27 F. Carré d'agneau aux herbes pour 2 personnes 78 F.
LE SULLY DAUPHINE 553-25-47 85, avenue Foch, 16e. F/dim.	Jusqu'à 23 heures, dans le calme, sa salle panoramique sur le Bois. Ses spécialités sarladaises : confits foie gras, terrine. MENU 55 F.
LE SALAMMBO 727-71-91 121, avenue Victor-Hugo, 16e. T.l.jrs	Jusq. 23 h. 30. Nouv. cadre 1930 confortable et douillet. Ses grillades de 20 à 36 F, ses poissons et plats du jour - PARKING proche.
AUX CAPITOULS F/dim., sam. m. 10, r. Villeb.-Mareuil, 17e. 380-26-44	Jusqu'à 22 heures. Spécialités Toulousaines : Cassoulet au confit d'oie 34. Gésiers d'oie aux morilles 34. Cou de canard farci truffé, Grillades.
ST-JEAN-PIED-DE-PORT F/dim. 123, av. Wagram, 17e. Parking ass. 227-64-24 - 227-61-50	Menu 76 F tt compris. Déj. d'affaires. Diners. Carte, turbot grillé Béarn. Cassoulet confit d'oie, paella, langoustines, soufflé framboises. Service jusqu'à 23 h.
LE GRAND VENEUR ETO. 18-15 6, r. P.-Demours-17e. F/S. midi, D.	Biche Grand Veneur. Magret de canard, Cassoulet, Soufflé framboises. Salon pour réceptions.
LE GUERLANDE 606-59-05 12, rue Caulaincourt, 18e.	Tous les jours. Au pied de la Butte, un cadre confortable, une table variée, un vivier de truites et d'écrevisses. environ 100 F.
LE SOLEIL D'HAITI 606-48-63 32 bis, rue des Trois-Frères, 18e.	Jusq. 23 h. Nouveau à Paris. Spéc. Haïtiennes, consommé à la tortue, porc aubergine. PORT AU PRINCE, poulet créole, punch, Krémas.

RIVE GAUCHE

LA COCHONNAILLE 21, rue de la Harpe, 5e. 663-96-81	Jusq. 23 h. 30 sem., 0 h. 30 le samedi. Cave historique du XIIe. Souper aux chandelles. Assiette de cochonnailles 16. Menus 35,40 et 41,40 s.c.
AU VIEUX PARIS ODE. 79-22 2, place du Panthéon, 5e. F/dim.	J. 22 h. 30. Spéc. du Sud-Ouest : saucisson d'oie farci, Foie gras de canard, confits, piperade, chipirons à la basquaise. Sa Cave. PMR 70 F.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats, 27 F s.n.c. Décor classé monument historique. Desserts fait maison.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	Propose une formule Bœuf pour 27 F s.n.c., jusqu'à 1 heure du matin avec ambiance musicale. Desserts fait maison.
LAPEROUSE 326-68-04 51, q. Grands-Augustins, 6e. F/dim.	On sert jusqu'à 23 h. 30. Grande carte. Menus 90-125-148 F Service compris. Ses salons de deux à cinquante couverts.
CHEZ FRANÇOISE 551-87-20 Aérog. Invalides. F/lundi 705-49-03	Guy DEMESSENCE. Foie gras frais, barbue aux petits légumes, Filet de sole « Françoise ». Laperean sauté au vinaigre de Xérès.
SHINTOKYO T.l.jrs 22, rue Delambre, 14e. 326-45-00	Jusqu'à 23 h. Spéc. japonaises : SOUKIYAKI - SASHIMI - Barbecue Coréen - Grillades à votre goût... préparées par vous. P.M.R. : 45 F.
LA TAVERNE ALSACIENNE 286, rue de Vaugirard, 15e. 828-80-60	Dans sa nouvelle brasserie aux décors et costumes alsaciens vous sera servie une des meilleures choucroutes de Paris, et les Poulardes de sa ferme. Métro Vaugirard. Ouvert tous les jours et toute l'année.
CIEL DE PARIS 56e étage Tour Montparnasse 538-52-35	Restaurant panoramique. Spécialités. Carte à partir de 80 F tt compr. T.l.jrs même le dim. jusqu'à 2 heures du matin. Air conditionné.

DINERS - SPECTACLES

L'OLYMPE 624-46-65 25, rue de la Grange-Batelière, 9e	Jusqu'à 4 h.. Jean VASSILIS présente son nouveau spectacle grec avec sa formation - Menu gastronomique avec spécialités et sa carte.

ENVIRONS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE **** Rolleboise, aut. Ouest, s. Bonnières	Vue panoramique sur la vallée de la Seine. Diners aux chandelles. Ses terrasses. Salons privés. Parc 2 ha. Piscine. Tennis. 27 ch. 093-21-24

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard du Montparnasse 326-70-50 - 033-21-68 Au piano Yvan Meyer

TERMINUS NORD Ts les jours 824-48-72 Brasserie 1925. Spéc. alsaciennes 23, rue de Dunkerque (10e)

GUY 6, r. Mabillon, ODE. 87-61 Saint-Germain-des-Prés Prix de la meilleure cuisine étrangère de Paris pour 1978 Feijoada - Churrascos - Camaroes

LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis. 200-19-90. Fermé lundi - mardi. HUITRES. FRUITS DE MER. Crustacés. Rôtisserie.

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09 Choucroute - Spécialités

DESSIRIER T.l.jrs 754-74-14 9, pl. Pereire (17e) LE SPECIALISTE DE L'HUITRE Poissons - Spécialités - Grillades

JULIEN Tous les soirs jusq. 1 h. 30 (sf dim.) 16, rue du Fg-Saint-Denis (10e) 770-12-06

MERVEILLES DES MERS 292-20-14 CHARLOT 1er. 522-47-08 128 bis, boulevard de Clichy (18e) Son banc d'huîtres - Poissons

LE PETIT ZINC r. de Buci, 6e ODE. 79-34 Huîtres - Poissons - Vins de pays

WEPLER 14, place Clichy. 522-53-29 SON BANC D'HUITRES Foies gras frais. Poissons

NAVY CLUB 58, bd Hôpital-13e 535-91-04 et 99-86. De 19 h. à l'aube - MENU 53 F Diners - Soupers F/lun. (sf férié)

LA TOUR D'ARGENT 6, place de la Bastille, 344-32-19. Cadre élégant et confort. T.l.jrs. De midi à 1 h 15 mat. Grill. Poiss. Banc d'huîtres.

BRASSERIE - TABAC PIGALLE Pl. Pigalle, 606-72-90. Choucroute Bières Löwenbrau. Banc d'huîtres

LES VIEUX MÉTIERS DE FRANCE 13, bd Auguste-Blanqui (13e). T. 588-90-03. Fermé dim. et lundi Soupers aux chand. - Foie gras Poissons - Huîtres - Crustacés.

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

LA MAISON D'ALSACE LA MAISON DES CHOUCROUTES sa boutique de comestibles 39, Champs-Elysées - 359-44-24

AU PIED DE COCHON Le fameux restaurant des Halles Fruits de mer. Grillades 6, rue Coquillière - CEN. 11-75 +

LE GRAND CAFÉ BANC D'HUITRES POISSONS - GRILLADES 4, bd des Capucines - OPE. 47-45.

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur de la Corée du Sud et Mme Suk Heun-yun ont donné une réception, mardi 3 octobre, à l'occasion de la fête nationale.

Naissances

— Claire et Raymond VERITER-MANDOUZE, *ont la joie d'annoncer la naissance de*

Julie,

le 17 septembre.
7, boulevard du Souverain,
1170 Bruxelles.

Fiançailles

— M. Guy de MASQUARD de LAVAL et Mme, née Janine de Battisti,
M. Gérard BAUMONT et Mme, née Micheline Brun,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants

Dominique et Stéphane.

le 30 septembre, à Colayrac-Saint-Cirq.
47450 Colayrac-Saint-Cirq.
97, rue de Courcelles,
75017 Paris.

Décès

BERNARD LAMICQ

— On nous prie de faire part du décès de

Bernard LAMICQ,
proviseur honoraire
du lycée Saint-Louis,

survenu dans sa soixante-treizième année.
De la part de :
Mme Bernard Lamicq et de ses enfants.
182, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

[Né le 8 janvier 1906 à Pau (Pyrénées-Atlantiques), ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé des lettres, Bernard Lamicq avait été professeur de 1929 à 1936, successivement à La Rochelle, Agen et Bayonne. Censeur du lycée de Montauban (1936-1938), il fut ensuite proviseur dans plusieurs lycées : à Digne (1938-1941), à Albi (1941-1944), à Pau (1944-1948), au lycée Ampère de Lyon (1948-1955), au lycée Buffon, à Paris (1955-1959) et au lycée Saint-Louis (1959-1972) où il acheva sa carrière. De 1962 à 1970 M. Lamicq avait été secrétaire général du Syndicat des personnels de direction des établissements secondaires.]

— Les enfants et petits-enfants de
Mme Pierre BARBOZA,
née Odette Cahen,
ont la tristesse de faire part de son décès, le 2 octobre 1978, en son domicile, 194, rue de Rivoli, 75001 Paris.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jacques Caron, née Pasquier, son épouse,
M. et Mme Dominique Monsaingeon,
M. et Mme André Caron,
Le docteur et Mme Jean-Claude Caron,
M. et Mme Michel Caron,
M. et Mme Hugues Lestienne,
ses enfants,
Vincent et Claire,
Michel, Isabelle, Xavier, Agnès Monsaingeon,
Bruno et Judi, Nicolas, Denis, Marie-Pierre Caron,
Sylvie, Didier, Sabine Caron,
Damien, Benoît, Anne, Marie-Gabrielle Caron,
Jean, Véronique, Marc Lestienne,
ses petits-enfants,
Aurélie, Timothé Monsaingeon,
ses arrière-petits-enfants,
Mme Jean Caron, ses enfants et petits-enfants,
Mlle Elisabeth Caron,
Ses belle-sœur, sœur, neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jacques CARON,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
médaille de Verdun,
membre de l'Hospitalité
de Notre-Dame de Lourdes,

le 29 septembre 1978, dans sa quatre-vingt-troisième année, à Lancieux (Côtes-du-Nord).
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 2 octobre 1978, en l'église de Lancieux.
Cet avis tient lieu de faire-part.
17, avenue de Saxe, 75007 Paris.
29, rue Bonaparte, 75006 Paris.
2, square du Croisic, 75015 Paris.
20, avenue du Parc de la Rouvraie, 1 018 Lausanne (Suisse).
91, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris.
8, rue Michel-Ange, 75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Thérèse GILLET,

survenu à Paris, le 24 septembre, dans sa cinquante-deuxième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 6 octobre 1978, à 10 h. 30, en la chapelle de l'hôpital du Val-de-Grâce (1, place Alphonse-Laveran, Paris-5e).
L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse dans le caveau de famille.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Marc HENRY,

[Né le 27 septembre 1900 à Paris, M. Marc Henry, polytechnicien, ingénieur en chef des ponts et chaussées, était entré à la Compagnie nationale du Rhône en 1933 comme ingénieur en chef, chargé des études. A ce titre, il dirige les études des premiers aménagements du Rhône, notamment à Génissiat, Donzère-Mondragon et les autres travaux sur le tiers central du Bas-Rhône.
Il avait été nommé directeur des études à la C.N.R. en 1948, poste qu'il occupera jusqu'en 1965.
Inspecteur général à Electricité de France jusqu'à sa retraite, M. Marc Henry était officier de la Légion d'honneur.]

— On nous prie d'annoncer le décès subit, à l'âge de quarante-quatre ans, de

Jacques HILY,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
professeur
à l'université de Nancy-I,
secrétaire du Comité
pour la libération d'Angela Davis,
membre du bureau national
du Mouvement de la paix,
membre du comité fédéral
de Meurthe-et-Moselle - Sud
du parti communiste français,

le 23 septembre 1978, à Nancy.
De la part de :
Mme Geneviève Hily-Mane,
33, rue Lacépède,
75005 Paris.

— Les familles Ou-Rabah et alliées ont la douleur de faire part du décès de

bachagha OU-RABAH Hassen,

survenu le 2 octobre 1978, à Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne), dans sa soixante-seizième année.
Les obsèques auront lieu à Blas, le *4 octobre* 1978, à 14 heures, dans l'intimité.

Chemin du Rogas,
47110 Sainte-Livrade.

— Pierre Zessler,
Irène Le Merrer,
font part du décès de leur mère
Mme veuve Albert ZESSLER,
née Jeanne Bordessoulles,
survenu le 2 octobre 1978.

Messes anniversaires

— Une messe de premier anniversaire sera célébrée à l'intention de

Mlle Marie-Louise
BOELLMANN-GIGOUT,

le mercredi 11 octobre 1978, à 18 heures, à l'église Sainte-Odile, sa paroisse, 2, av. Stéphane-Mallarmé, Paris - 17e (métro Porte-de-Champerret).

— Une messe sera dite en l'honneur de

Jean COCTEAU,

le 14 octobre 1978, à 11 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, à Paris, à l'occasion du quinzième anniversaire de sa mort. L'orgue sera tenu par Henri Sauguet.

— La messe traditionnelle célébrée à l'occasion de l'anniversaire de la

bataille de LEPANTE

aura lieu le samedi 7 octobre, à 11 h. 45, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, 30, rue Saint-Victor, Paris-5e.

Avis de messe

— Les amis de

Joseph-Charles MEHU,

décédé le 26 juillet 1978,
sont priés d'assister à la messe qui sera célébrée à sa mémoire, le samedi 7 octobre 1978, à 11 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

Communications diverses

— Vernissage - cocktail de l'exposition

Michel MORENO

(Marines), à 18 heures, jeudi 5 octobre, 17, rue des Deux-Ponts, Paris-4e (Ile Saint-Louis). Restaurant Les Saltimbanques, ouvert tous les jours, à 18 heures.

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITION

S. 2. - Monnaies antiques françaises et étrangères.

VENTE

S. 8-9. - Succession H. de Montfort. Tableaux anc. et modern. Estampes. Armes. Souvenirs historiques. Objets d'art et de bel ameublement. Tapis. Tapisseries.

VENTE à PERPIGNAN

S.C.P. Joseph et Jean-Louis JURAIN, Cres Priseurs associés
4, avenue Ribère 66000 PERPIGNAN - Tél. : (68) 34-48-65
LE MARDI 10 OCTOBRE 1978, à 10 h. précises
à l'HOTEL DES VENTES MOBILIERES de PERPIGNAN, 4, av. Ribère
Vente certaine aux enchères publiques de

L'ENTIER MATÉRIEL D'EXPLOITATION

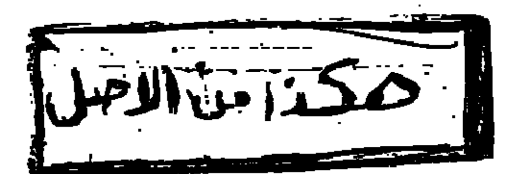
dépendant de la liquidation de biens
de la CONSERVERIE « LA CATALANE »
en un seul lot et sur la mise à prix minimum de 400 000 F.

Etant entendu que l'adjudicataire devra répondre aux quatre conditions suivantes :
1° l'enlèvement, sous 6 mois à compter de la date d'adjudication ;
2° souscription d'une assurance incendie et responsabilité civile pour ce laps de temps ;
3° remise en état des lieux si des détériorations sont commises ;
4° pour être admis à enchérir, l'acquéreur éventuel devra déposer un chèque de 20.000 F en caution, qui lui sera aussitôt restitué s'il n'est pas déclaré adjudicataire.

Liste détaillée de la totalité du matériel sur demande à l'Etude des Commissaires Priseurs, et visite de l'usine à ILLE, sur rendez-vous.
Maîtres Bonnes et Coderch, syndics.

VENTE A CHARTRES

GALERIE DE CHARTRES
DIMANCHE 15 OCTOBRE À 14 h.
EXTREME-ORIENT - CHINE
Statues, pierre, bronze, bois laqués
Paravents - Sièges - Meubles
Successions de M. et Mme LABBE
Mes J. et J.-P. LELIEVRE, c.-pr. as., 1 bis, pl. du Général-de-Gaulle
Tél. (37) 36-04-33
En présence de Mes J. FOURNIER et G. WILPOTTE, not. à Illiers.



LE MONDE IMMOBILIER

PARIS

RADIO-TÉLÉVISION

— *VU* —

Le cerveau, « terra incognita »

Les Français, qui passent pour phraseurs, bavards, portés sur la période oratoire, le beau style et le mot savant, ont donné, mardi soir aux « Dossiers de l'écran », une superbe démonstration de leur talent. Sujet du débat : un univers encore inconnu, le cerveau. Derrière l'écran : des membres de l'Institut, des professeurs, des neurologues, des psychiatres. Et devant : un certain nombre de braves téléspectateurs souvent parents d'élèves en difficulté, voire handicapés, intéressés par un sujet déjà évoqué, il y a environ trois semaines, sur cette même chaîne par le professeur Debray-Ritzen, à l'occasion d'une émission d' « Apostrophes », consacrée à la fameuse équation hérédité-environnement.

On venait de voir en guise d'introduction Charly, un film très touchant — science-fiction ? anticipation ? — sur un débile léger atteint d'une dyslexie, spectaculairement et momentanément amélioré par une intervention chirurgicale, l'illustration des travaux anglo-saxons en matière de neuro-psychologie. On venait d'entendre au Journal de 20 heures, un « violeur » de République fédérale d'Allemagne ravi, enchanté, guéri de son agressivité sexuelle, libéré de prison à la suite d'une opération.

Justement, était présent l'un de ceux qui pratiquent ce genre d'opérations, le professeur Diekman, en duplex depuis Hanovre, l'écouteur à l'oreille, grosse — et gauche — cible vite criblée de flèches par les chers confrères parisiens indignés ou sceptiques. Il avait beau se détendre, dire que ses patients étaient condamnés à la détention à vie, que l'intervention, couramment pratiquée dans son pays, donnait d'excellents résultats dans le domaine des névroses obsessionnelles, on l'a renvoyé avec indignation et mépris à ses bistouris. Pour le principe. Question de droit moral, d'éthique, de conscience.

Et on nous a expliqué ensuite qu'en France, il y avait un « consensus » pour penser qu'aucune fonction cérébrale n'était strictement localisée, que chaque partie était responsable du tout et réciproquement, et que, naturellement, le développement du cerveau sur le plan de l'intelligence, du langage, de l'imagination, était directement lié à la richesse du milieu socio-culturel et plus particulièrement des rapports plus ou moins nourrissants entre la mère et l'enfant. Nous, on veut bien, mais on aurait tout de même aimé voir se prolonger à l'antenne la passionnante discussion engagée le mois dernier par Bernard Pivot et ses invités.

La belle unanimité témoignée par ceux d'Alain Jérôme — un Jérôme souriant, euphorique, curieusement désinvolte, détaché, il avait l'air de planer — nous a laissés sur notre faim. D'autant que sans les tardives explications du docteur Yves Pélicier, on n'aurait strictement rien compris aux graves questions de « dualité », longuement débattues auparavant sous nos yeux perplexes et ensommeillés. Encore une soirée perdue, une de plus.

CLAUDE SARRAUTE.

MERCREDI 4 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Feuilleton : Aurélien (1re époque : Bérénice), d'après le roman de L. Aragon, réal. M. Favart.

A travers l'impossible amour d'Aurélien et de Bérénice, l'échec d'une génération qui, marquée par la première guerre mondiale, se laisse entraîner vers la deuxième.

22 h. 5, Magazine : L'enjeu.
Des reportages sur les difficultés de la sidérurgie et la crise du pétrole, un dossier sur les créations d'entreprise, un portrait de G. Taylor, P.-D.G. de Citroën.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Le Muppet show (avec Léo Sayer) ; 21 h. 5, Mi-fugue, mi-raison : Le miroir aux alouettes. (Les métiers du show-business) ; 22 h 20, Magazine : Voir.
23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Téléfilm : Améthyste ou la comédie de l'informatique. Scénario de M. Bruzek, C. de Givray et H. Pasmantier, réal. C. de Givray. Avec Y. Folliot, G. Claisse, J.-P. Tribout, D. Ayme, etc.

Un énarque, une polytechnicienne, un bricoleur et une minette face aux prodiges d'un ordinateur et aux caprices de l'amour.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., La musique et les hommes : Victor Segalen et la musique ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Musique à découvrir, par le sextuor à cordes de l'Orchestre national de France : Beethoven, Gade, Martinu. Avec J. Dubem et P. Pouvereau, violon ; M. Lemoine et M. Gallien, alto ; R. Albin et G. Zanionghi, violoncelle ; 22 h 30, Sortilèges du flamenco ; 23 h. 5, France-Musique la nuit ; 0 h. 5, Nuits sans voix.

JEUDI 5 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Christine ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Allegra (no 3), d'après le roman de F. Mallet-Joris, adapt. M. Verny, réal. M. Wyn.

La très pure histoire d'amour que vit Allegra avec le petit Rachid irrite son mari, qui s'éloigne d'elle, et la tante de l'enfant, qui essaie de détruire cette harmonie.

21 h. 30, Magazine : l'Evénement ; 22 h. 30, Journal.

22 h. 40, FILM : LE TRIO INFERNAL, de F. Girod (1974), avec M. Piccoli, R. Schneider, M. Gomska, A. Ferréol, M. Fiorentini, P. Brizard.

Dans les années 20, à Marseille, l'avocat-conseil Georges Sarret et les sœurs Schmidt, ses complices et maîtresses, pratiquent l'escroquerie aux assurances et commettent un double meurtre.

Reconstitution, rétro d'une affaire criminelle réelle. Un naturalisme morbide, qui se veut fascinant à force d'esthétisme.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : Le Provocateur ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : Cannon ; 15 h. 55, L'invitée du jeudi : Françoise Sagan ; 17 h. 25, Fenêtre sur... Domenico Gnoli ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission réservée aux formations politiques : l'Assemblée nationale (le R.P.R.) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Jeanne la Française (hommage à Jeanne Moreau) :

Pour l'ouverture du Festival de Paris, un « show » mis en scène par Jacques Weber, des extraits de films et un tour de chant de Jeanne Moreau.

22 h. 5, Courte échelle pour grand écran :
Ce nouveau magazine de cinéma, préparé par Lionel Chouchan, se propose de donner une chance aux films qui, pour une raison ou pour une autre, ont besoin d'être aidés. Ce soir : « Molière », d'A. Mnouchkine, et « le Témoin », de J.-P. Mocky.

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Choisir ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé : Il était une fois... l'homme ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : FELLINI-SATYRICON, de F. Fellini (1969), avec M. Potter, H. Keller, M. Born, M. Romagnoli, M. Noël, Capucine, A. Cuny.

Deux jeunes débauchés qui se disputent un « mignon » traversent les fêtes et les orgies de la société romaine décadente du temps de Néron.

D'après le livre de Pétrone, une « dolce vita » à l'antique. Des images stupéfiantes et cauchemardesques, visions et obsessions de Fellini.

22 h. 45, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : P. Celan (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... G. Dumézil et les sciences humaines ; à 8 h. 32, La fête hindoue ; à 8 h. 50, Le rouge de l'aurore ; 9 h. 7, Matinée littéraire ; 10 h. 45, Questions en zigzag : le langage de la nature ; 11 h. 2, Les musiques d'Espagne et du Portugal : les Scholars ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, La renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Mort viennoise », de C. Singer ; 14 h. 47, Départementales : les frères Le Nain à Laon ; 16 h. 50, Libre appel : choisir le sexe de ses enfants ; 17 h. 32, Les musiques d'Espagne et du Portugal : le groupe Koan ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Grand Livre des aventures de Bretagne... Perceval le gallois » ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine ;

20 h., « Catherine Ivanovna », de L. Andreiev. Adaptation C. Semprun-Maura. Réalisat. J.-P. Colas. Avec D. Ivernel, S. Joubert, P. Mazzotti, J. Martin, etc. (rediffusion) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Interférences ; 12 h. 40, Jazz classique : tout Duke ;

14 h. 15, Divertimento : Adam, Walberg, Bayer ; 14 h. 32, Triptyque ; 15 h. 32, Musique française aujourd'hui... Œuvres fonctionnelles : Honegger, Komives, Capdevielle ; 17 h., Postlude ; 18 h. 2, Musiques magazine : les musiques rock, pop, soul et jazz ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Thèmes variés ;

20 h., Cycle symphonique... Concert donné au Théâtre des Champs-Elysées : « le Songe d'une nuit d'été » (Mendelssohn) ; « Symphonie no 9 en ut majeur » (Schubert), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction U. Segal ; 23 h., Actualité des musiques traditionnelles ; 0 h. 5, Nuits sans voix.

SPORTS

DEUX CENTS SPORTIFS DEMANDENT A M. J.-P. SOISSON DE REVENIR SUR SON PLAN DE RELANCE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

Deux cents représentants du sport français — sportifs de haut niveau, internationaux, dirigeants de fédérations, directeurs techniques et entraîneurs nationaux — viennent d'adresser un appel à M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse et des sports, à propos du « *plan de relance* » du sport dans les lycées et collèges.

Les signataires s'inquiètent de « *certaines mesures annoncées qui, si elles sont mises en œuvre, porteront un grave préjudice à tout le sport français* ». Ils font notamment remarquer que « *le sport scolaire, source importante d'éveil à la vie sportive, voit son potentiel d'animation réduit d'un tiers tandis que le sport universitaire est privé d'un tiers de ses enseignants déjà trop peu nombreux* ». Ils ajoutent que « *l'absence de création de postes de professeurs au budget 1979 angoisse des milliers d'étudiants et menace la profession* ».

● *Environ huit cents professeurs d'éducation physique* de l'Isère, la Savoie, l'Ardèche et la Drôme, ont manifesté mardi 3 octobre devant le château de Vizille (Isère), où M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, participait à une réception en l'honneur de Mme Point, célèbre restauratrice de Vienne, âgée de quatre-vingts ans.

● *Le comité central de grève des enseignants d'éducation physique et sportive* a demandé, dans une lettre aux autres syndicats d'enseignants SNEP, SNEEPS et SGEN-EPS l'organisation d'« *une grève unie et immédiate de toute la profession pour arracher l'annulation des mesures Soisson* ».

BASKET-BALL. — *Après trois tours en poule qualificative aux championnats du monde de basket-ball, qui se déroulent à Manille, la Yougoslavie et le Canada (poule A), les Etats-Unis et l'Australie (poule C), sont d'ores et déjà qualifiés pour la phase finale à huit avec l'U.R.S.S. et les Philippines, qualifiées directement. Les deux dernières places doivent se disputer dans la poule B entre le Brésil, l'Italie et Porto-Rico.*



A LOUER

ETOILE

Angle Avenue Carnot - Avenue de la Grande Armée

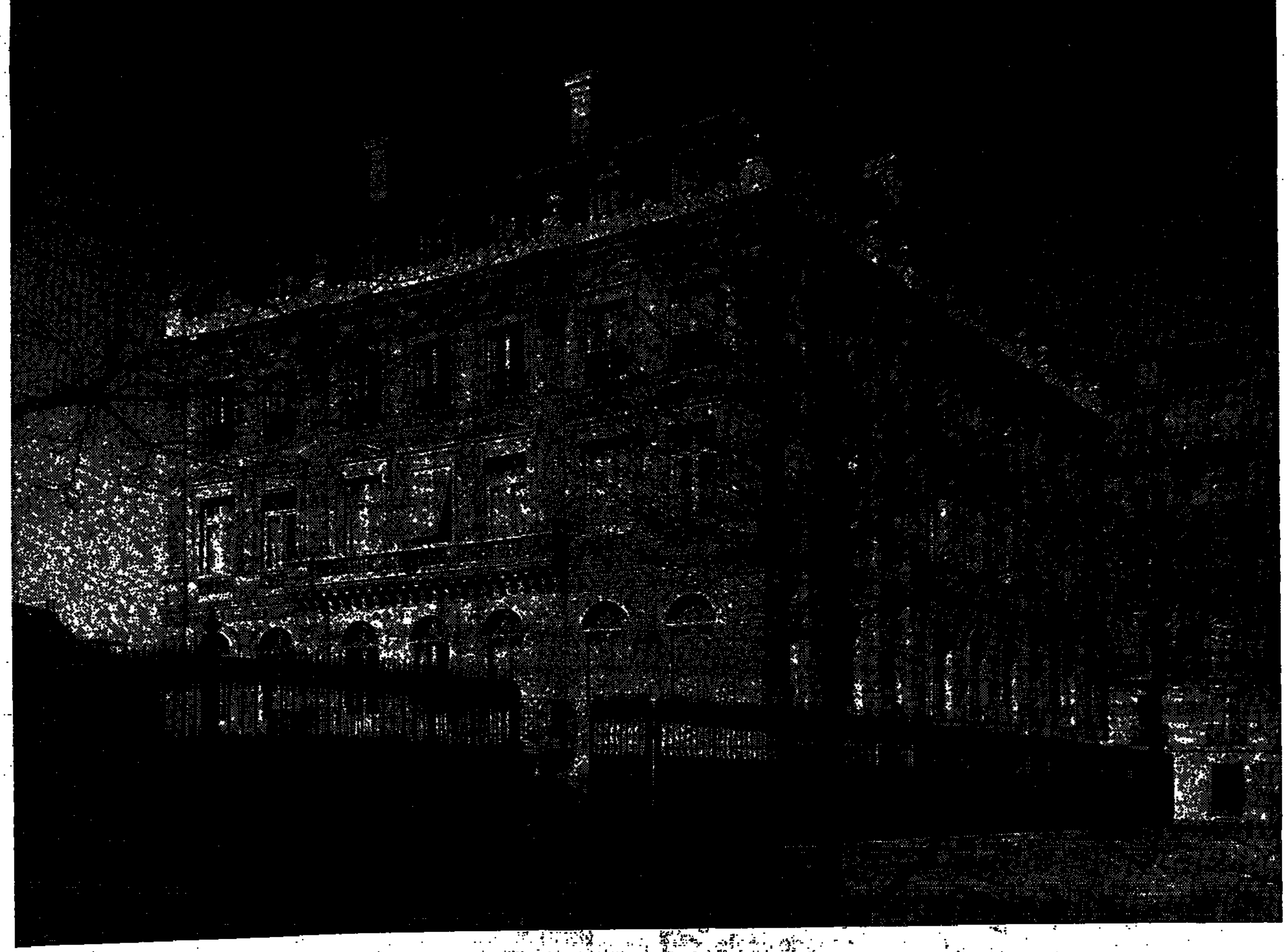
MAGNIFIQUE IMMEUBLE

ENTIÈREMENT RENOVE

pour banque, ambassade, grande administration

Surface 2300 m²

10 emplacements de voitures



S'ADRESSER

à M. Bing 9, Rond-Point des Champs-Elysées

Téléphone 3591470

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le mm col.	[illegible]
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	[illegible]
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	[illegible]
IMMOBILIER	21,00	24,32
AUTOMOBILES	21,00	24,32
AGENDA	21,00	24,02

emplois internationaux



SOCIÉTÉ NATIONALE DES INDUSTRIES DE LA CELLULOSE

RECRUTE POUR SA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT A ALGER

— Des Ingénieurs (ou assimilés) papetiers (option : pâte, papier, transformation).
— Un Ingénieur Thermicien.
— Un Ingénieur Génie Civil.
— Un Ingénieur ou Technicien « Instrumentation ».
— Un Projeteur en Tuyauterie Chaudronnerie.

Conditions intéressantes.

Pour premier contact, prendre rendez-vous à : CHLEQ FROTE & CIE, 222, boulevard SAINT-GERMAIN 75007 PARIS.

Téléphone : 544-38-46 (poste 811).

IMPORTANTE COMPAGNIE MINIÈRE AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

recherche pour son SERVICE FORMATION PROFESSIONNELLE

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

LE CANDIDAT RETENU :
— sera chargé de la formation du personnel (ouvriers et maîtrise) du service entretien ;
— devra être titulaire d'un B.T.S. ou D.U.T. et posséder une expérience minimum de 7 années dans une entreprise minière.

Le poste, qui se situe en bordure de mer non loin de la capitale, implique un séjour de longue durée ; il pourra déboucher sur une embauche dans une entreprise française.

Envoyer curriculum vitae, photo sous référ. 1.273, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

GROUPE INTERNATIONAL DE PUBLICITE recherche pour implantation filiale à l'étranger

1) LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DE L'AGENCE
2) LE DIRECTEUR DE CRÉATION

Ces 2 postes ne concernent que des professionnels confirmés.
— ayant assuré pendant plusieurs années des responsabilités dans des grandes agences.
— Parlant couramment l'anglais.
— Acceptant l'expatriation dans un pays au climat chaud.

Les conditions de rémunération (salaire + avantages) et les perspectives d'avenir sont intéressantes.

Adresser C.V., photo et lettre de candidature manuscrite n° 8160 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra. Discrétion assurée.

POUR CONNAITRE TOUTES LES POSSIBILITÉS D'EMPLOIS OUTRE-MER, ÉTRANGER

Amérique du Nord et du Sud, Australie, Afrique, Europe, avoir des offres d'emplois cadres, ingénieurs, techniciens, demandez une documentation sur notre revue spécialisée : MIGRATIONS (T. 40) 3, rue de Montyon - 75429 PARIS - CEDEX 09.

INGÉNIEUR TOPOGRAPHE

ou D.P.L.G. confirmé recherché par direction service topographique à ALGER. Cabinet Despagne, géomètre, 34, rue des Pyramides, 59 Lille. Tél. (20) 54-65-95.

ENGINEERS AND UNIVERSITY GRADUATES

If you are looking for a non routine job, challenging and offering import. responsabilities :

One of the largest service companies in the oil business operating world-wide offers you opportunities as a Field Engineer — after 12 months of intensive training in the Middle East and the U.S. — in one of the Middle East operations. You will be involved in well cementing, formation testing, completion and stimulation.

Salaries will range from U.S. $ 13,000 to $ 20,000 p. a. nett depending upon experience.

Bachelor status initially but possibilities of married status after training.

Housing and food provided. Leave cycle with air fares paid. Applicants should be fluent in both French and English. Interwiews will be held in Paris in November 1978. Please write, quoting no 7.984, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Pour MOYEN-ORIENT

INGÉNIEUR T.P.

Pour travaux routiers et ouvrages d'art. Anglais courant. Env. C.V. détaillé à A.T. 29, avenue de Friedland, 8e

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

INSPECTEURS DE BANQUE

Le Groupe des BANQUES POPULAIRES 25.000 personnes, 52 milliards de francs de dépôts, propose des postes d'Inspecteurs de Banque à des jeunes diplômés (es)

CENTRALE - HEC - MINES - ESSEC

ou équivalent

dégagés des obligations militaires

Après une première période de formation, ils auront pour mission de porter un diagnostic sur les divers aspects de la gestion bancaire : sécurité, rentabilité, développement, perspectives.

Au cours des premières années de carrière, ils effectueront en province des déplacements d'environ trois mois chacun (deux ou trois par an) alternant avec des séjours plus brefs à Paris.

Ces fonctions, qui nécessitent une forte personnalité caractérisée par : de bonnes facultés de synthèse, le sens de la rigueur, l'aptitude à la négociation et à l'expression, peuvent conduire à terme à d'importantes responsabilités au sein du Groupe.

Les candidatures manuscrites, accompagnées du curriculum vitae détaillé avec photo sont à adresser à Bernard VACARIE, sous réf. M-2

Banque Populaire

131, avenue de Wagram. — 75017 PARIS.

emplois régionaux

GROUPE MAISON FAMILIALE GMF

diriger et organiser la fonction commerciale d'une unité régionale

Nos activités se développent vite (C.A. 2 milliards de Francs - effectif 2500 personnes). Nos réalisations de maisons individuelles en habitat groupé et isolé regroupent aujourd'hui une gamme importante de produits et nous permettent d'occuper une place prépondérante.

Nous prévoyons de renforcer certaines de nos directions commerciales afin d'être encore plus efficaces.
A nos directions régionales d'ALSACE, AUVERGNE, POITOU/CHARENTES, RHONE-ALPES, HAUTE et BASSE NORMANDIE, PAYS DE LOIRE et NORD, nous désirons apporter la collaboration d'un responsable commercial.
Ce sont des postes de synthèse, de coordination et de direction de la commercialisation de tous les produits, donc des postes destinés à des professionnels de la maison individuelle, capables de maîtriser la fonction sous tous ses aspects : implantation et études commerciales, recrutement et formation des forces de vente, animation des vendeurs, promotion des outils commerciaux, contrôle de l'activité, analyse et fixation des objectifs.
Véritables «chefs d'orchestre», ils doivent être à même d'assurer au plus vite et dans les meilleures conditions cette mission dans l'une des régions précitées et que vous nous préciserez. Réf. 1317/A

prendre la responsabilité de la formation commerciale

L'accroissement de notre force de vente nécessite la collaboration d'un véritable professionnel de la Formation Commerciale (si possible rodé à l'immobilier).
Sa fonction consistera à élaborer nos programmes de formation, coordonner leur réalisation et en assurer l'animation avec des spécialistes de l'immobilier. Basé à CAMBRAI, le titulaire du poste devra justifier d'un niveau d'études supérieures et d'une expérience de la Formation acquise dans un cabinet ou dans une entreprise. Réf. 1317/B

Veuillez adresser curriculum vitae, photo et prétentions en rappelant la référence du poste à Patrick Leroy, Directeur des Relations Humaines - GROUPE MAISON FAMILIALE - B.P. 18 - 59403 CAMBRAI CEDEX.

UN DES PREMIERS GROUPES FRANÇAIS recherche au niveau d'une de ses importantes filiales située en province Sud-Est.

UN INGÉNIEUR diplômé grande école

disposant déjà d'une expérience d'au moins une dizaine d'années d'industrie dans des branches de la métallurgie il devra posséder un potentiel personnel démonstratif.
Le poste à pourvoir comporte la responsabilité opérationnelle globale d'une division leader sur son produit pour le marché européen.
Il prévoit une évolution à moyen terme vers des responsabilités de Direction générale d'établissement.

Adr. lettre manuscrite CV à n° 9407 EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney 75008 PARIS

Rech. pr la Corse, résid. Bastia, programmeur déb. I.U.T., libre immédiat. Adr. C.V. à Publix, 19, c. Napoléon, 20000 Ajaccio

Cherche ORTHOPHONISTE pour exercice libéral à Cannes Téléph. (93) 68-21-68.

FABRICANT D'APPAREILS A ULTRA-SONS CONTRE LES RATS (références internationales) recherche

REVENDEURS

FRANCE ET ETRANGERS SIRE S.A., 134, cours Lieutaud 13006 MARSEILLE.

S.A. PIERRE ET BERTRAND FOURMIES (Nord) Constructeur DUMPERS MATERIELS pour fabrication produits béton recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

Formation ingénieur. Anglais courant. Expérience export.

Ecr. no 8.144, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

transac

groupe CGE
leader de la péri-informatique française
dans le cadre du Plan d'Expansion qui prévoit
le doublement de son chiffre d'affaires d'ici 1980

recherche
pour la définition de ses matériels,
l'élaboration et le suivi des plans "produits" :

DES INGÉNIEURS CHEFS DE PRODUIT

confirmés en informatique (5 ans minimum), dont une partie dans l'un des domaines suivants : *mini-ordinateurs, terminaux intelligents, logiciels temps réel, reseaux.*

Leur mission sera de présenter à la Direction Générale des plans "produits" complets incluant : analyse de marché, spécifications fonctionnelles des produits, plans de lancement, bilan économique.

Ils devront posséder une solide expérience technique, d'excellentes qualités d'analyse et de synthèse. Anglais nécessaire.

CES SITUATIONS SONT BASEES A PARIS.

Prière envoyer candidature manuscrite avec photo et prétentions à Mlle Fournier, TRANSAC SA, 25, av. de la Grande-Armee. 75016 PARIS.

Un grand groupe industriel et commercial français au rayonnement mondial renforce l'équipe informatique de sa DG (Paris Nord-Ouest) en accueillant deux informaticiens :

un analyste réf. 3451 LM.

Il prend à court terme la responsabilité d'une grosse application (COBOL/OS) de consolidation des bilans touchant l'ensemble des filiales (une centaine) avec mission de la faire vivre et évoluer. Ce poste s'adresse à un analyste organique ayant, de préférence, une culture comptable et désireux de gagner en autonomie tout en acquérant progressivement une compétence de chef de projet.

un jeune informaticien scientifique réf. 3452 LM.

Il a une solide formation universitaire en mathématiques appliquées, un début de compétence en **recherche opérationnelle** (simulation, optimisation...), la connaissance du FORTRAN et surtout le désir de s'ouvrir à des activités d'organisation sur le terrain.
Une bonne réussite dans la fonction est susceptible d'offrir à terme des opportunités en France comme à l'étranger.

Ecrire à J. THILY, **Carrières de l'Informatique**, sous référence correspondante.



Division Péri-informatique d'un important constructeur électronique recherche

RESPONSABLE MARKETING PRODUITS

Ingénieur haut niveau, expérimenté dans le domaine de la péri-informatique, devra définir et proposer à la Direction Générale :
- nouveaux produits à développer
- produits complémentaires à prendre en représentation
- stratégie et moyens de commercialisation.

Anglais indispensable.

RESPONSABLES AFFAIRES SYSTEMES

Ingénieurs confirmés ayant expérience conception et mise en place de systèmes télé-informatiques, chargés :
- d'élaborer et de préparer des propositions techniques et commerciales
- de défendre des projets et de participer à la négociation des contrats
- de coordonner la réalisation des marchés.

Anglais souhaitable.

Adressez dossier de candidature avec photo en rappelant le titre du poste qui vous intéresse sous réf. 5100 à P.LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

BANQUE INTERNATIONALE CHAMPS-ÉLYSÉES recherche

1) CHEF DU SERVICE DE GESTION DES CRÉDITS

Responsable du service chargé de la gestion des Crédits Internationaux et des financements à l'exportation à moyen et long terme ainsi que du contrôle de l'ensemble des engagements.
Le candidat devra avoir :
- une formation supérieure,
- une expérience de plusieurs années à la tête ou en second d'un service analogue,
- la maîtrise de la langue anglaise.

2) CHEF DU SERVICE ADMINISTRATIF DES CHANGES

Ce service qui est à créer aura en charge :
- le contrôle et la comptabilisation des opérations initiées par les Cambistes de la Banque ;
- l'ordonnancement des transferts en francs et en devises ;
- la gestion des comptes des correspondants et de la clientèle ainsi que la charge de la compensation.

Son responsable devra avoir :
- une expérience bancaire et comptable de plusieurs années ;
- une bonne connaissance de la réglementation des Changes et la maîtrise de la langue anglaise seront appréciées.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à no 8161, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75437 Paris (9e)

LETTING FRANCE

111, rue Cardinet, 75017 Paris recherche pour son département financier

CHEF COMPTABLE

Sa mission sera d'assurer la comptabilité générale (immobilisation fournisseurs, banque, trésorerie, déclarations fiscales et sociales), ainsi que de participer à l'élaboration des procédures informatiques.
Le candidat aura 30 ans min. Il devra justifier d'une solide expérience acquise dans un groupe multinational.
Connais. de l'anglais souhaitée. Adr. C.V. au Service du personnel

Société en plein expansion recherche

CONSEILLERS (ÈRES) COMMERCIAUX

— Gains importants
— Promotion rapide possible
Tél. ce jour au 261-62-26

Cabinet de Commissaires aux Comptes et Conseils juridiques et fiscaux recherche

COLLABORATEUR

titulaire du D.E.C.S. et d'une licence en Droit (Affaires)
Pratique professionnelle souhaitée

Ecr. avec C.V. et prétentions à D.A.F., 21, rue Chaptal, 75009 PARIS

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

POUR L'UN DES LEADERS FRANÇAIS
MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Directeur des Produits

recherche, développement, marketing.

La trentaine, Ingénieur grande école (mines, ponts, ECP, TP, TPE, AM ...) c'est un homme qui dispose d'une expérience de 4 à 10 ans dans les domaines bâtiment ou TP, acquise en entreprise, dans l'administration, en bureau d'études ou de contrôle. Il aura à conseiller les directions régionales, coordonner les politiques et les actions commerciales, animer le laboratoire et le service qualité et découvrir de nouvelles utilisations pour les produits du groupe. Il s'agit d'un poste de haut niveau pour un ingénieur jeune déjà apte à faire partie de l'équipe de direction d'une entreprise leader sur son marché.
Siège Paris. *réf 645 M1*

POUR UNE IMPORTANTE SOCIETE
D'EQUIPEMENTS AERONAUTIQUES

Directeur Technique

DEPARTEMENT MECANIQUE

32 ans min., c'est un ingénieur AM ou équivalent qui dispose d'une forte expérience en mécanique fine, machines outils de précision et gestion informatisée de production. Il animera une équipe de 70 personnes couvrant l'ensemble de la préparation des fabrications, des méthodes et de la conception et réalisation des outillages.
De grandes qualités de commandement et de diplomatie liées à une solide compétence technique lui permettront de réussir dans ce poste.
Siège agréable ville de Province (300kms S.O. de Paris). *réf 627 M2*

POUR FAIRE FACE
A UN DEVELOPPEMENT TRES RAPIDE
GFC CREE LE POSTE DE

Directeur du Recrutement

Cette fonction nécessite une solide expérience du recrutement acquise de préférence en cabinet (ou éventuellement en entreprise). Elle peut intéresser un homme ou une femme de formation supérieure, rompue aux techniques d'interview et de recherches de cadres et souhaitant participer à l'évolution d'un cabinet dont l'importance sur le marché devrait s'accroître fortement dans les prochaines années.
Ecrire sous référence ACT 1 à Alain TANUGI Président de GFC

Envoyer C.V. en précisant la ou les références qui peuvent vous intéresser - aux consultants du GFC qui vous garantissent une réponse et une discrétion absolue -
Prière de préciser les noms de sociétés auprès desquelles vous ne souhaitez pas postuler.

GFC SPECIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES RESPONSABLES
110 rue de Sèvres 75015 Paris

POUR SOCIETE
DE TOLERIE CHAUDRONNERIE
- 1000 Personnes-

Chef du Département Méthodes

110/140.000 F an

33 ans min., de formation ingénieur et disposant d'une solide expérience dans le secteur métallurgique, il couvrira la conception des plans d'implantation industrielles, l'analyse et l'exploitation des données de gestion, l'organisation et le contrôle des activités du déaprtement méthodes.
Siège grande ville de Province (150kms S.E. de Paris) *réf 641 M2*

POUR UNE IMPORTANTE SOCIETE D'EQUIPEMENTS
ELECTRONIQUES A TECHNOLOGIE AVANCEE

Responsable des Méthodes de Production

100/130.000 F an

30 ans environ, ingénieur, son expérience a été acquise en production de matériel électronique. Il connait bien les machines de production et la technologie d'assemblage. Il aura pour charge d'animer les actions permettant une amélioration des techniques et des moyens tendant à la réduction des coûts de production. Le sens du détail et une bonne faculté d'adaptation feront sa réussite dans le poste à partir duquel il pourra sérieusement évoluer.
Résidence Banlieue Parisienne Sud Ouest. *réf 626 M2*

POUR GRAND ORGANISME NATIONAL
Emanation d'un Groupe Professionnel en évolution

Ingénieur

Adjoint (te) au Chef de Service

Formation Continue

90.000 F an ±

30 ans min., c'est un(e) diplômé(e) de l'enseignement supérieur technique ou scientifique qui connait déjà bien le milieu industriel et dispose d'une certaine expérience de la formation.
Il ou elle concevra, réalisera et mettra en place des programmes techniques (dont certains dans des domaines de pointe).
Siège Paris 12ème. *réf 588 M2*

Envoyer C.V. en précisant la ou les références qui peuvent vous intéresser - aux consultants du GFC qui vous garantissent une réponse et une discrétion absolue -
Prière de préciser les noms de sociétés auprès desquelles vous ne souhaitez pas postuler.

GFC SPECIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES RESPONSABLES
110 rue de Sèvres 75015 Paris

SOCIÉTÉ D'INSTRUMENTATION

VARIAN

varian recherche

SPÉCIALISTE CHROMATOGRAPHIE

Le candidat, de formation ingénieur ou docteur ès sciences, devra pouvoir justifier d'une expérience de plusieurs années en CPG et CPL et parler anglais.

Agissant en tant que CHEF DE PRODUIT, il devra en liaison avec les différents laboratoires d'applications du groupe apporter à plusieurs ingénieurs de vente le support technique nécessaire à la promotion d'instruments de haut de gamme.

Ce poste offre de réelles possibilités d'avenir au niveau national ou international pour un candidat de valeur. (Référence SP 1.)

INGÉNIEUR DE VENTE

Le candidat, de niveau ingénieur, sera chargé d'assurer la promotion de matériel physico-chimique d'analyses.

A ce titre, il devra justifier d'une réelle connaissance des techniques de séparation (CPG et CPL) et des techniques optiques (spectrométrie d'absorption atomique et spectrophotométrie UV-visible).

Le secteur à pourvoir comprend essentiellement la région parisienne.
Une bonne connaissance de la langue anglaise est exigée. (Référence ING 2).

Les candidats à l'un ou l'autre de ces postes adresseront une lettre manuscrite avec C.V. (en précisant bien la référence) à VARIAN S.A.
Service du Personnel-B.P. 12 - 91401 ORSAY Cedex.

CITIBANK

Filiale Française de
CITIBANK U.S.A.
Quartier des Champs-Elysées
recherche pour son
Département de Personnel

un cadre débutant

de formation supérieure
Maîtrise parfaite de l'anglais. Possédant diplôme université Américaine ou ayant séjourné aux U.S.A., pour développer études, statistiques et procédures.
Formation assurée à fonction de personnel moderne.
Adresser lettre manuscrite et C.V. à **CITIBANK**
B.P. 738-08 75361
Paris Cedex 08

Emplois et Carrières

— *Nous sommes* une importante société, leader dans la distribution.

— Nous souhaitons renforcer notre encadrement.

- Si vous avez un niveau secondaire ou supérieur.
- Si vous possédez une première expérience de la fonction.
- Si vous avez la volonté de réussir.
- Si vous souhaitez vous intégrer dans une équipe dynamique.

— Nous vous proposons des postes

ADJOINTS DE DÉPARTEMENTS

dans les secteurs suivants :

- Vêtements enfant.
- Confection dames.
- Confection hommes.
- Vaisselle - ménage - cadeaux.
- *Radio* - TV - HI-FI - Loisirs - Plein air.

Lieu de travail : BANLIEUE SUD DE PARIS

Adr. C.V. dét. + photo + *prétentions* à n° 81.699
CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris ced. 01

IMPORTANT GROUPE
DE SOCIETES DE SERVICES
recherche

JEUNE H.E.C., ESSEC, D.E.C.S.

pour développer son département

OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Il sera chargé du suivi et de l'étude de dossier D'EVOLUTION, DE CESSION et D'ACQUISITION d'entreprises comportant :
— *Recherche de solutions dans le cadre d'études financières ;*
— établissement de contacts avec la clientèle et négociations.

Il aura acquis une première expérience dans un cabinet d'Audit, une banque ou le service financier d'une grande entreprise.
Perspectives de développement très ouvertes pour un candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite C.V., photo, prétentions, *n° 23124 P.A. SVP, 37, rue Gal-Foy - 75008 Paris*



ASSURANCES GENERALES DE FRANCE

recherchent pour leur

département comptable

cadres débutants

ESCAE, Sc. Eco.,

solide formation comptable de base (DECS, ou niveau équivalent).

Dégagés des obligations militaires.
Lieu de travail : PARIS.

Adresser c.v. détaillé manuscrit et photo au Département Recrutement, 33, rue La Fayette *75009 Paris.*

Société Produits chimiques

Région parisienne
recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

Spécialiste de traitement des eaux, en vue développer clientèle existante.

Déplacements fréquents.

Adresser C.V., photo et prétent. n° 81.286
CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

MATRA

recherche pour sa division de matériel de maintenance

INGENIEUR ELECTRONICIEN

— Il est responsable d'un projet de banc de maintenance pour des systèmes aéronautiques.
— Il assure notamment l'étude et la réalisation du système de tests automatiques pilotés par mini-ordinateur.
Ce poste concerne un ingénieur de formation SUP' AERO - ESE - ENSI - ayant une expérience de 3 - 4 ans acquise si possible dans le domaine radar.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en *indiquant la référence NK 382*

MATRA R. KORFAN
B.P. N° 1 - 78140 VELIZY



SORA
CONSEILS EN MANAGEMENT

accueille

X, MINES, CENTRALE

Votre personnalité vous rend faciles les contacts de haut niveau.
Vous avez une expérience industrielle de quelques années et la capacité d'encadrer des groupes d'études, de projet, de planification et de stratégie.
Vous êtes attiré par des réalisations variées au sein de grandes sociétés et par la vente de services dans tous les domaines du management d'entreprises. Vous recherchez une large autonomie d'action.
Nous vous offrons la possibilité d'une carrière professionnelle variée, formatrice, ouverte sur le changement, et d'un accès rapide aux responsabilités de

CONSEIL D'ENTREPRISES INGÉNIEUR EN CHEF

Prière adresser lettre manuscrite, C.V., photo prétentions : 2, avenue Hoche, 75008 PARIS.

La filiale française d'une importante société américaine de l'industrie chimique recherche :

CHEF D'AGENCE

pour le quart Nord Ouest de la France, basé dans région parisienne

et

TECHNICO-COMMERCIAUX

pour région Paris Normandie, basés dans région parisienne, possédant une expérience de 3 ans environ de la vente des produits chimiques organiques destinés aux industries cosmétiques, détergents, textiles, phyto-sanitaires, etc ... Anglais souhaité.

Du 9 au 11 octobre, les personnes *intéressées pourront appeler M. Alain* CHEVALLIER au 227.73.00 de 9h à 18h et le rencontrer.

Important Cabinet
de
REVISION ET COMMISSARIAT AUX COMPTES
recherche

ASSISTANTS-RÉVISEURS

- diplômés enseignement supérieur commercial.
- 1 à 2 ans d'expérience souhaitées.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions au n° 8162, « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e)

IMPORTANTE SOCIETE BIENS D'EQUIPEMENT
LEADER SUR SON MARCHE
recherche

une collaboratrice

POUR ASSURER LE SOUTIEN ADMINISTRATIF DE SON SERVICE EXPORTATION

— Expérience souhaitée : 2 ans.
— Langues : Anglais courant+2e langue souhaitée
— Formation : SUP de Co ou équivalent.

Adresser C.V. et photo à :
bonna
91, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75365 PARIS CEDEX 08.

MIT INFORMATIQUE

SOCIETE DE SERVICES
EN INFORMATIQUE
recherche

2 CHEFS DE PROJETS
Application comptable sur CIIHB 66
Application gestion de stocks IBM 370 PL 1 IMS

5 SPÉCIALISTES MINI
MITRA - NCR - IBM 7
MINI 6 - PDP

6 ANALYSTES
IBM 370 PL 1 IMS

4 ANALYSTES
CIIHB 66 - COBOL IDS TDS
UNIVAC SERIE 90 - OS/VS

5 INGÉNIEURS DÉBUTANTS
Connaissance mini souhaitée

6 ANALYSTES PROGRAMMEURS
Pour contrat de longue durée en R.F.A., parfaite connaissance du Cobol
Allemand courant.

2 PUPITREURS
IBM 370 sous DOS.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à
MIT INFORMATIQUE,
96, bd Auguste-Blanqui, 75013 Paris. T. 337-98-42.
DISCRETION TOTALE ASSUREE.

SOCIÉTÉ FRANCO-ANGLAISE
DE LEVAGE

GRUES TÉLESCOPIQUES
45, bd Roger-Salengro, 93120 La Courneuve.

RECHERCHE BON VENDEUR TECHNICO-COMMERCIAL

FORMATION TECHNIQUE
ASSUREE PAR ENTREPRISE.
NECESSAIRE AVOIR UNIQUEMENT
BONNE EXPERIENCE DE VENTE.

FIXE IMPORTANT, INTÉRESSEMENT,
VOITURE, FRAIS DE POSTE

ENVOYEZ C.V. PLUS PHOTO.

Filiale Société américaine vendant des EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES recherche

RESPONSABLE SERVICE DE MAINTENANCE

chargé d'animer une équipe de quatre personnes, installant et maintenant sur contrat ou appel. Une large autonomie de gestion sera accordée dans le cadre d'une politique de service.
Le candidat sera un ingénieur familier avec la micromécanique, les techniques analogiques digitales et informatiques, *parlera anglais.*
Une expérience dans un poste similaire sera appréciée.

Envoyer C.V. + prétentions à : Dane STÉPHAN,

INTERTRADE SCIENTIFIC
S.A.R.L., 32, place de la Loire SILIC 441
94593 RUNGIS Cedex.

IMPTE STE PRODUITS CHIMIQUES et PETROLIERS recherche :

INGÉNIEUR CHIMISTE

ou assimilé, pour vente en clientèle produits bactéricides et fongicides. Expérience de la vente et du développement de ce genre de produits exigée.
Env. C.V., photo et prétentions, à REGIE-PRESSE, n° 767,157 M
85 bis, rue Réaumur, Paris, qui transmettra.

URGENT
pour CHATILLON

TRADUCTRICE INTERPRÈTE

trilingue
anglais - allemand

Tél. pour R.-VS : 735-96-50

SOCIÉTÉ HOTELIÈRE INTERNATIONALE

recherche

DIRECTEUR DE FORMATION

pour ses deux établissements (750 employés) *référence* 3.388

- Diplômé de l'enseignement supérieur ;
- Expér. de la formation de plusieurs années indispens. ;
- *Il sera responsable* de la formation de chaque département et de l'élaboration des programmes correspondants.

ADJOINT AU DIRECTEUR DU PERSONNEL

pour un établissement (450 employés) référence 3.389

- *Formation* juridique ;
- Connaissances du droit du travail ;
- Parlant anglais ;
- 30 ans minimum.

Il assistera le Directeur du personnel pour tous les problèmes administratifs de la fonction personnel et pr le recrutement.

Expérience similaire indispensable.

Adres. C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à
PLAIN CHAMPS,
5, rue du Helder,
75009 PARIS.

Le Centre d'Informations Financières recherche
COLLABORATEURS COMMERCIAUX (H. ou F.)
— Très bonne présentation.
— Goût contacts haut niveau.
— Formation assurée.
— *Situation d'avenir.*
— Rémunération importante.
Tél. pour r.-vs : 574-33-33 +

مكرر من الأصل

offres d'emploi

VOUS ETES INTERESSE par les problèmes des P.M.E. nous vous proposons un poste de

DÉLÉGUÉ CONSEIL

Il faut :
— Avoir de la personnalité
— Une excellente culture
— Etre prêt à s'intégrer à une équipe jeune et dynamique.

Nous offrons :
— Contact à haut niveau
— Rémunération incitative
— Formation intensive.

Si cette fonction vous intéresse, téléphonez les 4 et 5 octobre à M FAIVRE au 886-11-24 pour rendez-vous.

Agence de Publicité recrute :

CHEF DE PUBLICITÉ

Format. universit., angl., expér. prod. de consommat. en agence ou chef prod. annonceur. Budgets confiés : packaged goods (marques connues) et tourisme.

Adr. C.V. en indiquant la date d'entrée possible et le dernier salaire. Ecrire sous la référence « CP-3 », à l'agence BOSCH, 8, rue Dulac, 75015 Paris (Montparnasse). Candidature assurée de la plus grande discrétion.

CREDIT HOTELIER COMMERCIAL ET INDUSTRIEL recherche pour son agence de banque PARIS-15e

2 DÉMARCHEURS
Clientèle P.M.E.

pour prospection, suivi de dossiers clients, appréciation de crédits.

IL FAUT :
— Une expérience commerciale acquise en banque.
— Une formation professionnelle 2e ou 3e année.
— Une personnalité dynamique.

POSITION : GRADE

Env. C.V., photo, prét. sous référ. D. Service Recrutement C hcl, 78, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15e. DISCRETION ASSUREE.

IMPORTANTE ENTREPRISE désirant développer son département ESPACES VERTS recherche

CONDUCTEUR DE TRAVAUX

expér. capable d'assurer après période d'essai la responsabilité globale du dépt. Ecr. no 50 Supports et Régies, 13, rue du Sentier, 75002 Paris.

RECHERCHONS

SECRÉTAIRE
DE REDACTION (TECHNIQUE) EXPERIMENTEE

POUR REVUE MENSUELLE. TEL. : 225-54-40.

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS recherche un

DOCTEUR ÈS SCIENCES
ou
INGÉNIEUR
Grande École (X - ENST - E.S.E.)

Pour études théoriques de haut niveau en traitement du signal appliqué aux transmissions de données. Quelques années d'expérience souhaitées.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé au CNET RTS/TDP, 38-40, rue du Général-Leclerc, 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX.

IMPORTANT GROUPE DE SOCIÉTÉS
PROCHE GARE ST-LAZARE

recherche pour s'intégrer à une équipe.

JEUNE FISCALISTE

de préférence ancien inspecteur des impôts justifiant d'au moins 4 ans d'expér. professionnelle.

Adr. C.V. et prét. à No 4.295 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE Nord-Ouest de Paris rech.

UN TECHNICIEN

pour son service méthodes BTS mécanique générale ou similaire. Env. C.V., photo, prét. no 48.068 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

secrétaires

Bruno-Petit

TROISIEME CONSTRUCTEUR FRANCAIS DE MAISONS INDIVIDUELLES recherche pour

MEUDON Gare

LA SECRETAIRE DU DIRECTEUR COMMERCIAL DU GROUPE
(Vente - Publicité - Marketing)

En plus de son secrétariat, elle fera l'analyse des résultats
Elle a, au moins, 35 ans

LA SECRETAIRE DU SECRETAIRE GENERAL DU GROUPE
(Domaine administratif, juridique, financier.)

Elle a, au moins, 26 ans

Nous demandons :
— Une bonne formation générale et professionnelle
— Une parfaite maîtrise de la sténo et de la dactylo

Nous proposons :
— Un 13è mois, prime de vacances
— Intéressement et participation.

Pour un 1er contact, adresser C.V. et photo à BRUNO PETIT
42, rue d'Arthelon 92190 MEUDON

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INFORMATIQUE
Banlieue Sud recherche

SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO CONFIRMÉE

Les candidates, niveau BTS ou équivalent devront justifier de 2 ou 3 années d'expérience au Secrétariat d'une Direction du Personnel.
Le poste exige disponibilité, sens des responsabilités, goût du contact humain.
Ce poste est à pourvoir rapidement.

Adresser C.V., photo et prétentions sous no 81.282
CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex-01 qui transmettra.

Demande SECRETAIRE MI-TEMPS, de 16 h. à 20 h. Téléph. 306-90-51.

SECRETAIRE ANGLAISE double sténo, PARIS.
SECRETAIRE ANGLAISE région Montmirail.
SECRETAIRE ALLEMANDE sténo française, RER OUEST.
G.K. CONSEILS - 225-63-84

représent. offre

V.R.P. EXCLUSIF
Fixe + commissions spécialisé sanitaire Paris et région. Tél. 672-56-54.

capitaux ou proposit. com.

Vous êtes P.-D. G. d'une société saine,
Vous recherchez un partenaire actif et ayant des disponibilités.
Pour un premier contact, adresser lettre à Publival, no 1.022, 70, rue du Point-du-Jour, 92100 Boulogne. qui transmettra.

traductions

Demande

Traductrice anglais thème et version cherche travail suivi. Tél. : 585-70-10 le matin.

L'immobilier

locaux commerciaux

Z.I. SENLIS

— 4 000 m2 couverts ;
— 300 m2 de bureaux ;
— 10 000 m2 de terrain clôturé.

Embranchement particulier S.N.C.F.
Telex - Téléphone.
3 ponts-roulants 10 et 5 tonnes.
Vaste parking.
Localité en totalité ou par lots.
Possibilité d'assurer manutent. et gestion de stock.
Pour tous renseig., téléphoner au 16 (4) 453-40-65.

hôtels-partic.

Prestigieux hôtel particulier sur le bois, jardins privés, terrasse, 7 chambres, 4 bains, ENTIEREMENT DECORE. 20 000 F mensuel, rep. justifiée. EXCLUSIVITE SEDIMO TEL. : 723-72-25.

NEUILLY SAINT-JAMES Parfait état
Charmant hôtel 8 pces, 4 bns. Belle terrasse aménagée MICHEL & REYL - 265-90-05.

bureaux

Domiciliations commerciales Sièges sociaux S.A.R.L. Bureaux tous quartiers. Téléphone : 238-11-40.

NEUILLY METRO
Pptaire loue deux ou plusieurs bureaux ds imm. neuf. 758-12-40.

1 A 20 BURX TS QUARTIERS. Locations sans pas-de-porte. AGCE MAILLOT ◆ 293-45-55.

demandes d'emploi

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT d'une société productrice et distributrice de biens de consommation (C.A. 250 millions de Francs) désire assumer une responsabilité de

DIRECTION GENERALE

pour promouvoir le développement et la rentabilité d'une entreprise (industrielle, commerciale ou de services) quelle qu'en soit la dimension

- *48 ans. Formation supérieure et Business School.*
- *Gestionnaire dynamique de très haut niveau, est convaincu qu'une entreprise ne se justifie que si elle est rentable ; place néanmoins les relations humaines en tête de ses préoccupations.*
- *Maîtrise parfaitement l'ensemble des problèmes économiques et financiers de l'entreprise. Utilise les méthodes modernes de management et de marketing.*
- *Pratique courante des négociations à l'échelon le plus élevé ; grande expérience des relations avec les partenaires sociaux : syndicats, organismes patronaux et Administration.*

Ecrire à no 78723 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

LYON
CADRE COMMERCIAL, 34 ans

entreprenant et vrai vendeur sur terrain
Expér. variées de haut niveau secteur industrie (plastique, mécanique) parlant ALLEMAND.
Recherche :
— soit poste STABLE basé rég. Lyon de DIRECTION COMMERCIALE ou VENTES EXPORT VERS PAYS LANGUE ALLEMANDE ;
— soit, de PREFERENCE : participation, association, gérance, représentation caractère industriel (dispose capital et garanties).

Disponible tous déplacements courte, moy. durée.

Ecrire no 8099 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e)

COMMANDANT DE BORD

30 ans TWIN-OTTER - D.C. 3 et FOKKER 27. 4.500 Hres de vol, pilote de ligne américain (ATR) P.P/IFR Français. Formation commerciale.

Anglais parlé et écrit, 6 ans expérience Afrique, cherche situation stable France ou Etranger.

Téléphonez (38) 88-26-57 heures de bureau

Travail à TEMPS PARTIEL. Cadre ccial (H. ou F., ou retraite), expér. soit étud. de marché, soit vente produits industr. Env. C.V. no T 8.533 M, Régie-P., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

J.H., 28 a., exp. retraite complémentaire, maîtrise droit social 78, ch. poste cadre, études relations extér., etc. Faire propositions C A Z E R E S, 35, rue des Longs-Prés, 92100 BOULOGNE.

J. fme 33 ans, secrét., maîtrise lettres, angl. cour., exp. docum. presse, libre imméd., étud. ttes prop. trav. mi-temps. Pasquiet, 103, rue J.-Lacroix, 75020 Paris.

J. F. CREATIVE, RELATIONNELLE, solide rédactrice, angl., dact., ch. emploi centre Paris. Ecr. Mme Pernusch, 21 bis, av. Eglé, 78600 Maisons - Laffitte.

PROJETEUR chef de groupe, B.A., 25 ans expérience, cherche place stable, références de chantiers importants. Accepte déplacements à l'étranger. - Téléph. 051-12-43.

J. H. 28 a., économiste gestionnaire, 7 ans expér., format. + étud. pr entreprise, ét. ttes prop. Ecr. no 3.172, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 26 a., profess. éco-gestion, anglais, allem. + exper. export entreprise, rech. cours ou vacations (ou ttes propos. tps part.). Ecr. no 3.171, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 31 a. lic. psycho, biblioth. documental., bonne rédactrice, bon contact, dactylo débutante, cherche poste. Ecr. M. Grosjean 45, r. Marx-Dormoy Paris-18e.

AIDE-COMPTABLE
J.H. 19 a 1/2 C.A.P. niv. B.P. 1re année, LIBRE DE SUITE, cherche EMPLOI STABLE. TEL. : 387-35-29 poste 148.

CHEF SÉCURITÉ CONTENTIEUX ENQUÊTES
plus. années expér. ch. emploi de confiance bani SUD de préf. Sérieuses références contrôlabl. Ecr. no 84 714 REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

JEUNE INGEN. mécan.-physic.-automaticien, bilingue espagnol, ch. trav. Espagne, Sud France. Ecr. no 84.710 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F., 25 a., ingén. chim. organ., début., ch. empl. fabrication, recherche, développement, analyse, Paris et banlieue. Ecrire, no 6.922, « le Monde » Publicité. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Agent commercial, allemand : prospecterait clientèle R. F. A. contre fixe et %. Ecrire sous no 5.655, HAVAS, 37018 TOURS - CEDEX.

INGENIEUR TECHNICO-Ccial 6 a. au M.-O., ch. sit. France-étranger, missions, étud. march. Direct. agence, tr. sér. référ Ecr. no 124, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Algérien, cadre administratif : finances, comptabilité, longue expérience cabinet, références haut niveau, cherche collaboration avec société ou cabinet expert pays arabophones, Afrique ou Moyen-Orient. Etudierait toutes propositions. — Ecrire, no 122, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., Journaliste : Centre de format. des journalistes, lic. en droit, angl., grec, rédactrice, connaiss. mise en page, étudier toutes propositions. — Ecrire, no 121, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., dipl. CAP dactylo-correspondancière, avec langue angl., B.E.P., cherche emploi stable Ecr. no 6.921, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

autos-vente

8 à 11 C.V.

Particulier vend ALFA-ROMEO Nuova Super 1600, blanche, 1977, 55.000 kilom., état impeccable. Téléph. après 19 h. : 281-06-97.

R. 16 TS 78, bon état général, vert métallisé, intér. simili noir, radio, attache caravane. 4.000 F. - 304-42-41.

divers

Association vend car SAVIEM Diesel, 21 places, comme neuf, 5.000 km. Prix 100.000 F. Téléph de 6 h. à 10 h. matin 885-60-94.

box parking

RUE MOLITOR (16e)
A vendre 20 BOXES FERMES en étage, 5,65 m. × 2,65 m. A partir de 36.000 F. NEVEU & Cie - 743-96-96.

appartements vente

2e arrdt.

MARAIS Ds immeuble rénové Living + chbre tout confort, cuis., bains. 266-67-06.

HALLES STUDIO, s. de bains, wc, kitchen. équipée. TREVAL - 277-62-23

4e arrdt.

13, PLACE DES VOSGES. Du studio à l'appt de prestige. 325-32-77 et 271-72-80.

5e arrdt.

Ve, SOUFFLOT. - Dans cour fleurie, appt 115 m² (liv. 60 m² + chbres) + 2 ateliers photo attenants. DAN. 63-98 apr. 18 h.

FACULTE DES SCIENCES STUDIOS et 2 et 3 pièces. 325-32-77 et 707-12-60.

ST-JULIEN-LE-PAUVRE
5, RUE FREDERIC-SAUTON
2 PCES ET 4-5 PCES
Visite les jeudis et vendredis 14 h. à 18 h. 30, ou 755-98-57.

NOTRE-DAME Studio à rénover 95.000 F. Urgent. 325-77-33

6e arrdt.

Près rue BONAPARTE IMMEUBLE de 1850 Très beau 6 P. Plein ouest + service Possib. profession libérale Tél. : 720-96-55 le matin

47, RUE BONAPARTE Propriétaire vend GD SEJOUR, 2 CHBRES, dressing, salle de bains, wc, cuis., sur belle cour ravalée, calme. - Me voir JEUDI, DE 14 H. 30 à 17 H.

SAINT-ANDRE-DES-ARTS
5, RUE SUGER
DUPLEX 170 m2 état impeccable. Prix élevé. Visite jeudi, de 14 h. à 17 h. 30.

Je vends 260 m² à aménager à proximité de Montparnasse, 2, rue Blaise-Desgoffe (6e). Visite jeudi 14, à 18 heures.

MONTPARNASSE
ATELIER d'ARTISTE
3-4 P., 125 m2, 890.000 F. CALME, VERDURE - 720-55-53.

7e arrdt.

RUE CLER - RECENT, GRAND STUDIO + LOGGIA, 320.000 F - 531-51-10.

ST-FRANÇOIS-XAVIER
8 P. 210 m2, 2e ét. s/verdure. Possib. profession libérale Prix : 1.400.000 F. Excl. Amselle : 329-78-58

8e arrdt.

Rue de la Trémoille. Bel appt 140 m², 5 pièces mixte habitation. tel. Prix 1.100.000 F. P. PLISSON - 320-77-47.

ST-AUGUSTIN 3 et 5 PIECES Belles récept. 325-32-77 et 271-72-80

9e arrdt.

AGREABLE 3 pièces, plein sud, 5e étage, balcon, 290.000 F. Tél. 280-23-25.

Près de la place Pigalle et du Sacré-Cœur, GRAND DUPLEX tout conft. TREVAL, 277-62-23.

9e 5 pièces, 140 m2, plein soleil, sur verdure. Tél. propriétaire, 11-17 heures : 963-30-48

10e arrdt.

A RENOVER 120 m2 Balc. 13 m2 Urgent - 390.000 F. - 325-75-42.

11e arrdt.

PARIS-11e, rue du Chemin-Vert, beau studio récent avec terrasse, tout confort, parking. Libre. 320.000 F VIMO, 951-32-70.

13e arrdt.

13e Récent, grand confort, 4 P., 85 m², parking. Soleil, téléph. 338.000+22.000 C.F. - 535-56-92.

PRES PARC MONTSOURIS Ravissant 3 pièces en duplex, parfait état, 2e étage, charme, 295.000 F - 320-99-80.

13e - PLACE D'ITALIE
Part. vd pour étudiant appt 2 P. (22 m2) tr. calme, au 5e étage, plein soleil (ss asc.). Chauffage gaz individuel. Cave + téléph. Prix 63.000 F. - Tél. : 580-94-38.

14e arrdt.

PERNETY - Studio 30 m², belles cuisine, salle de bains, SOLEIL - 705-31-13.

14e. Boissonade. - Merveilleux 104 m², plein sud, dernier étg. avec ascenseur. Etat parfait. DAN. - 49-98, après 18 heures.

ALESIA/DIDOT. ODE. 42-78. APPARTEM. 128 m², CALME, terrasse 50 m², sur JARDIN LUXE.

15e arrdt.

Proximité PONT MIRABEAU :
BEAU 3 P. 75 m2
Immeuble pier. de t., ascenseur VUE - SOLEIL - URGENT. 415.000 F. Dabentry : 296-12-98.

Beau studio tout conft. Imm. récent. Visite JEUDI 14 h. à 20 h., 9, RUE FRANQUET.

FALGUIERE, 3 pces, cuisine, bains, cft, r.-de-ch., 200.000 F. Tél. : 320-81-58, 14 h. à 16 h

PASTEUR Séjour av. cheminée + chbre, bel. cuis. équipée, bains, w.-c., ETAT NEUF. 245.000 F. - 293-62-16.

15e Immeuble neuf sans frais Magnifique 100 m2, park. 690.000 F. - 734-86-17.

16e arrdt.

Près TROCADERO, 6 P, 200 m². PROFESSION LIBERALE. A RENOVER - 766-29-02.

Angle avenue H.-MARTIN et V.-HUGO, appt de gde classe, 125 m² plein sud sans vis-à-vis. RHODES VESINET - 976-33-84.

16e - ETOILE
140 m², 5 P., cuisine, bains, 4e étage, ascenseur, balcon, chambre service - 567-22-88.

VICTOR-HUGO/Pompe - 7 p., étg. élevé dégagé, grand stdg, parkg. EICHER, 339-99-69.

Dr-BLANCHE Grand studio 40 m² avec terrasse plain-pied 20 m² - immeuble tout confort, parkg. 567-22-88.

MUETTE (Mo) Appt stand.
6 PCES. 2 s. de bains, cuisine équipée. - Parfait état. Profession libérale Visite jeudi de 14 h. à 18 h. : 13, AV. MOZART.

FOCH (PRES)
BEL IMM. PIERRE TAILLE 3e ASC. TAPIS ESCALIER
GRAND 5 P. salon, salle à manger + 3 chbres, 2 salles de bains ENTIEREMENT RENOVE
PRIX 920.000 F
Jeudi, vendredi, 14 h à 18 h : 1. RUE PERGOLESE ou 723-91-28

TROCADERO
6 PIECES, cuisine, 2 bains, agréablement décoré dans bel immeuble pierre de taille.
SENEZE TEL. 331-23-74

17e arrdt.

PEIREIRE - SAINTE-URSULE séjour double, 4 chambres, 2 S. de B., 5e étage, soleil, balcon. Sur place, jeudi, 14 h.30 à 17 h., 160, BD PEREIRE.

GUY-MOQUET
2 P., entr., cuis., wc, salle d'eau, 3e étage. Excellent rapport. 135.000 F. Tél. : 229-44-61.

BATIGNOLLES
STUDIO, tt cft, imm. récent, 135.000 F. PLACEMENT IDEAL. 229-44-61.

18e arrdt.

AV. RACHEL Magnifique triplex
9e-10e-11e ét. 4 chbres, 2 s. de bains, liv. cheminée, gde baie vitrée ouvrant s/balc. terrasse, bur. et terrasse. Vue except. 1.200.000 F. — Tél. : 359-69-36.

ATEL. d'ARTISTE ABBESSES cft, 54 m2, dernier étage, BALCON. TEL. 370.000 F Crédit. - 346-11-76.

RARE SACRE-CŒUR Bel imm. rénové 2 pièces tt conft, calme, soleil, sur jardin. Visite jeudi-vendredi-samedi, 12 à 18 h : 6, RUE MAURICE-UTRILLO TEL. 359-01-49

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT
tr. beau 3-4 P., 91 m2, tt cft, pl. soleil, impec., 61, av. Secrétan. Jeudi, vendredi, 14 à 18 h.

20e arrdt.

SAINT-FARGEAU, avec jardinet privatif, ravissante maison en parfait état : entrée, ' Pièces, parfait état : entrée, 5 pièces, fage. Prix : 490.000 F. 346-63-85.

78 - Yvelines

CHATOU. Propriétaire vd direct. 6 petits appartements, tt conft, prix intéressant. Tél. 918-52-27.

A 500 m du R.E.R. de ST-GERMAIN
Ancien petit Hôtel Particulier en TRIPLEX dominant Paris, authentique poutraison. 680.000 F RHODES, Le Vésinet - 976-33-84

appartements vente

92 Hauts-de-Seine

MEUDON-LA-FORET, standing, 5 Pces, 3e étage, excellent état, loggia, cave, parking. 638-95-92.

BOULOGNE, Nord, réc., calme, soleil, impeccable, 3 P., 80 m2, balcons, parking. Tél. : 603-01-81.

BD DE LA SAUSSAYE
NEUILLY-SUR-SEINE
dans immeuble grand standing, très calme, sur verdure, reste quelques APPARTEMENTS de 110 et 115 m2, vendus directement par promoteur - construct. O.G.T. : 522-86-86.

MEUDON - BELLEVUE
Immeuble récent, gentil 4 Pièces, tout confort, vue dégagée. Prix intéressant. - MARTIN, docteur en droit, 742-99-09 (bureaux) ; 775-95-63 (domicile).

NEUILLY - RESIDENTIEL
Appt moderne, 5 P. princ. 2 S. de B., 4e étg., balc., park., chb. serv., conft. Excell. expositions.
VIDAL - 758-12-40

NEUILLY Face au bois
Promoteur constructeur vend un nouveau programme 70, bd Maurice-Barrès Vue exceptionnelle sur bois Boulogne. APPTS 126 et 156 m2 Tél. OGT 522-86-86

BOULOGNE 91, rue de Château
Propriétaire vd 3 P. 395.000 F. Jamais habité. S/place ce jour et jeudi, 14 h-19 h - 622-55-44.

94 Val-de-Marne

Mo GENTILLY. Récent, gd cft, 3/4 P., 70 m2, balc, verdure, tél., 250.000 F. Tél. : 535-56-92.

S/BOIS VINCENNES
Fontenay-sous-Bois, RER, imm. récent, standing, piscine, 4 P., cuisine équip., 2 bains, 125 m2 + balcon 15 m2, luxueux, décoration exceptionnelle. Chambre de service. COURTOIS : 265-49-85.

Part. de préférence à Part.
VINCENNES
EXCEPTIONNEL
vue imprenable sur le château de Vincennes, immeuble récent, grand standing, étage élevé : 4 Pièces, 100 m2, cuisine entièrement équipée, état impeccable, cave, box 1 voiture. Téléphonez pour renseignements et rendez-vous après 18 heures : 328-90-77.

95 - Val-d'Oise

PRES LYCEE ENGHIEN
résidence neuve, 106 m2 + 14 m2 terrasse sud-est, parking double. 550.000 F. Téléphone : 989-31-74.

Province

SKI A CHATEL (Haute-Savoie), studios 4 personnes, 2/3 Pièces avec 31.000 F comptant + crédit. Gestion assurée. ERIGE, 84, route de Genève, 74240 Gaillard. Tél. (50) 38-52-89.

crédit foncier de france

tous crédits immobiliers

achat de neuf ou d'ancien (avec ou sans aide de l'Etat)

construction d'une maison individuelle (avec ou sans aide de l'Etat)

jusqu'à 80 % du prix

travaux d'amélioration (avec ou sans aide de l'Etat)

• RÉGION PARISIENNE
PARIS 2e
14, rue des Capucines Tél. 260-35-30
PARIS 15e
8-10, bd de Vaugirard Tél. 273-88-00
CERGY
place de la Préfecture Tél. 030-43-48

CRETEIL
5, rue Charles-Gounod, près de la Préfecture Tél. 898-12-80
EVRY
Bd. de France Tél. 077-22-60 et 077-26-97
MEAUX
6, place Henri-IV Tél. 433-35-45

MELUN
32, rue Saint Étienne Tél. 437-11-85
VERSAILLES
32, rue du Mal Foch Tél. 950-10-66

• EN PROVINCE
A la Direction Départementale du Crédit Foncier de France la plus proche de votre domicile.

locaux industriels

MELUN
Près GARE, A-6, R.N. 5, Quais de SEINE
ENSEMBLE INDUSTRIEL à louer
— Terrain : 2.000 m2.
— Entrepôts : 900 m2.
— Bureau + Pavillon : 270 m2.

4 lignes téléphoniques, Grde Cour, Accès camions. Mme GARCIA : 439-45-01, heures bureau.

A LOUER ENTREPOT NEUF LIVRABLE 15-11-78 de 1 500 m2 entièrement sur quai + 180 m2 de bureaux équipés dans zone frontalière avec l'Espagne, zone industrielle de HENDAYE (Pyrénées-Atlantiques). Ecr. no 8.046, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. APPARTS 2 à 5 Pièces, 10e, 11e, 12e, 19e, 20e. Société Gérard : 805-33-97.

ACHETE COMPT., bons quartiers Paris, apparts 30 à 70 m2, standing et confort. — 747-10-87.

Rech. appts 2 à 5 P., PARIS, préf. rive gauche, avec ou sans travx. Urgent. Paiement compt. chez notaire. - Tél. : 873-20-67.

appartements occupés

BUTTES-CHAUMONT
Proche O.R.T.F., bel immeuble 1930 avec grand jard., toiture neuve, chauff. central immeuble.

STUD., entr., s/jard., gde cuis., wc, possib. bains, occupé dame seule 76 ans. Prix : 58.000 F av. 10.000 F compt. Propr., 11, rue Solitaires, jeudi, 14 h. 30-16 h. 30.

locations meublées Offre

Paris

Porte de Versailles. 2 P., cuis., bains, tél, très clair, 7e ét., asc., 1.100 F+charges. T. 554-72-65.

Région parisienne

Loue dans pavill., 5' gare La Garenne chambres tout conft. TéL : 781-83-15, heures repas.

usines

A céder très urgent usine contre-plaqué ayant difficultés financ. Ecrire no 113 448 H.A.P. Hall petites annonces 7 X 44040 NANTES.

locations non meublées Offre

Paris

Particulier préférence à Part., ILE SAINT-LOUIS, imm. stdg, APPT CARACTERE, cheminée, poutres, gd séjour, chbre 70m². Tél. 2.835 F net - 325-45-85.

5e GLACIERE. Imm. récent, 75 m², livg, 2 chb., tt cft, park., 2 000 F + 300 F ch. T. 535-86-37.

PARIS (12e)
SANS COMMISSION
Importante société loue dans un immeuble récent, bon standing, studio, 38 m2, loyer 967 F, charges 235 F.
2 Pièces, 58 m2, loyer 1.296 F, charges 368 F, parking 153 F.
4 Pièces, 80 m2 + 36 m2 terras., 1.989 F, ch. 507 F, park. 153 F.
6 Pièces, 120 m2, loyer 2.463 F, charges 760 F, parking 153 F.
S'adresser 220, rue du Faubourg-Saint-Antoine, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h. — Tél. : 345-17-22.

Région parisienne

NEUILLY - Luxueux, double living + chbre, gde cuisine, bains, tél., moquette, 2.500 F + charges - 567-22-88.

NEUILLY. Immeuble neuf, standg. 2 p., 2.200 F+charges, 3 p. 3.150 + ch., 5 p. 4.400 F + charges, parkg. Tél. Visites mardi, jeudi, 14 h. à 18 h., 124, BOULEVARD BINEAU.

NEUILLY-PLAISANCE
Dans secteur rénové, près bus, RER, grande surface, écoles, etc., très beau 2 p., confort, 7e étg., asc., parkg. 1.300 + ch. Tél. matin Ségeco, 522-69-92.

COLOMBES - Centre. Pour professions libérales, pavillon neuf 6-7 pièces, 180 m², bail mixte - Téléphone 566-52-00.

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE rech. direct stud. ou appt PARIS, villa banl. Ouest - 265-67-77.

Région parisienne

Pour société européenne ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 04-10-78 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 5-10-78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 4 octobre à 0 heure et le jeudi 5 octobre à 24 heures :

Les hautes pressions du proche océan se développeront un peu sur *le sud-ouest de l'Europe* et maintiendront le nouveau courant perturbé océanique à des latitudes plus *septentrionales*.

Jeudi 5 octobre, un temps instable avec averses persistera sur la Corse, tandis que le mistral et la tramontane souffleront sur le Midi méditerranéen. Ailleurs, après quelques *pluies matinales près des frontières* de l'Est et du Nord-Est, et quelques brouillards dans les vallées du Centre et du Sud-Ouest, le temps sera assez souvent ensoleillé malgré des nuages passagers. Ceux-ci deviendront toutefois plus nombreux près de la Manche et dans le Nord au cours de l'après-midi, avec quelques pluies faibles de la Manche orientale aux Ardennes et à la Lorraine, où les vents s'orienteront au sud-ouest en se renforçant un peu.

Sur le reste du pays, les vents faibles ou modérés souffleront du nord-ouest ou du nord.

Les températures minimales seront en baisse (gelées blanches locales au lever du jour), les maximales s'élèveront un peu.

Mercredi 4 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 020,4 millibars, soit 765,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le *maximum* enregistré au cours de la journée du 3 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4) : Ajaccio, 16 et 13 degrés ; Biarritz, 16 et 12; Bordeaux, 17 et 10; Brest, 14 et 8 ; Caen, 10 et 9 ; Cherbourg, 12 et 10 ; Clermont-Ferrand, 11 et 8 ; Dijon, 13 et 8 ; Grenoble, 10 et 9 ; Lille, 14 et 8 ; Lyon, 11 et 8 ; Marseille, 16 et 12 ; Nancy, 13 *et* 6 ; *Nantes*, 16 *et* 9 ; Nice, 15 et 14 ; Paris-Le Bourget, 13 et 6 ; Pau, 16 et 6 ; Perpignan, 16 et 13; Rennes, 15 et 9; Strasbourg, 11 et 8 ; Tours, 17 et 9 ; Toulouse, 13 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 *et 8 degrés* ; Amsterdam, 12 et 6 ; Athènes, 27 et 17 ; Berlin, 9 et 8 ; Bonn, 9 et 3 ; Bruxelles, 11 et 6 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 11 et 6; Genève, 11 et 7; Lisbonne, 24 et 12 ; Londres, 14 et 5 ; Madrid, 19 et 4 ; Moscou, 0 et — 1 ; New-York, 16 *et* 14 ; *Palma-de-*Majorque, 20 et 8 ; Rome, 19 et 16 ; Stockholm, 12 et 6.

Visites, conférences

JEUDI 5 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., grille d'honneur, esplanade côté Seine, Mme Bouquet des Chaux : « Les Invalides ».

15 h., grille principale du château, Mme Chapuis : « Sceaux ».

15 h., entrée de l'église Saint-Julien, Mme *Guillier* : « *Quartier* Saint-Julien-le-Pauvre ».

15 h., métro Monge, Mme Puchal : « Les vestiges gallo-romains » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Mabillon : « Le village de Saint-Germain-des-Prés » (A travers Paris).

14 h. 30, 4, avenue des Gobelins : « Manufacture des Gobelins » (Mme Barbier).

15 h., métro Eglise-d'Auteuil, Mme Just : « Le vieil Auteuil » (Mme Hager).

15 h., 25, rue du Docteur-Roux : « L'Institut Pasteur » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 15 h. 30, 21, rue Cassette : « Le temps d'Homère, les premiers vases figuratifs » (Arcus).

19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Gabriel Plessis : « Cosmogenèse, ontogenèse, psychogenèse, palingenèse du yoga » (L'Homme et la Connaissance).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 4 octobre 1978 :

DES DECRETS

● Portant réforme de la composition du Conseil national des assurances.

● Portant nationalisations et fusions de collèges.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 195

1 2 3 4 5 6 7 8 9 / I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. Ce qui reste quand on enlève les *légumes*. — II. *C'est généralement* un commerçant qui a besoin d'un placard. — III. N'est guère *appréciée quand elle* est d'oie. Jeu. — IV. Peut être flottante pour un dessert. Bien *secoués*. — V. *Suivrait le guide*, par exemple. — VI. En Catalogne. Rigole quand il passe en ville. — VII. Qui exigent un acquittement. — VIII. Est insuffisante pour arrêter un fou. — IX. Abréviation qui peut précéder une addition. Qui s'est donc fendu. — X. Adjectif souvent utilisé quand on parle du collège. — XI. Qui sont donc ailleurs.

VERTICALEMENT

1. Imiter le sphinx ou agir comme un paon. — 2. Qui ne peut donc pas être réalisé. — 3. Dont on ne parle plus. Abréviation. — 4. Avant l'heure. Souvent *suffisants quand ils sont grands*. Pronom. — 5. Ne peut généralement rien dire. Inspiration. Peut se dire à un ami. — 6. Elevé (épelé). Doit pouvoir serrer les mâchoires. Apprécié par les amateurs de golfe. — 7. Article. Mesure pour le charme. — 8. Très noir. Pas en forme. — 9. Tirait des traits. Comme un prénom.

Solution du problème n° 2 194

Horizontalement

I. Paternels. — II. Lainier. — III. Arrêts. Pi. — IV. Or. Fis. — V. Triviales. — VI. Rabroué. — VII. Os. Nier. — VIII. Nuits. Eau. — IX. Nids. Un. — X. Eté. Alibi. — XI. Réelle. Es.

Verticalement

1. Plastronner. — 2. Aar. Suite. — 3. Tiroir. Idée. — 4. Enervants. — 5. Rit. Ibis. Al. — 6. Nés. Are. Clé. — 7. Er. Flore. — 8. Pieu. Aube (cf. brune). — 9. Suisse. Unis.

GUY BROUTY.

Formation continue

● *Stages en langue espagnole à l'université de Paris-VIII.* — Du 20 novembre 1978 au 2 février *1979 ou du 5 mars* au 31 mai : initiation, recyclage, perfectionnement. Soixante heures d'enseignement, à raison de six heures par semaine.

Du 27 février au 29 juin : espagnol *commercial* et *économique*. Soixante heures d'enseignement.

★ Renseignements et inscriptions : université de Paris-VIII. Service *formation* permanente, route de la Tourelle, 75571 Paris Cedex 12, tél. 374-12-50 (poste 389) ou 374-93-26.

L'immobilier

fonds de commerce

Magasin de détail grand standing au centre de NEW-YORK

57 th ST. & 5 th Ave.

Situé entre I. Miller & Henri Bendel près de Bergdorf Goodman, Tiffany Van Cleef & Arpel, Bonwit's, etc.

Magasin en rez-de-chaussée	421 m2
Magasin en sous-sol	480 m2
Magasin à l'entresol	228 m2
TOTAL	1 129 m2

Exclusivité :

JEROME M. ARTSIS ASSOC., Inc., 767 - Fifth Ave, Suite 3301 New York, NY 10022. 212-935-1210.

Agences s'abstenir.

Achète cabinet immobilier avec gérance d'imm. dans région 93. Ecr. no 6.920, « le *Monde* » *Pub.*, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

HOTEL - RESTAURANT
HAUTE-PROVENCE
2 étoiles NN, 3.000 m² gd parc, style auberge *inscrite Logis de* France, 10 ch. luxe, récept., bar, gde salle 50 couverts + terrasse 70 *couverts* + buvette agencée. Gros passage. C.A. 600.000 l'an *dernier à développer*. Vends cause fatigue 530.000 F. Agence *du Soleil. Tél. 16 (91) 54-76-80.*

Boutiques

URGENT. Rue de Verneuil, 7e cède bail ts comm. poss. forme d'actions S.A. Quart. élég., tr. belle bout. décor., nve, origin., raffinée, b. située, 57 m2 + cave Loy. mens. 1.500 F. T. 260-94-36.

GOBELINS
Bel imm. P. de T., boutique et appart. *RAPPORT 16.000 F*, possible libération rapide. - Px 200.000 F + BUREAU occupé 70.000 F. Tél. 723-49-93.

Immobilier (information)

construction neuve & ancienne 8F

le neuf et l'ancien dans toute la France

le "super catalogue" des annonces immobilières

chaque mois plus de 500 pages d'annonces

en vente chez votre marchand de journaux

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES

18, r. La Michodière, Mo Opéra. 84, rue d'Alésia, Mo Alésia.

Frais abonnem. 350 F. 266-92-04.

fermettes

POITIERS, 4 km. centre, fermette 220 m² au sol, dépendances, terrain 3.000 m². Me BERNIER, notaire, 17230 *MARANS.*

pavillons

LESIGNY (77) vds pav. mitoyen 4 P. 88 m2, pr. ts comm., école, lycée, Hais. fréq. R.E.R. Boissy. 235.000 F à débat. T. 585-54-75.

Vd pav. Guyancourt, F 5, cellier jard., gar. 400.000 F dont 140.000 PIC. Tél. 043-36-48, après 16 h.

MASSY. Vd petit pavillon, 2 chbres, *séjour, cuis., s. bns*, conft, chauf. cent. Prix intér. Tél. 930-12-80.

1.489 PAVILLONS VILLAS
autour de Paris : 0 à 120 km
SELECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
VENEZ, TEL. ou ECRIVEZ
MAISON DE L'IMMOBILIER **C.I.M.I.**
27 bis, av. de VILLIERS
75017 PARIS - 227-43-58

VELIZY Refait neuf - Séjour, *2 chambres, tt conft.* Jardin. 328.000 F. - 027-57-40.

villas

K. IMMO Exclusivité 958-10-05
MARLY - RARE
Près gare, commerces école *Gde cuis., s. à manger, séjour* av. cheminée, 3 chbres, jardin. IMPECCABLE. Prix 750.000 F.

BORD LAC
ENGHIEN. Exceptionnel, villa 7 pièces, 160 m² habit, 3 bains, *gar., 3 voit., jardin décoré* 750 m², 1.100.000 F. 989-31-74

propriétés

100 km Paris VAL-MORIN, bel. *maison rustiq.* 4 P. c., grenier aménageab., garage, 1.400 m CLOS. 180.000 F avec petit comptant. 808-25-52.

Châteauneuf-de-Grasse,
15 km de Cannes
Demeure provençale XVIIIe, intér. restauré, 400 m2 habitation 13.000 m2 terrain.
2.800.000 F. (93) 65-01-42.

SOLOGNE
à vendre
Terrains Territoires
de 1 à 100 ha avec ou
sans étang et bord rivières dont certains constructibles également fermette à restaurer.
Tél. matin 9 h. 30 à 11 h.
au (16-38) 35-00-58.

AIN, 20 km. Mâcon, vend belle *maison bressane de caractère*, 9 p. aménagées, gdes dépend. pr atelier, tout neuf, cheminée, chauffage, 4.000 m² terrain avec jardin. *Prix 350.000 F.* Téléph. (74) 37-11-68.

CHEVREUSE (Près)
Exceptionnel
très belle ppté de caractère 1973 400 m² habit. + sous-sol 200 m², entourée de 3 ha. de bois, entrée, récept., 100m² av. chem., cuis., 5 chbres, bureau, 3 s. bs, 2 s. d'eau, 5 w.-c., gar. 2 voit., buander., s. de jeux, 1.800.000 F. Tél. : 050-03-36 et 958-25-05.

viagers

EXELMANS gd 5 p. gd confort 8e étage, 150 m² Moderne 1955 OCCUPE — vue dégagée — 250 000 cpt + 5 000 mensuel. MICHEL & REYL S.A. 265-90-05.

86 ans. SAINT-MANDE, calme, 2e, grand 2 p. cft occupé 55 m2 100 000 + 1 240 F. F. CRUZ, 8, rue *La Boétie.* T. 266-19-00.

maisons de campagne

HAUTE-PROVENCE
Vraie bergerie isolée sur 3 ha de forêt, dominant mont Ventoux, site except. Px 100.000 F Tél. jeudi CATRY (91) 54-92-93. *Jours suivants (91) 65-15-87.*

Maison région Beauvais, 4 P., cuis., chauf. cent., salle de bns, *w.-c. + maison indép. 2 pièces* cuisine + gar avec fosse, 1.000 m2 terrain. Prix 350.000 F. *Mme Gonnet, 60210 Brombos par Grandvilliers.*

manoirs

Prox. PONT-L'EVEQUE. Beau manoir style normand, avec jardin, divers bâtiments, herbages, prés, seul tenant, 14 ha environ. *Pr visiter Etude DAUVERGNE*, téléph. 16 (31) 64-00-08.

domaines

SOLOGNE Très belle propriété
Rapport et chasse, 207 ha bois, terres, étang, *magnifique* demeure style anglo-normand. Maison garde. Ferme moderne. LIBRE DE SUITE. CABINET LA SOLOGNE 41200 ROMORANTIN Tél. (54) 76-02-92

châteaux

Bordure ville LA ROCHELLE, magnifique propriété Louis XVI, 5 ha. parc boisé. Me BERNIER, notaire, 17230 MARANS.

100 km PARIS, autoroute Nord, *REGION NOYON*

PETIT CHATEAU 18e
avec parc 28.000 m², hall, cuis., séj., 2 salons, biblioth., bur., 6 chb., 2 bs, dépend., jolis arbres, bon environnem., cft à apporter - Prix : 750.000 F. Me Lucas-Leclin et Me Adeline, notaires, 27700 LES ANDELYS. Tél. (32) 54-22-57.

terrains

LE VESINET RESIDENTIEL 700 m R.E.R.
2 BX TERRAINS bois, 1.000 m2 Gdes façades s/rue. Ttes viab. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

VAR - BARJOLS
LES PASTORALES
Village provençal, magnifiques terrains viabilisés, seul ou avec villa, soleil. - Depuis 20.000 F + crédit. Vente sur place. Dimanche après-midi. Tél. (91) 77-61-58, ou écrire à P. Michel, 108, rue Command.-Rolland, 13008 *MARSEILLE.*

forêts

Région CHATEAU-RENAULT
Pr placem. CHASSE et PECHE massif forestier *68 ha chênes*. S'ad. CABINET GRUAT-BELEY 22, r. Georges-Clemenceau 49150 BAUGE. Tél. : (41) 89-19-97.

l'agenda du Monde

Ameublement

Sur TOUT l'ameublement
REMISE 15 % prix livré ou 20 % prix emporté
literies, salons, toutes marques

MOBILIA
TEL. 322-56-41.
30, bd de Vaugirard, PARIS-15e (à 60 m. gare *Montparnasse*).
ou
9, avenue d'Italie, PARIS-13e. TEL. : 535-42-58.

Animaux

Particulier vend
CHIOTS BOXER FAUVE
pedigree L.O.F., tatoués, vacc. TEL. : 020-32-89.

Arts

Particulier vend collection MASQUES AFRICAINS
Prix modérés.
Ecr. no 3 122, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Collection

Particulier vend collection *pièces anciennes de gde valeur.* Téléphone Bruxelles 375-17-65 le soir.

Cours

COURS DE BIJOUTERIE
Technique et Création.
TEL. : 542-28-63.

INGEN. ECOLE CENTRALE donne cours *MATH., PHYSIQ.* TEL : 371-69-48.

Cours particulier d'arabe *par professeur expérimenté.* TEL. : 362-98-01.

Maths, physique, comptabilité tous niveaux par diplômés GRANDES ECOLES T. 224-17-95.

Cours d'angl., allem., espagn., ital. 5/18 ans, Tél : 707-38-39. 34, avenue René-Coty, Paris-14e.

Anglais cours et conversation avec professeurs d'origine. CLUB ANGLAIS. T. : 033-01-72.

ANGLAIS, cours particuliers par angliciste diplômé université de Cambridge. — Prix modérés — Tél. : 372-37-50 (le soir).

Instruments de musique

Vends 1/4 SCHIMMEL acajou verais, révisé, expertisé. Prix : 23 000 F. Tél. : 201-82-63.

Débarras

DÉBARRAS 2000
TEL. : 326-81-35.

Fourrures

FOURRURES OCCASION DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV. DE FOURRURE
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT
91, rue du Théâtre, Paris-15e.
Tél. : 575-10-77

Moquette

MOINS CHER 30 à 60 %
sur 30 000 m2 moquette qualité variées *laine* et synthétique
TEL. : 757-19-19.

MOQUETTE PURE LAINE
à 70 F le m2 grande largeur T3-T4 velours et bouclée
334, rue de Vaugirard, Paris-15e. TEL. : 842-42-62.

Photo - Cinéma

Occas. except. : journaliste vd caméra Bolex électron. 16 mm (type H 16 EL) à expos. autom. Qual. profes. Et. nf Px 12 000 F. Vend égal. objectif Angénieux 150 mm (2 d'ouv.) pour caméra 16 mm fixation à vis. Vd zoom Berthiot 17-85 *mm* (ouv. : 2) pr caméra 16 mm. Vd magnétoph. Uher 4000 report L à bande. T. 963-23-48 entre 20 et 21 h.

Relations

GRATUITEMENT. liste de célibataires de votre âge avec *âge*, avec brochure illustrée 68 pages. *Milliers de partis* (18-75 ans) TOUTES REGIONS, ttes situations. Envoyer seulement nom, âge, adresse CENTRE FAMILIAL (NE3) 43, rue Laffitte 75009 PARIS. 42 000 références constatées par huissier.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Rencontres

40 ans de mariages réussis • 40 ans de mariages réussis • 40 ans de mariages réussis

MARIEZ-VOUS

DESACHY

Mme Desachy reçoit chaque jour dimanches et fêtes de 10 h à 20 h

Pour tous renseignements **gratuits**, écrivez : 44, Chaussée d'Antin, 75009 PARIS

Pour une première présentation sous dix jours

téléphonez :

874.29.80 - 874.36.20 - 874.66.03

Ne restez plus seuls... Venez nous rejoindre. Nous sommes un groupe d'amis ayant des « goûts communs » artistiques, touristiques, sportifs. COLETTE LESURE : 548-95-16.

Psychanalyse

Psychanalyse-psychothérapie individuelle et de groupe I.C.S. T. 770-22-34 et 584-07-21.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

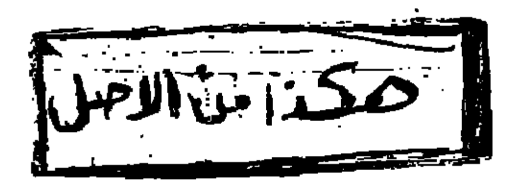
L'automne et l'hiver à Mougins. Chambre, salle de bains individuelle, petit déjeuner, cadre merveilleux. Téléphoner ou écr. Blanche Fournachat - Castille - chemin de l'Etang, 06250 MOUGINS. Téléph. : (16-93) 90-15-50.

RAID SAHARIEN
Paris-Abidjan, 30 jours en nov., participat frais. T. : 970-48-44.

PLUS D'HIVER
NICE dans villa 300 m réels Prom. des Anglais, vastes ch., kitch., frigo Calme + palmiers + soleil, loc 15-33 jrs. Prix aisé villa Consuelo 37, av. GROSSO.

Yachting

Je vends mon écume de mer 76 diés, 8 cv 2 cal. SPI sondeur *barre automatique*, prêt à naviguer Profitez des derniers beaux jours. 68 000 + suite crédit bail. Venez poser votre sac à bord le week-end prochain. Possibilité de mise en main qq. w.-end base *Manche* T HB 274-90-61. BLOT, 6, allée M.-de-la-Lande, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS.



Le Monde

régions

LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Le ministre de l'intérieur apporte des précisions sur l'amélioration du statut de l'élu local

Souhaitant que *« l'information de tous ceux que concerne la réforme des collectivités locales soit la plus large possible »* la direction générale des collectivités locales a décidé de publier un bulletin mensuel, intitulé *Démocratie locale,* afin de *« faire régulièrement le point »* sur les travaux du gouvernement.

Dans le premier numéro de cette publication le ministère de l'intérieur apporte notamment certaines précisions sur ses projets relatifs à l'amélioration du statut de l'élu local. Le texte de la loi-cadre qui sera soumise au Parlement reprendra dans leurs grandes lignes les propositions faites à ce sujet par M. Roger Boileau, sénateur de Meurthe-et-Moselle, rattaché administrativement au groupe de l'Union centriste :

● *Pas de « fonctionnarisation ».*
« Dans les villes d'une certaine taille, les maires auraient la possibilité d'être indemnisés du temps complet qu'ils consacreraient à l'exercice de leur mandat.

» Pour éviter la « fonctionnarisation », ces élus ne recevraient pas un traitement proprement dit assimilable à un salaire, mais une juste compensation financière. »

● *Des facilités pour les salariés.*
« Les maires et adjoints salariés d'une entreprise de plus de dix personnes bénéficieraient d'autorisations spéciales d'absence pour l'accomplissement de leurs fonctions électives. Un crédit d'heures serait institué à leur profit, et les pertes de salaires subies par ces élus seraient compensées par une majoration de leurs indemnités municipales.

» Dans les entreprises de moins de dix salariés, le principe de l'accord amiable serait maintenu.

● *Priorité de réemploi.*
« Les maires ayant opté pour le temps complet pourraient obtenir un congé exceptionnel non rétribué avec garantie de réemploi dans leur entreprise à la fin du premier mandat. Ils bénéficieraient d'une priorité de réembauche à l'expiration du ou des mandats renouvelés. »

● *Une meilleure retraite.*
« Les maires des grandes villes percevant des indemnités substantielles bénéficieraient d'une amélioration du régime de retraite IRCANTEC (1).

● *Des stages de formation.*
« Les élus pourraient bénéficier d'une aide financière pour participer à des stages de formation dont la prise en charge serait assurée au moins en partie par les collectivités locales. »

(1) N.D.L.R. — Institut de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'Etat et des collectivités locales.

Bretagne

2,5 MILLIONS DE FRANCS POUR RELANCER LE TOURISME

(De notre correspondant.)

Rennes. — M. Jean-Pierre Soisson, minitre de la jeunesse, des sports et des loisirs, qui participait, vendredi 29 septembre, à Rennes, à une réunion consacrée au bilan de la saison touristique 1978 en Bretagne, a annoncé le lancement d'un plan de promotion à long terme du tourisme breton en France et à l'étranger. Pour l'année 1979, ce sont 2,5 millions de francs que l'Etat allouera pour aider à faire oublier l'ombre noire de l'*Amoco-Cadiz*, grâce à diverses actions promotionnelles conçues et réalisées en concertation avec les responsables de la région.

L'établissement public régional, les conseils généraux et les professionnels du tourisme de Bretagne pourraient, eux aussi, participer au financement de cette campagne de « réhabilitation » dont le budget serait ainsi porté pour 1979 à 4 millions de francs.

Cette année, la baisse de la fréquentation touristique — évaluée à environ 32 % — s'est traduite par une perte de 840 millions de francs pour les seuls secteurs de l'hébergement et de la restauration. Quarante dossiers d'indemnisation présentés par des professionnels du tourisme et portant sur des dommages subis avant le 30 avril ont été acceptés par le ministère, qui procède maintenant à l'examen de six cents nouvelles demandes intéressant cette fois la période du 1er mai au 31 juillet, et se fondant sur la situation fiscale des entreprises.

● *Un syndicat des châtelains.* — Deux cents propriétaires de châteaux de l'Europe occidentale se sont réunis jeudi 28 septembre, à Utrecht, où ils ont élu à la présidence de leur organisation, l'Institut international des châteaux, le marquis de Amodio, propriétaire d'un château en Charente.

Cette organisation, qui dit compter trois cent mille membres et donateurs dans dix-neuf pays, accorde sa protection à environ soixante mille châteaux et « demeures seigneuriales ».

Rhône-Alpes

LES QUATRE-VINGTS ANS DE Mme POINT

Dans le parc du château de Vizille, construit au début du dix-septième siècle, par le duc de Lesdiguière, compagnon de Henri IV, on a fêté, le mardi 3 octobre, en présence de nombreux invités et d'un ministre, M. Jean-Pierre Soisson, les quatre-vingts ans d'une reine de la restauration : Marie-Louise (« Mado » pour ses nombreux amis) Point.

Bien avant que les restaurateurs français s'exportent comme une marque d'automobile ou de fromage, Fernand Point a été le plus célèbre cuisinier du monde. Et ce monde entier, il l'a reçu en sa Pyramide de Vienne. (« *Je ne vais pas au spectacle,* disait-il, *le spectacle vient à moi.* ») Fernand Point nous a quittés en 1955. Mado Point, fidèlement, a continué, et, grâce à elle, la Pyramide, à Vienne, est toujours « Chez Point », la halte gourmande de la vallée du Rhône.

La garden party, dans les jardins du château de Vizille, était organisée par Henri Ducret, président du Comité régional de tourisme du Dauphiné, et Paul Bocuse. Et autant de petits restaurants improvisés, de grandes enseignes d'un jour, puisque les buffets étaient préparés par les anciens élèves de Fernand Point. Quel maître fut-il, celui qui enseigna l'enthousiasme de la table à Haeberlin, François Bise, Alain Chapel, Pierre Gaertner, Louis Outhier, Pierre Troisgros ! D'Ammerschwihr à Roanne, de Mionay à Talloires, de Lyon à La Napoule, ceux-là peuvent dire, comme l'enseignait Point : « *Le succès est une somme de petites choses mises au point.* »

LA REYNIÈRE.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

LA CRISE DES CHANTIERS NAVALS

• 1212 licenciements autorisés à La Ciotat
• M. Marchais dénonce « le gâchis monumental organisé par le pouvoir »

De notre correspondant régional

Marseille. — M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, est venu apporter son soutien, mardi 3 octobre, aux travailleurs de la réparation navale marseillaise et aux salariés des chantiers de construction navale de La Ciotat, devant lesquels il a notamment dénoncé « le gâchis monumental organisé par le pouvoir ».

Aux Chantiers de La Ciotat (C.N.C.), la direction départementale du travail des Bouches-du-Rhône a finalement autorisé mille deux cent douze licenciements sur les mille trois cent trente-quatre auxquels la direction des C.N.C. avait manifesté son intention de procéder en juillet dernier (l'effectif total des C.N.C. est de cinq mille neuf cents salariés).

Depuis cette date, environ cent cinquante départs volontaires auraient eu lieu. L'intersyndicale C.G.T., F.O., C.F.D.T., C.G.C. et C.F.T.C. a cependant maintenu la consigne qu'elle avait donnée la semaine dernière aux salariés licenciés en leur demandant de continuer à occuper normalement leurs postes de travail.

La C.G.T. a adopté la position la plus dure en refusant tout licenciement et en ne donnant pas davantage son accord à d'éventuelles mesures de reconversion. F.O., pour sa part, considérerait comme un moindre mal des reclassements dans la région, à condition que les travailleurs licenciés conservent leur salaire et leurs avantages antérieurs. Les responsables de F.O. précisent de plus qu'ils ne sont pas hostiles à la reprise des C.N.C. par un grand groupe industriel, et citent par exemple le groupe Empain-Schneider (*le Monde* du 3 octobre).

Une réunion extraordinaire du comité d'entreprise des Chantiers navals de La Ciotat était prévue ce mercredi 4 octobre, au cours de laquelle un mandat devait être donné au secrétaire pour introduire de nouvelles actions en justice contre la direction des C.N.C. Selon les syndicats, celle-ci n'aurait pas communiqué aux représentants du personnel les informations nécessaires concernant son projet de licenciement économique.

Une délégation du syndicat C.G.T. de la métallurgie des Bouches-du-Rhône a été reçue mardi 3 octobre au ministère des transports ; à la suite de cette entrevue, la C.G.T. a publié un communiqué dans lequel elle indique qu'aucune solution industrielle et immédiate n'était en vue. Le bureau du syndicat de la réparation navale prévient que *« si dans les jours qui viennent aucune négociation ne s'amorce pour une reprise rapide de l'activité dans la réparation navale, de graves décisions devront être prises concernant l'ensemble des entreprises de la réparation navale marseillaise ».*

Enfin, au cours d'un meeting dans la salle Vallier, à Marseille, M. Georges Marchais a notamment déclaré : *« Il n'y a que deux choix possibles pour répondre au problème que pose la crise des industries navales. Ou bien on décide de répondre aux intérêts français et alors on s'oppose à la liquidation de cette branche de notre industrie, on prend, s'il le fut, des mesures de protection nécessaires, on se bat dans les négociations internationales pour conclure des accords profitant à la France sans se plier aux injonctions des trusts et des armateurs. On peut donc assurer l'avenir et garantir à notre pays, aux travailleurs qui y sont employés, une construction et une réparation navales modernes et compétitives. Ou bien on choisit de ne pas prendre ces mesures indispensables et on supporte, sans réagir, les conséquences du redéploiement qu'organisent les sociétés multinationales. »* — G. P.

Faits et projets

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

QUATRE COMMUNES FRAGILES

Les quatre communes lauréates du concours « Communes côtières et sauvegarde du littoral », organisé en 1977 par la Fondation de France, ont reçu leur prix des mains de M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie.

Les prix catégorie « communes portuaires » ont été remis aux communes de Paimpol (Côtes-du-Nord), d'Honfleur (Calvados) et de Calvi (Haute-Corse). La commune de Tregunc (Finistère) a été récompensée au titre « de commune rurale ayant un littoral protégé ».

Ce concours était destiné « à faire connaître les communes ayant apporté les solutions les plus exemplaires aux problèmes posés par la modernisation de leur cité et ayant su préserver leur équilibre menacé principalement par le développement du tourisme et des industries locales ».

● *Un plan Aquitaine.* — Le conseil régional d'Aquitaine, qui vient de se réunir à Bordeaux, a examiné et adopté le « plan de renouveau de l'Aquitaine », élaboré par le comité d'expansion, pour être présenté au premier ministre (*le Monde* du 9 septembre).

TRANSPORTS

● *Les Chinois et les trains français.* — Une délégation de spécialistes chinois des chemins de fer a essayé, le 27 septembre, le train à grande vitesse sur la ligne expérimentale Strasbourg-Mulhouse-Belfort.

Ces spécialistes font actuellement un voyage d'étude en Europe.

CIRCULATION

● *Les piétons : limiter la vitesse.* — Au terme du sixième congrès de la Fédération internationale des piétons, qui vient d'être organisé à Paris, une motion adoptée à l'unanimité a demandé qu'en fonction du *« lourd tribut »* payé par les piétons aux accidents de la route *« les excès de vitesse soient sévèrement réprimés et que la vitesse dans les agglomérations soit limitée à 50 kilomètres à l'heure ».*

URBANISME

● *Halles : la rue Baltard disparaît.* — La voie souterraine routière nord-sud « Turbigo-Halles », qui, à Paris, va faire du secteur ouest des Halles une aire d'un seul tenant que les voitures ne traverseront plus en surface, sera ouverte le 5 octobre. La rue Baltard disparaîtra. L'Union des Champeaux (association de défense des Halles) regrette à ce propos que la continuité ne soit pas assurée entre les différentes rues piétonnes du centre de Paris.

ENVIRONNEMENT

● *Les évêques de l'Est et les centrales nucléaires.* — Les évêques de Metz, Luxembourg et Trèves viennent de publier une déclaration sur la situation économique et sociale (crise de la sidérurgie) et les projets de centrales nucléaires (Cattenom-Moselle et Remerschen-Luxembourg) qui inquiètent *« parfois jusqu'à l'angoisse »* les quatre millions d'habitants de leurs diocèses, estimant que les *« populations directement concernées ont le droit d'être associées à l'élaboration des décisions ».*

(PUBLICITÉ)

La Grèce dans l'Europe

« *L'unification de l'Europe sera le plus grand événement politique de notre siècle.* »

C. Caramanlis, premier ministre de Grèce.

● *Située au carrefour de trois continents, la Grèce, par sa position géographique, sa vocation historique, sa tradition culturelle et ses choix politiques, fait partie intégrante de l'Europe.*

● *Avec une économie en expansion, un capital humain des plus dynamiques, des forces armées capables d'assurer la défense de la nation et l'un des gouvernements les plus stables du monde occidental, la Grèce veut étroitement participer au devenir européen.*

● Foyer de culture et de civilisation, la Grèce est également le pays européen le plus propice au développement des relations économiques et culturelles de la plupart des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique avec la C.E.E.

L'activité des sociétés grecques est facilitée par les liens d'amitié traditionnels entre la Grèce et les Etats arabes, ainsi que par l'expérience et l'équipement technique dont elles disposent.

Près de 30 sociétés techniques employant plus de 8 000 ingénieurs et ouvriers grecs participent à la réalisation de divers projets en Libye, en Arabie Saoudite, en Irak, en Syrie, dans les Emirats arabes unis, en Iran. La valeur des travaux en cours représente environ 5 milliards de dollars.

Les exportations grecques vers les pays arabes : c i m e n t, constructions métalliques, matériel de transport, entre autres, sont passées de 101 millions de dollars en 1973 à 494 millions de dollars en 1977. La pénétration des produits grecs dans les marchés arabes et la réalisation de grands travaux techniques dans les pays du M o y e n-Orient constituent déjà des avantages concrets pour les pays de la Communauté européenne.

La Grèce est devenue un important centre d'activités commerciales et financières. Plus de 300 grandes sociétés étrangères, employant 2 500 personnes et s'occupant exclusivement d'affaires en dehors du territoire hellénique, se sont installées d a n s la région Athènes-Le Pirée. En 1977, ces sociétés ont assuré une rentrée de 60 millions de dollars.

● **Sa position géographique fait que la Grèce, avec son réseau routier, ses 23 grands ports et ses 31 aéroports (dont 9 internationaux), est un nœud important de voies terrestres, maritimes et aériennes.**

En dehors de celles reliant la Grèce à l'Italie, une ligne de ferry-boat entre le port grec de Volos et la Syrie facilite plus spécialement le transport de marchandises provenant ou à destination du Moyen-Orient.

Les pays de la C.E.E. absorbent plus de 40 % des importations provenant des pays du Moyen-Orient, et Thessaloniquе, capitale de la Grèce du Nord, devient un centre de plus en plus important de commerce transitaire.



- Superficie : 131 990 km2.
- Population : 9 345.000 (1977).
- Population active : 3,3 millions.
- Depuis l'association de la Grèce à la C.E.E., en 1962, la moyenne d'augmentation du P.N.B. est de 4,6 %. En 1978, le P.N.B. *per capita* est d'environ 2 880 dollars U.S.
- Formation brute de capital fixe en pourcentage de la dépense brute de l'économie : 21,5 % en 1977.
- Exportations (millions de $ U.S.) : 2 522 en 1977 contre 234 en 1961.
- Energie électrique en 1977, puissance installée : 4 869 MW.
- Consommation d'électricité par habitant (kW/h par an) : 1 737.
- Postes de téléphone, par 1 000 habitants : 251 ; 10 641 telex circuits automatiques avec 30 pays.
- Voitures de tourisme par 1 000 habitants : 64.
- Postes de télévision par 1 000 habitants : 170.
- Origine du produit intérieur brut en 1977 :
  - — Agriculture, sylviculture, pêche : 14,3 % ;
  - — Industrie : 33 % ;
  - — Autres activités : 52,7 %.
- Etudiants des écoles supérieures (milliers) : 99 en 1977.
- Elèves des écoles secondaires (milliers) : 568.
- Elèves des écoles techniques et professionnelles (milliers) : 136.
- 724 hôpitaux.
- 2 738 pharmacies.
- 19 340 médecins.
- 11,7 % du revenu national est consacré à la santé publique.
- 4 stades olympiques.
- 198 stades nationaux.
- 104 stades municipaux.
- 845 stades locaux.
- 159 stades appartenant à des clubs sportifs.
- *Indice des prix de gros (1974 = 100) : 1977, 140.*
- Indice des prix à la consommation (1974 = 100) : 1977, 144.
- Salaire moyen dans l'industrie manufacturière (1974 = 100) : 1977, 172 ; en drachmes, 385*.
- Balance des paiements (millions de $ U.S.) :
  - — Exportations (fob) 1977 : 2 522.
  - — Importations (cif) 1977 : 6 410.
  - — Recettes invisibles 1977 : 3 497.
  - — Paiements invisibles 1977 : 887.
- Balance des transactions courantes .... — 1 268
- Afflux net de capitaux 1 531
- Réserves officielles 1 046
- Budget de l'Etat en 1977 :
  - — Recettes (en millions de drachmes) 210 334
  - — Dépenses 252 094
  - Dont : dépenses d'investissements 44 875
  - — Emprunts de l'Etat : (de sources locales et étrangères) 39 837

* 1 franc = 7 drachmes.

● **Les réserves prouvées de bauxites (dont la Grèce est le 7e producteur mondial) sont estimées à 150 millions de tonnes, les réserves probables à plus de 500 millions de tonnes.**

La Grèce occupe la première place en Europe pour le ferro-nickel, avec des réserves de 300 à 500 millions de tonnes. Elle couvre 11,5 % des besoins mondiaux en magnésite et dispose d'importantes réserves prouvées de : lignites, sulfite, perlite, baryte, marbre kaolin, terre de Santorin et de chromite.

La Grèce peut devenir un important producteur de cuivre et de zinc. Des experts étrangers estiment que son sous-sol recèle des gisements exploitables d'uranium.

Les gisements de pétrole à Thassos ont une capacité de 30 000 barils par jour. Il existe de forts tonnages dans la région du Nestos (au nord-est du pays), ainsi que dans le territoire sous-marin de la mer Ionienne.

● **Le commerce extérieur de la C.E.E., qui couvre 35 % du commerce mondial, est en majeure partie effectué par voie maritime. La marine marchande des pays de la Communauté joue donc un rôle très important. Lorsque la Grèce sera membre à part entière de la C.E.E., la part de la Communauté dans la flotte marchande mondiale passera de 19,4 % à 33 %.**

En 1977, en dépit de la crise mondiale, la marine marchande grecque a assuré des rentrées dépassant le milliard de dollars. Elle compte 4 008 bateaux sous pavillon national (34,9 millions de tonneaux), 883 bâtiments sous divers pavillons (14,5 millions de tonneaux) et près de 100 000 marins sur des bateaux contrôlés par des intérêts grecs.

La marine marchande grecque renforcera la position de la C.E.E. dans le domaine des transports maritimes.

● **La vocation touristique de la Grèce s'affirme d'année en année : 4 500 000 touristes étrangers en 1977 et plus de 1 milliard de dollars de rentrées en devises.**

La Grèce dispose d'un moderne et très complet équipement hôtelier : 3 358 hôtels, 300 000 lits avec le logement chez l'habitant et les campings.

RÉGIONS

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

LE LAVANDOU : UN PORT DANS LE PORT

La mer à n'importe quel prix

De notre envoyé spécial

Le Lavandou. — *Une véritable guerre d'usure se livre, autour du projet d'extension du port de plaisance du Lavandou, entre la municipalité et les associations de défense* (1). *Au-delà des bons et mauvais arguments qu'échangent les adversaires sur tel ou tel point, le débat s'élève à un autre niveau. Quand d'autres projets se précisent — en particulier aux Issambres et à Ramatuelle, — on comprend qu'il s'agit en fait du destin de la côte varoise qui veut échapper au sort des Alpes-Maritimes.*

Au Lavandou, la « guerre » a déjà produit au fil des mois et des années des kilos de dossiers : plans, études et contre-études, enquêtes et contestations des conditions de l'enquête ou de la valeur des pétitions, recours auprès du tribunal administratif de Nice, sursis obtenus, démarches auprès de la préfecture du Var, des ministères et, plus près de nous, auprès du premier ministre et du président de la République.

Récemment, les associations de défense ont déposé un nouveau recours contre un arrêté préfectoral du 5 mai 1978 donnant le feu vert au projet. Le ministère de l'environnement et du cadre de vie avait en effet demandé en juillet des études complémentaires : sur l'architecture, la pollution du port, la protection de la flore et du paysage. Les associations voient là l'ultime obstacle à mettre sur la route des promoteurs. Elles ne manquent pas d'arguments.

Espace bloqué

« *Le nouveau port est inutile*, affirment-elles. *Sur les quatre cents anneaux actuellement existants, beaucoup sont libres en hiver et il reste cent cinquante places à vendre au port voisin de Bormes. L'amodiation (la location), prévue à 50 % pour les nouveaux quatre cent vingt anneaux, aggravera le problème des « bateaux-ventouses » au lieu de favoriser la rotation, c'est-à-dire le véritable nautisme.* » Les associations critiquent aussi la « privatisation » du domaine public. « *L'amodiation entraîne des spéculations par « revente » des postes. Les terre-pleins élevés au détriment de la mer recevraient des parkings et des commerces, voire un casino ; cela en contradiction avec les textes protégeant le domaine maritime.* »

Les opposants au projet évoquent enfin l'opération immobilière liée à ce projet et le supplément de pollution. « *Le coût de ces aménagements nuisibles*, concluent les associations, *se situerait autour de 30 millions à la charge du contribuable, et la rentabilité n'est pas assurée.* »

Au-delà de la situation locale, on retrouve très vite le grand procès de la « Côte d'Azur assassinée » : entassement, bétonnage, pollution des eaux. En perspective, une côte laide et malsaine sous la pression d'un tourisme délirant qui asphyxie toute autre activité avant de « naufrager » lui-même sous le poids de ses propres nuisances. On cite le rapport de l'établissement public régional Provence-Côte d'Azur : « *L'analyse des pratiques de loisirs et de tourisme du littoral fait apparaître un espace bloqué, aux équipements surdimensionnés, perdant petit à petit son identité et où s'est instauré le règne du béton et du profit.* »

Le maire du Lavandou, M. Louis Faedda (socialiste), a une réponse aux critiques. Ponctuelle d'abord. « *Il existe au Lavandou une demande de... trois mille cinq cents anneaux de bateaux. Les équipements sur domaine public ne sont pas vendus, mais loués. Amodiation n'est pas vente. L'opération immobilière et les aménagements annexes sont inscrits dans le développement nécessaire de la commune, dans le cadre du POS. Les travaux, les équipements, la création d'ateliers de construction et d'entretien des bateaux sont sources d'emploi. Coût et rentabilité ont fait l'objet d'études sérieuses. Les plans de l'ensemble ont été donnés par la direction de l'équipement du Var comme un bon exemple d'intégration au site.* »

Le maire cite l'ancien président de l'U.R.V.N., M. Richard, qui, en dépit de son hostilité au projet, écrivait au ministre de l'environnement et du cadre de vie : « *Nous reconnaissons bien volontiers qu'il a fait l'objet d'études plus complètes que bien d'autres, malheureusement réalisées sur notre côte.* »

La pollution de la mer ? « *Elle est mieux maîtrisée dans un port, et rien ne détruit davantage les fonds que les ancres des bateaux « sauvages » occupant les baies.* »

Ayant répondu aux critiques ponctuelles, le maire élève, lui aussi, à sa manière, le débat : « *L'envahissement par mer et par terre de nos côtes est un fait concret dont nous n'avons pas, à notre échelle, la maîtrise.* »

De trois mille huit cents habitants hors saison, le Lavandou passe à plus de cent mille en été. La démocratisation des vacances, nautisme compris, est irréversible. « *Pour les prétendus écologistes*, entend-on dire parfois, *la Côte était belle au temps d'un archiduc au kilomètre carré et la solution est donc de l'interdire aux « congés payés » !* » Sur quelle économie s'appuyer pour résister à cette poussée ? Qui veut et peut encore vivre comme jadis des chênes-lièges, de la bruyère à pipes, du charbon de bois ou même de la pêche, quand un seul bateau d'aujourd'hui est équipé pour ramener autant de poisson que dix autrefois ? Quelle industrie importante voudrait sérieusement s'installer sur la Côte d'Azur ? La réalité est que ce département compte plus de vingt mille chômeurs. Les jeunes s'en vont. Les entreprises sont en crise ou au bord de la fermeture : la construction navale, les travaux publics, le bâtiment, les bauxites (Brignoles), la sidérurgie (fermeture de Sud-Acier). Quant à l'agriculture méditerranéenne on la condamne par l'extension du Marché commun. Ce n'est pas nous qui avons appelé le tourisme, disent les responsables. Nous essayons de l'aménager, en gardant au cœur, croyez-le, la nostalgie du temps où notre pays nous appartenait. C'est sa beauté qui a fait son malheur.

Concertation ?

Ainsi, de part et d'autre, les plaidoyers sont plus argumentés qu'on ne le dit souvent. Les adversaires seront-ils toujours irréductibles alors que leurs analyses sont parfois identiques ? C'est vrai que la façade brillante — saisonnièrement — de la Côte dissimule le drame d'un pays peu à peu dépersonnalisé et dévitalisé. C'est vrai que les associations, comme l'U.R.N.V., ne nient pas ce constat. Cette dernière ne prétend pas détenir toutes les réponses ni même condamner le tourisme. Elle entend seulement ne plus laisser faire « *n'importe quoi* ». Les côtes des Alpes-Maritimes, rappelle-t-elle, sont envahies à 20 % par les ports. Le Var n'en est qu'à 5 ou 6 %. Il ne faut pas qu'il dépasse les 8 %. Cela ne peut s'obtenir que par une planification et par la concertation des intéressés.

Dans le courant du mois d'octobre, le nouveau président de l'U.R.V.N., le docteur Bombard, compte organiser des réunions où seront invités les « intéressés ». Pour une concertation, précisément.

JEAN RAMBAUD.

(1) Association de défense du site Lavandou-Saint-Clair et Union régionale du Sud-Est pour la sauvegarde de la vie, de la nature et de l'environnement (U.R.V.N.).



Le Monde

économie

AGRICULTURE

Le Crédit agricole souhaite devenir le banquier des P.M.E. rurales

De notre envoyé spécial

Tours. — Le congrès national du Crédit agricole mutuel (CAM), qui s'est ouvert à Tours le 3 octobre, demande aux autorités de tutelle de la « banque verte », le ministre de l'économie et celui de l'agriculture, de modifier l'actuelle politique d'encadrement du crédit qui, *« rigide, injuste et peu efficace, détourne l'épargne au détriment des régions rurales et contribue à les appauvrir au moment même où leur activité économique nécessiterait au contraire d'être stimulée ».*

M. Méhaignerie, qui devra clore le congrès le 5 octobre dans l'après-midi, dira s'il a su convaincre son collègue des finances d'apporter au Crédit agricole, outre le desserrement de l'encadrement, le supplément d'espace vital que l'institution réclame pour ses activités. Au cours d'une « table ronde » que présidait M. Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'Etat aux petites et moyennes industries, consacrées au rôle que le Crédit agricole pourrait jouer dans le développement régional, les dirigeants du CAM ont affirmé que leurs structures s'adaptaient au financement des activités économiques non agricoles et qu'ils avaient vocation à devenir, — seuls ou avec d'autres, directement ou par le truchement d'organismes tels que les sociétés de développement régional, — les banquiers des P.M.E. rurales, et non plus seulement des industries agro-alimentaires qu'ils financent déjà.

A force de frapper sur le clou, on finit par l'enfoncer. Depuis plusieurs années, le Crédit agricole prêche pour l'élargissement de son champ d'activité. L'assemblée générale de 1978 ne fait pas exception à la règle. Ses deux thèmes, une réflexion sur le Crédit agricole de 1990 et son rôle dans le développement régional aujourd'hui, traduisent à nouveau la volonté des dirigeants de la « banque verte » de déployer un peu plus ses couleurs hors de l'agriculture. Quand, au congrès de 1971, le ministre de l'agriculture de l'époque, Jacques Duhamel, lançait à ce propos *« toute la ruralité, mais rien que la ruralité »*, il répondait déjà à une demande d'extension des secteurs d'intervention du Crédit agricole. Puisqu'on ne l'autorisait pas à sortir de ses limites, ce dernier tentait bien, en 1975, de faire modifier les définitions officielles de la commune rurale: ce fut l'objet du rapport commandé au professeur Platier, ancien directeur de l'INSEE.

Cette insistance du Crédit agricole à vouloir repousser ses frontières s'explique par quatre raisons au moins. D'abord la propension naturelle à la croissance, propre aux grands groupes, à laquelle s'ajoute une justification d'ordre social : *« La jeunesse de notre personnel (60 000 personnes, avec une moyenne d'âge de trente ans) implique une obligation de promotion personnelle et collective. »*

Ensuite, le fait d'asseoir le financement de l'agriculture sur une collecte de l'épargne qui est aujourd'hui aux deux tiers d'origine citadine, sans pouvoir « renvoyer l'ascenseur » par des prêts aux déposants, n'est pas sain. En outre, les dirigeants du Crédit agricole ont compris depuis longtemps qu'il fallait trouver des débouchés non seulement pour les produits, mais aussi pour les enfants des agriculteurs. D'où la volonté d'intervenir dans le développement industriel des régions.

Enfin, les héritiers de la longue tradition du mutualisme estiment que l'expérience bancaire qu'ils ont acquise sur le terrain dans un domaine particulier peut être valablement utilisée sur l'ensemble du tissu économique. M. Fiquet, président de la fédération, déclarait le 27 septembre dernier : *« Nous sommes dans des limites étroites, qui ne correspondent pas du tout à ce que nous croyons pouvoir faire au service du pays pour 1990. »*

D'où vient que le Crédit agricole reconnaisse aujourd'hui sans détour qu'il a endossé un habit un peu large pour financer uniquement l'agriculture ? Sans doute aura-t-il fallu plusieurs années pour faire admettre cette nouvelle vocation de généraliste à une majorité de sociétaires paysans. Ceux-ci comprennent mal qu'on puisse à la fois trouver l'habit trop large et éprouver des difficultés à financer les exploitations agricoles prises individuellement (comme dans le cas de l'affaire Cadiot par exemple). Mais, surtout, il semble que l'offensive lancée par les banques depuis les élections de mars contre les *« privilèges »* du Crédit agricole rende, à celui-ci, un signalé service. M. Jean-Marie Dauzier, président de la caisse régionale de la Corrèze, écrit dans la conclusion de son rapport sur le développement régional : *« C'est précisément au moment où nous sommes attaqués par les uns, jalousés par les autres et critiqués par tous, que doit se situer l'affirmation sereine de notre mission ; non pas celle qui nous est octroyée, mais celle que nous voulons. (...) Le développement régional s'intègre dans une stratégie de réplique, d'attaque même et correspond parfaitement à la réalité de notre nature, de notre structure. »*

Payer l'impôt mais être libre

Jusqu'alors le Crédit agricole n'avait rien à offrir en échange de l'élargissement de ses compétences. Ses adversaires lui en donnent l'occasion. Payer l'impôt sur les société ? D'accord, dit en substance la « banque verte », mais à la condition que nous ayons notre liberté d'action pour le développement régional, que les règles d'encadrement du crédit soient révisées et qu'enfin les autres organismes mutualistes soient soumis aux mêmes exigences. L'institution se paie même le luxe d'avouer que la ponction opérée par l'impôt ne serait guère douloureuse.

M. Costabel, secrétaire général de la F.N.C.A., estime, par exemple, qu'en 1977 la caisse régionale qu'il dirige a eu un manque à gagner d'environ 10 millions de francs en distribuant des prêts à court terme à des taux inférieurs aux autres banques. L'impôt sur les bénéfices, s'il avait existé n'aurait coûté à sa caisse que 3,5 millions de francs. *Conclusion qui pourra* inciter les banques concurrentes à plus de prudence dans leurs attaques : même soumis à l'impôt, le Crédit agricole continuera à appliquer des taux préférentiels.

« L'impôt sur les sociétés est un symbole, pas une menace importante pour notre système, nous disait un des dirigeants de la fédération. *En revanche nous craignons beaucoup plus que l'Etat et essentiellement la Rue de Rivoli, ne cherche à récupérer nos bénéfices par des mesures sournoises, des modalités techniques qui ont l'avantage de ne pas être soumises à l'approbation du Parlement. Le sort du Crédit agricole se discute aujourd'hui dans les cabinets ministériels. »*

JACQUES GRALL.

LA C.G.T. ENVISAGE UNE ACTION NATIONALE POUR L'EMPLOI A LA MI-NOVEMBRE

La C.G.T. estime qu'il faut poser la défense de l'emploi en termes nouveaux, ont déclaré le 3 octobre, devant la presse, les dirigeants de la centrale. Elle va encourager une action conjuguée au niveau des entreprises, régions, branches industrielles et au niveau national. *« Nous examinerons les modalités d'une action nationale qui pourrait se situer autour du 15 novembre »*, a dit Mme Jacqueline Lambert.

Les mouvements des cheminots et des postiers, a déclaré M. Séguy, sont *« annonciateurs de luttes de plus grande envergure »*. Il a ensuite longuement insisté sur le fait que *« 80 % des luttes actuelles sont dues à l'initiative de la C.G.T. seule, 20 % à l'initiative de la C.G.T. et de la C.F.D.T.*

» Je m'insurge contre la thèse selon laquelle la C.G.T. aurait tendance à privilégier les actions nationales au détriment des actions à la base. Nous occupons le terrain partout, à la base et au sommet. La C.F.D.T. ne le fait que très partiellement à la base et pas du tout au sommet. »

M. PAPON : il y a six cent mille « vrais chômeurs ».

La commission des finances du Sénat, réunie le 3 octobre sous la présidence de M. Edouard Bonnefous (gauche démocratique, Yvelines) a entendu M. Maurice Papon, ministre du budget, qui a notamment affirmé : *« Le déficit budgétaire, qui s'élève en 1978 à 30 milliards de francs, sera couvert environ pour un tiers par des emprunts à long terme, pour un second tiers par l'accroissement des dépôts des correspondants du Trésor, et enfin par l'utilisation par le Trésor des crédits bancaires non utilisés par les entreprises sous la forme de souscription de bons du Trésor en compte courant. »*

D'autre part, M. Papon a déclaré, en réponse à une question sur le nombre des chômeurs, que *sur un million deux cent mille* demandeurs d'emploi, on comptait six cent mille « vrais » chômeurs.

M. Edouard Bonnefous a souligné la progression constante de la pression fiscale.

SOCIAL

LA VISITE DE M. STOLÉRU EN ALGÉRIE

Vers une réduction concertée de l'immigration

De notre correspondant

Alger. — M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé du travail manuel auprès du ministre du travail, est arrivé mardi 3 octobre à Alger. Après avoir rencontré le docteur Mohamed Amir, ministre algérien du travail et de la formation professionnelle, il a vu ensuite M. Missoum Sbih, secrétaire général du ministère des affaires étrangères, puis a eu dans l'après-midi une longue séance de travail avec M. Abdallah Khodja, secrétaire d'Etat au plan.

En annonçant jeudi 28 septembre, à Saint-Claude, cette visite, M. Stoléru n'avait pas caché que la préoccupation du gouvernement français est de diminuer l'effectif des travailleurs émigrés en France, qui occupent, a-t-il dit, un million huit cent mille emplois. L'Algérie est directement concernée par ce problème, car les cartes de séjour de nombre de ses ressortissants arrivent à expiration dans les *mois à venir.* Les responsables algériens sont d'autant plus disposés à prendre en compte les souhaits de Paris qu'ils sont eux-mêmes partisans d'une politique de retour et de réinsertion au pays. Ce sont eux d'ailleurs qui, en 1973, ont pris l'initiative de stopper l'émigration vers la France à la suite des attentats dont avaient été victimes plusieurs travailleurs algériens.

S'ils sont d'accord pour liquider cette *« séquelle d'un passé colonial »*, les Algériens veulent toutefois que l'opération se fasse sans troumatisme et son inconvénients pour les intéressés. Il s'agit, dit-on, de problèmes humains ; ils doivent être traités avec précaution et il conviendrait aussi de les négocier.

Les travailleurs ont apporté durant des années un concours précieux au développement de la France. Celle-ci ne peut se désintéresser de la façon dont ils rentreront chez eux. Deux questions préoccupent surtout les autorités algériennes ; la formation professionnelle, le pays ayant un grand besoin de techniciens et de petits cadres, et le logement. Paris peut sans aucun doute aider à surmonter ces obstacles.

M. Stoléru a probablement voulu apaiser à l'avance toute inquiétude en affirmant jeudi dernier que la France était décidée à pratiquer *« une politique migratoive du retour sans brutalité, en encourageant les départs volontaires »*. Nul n'a oublié cependant ici les précédentes initiatives du secrétaire d'Etat de juin et de septembre 1977 — attribution d'une prime de départ de 1 million de centimes et interdiction de l'émigration familiale qui avaient suscité de vives protestations. La première a été pratiquement inefficace et la seconde a dû être modifiée, une campagne d'opinion ayant dénoncé en France même son caractère inhumain. M. Stoléru s'était d'ailleurs rendu — mais un peu tard — dans les trois capitales du Maghreb pour expliquer sa politique. Il y avait été froidement reçu, notamment à Alger. Il semble qu'il en ait tiré les leçons et qu'il soit désormais désireux de jouer le jeu de la concertation. — D. J.

A la S.N.C.F.

LA C.G.T., LA C.F.D.T. ET LES AUTONOMES APPELLENT LES AGENTS DE CONDUITE A UNE NOUVELLE GRÈVE, DU 9 AU 12 OCTOBRE

Alors que la situation est redevenue normale à la S.N.C.F. — sauf sur les lignes Paris-Rouen-Le Havre et Paris-Caen-Cherbourg, où circulent deux trains sur trois, — les fédérations de cheminots C.G.T., C.F.D.T. et F.G.A.A.C. (autonomes) ont déposé un nouveau préavis de grève pour la période allant du lundi 9 octobre à 0 heure au jeudi 12 octobre à 6 heures.

Dans cette « fourchette » de soixante-dix-huit heures, les trois syndicats ont décidé une grève totale de trente-six heures, du lundi à 0 heure jusqu'au mardi à 12 heures, avec une reconduction éventuelle du mouvement jusqu'à la fin du préavis. La fédération F.O. devait faire savoir, dans la journée de ce mercredi 4 octobre, si elle s'associe ou non à cette action.

La raison de cette nouvelle grève n'est plus liée aux modalités des nouveaux horaires d'hiver, qui ont motivé l'arrêt de travail du 1er au 4 octobre. Elle tient précisément au conflit qui affecte, depuis le 26 septembre, le réseau normand, où des perturbations sont toujours enregistrées : les agents de conduite de Caen et de Rouen protestent en effet contre le fait que l'aide-conducteur des autorails postaux n'est pas un cheminot, mais un agent des P.T.T.

Les fédérations C.G.T., C.F.D.T. et F.G.A.A.C. craignent que cette mesure, limitée pour l'instant à la région normande, ne soit étendue à l'ensemble du réseau et ait des répercussions sur l'emploi à la S.N.C.F. C'est pourquoi elles ont lancé un mot d'ordre de grève nationale. A la direction générale de la S.N.C.F., on répond que ces autorails postaux, qui ne sont évidemment pas mis à la disposition du public, n'appartiennent pas à la société nationale mais à l'administration des P.T.T., qui y emploie donc son propre personnel.

Comme prévu, d'autre part, un autre arrêt de travail, décidé par la C.G.T. et la C.F.D.T., doit toucher, du jeudi 5 octobre, à 20 heures, le personnel d'exploitation de la S.N.C.F., cadres et maîtrise compris. Il s'agit notamment des agents des postes de commandement et d'aiguillage, des préposés aux guichets, des agents de gare et de sécurité et des agents de manœuvre. Ces personnels réclament une revalorisation des salaires. Selon la directoin générale de la S.N.C.F., cette grève ne devrait pas avoir de grandes conséquences sur le trafic.

AFFAIRES

NOUVEL ESPOIR POUR LES TANNERIES DU PUY

(De notre correspondant.)

Le Puy. — *A* la suite de la réunion du comité central d'entreprise de la Société nouvelle des Tanneries françaises réunies (S.N.E.T.F.R.) qui s'est tenu à Paris le 29 septembre, on sait maintenant que la nouvelle société, annoncée en juin pour prendre la suite, est prête à démarrer en fin de semaine sous le nom de Nouvelles Tanneries françaises (N.T.F.), avec le même directeur, M. Folberth.

Le montage financier serait le suivant : 5 300 000 F apportés par les actionnaires ; 8 400 000 F par le Comité interprofessionnel d'aménagement des structures industrielles (CIASI) ; 5 600 000 F du F.D.E.S. et 28 millions provenant des stocks des anciennes sociétés (T.F.R. et S.N.E.T.F.R.), dont l'inventaire a été fait récemment.

A la suite du recours introduit par la direction des T.F.R. après la décision de l'inspecteur du travail de refuser dix-sept licenciements de délégués « protégés », le ministère du travail a autorisé le licenciement de quatorze d'entre eux. Trois devraient donc être réintégrés dans l'entreprise. A l'usine de Bort-les-Orgues, un salarié « protégé » sur cinq sera maintenu.

M. Folberth a précisé : *« Les objectifs de la société N.T.F. seront ceux que nous avions visés déjà avant la mise en place de la nouvelle société, à savoir 319 employés à l'usine du Puy et 145 personnes à Bort. Ces objectifs ont été pratiquement atteints malgré certaines difficultés liées aux événements qu'ont connu les T.F.R. »*

G. M.

FISCALITÉ

LA COMMISSION DES FINANCES MAJORE LA TAXE SUR LES ENCOURS BANCAIRES

La commission des finances de l'Assemblée nationale qui examinait mardi matin 3 octobre le projet de loi de finances pour 1979 (recettes), a adopté sans modification le barème de l'impôt sur le revenu proposé par le gouvernement. Toutefois, elle a décidé, à l'initiative de M. Icart (U.D.F.), rapporteur général, d'exonérer de l'impôt les contribuables célibataires dont le revenu est inférieur ou égal au SMIC lors ce revenu est constitué pour plus de la moitié par des salariés. En contrepartie elle a décidé de relever d'un quart les taux de la taxe sur les encours bancaires.

● *Imposition des plus-values mobilières.* — La circulaire d'application de la loi du 5 juillet 1978 sur l'imposition des plus-values mobilières vient d'être publiée au *Bulletin officiel de la direction générale des impôts.* Ce texte fait suite au décret du 10 août 1978 publié au *Journal officiel* du 17 août. *« Tous les textes d'application étant désormais disponibles, le nouveau régime d'imposition s'appliquera aux gains nets en capital réalisés à compter du 1er janvier 1979 »*, précise le ministère du budget. La circulaire sera disponible dans quelques jours au service des ventes de l'Imprimerie nationale, rue Paul-Hervieu, à Paris.

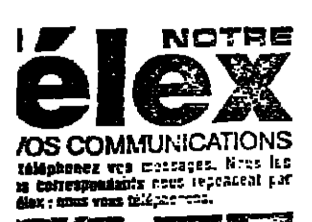
PORT

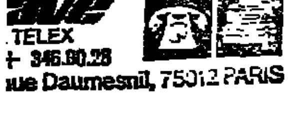
...s saison, le Lavandou ...lus de cent mille en été. ...ratisation des vacances, ...compris, est irréversible. *...prétendus écologistes, ...dire parfois, la Côte ...au temps d'un archi... ...lomètre carré et la solu... donc de l'interdire aux payés » ! »* Sur quelle ...s'appuyer pour résister ...poussée ? Qui veut et ...ore vivre comme jadis ...es-lièges, de la bruyère ...du charbon de bois ou ...la pêche, quand un seul ...'aujourd'hui est équipé ...ener autant de poisson ...utrefois ? Quelle indus... ...tante voudrait sérieuse... ...nstaller sur la Côte ...La réalité est que ce ...ent compte plus de vingt ...meurs. Les jeunes s'en ...entreprises sont en crise ...rd de la fermeture : la ...ion navale, les travaux ...e bâtiment, les bauxites ...s), la sidérurgie (ferme... ...Sud - Acier). Quant à ...re méditerranéenne on ...mne par l'extension du ...commun. Ce n'est pas ...avons appelé le tourisme, ...les responsables. Nous ...de l'aménager, en gar... ...cœur, croyez-le, la nos... ...temps où notre pays ...artenait. C'est sa beauté ...t son malheur.

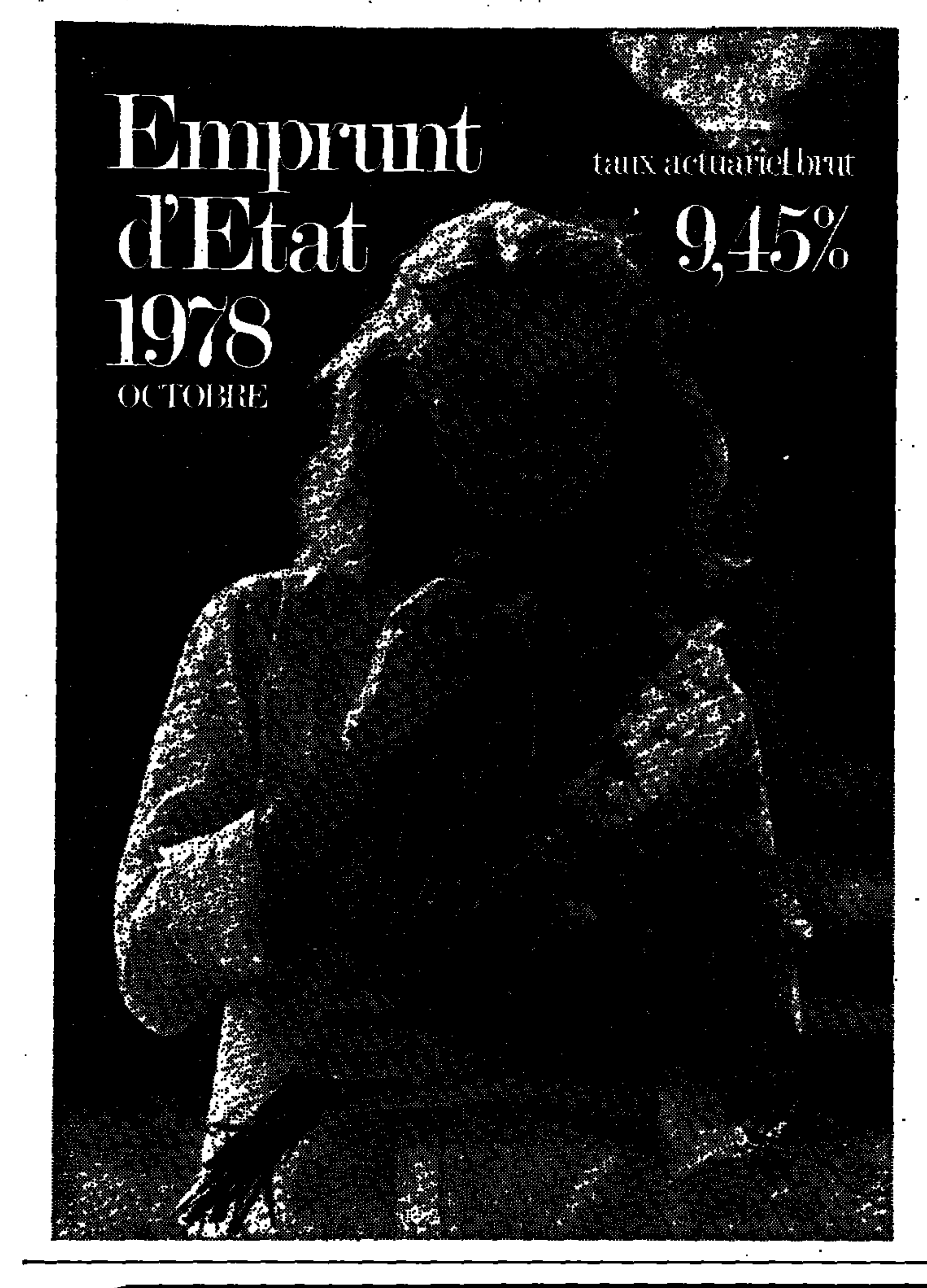
Concertation ?

...de part et d'autre, les ...s sont plus argumentés ...e le dit souvent. Les ...es seront - ils toujours ...bles alors que leurs ana... ...nt parfois identiques ? ...il que la façade brillante ...nnièrement — de la ...ssimule le drame d'un ...n à peu dépersonnalisé ...alisé. C'est vrai que les ...ons, comme l'U.R.N.V., ...t pas ce constat. Cette ...ne prétend pas détenir ...les réponses ni même ...er le tourisme. Elle ...ulement ne plus laisser *...l'importe quoi.* Les ...pes-Maritimes ...nt envahies à 20 ...s. Le Var n'en ...les 8%. Cela ne peut ...e par une planificat... ...oncertation des inter... ...le courant du mois ...e nouveau président de ...N., le docteur Bonnard, ...organiser des réunions ou ...invités les intéressés ...ne concertation, précise-

JEAN RAMBAUD.







AUTOMOBILE

AVANT LE SALON DE PARIS

LES NOUVELLES B.M.W. M1

Un haut de gamme pour la route et la compétition

Présenté mardi, le coupé M 1 des Bayerische Motoren Werke (B.M.W.), qui sera au Salon de l'auto de Paris, le 5 octobre, est destiné à la compétition et à une production de petite série. Pour concevoir cette voiture « haut de gamme », B.M.W. a pris le problème à l'envers, c'est-à-dire qu'au lieu de dériver un modèle sportif à partir d'une voiture de série, la M 1 a été dessinée et construite pour être d'abord et avant tout un engin de course donnant lieu, par la suite, à l'évolution d'un type dit « civil ».

C'est, en fait, revenir aux sources et réinventer l'automobile telle que l'ont connue les générations précédentes, à l'époque où les constructeurs étaient libres d'imaginer leurs voitures sans obéir aux contraintes de l'auto-objet.

La M 1 sera produite en trois temps, en trois versions. D'abord, deux modèles destinés à la compétition, développant 470 ch. (en moteur atmosphérique) et 850 ch. (en moteur suralimenté), puis un modèle « civil », proposé pour le deuxième semestre 1979, au prix coquet de 300 000 francs, qui sera équipé d'un moteur plus calme (277 ch.). Il s'agit, dans les trois cas, d'un coupé deux places, dont le moteur est disposé d'une manière médiane derrière l'habitacle.

Le moteur (3 455 cm3), six cylindres en ligne, celui qui équipe les coupés 635 CSI, est à injection mécanique et allumage électronique, servi par une boîte cinq vitesses placée, comme le moteur, en position longitudinale. Même dans sa version la plus calme (277 ch.), le train de roulement a été conçu pour maîtriser en toute situation la puissance du moteur, et l'on retrouve la même géométrie que pour les deux modèles destinés à la compétition. Le châssis est du type à treillis, la carrosserie d'une ligne cunéiforme est moulée en matière plastique, les quatre roues sont indépendantes. Le différentiel est muni d'un auto-bloquant. Quatre cents voitures seront d'abord produites pour que la M 1 soit, comme le veulent les règlements internationaux, homologuée. La fabrication prévue est, par la suite, de deux cents unités par an. Toutes les voitures recevront le système anti-blocage ABS, déjà monté en option sur les berlines B.M.W. de la série 7. C'est un procédé de réglage hydro-électronique commandé par un ordinateur qui empêche le blocage des roues — même sur le verglas, — supprime les dérapages, réduit les distances de freinage — de 10 à 40 % — et laisse le conducteur libre de se diriger même en freinant à fond, c'est-à-dire de jouer avec son volant dans un moment critique.

Rien de décidé pour 1979

B.M.W. a naturellement l'intention d'engager sa M 1, version course, en compétition, mais il semble que rien ne devrait être décidé pour la saison 1979. Si le constructeur allemand ne change pas d'avis, ce serait une bien mauvaise nouvelle pour les Vingt-Quatre Heures du Mans, qui sont à la recherche de voitures de prestige pour l'année prochaine. Renault a renoncé au Mans, Porsche, sans adversaire à sa mesure, est peu tenté, et rien d'autre de vraiment séduisant n'apparaît à l'horizon de l'Automobile-Club de l'Ouest, organisateur de l'épreuve.

FRANÇOIS JANIN.

Chez Renault

LA 30 TX A INJECTION ÉLECTRONIQUE

La Renault 30 TX, qui apparaît pour la première fois au Salon de l'automobile, comblera les fidèles de la marque qui regrettaient la sous-motorisation de la 30 TS par rapport aux Peugeot 604 TI et Volvo 264. Le haut de gamme de Renault était, en effet, la seule berline à moteur six cylindres PRV non dotée de l'injection Bosch K Jetronic. C'est fait, désormais, et la puissance de la 30 TX passe à 142 ch DIN à 5 500 tr/mn, soit 14 ch de plus que la 30 TS, qui poursuit sa carrière. Le couple maximal, 22,3 mkg, se situe à 3 000 tr/mn.

Par ailleurs, la Renault 30 TX adopte une boîte cinq vitesses dérivée de la boîte quatre vitesses actuelle, un allumage transistorisé sans contact, des jantes au dessin original, une présentation intérieure plus luxueuse (volant garni de cuir, nouveau velours, et, surtout, condamnation centrale de toutes les ouvertures, y compris le volet de réservoir et le hayon). Son prix est fixé à 55 000 F (boîte cinq vitesses) et 57 300 F (boîte mécanique).

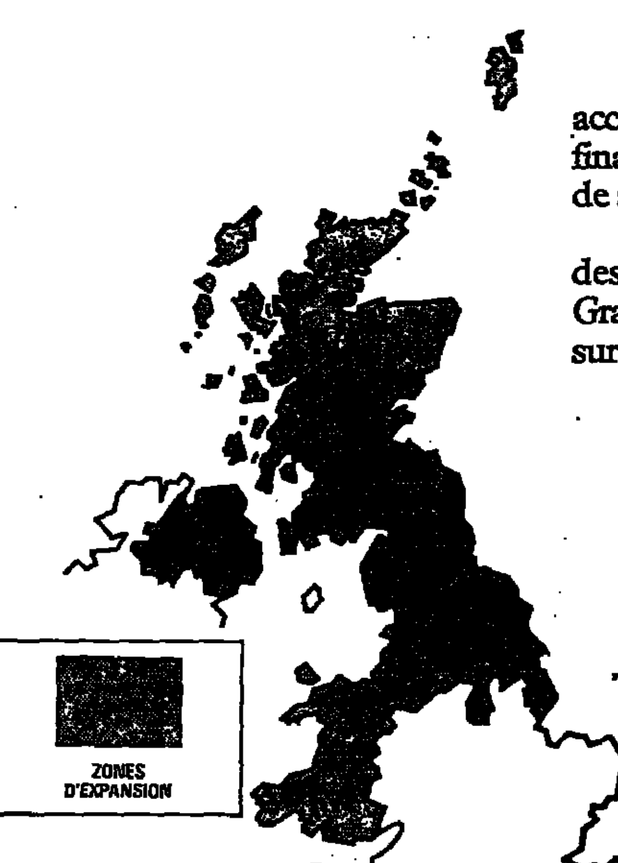
UNE R 5 A MOTEUR CENTRAL TURBOCOMPRESSÉ

La régie Renault a présenté mercredi 4 octobre le projet le plus étonnant de sa gamme : une Renault 5 équipée d'un moteur placé en position centrale et turbocompressée. Le moteur retenu est le 1 397 centimètres cubes, dont la puissance, avec la suralimentation, atteint 200 chevaux.

Destinée à la compétition, la R 5 turbocompressée sera cependant produite à quatre cents exemplaires pour satisfaire aux conditions d'homologation sportive, et il est possible qu'une partie de ces quatre cents voitures soient équipées du même moteur, mais dans leur version atmosphérique, de manière à trouver plus facilement une clientèle et à être proposées à un moindre prix.

Le turbocompresseur qui équipe la nouvelle R 5 est du même type que celui du prototype de la Régie qui a remporté au mois de juin dernier les Vingt-Quatre Heures du Mans. L'emplacement central du moteur a naturellement réduit l'habitabilité de la R 5, qui n'est plus qu'une deux-places.

C'est pour revenir au premier plan des rallyes que Renault a lancé le projet de la R 5 turbocompressée, dont le premier développement avait été confié à Guy Ligier il y deux ans. La nouvelle R 5 à moteur central devrait être régulièrement engagée dans les compétitions routières à partir de 1980. — F. J.



ÉTRANGER

La Commission européenne propose la signature d'un accord avec la Yougoslavie

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne vient de proposer aux Neuf de négocier avec la Yougoslavie un accord de coopération sensiblement plus ambitieux que l'accord commercial qui lie ce pays à la Communauté depuis 1973.

Les avantages économiques que les Yougoslaves vont en retirer ne devraient pas être considérables. Ils seront assurément insuffisants pour réduire de manière sensible l'énorme déficit des échanges commerciaux du pays avec la C.E.E., lequel devrait se situer cette année aux alentours de deux milliards de dollars.

En fait la négociation est surtout politique : sans formellement changer de ligne — il est fait attentivement référence au caractère non aligné du pays, — les Yougoslaves ont accepté une formule qui apparaît comme un resserrement spectaculaire de leurs liens avec la C.E.E.

Les exportations yougoslaves de produits industriels entreront en franchise dans la Communauté, mais, pour une série de produits sensibles, ce libre accès ne sera accordé que dans les limites de plafonds. Par rapport à l'actuel « système de préférences généralisées » (S.P.G.) — en vertu duquel la C.E.E. importe sans droits de douane les produits manufacturés fabriqués dans les pays en développement, — il y aura un double progrès. D'une part, les plafonds — encore à négocier — devraient être fixés pour chacun des produits sensibles à un niveau supérieur à ceux impliqués dans le S.P.G. De l'autre, le S.P.G. est une concession accordée unilatéralement par la C.E.E., qui peut donc la réduire, voire la supprimer : les avantages tarifaires, qui seront donnés dans l'accord, auront en revanche un caractère contractuel, donc plus sûr.

L'accord implique en outre une aide financière de 250 millions d'unités de compte européennes (U.C.E.), soit 1 425 millions de francs, accordée pour une période de cinq ans sous forme de prêts de la Banque européenne d'investissement.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,2790	4,2870	— 60	— 30	— 135	— 90	— 410	— 340
$ can. ...	3,6015	3,6090	— 78	0	— 130	— 80	— 360	— 260
Yen (100).	2,2920	2,2990	+ 100	+ 130	+ 190	+ 230	+ 510	+ 570
DM	2,2520	2,2590	+ 60	+ 90	+ 130	+ 180	+ 470	+ 530
Florin ...	2,0770	2,0840	— 120	— 85	— 160	— 115	— 170	— 100
F. B. (100)	14,2140	14,3450	— 448	— 290	— 690	— 490	—1580	—1110
F. S.	2,7419	2,7500	+ 150	+ 190	+ 319	+ 360	+1010	+1090
L. (1 000).	5,2211	5,2348	— 439	— 280	— 690	— 530	—1760	—1450
£	8,4840	8,5010	— 360	— 290	— 770	— 660	—2200	—2050

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 3/16	3 9/16	3 1/4	3 5/8	3 5/16	3 11/16	3 1/4	3 7/8
$ E.-U. .	34 3/8	34 3/4	8 5/16	8 11/16	8 3/4	9 1/8	9 5/8	10
Florin ...	13 7/8	17 1/8	11 3/4	12 1/4	10 3/8	11 1/8	8 7/8	9 3/8
F. B. (100)	17 3/4	20 1/4	10 1/2	11 1/2	9 3/4	10 3/4	9 1/2	10 1/2
F. S.	— 0 5/8	0 1/8	— 0 5/16	0 1/16	— 0 1/3	0 1/4	0 7/16	0 17/16
L. (1 000).	29 3/4	35 1/4	12	14 3/4	13 1/4	15	13 1/4	14 3/4
£	11	13	12	12 7/8	12 1/2	13	13 1/4	14
Fr. franc..	8 1/4	9 1/4	8 1/8	9	8 3/4	9 1/4	9 3/4	10

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ DES RAFFINERIES DE SUCRE DE SAINT-LOUIS SUCRERIES ET RAFFINERIES BOUCHON ET PAJOT

Les Conseils d'administration des sociétés RAFFINERIES DE SUCRE DE SAINT-LOUIS et SUCRERIES ET RAFFINERIES BOUCHON & PAJOT sont convenus d'étudier les modalités d'un rapprochement devant aboutir à une fusion des deux sociétés.

Les études sont en cours.

SPEG
SOCIÉTÉ DE PARTICIPATIONS ET DE GESTION

L'assemblée générale de la SPEG, holding des sociétés d'assurances du groupe Worms, s'est tenue le 21 septembre. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1977-1978, d'une durée exceptionnelle de dix-huit mois, qui se soldent par un bénéfice net de 38 710 071 F.

Après affectation de 300 000 F à la réserve légale, 6 350 209 F à la réserve de plus-values nettes à long terme, l'assemblée a décidé la distribution d'un dividende global par action de 16,50 F s'appliquant aux 2 060 000 actions existantes, 9 835 337 F étant reportés à nouveau.

L'assemblée a renouvelé les mandats de MM. Raymond Meynial et Jean Montet et nommé M. Raymond Roche administrateur pour une durée de six ans.

Elle a été, en outre, informée des données du premier bilan consolidé de SPEG : la situation nette s'établit à 557 473 463 F, à laquelle s'ajoutent les résultats pour 54 022 589 F formant un total de 611 496 052 F, soit par action 296,84 F.

Moulinex

RÉSULTATS PREMIER SEMESTRE 1978

avec comparaison premier semestre 1977

Les comptes du premier semestre 1978 — non consolidés — se présentent comme suit, comparativement à ceux de la même période de 1977.

	1er semestre 1977	1er semestre 1978
a) RAPPEL DES VENTES HORS TAXES	750 460 000	746 548 000
b) BENEFICE BRUT AVANT AMORTISSEMENT non compris les dividendes à recevoir des filiales étrangères	146 346 000	108 704 000
c) BENEFICE AVANT IMPOT, PROVISION POUR INVESTISSEMENTS ET PARTICIPATION	104 397 000	64 210 000
ce montant étant obtenu après inscription des éléments suivants :		
— en plus :		
• 50 % des dividendes à recevoir des filiales étrangères, au titre de l'exercice précédent	+ 3 380 000	+ 776 000
• Profits hors exploitation	—	+ 107 000
— en moins :		
• Amortissements	— 41 444 000	— 42 922 000
• Provision pour créances douteuses..	— 3 857 000	— 959 000
• Provision pour investissements à l'étranger (U.S.A.)	—	— 1 496 000
• Pertes hors exploitation	— 28 000	—
d) RESULTAT NET FINAL	56 125 000	34 739 000
c'est-à-dire après :		
— Reprise de la totalité de la provision pour investissements 1973 — base participation 1972 échue après cinq ans ..	+ 7 453 000	+ 14 240 000
— Déduction (pour six mois) :		
• De la participation légale	— 6 849 000	— 5 144 000
• De l'impôt sur les sociétés	— 30 456 000	— 30 500 000
• De la provision pour investissements base participation exercice précédent	— 18 420 000	— 18 067 000

Les Européens s'inquiètent des ambitions japonaises dans la télévision couleur

De notre envoyé spécial

Bruxelles. — En choisissant la capitale belge, siège de la Communauté européenne, pour tenir leur première conférence de presse commune, les fabricants européens de composants électroniques destinés à la télévision (1), regroupés au sein de l'E.E.C.A. (*European Electronic Component Manufacturers Association*), ont voulu donner quelque solennité à leur cri d'alarme.

Dans le document, rendu public le 3 octobre, qu'ils viennent de remettre aux autorités communautaires et à leurs gouvernements respectifs, ils expliquent que toute l'industrie européenne de la télévision couleur (cent cinquante mille personnes, plus de 20 milliards de francs de chiffre d'affaires) est menacée par l'invasion des tubes japonais.

Le tube est l'élément technologique essentiel du téléviseur couleur ; il représente à lui seul le tiers de la valeur totale de l'appareil. Actuellement, 33 % des téléviseurs couleur vendus en Europe sont équipés d'un tube japonais (en 1970, ce pourcentage n'était que de 4 %). Or, selon les membres de l'E.E.C.A., la situation risque encore de se détériorer. Pour trois raisons :

● Le Japon produit près de la moitié des tubes couleur vendus dans le monde. Son marché étant saturé — il y a plus d'une T.V. couleur par foyer, — l'exportation est vitale pour ses fabricants ;

● Les exportations de téléviseurs du Japon vers les Etats-Unis sont maintenant limitées, en vertu de l'accord d'« auto-limitation » signé en juin 1977, sous la pression des autorités américaines. Leurs ventes aux Etats-Unis ayant chuté de 40 %, les firmes japonaises se tournent vers l'Europe ;

● A partir de 1980, le brevet PAL, qui protège les tubes de grande dimension, tombe dans le domaine public. Les groupes japonais pourront alors s'attaquer — et ils s'y préparent — à un créneau du marché qui leur était jusqu'à présent plus ou moins fermé.

« *Nous ne pouvons pas laisser se développer davantage l'offensive japonaise* », affirme M. Bouyer, administrateur général de R.T.C. (groupe Philips). L'E.E.C.A. a donc demandé à la C.E.E. et aux gouvernements des Etats membres que les tubes couleur figurent dans la liste des secteurs prioritaires de la Communauté dans le cadre des négociations du GATT.

Est-ce alors la guerre contre les Japonais ? Les fabricants européens — Philips en tête — souhaitent-ils des barrières douanières ? Des mesures de représailles ? Après avoir pris conscience — tardivement — du danger, s'apprêtent-ils à prendre l'offensive ? Ce qu'ils souhaitent, si l'on en croit M. Bouyer, c'est « *négocier, essayer de s'entendre avec les Japonais. Nous pouvons rappeler à ce membre de la famille philosophique occidentale qu'il ne faut pas casser les meubles du cousin. Nous leur disons : modérez vos ardeurs.* » L'accord d'autolimitation obtenu par les Américains a beaucoup impressionné les Européens (2), et ces derniers souhaiteraient parvenir à un même résultat. Ainsi reconnaîtrait-on aux fabricants japonais une part du marché européen, ceux-ci s'engageant de leur côté à *ne pas l'accroître*.

Cette attitude défensive amène à se poser plusieurs questions. La Communauté européenne a-t-elle le même pouvoir politique que les Etats-Unis pour imposer un accord restrictif aux Japonais ? Tous les fabricants européens de tubes, tous les constructeurs de téléviseurs sont-ils bien convaincus de la nécessité d'endiguer les importations japonaises ? L'affaire ne dépasse-t-elle pas le strict cadre de la télévision pour s'inscrire dans celui, plus général, de la mise en place de la nouvelle division *internationale du travail ?* L'électronique « grand public » (radio, télévision, magnétoscopes, calculatrices, etc.) n'est-elle pas *de facto* réservée au Japon ?

J.-M. QUATREPOINT.

(1) Le groupe néerlandais Philips est le premier fabricant européen de tubes couleur (environ 50 % de la production). Il est suivi par Vidéocolor (filiale de Thomson), avec un pourcentage voisin de 24 %, I.T.T., Telefunken et G.T.E. Sylvania.

(2) Cela au moment même où les fabricants américains de tubes et de téléviseurs affirment que l'accord a *été « torpillé »*. Les importations en provenance du Japon ont bien diminué, mais celles de Formose, de Corée du Sud et d'autres pays ont *augmenté en flèche*.

JAPON

● *La production industrielle au Japon* a progressé de *0,9 %* en août par rapport à juillet, alors qu'elle avait reculé de 0,8 % le mois précédent. Une nouvelle contraction pourrait être enregistrée en septembre, par suite du ralentissement de l'activité dans la sidérurgie et les industries légères. En revanche, le redressement prévu de ces secteurs pourrait permettre une *reprise* de la progression en octobre.

Par rapport à août 1977, la progression de la production industrielle est de 5,6 %. — *(Agefi)*.

CONJONCTURE

L'Assemblée du Conseil de l'Europe se prononce pour la fixation du prix du pétrole selon un ensemble de monnaies

De notre correspondant

Strasbourg. — Pour les prochains dix-huit mois les perspectives de l'économie *mondiale* sont meilleures que ce qu'elles étaient il y a un an, a constaté M. Van Lennep, secrétaire général de l'O.C.D.E., qui présentait, mardi 3 octobre, devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe le rapport annuel de son organisation. Mais M. Van Lennep s'est bien gardé de verser dans un optimisme de circonstances. Si l'on veut juguler l'inflation, lutter contre le chômage tout en assurant une croissance raisonnable de 3,5 à 4 % pour l'ensemble des pays membres, objectif à moyen terme de l'O.C.D.E., la *marge de réussite est très* étroite.

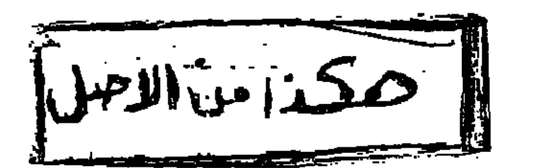
Pour progresser vers ce but et atteindre de meilleurs résultats qu'au cours des deux dernières années, il faut, a souligné M. Van Lennep, coordonner beaucoup plus étroitement qu'actuellement les politiques économiques des pays membres. Autre difficulté, sur le plan national cette fois : les tensions inflationnistes qui restent fortes dans nombre de pays com*mandent la circonspection* et la prudence pour les politiques de relance, surtout lorsque les hausses de salaires sont supérieures aux gains de productivité.

M. Van Lennep a également *demandé* aux pays membres de ne pas se laisser aller aux facilités du protectionnisme devant la concurrence des produits manufacturés en provenance des pays en voie de développement. Des études faites par l'O.C.D.E., il ressort que la proportion des importations de ces biens par rapport à la production et à la consommation dans les pays occidentaux reste marginale, alors que les exportations des pays industrialisés *vers les pays en voie de* développement ne cessent de croître.

La *réponse* au défi des jeunes économies du tiers-monde n'est pas dans le protectionnisme mais dans des mesures de réajustement des productions nationales afin de faciliter les restructurations industrielles, a indiqué M. Van Lennep. Bien plus, a estimé le secrétaire général de l'O.C.D.E., il faut intensifier l'aide aux pays du tiers-monde — elle n'atteint en moyenne que 0,37 % du P.N.B. des pays membres — pour assurer à terme nos propres capacités de production grâce au développement des échanges entre le Nord et le Sud dans le cadre d'un nou*vel ordre économique mondial*.

En matière énergétique, l'Assemblée de Strasbourg a rejeté, par souci d'indépendance de l'Europe, le recours au « *tout nucléaire* ». « *Après avoir été les esclaves des pays producteurs de pétrole, il ne faudrait pas devenir ceux des producteurs d'uranium* », a déclaré le rapporteur (libéral), M. Manfred Vohrer. L'Assemblée s'est également prononcée pour la remise en ordre du système monétaire international par deux mesures à réaliser en priorité : la fixation du prix du pétrole selon « *un panier de monnaies* » et non plus en fonction du seul dollar, ce qui encouragerait les Etats-Unis à soutenir un cours réaliste de leur monnaie ; d'autre part, l'établissement d'un deuxième pilier monétaire sous forme d'un Fonds monétaire européen doté de moyens d'intervention importants.

JEAN-CLAUDE HAHN.



CONJONCTURE

LE FRAGILE ÉQUILIBRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Le déficit de la France à l'égard des pays industrialisés est compensé par l'excédent réalisé avec le tiers-monde

Déficit de la balance commerciale française à l'égard des pays industriels occidentaux, excédent — d'un montant comparable — vis-à-vis de l'Est et du tiers-monde : telle est une des constatations, révélatrice d'une certaine faiblesse de la structure des échanges extérieurs de la France, qui ressort de l'analyse des statistiques relatives aux huit premiers mois de 1978.

De janvier à août 1978, le déficit français à l'égard des pays de l'O.C.D.E. s'est élevé à 11 751 millions de francs (1) (chiffres bruts), en diminution de 22,4 % par rapport à la même période de 1977. Vis-à-vis des seules nations de la C.E.E., le solde négatif a été de 5 339 millions de francs, très proche du montant du déficit à l'égard de la seule Allemagne fédérale (6 103 millions). La balance a aussi été déficitaire à l'égard des Pays-Bas (2 820), mais excédentaire vis-à-vis du Royaume-Uni (2 709), de la Belgique (1 124) et de l'Italie (119). Hors C.E.E., la balance s'est inscrite en rouge vis-à-vis des Etats-Unis (5 177), du Japon (2 996) et de l'Espagne (1 894), mais a été positive en ce qui concerne la Suisse (+ 3 505).

La France a donc été fortement déficitaire à l'égard des trois pays industriels les plus avancés : Etats-Unis, Japon et R.F.A., ces deux derniers continuant à marquer des points dans la bataille pour la conquête des marchés. Le seul déficit vis-à-vis de ces trois Etats a été pratiquement égal à celui observé à l'égard des pays de l'OPEP : 14 276 millions de francs contre 15 672 millions (ce dernier chiffre étant en diminution sensible — de 18,8 % — par rapport à 1977).

Ce bilan est plutôt sombre. Il ne s'agit nullement de prôner des équilibres bilatéraux ou même régionaux, mais de trouver une relative harmonie et d'éviter l'excès des écarts. La balance commerciale française a enregistré un excédent à l'égard des pays à économie centralisée : 1 044 millions de francs, moins de la moitié toutefois de celui de l'an dernier (2 231 millions). En revanche, le surplus observé vis-à-vis du tiers-monde a presque doublé : 10 501 millions de janvier à août 1978, contre 5 539 millions pour les huit premiers mois de 1977. Vis-à-vis de ces deux groupes, l'excédent total s'est donc élevé à 11 545 millions de francs.

La faiblesse principale

Sans cultiver le paradoxe ou le pessimisme, il est permis de s'interroger sur l'importance du surplus réalisé à l'égard du tiers-monde, même si on ne se pose pas de question sur l'utilite pour un pays donné de telle ou telle vente. La recherche systématique de l'exportation ne correspond pas obligatoirement aux besoins réels des nations démunies. De leur côté, les pays en développement doivent, eux aussi, rechercher l'équilibre extérieur et donc vendre davantage. Une concurrence se fera donc — légitimement — de plus en plus sentir. Dès lors, un redressement de la balance commerciale française qui s'effectue, en forte proportion, par le biais du tiers-monde peut apparaître fragile.

L'analyse des échanges par produit conduit aussi à faire ressortir la précarité de ce rétablissement. Ainsi le poste excédentaire le plus important est constitué par le secteur automobile (y compris les pièces détachées et le matériel de transport), à savoir 16 667 millions de francs de janvier à août 1978 (14 221 millions pour la même période de 1977). Or ce secteur pourrait devenir, un jour, l'apanage des pays en développement.

Dans ce cas, compte tenu de la stratégie des grands groupes industriels et de leurs investissements, les pertes éventuelles, en termes commerciaux pourraient être compensées par des gains en capitaux, enregistrés dans la balance des paiements. L'optique stricte des échanges de marchandises doit, certes, être dépassée, d'autant que les relations économiques internationales deviennent de plus en plus croisées et sophistiquées. Cela dit, la place actuelle de l'automobile peut être jugée trop importante, l'excédent dans ce secteur ayant été légèrement supérieur au déficit total CAF-FOB, qui s'est élevé, pour les huit premiers mois de 1978, à 15 878 millions de francs contre 26 687 millions de janvier à août 1977.

La réduction du déficit a porté sur tous les postes : diminution du déficit agro-alimentaire (1 430 millions contre 5 796) ; énergétique (41 758 millions contre 42 633) ; des biens de consommation (944 millions contre 1 821) ; augmentation de l'excédent des demi-produits (3 011 millions contre 1 411). Toutefois, le surplus, dans le domaine des biens d'équipement, n'a que très faiblement progressé (10 393 millions contre 10 031 millions). Là réside la faiblesse principale de la balance commerciale française — les exportations de biens d'équipement industriel représentent environ le cinquième des ventes totales à l'étranger, contre environ le tiers pour l'Allemagne fédérale — qui recoupe d'ailleurs la vulnérabilité géographique.

MICHEL BOYER.

(1) Les importations sont calculées CAF, incluant les frais d'assurance et de fret.

Midland Bank France.
Filiale du Groupe Midland Bank de Londres

Nous avons le plaisir de vous informer de l'ouverture de nos bureaux à Paris.

Midland Bank France S.A., 5 Rue Royale, 75008 Paris. Tel: 266-90-11. Telex: 290706. MIDFRA.

"Si vous avez envie de conserver de l'argent disponible, vous souhaitez aussi qu'il vous rapporte"

C'est un message de la Caisse Nationale de l'Energie qui offre des bons dont les intérêts sont progressifs (jusqu'à 9.50 % de taux actuariel brut au bout de 5 ans).

En plus, ils sont parfaitement anonymes, avantageux fiscalement, toujours disponibles et remboursables, et ils sont émis par un établissement public national*.

Souscrivez auprès de la Caisse Nationale de l'Energie et des guichets de banques : Banque Nationale de Paris, Crédit Lyonnais, Société Générale, Caisse Centrale des Banques Populaires et Banques Populaires de France, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial et Banques affiliées, Crédit du Nord, Banque de l'Indochine et de Suez, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque Louis-Dreyfus, Banque de Neuflize, Schlumberger et Mallet, Banque Rothschild, Société Centrale de Banque, Société Générale Alsacienne de Banque, Société Marseillaise de Crédit, Banque Vernes et Commerciale de Paris.

*Caisse Nationale de l'Energie
pour l'équipement de la France

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
3 OCTOBRE

Marché très résistant

En léger repli lundi, les valeurs françaises se sont montrées encore très résistantes mardi à la Bourse de Paris. Relativement plus sélectif que la veille, le marché a été aussi moins animé, le rythme des échanges enregistrant un certain ralentissement. L'indicateur instantané, un moment en baisse de 0,5 %, n'en est pas moins remonté par la suite, retrouvant en fin de séance un niveau proche de celui de la veille.

Hausses et baisses se sont donc à peu près équilibrées dans tous les compartiments, sauf au matériel électrique où les reculs ont été nombreux.

Les meilleures performances de la séance ont été exceptionnelles, puisque Compagnie du Nord a progressé de 15 %, tandis que Poclain dont la cotation dut être retardée devant l'afflux de la demande (idem pour Métallurgique de Normandie) s'adjugeait finalement 14 % de hausse. A noter également l'excellente tenue de D.M.C. en progrès de près de 12 %. Les baisses n'ont pas atteint ed telles proportions, la plus forte d'entre elles ayant été subie par Mumm (— 6%).

« L'euphorie est retombée, le marché est servi, la demande faiblit. » *Telle était l'appréciation le plus couramment recueillie autour de la corbeille, où l'on ne doutait cependant guère d'une prochaine reprise.*

Sur le marché de l'or, le lingot a gagné 130 F à 30 100 F, après s'être d'abord établi à 30 010 F. De son côté, le napoléon est passé de 258 à 261 F. L'activité s'est également accélérée, le volume des transactions atteignant 17,3 millions de francs contre 11,60 millions la veille.

LONDRES

Le redressement se poursuit

Le redressement du marché se poursuit, avec la hausse des industrielles, des pétroles et des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 223 .. contre 221 40

VALEURS	CLOTURE 3/10	COURS 4/10
Beecham	712 ..	718 ...
British Petroleum	900 ..	906 ...
Courtaulds	124 ...	125 ...
De Beers	406 ...	412 ...
Imperial Chemical	397 ...	402 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	248 ...	254 ...
Shell	570 ...	576 ..
Vickers	186 ...	188 ...
War Loan 3 1/2 %	31 5/8	31 5/8
*West Driefontein	33 ...	34 ...
*Western Holding	28 7/8	29 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

Résultats nets du premier semestre 1978

MERLIN-GERIN. — 18,07 millions de francs contre 15,89 millions de francs un an plus tôt.

MAISONS PHENIX. — 37,6 millions de francs contre 37,3 millions de francs un an plus tôt. Simultanément, le chiffre d'affaires consolidé du groupe est passé de 827 millions de francs à 903 millions de francs pour les six premiers mois de 1978.

DANEL. — 4,7 millions de francs (non comparable au chiffre réalisé un an plus tôt). La société a indiqué que, selon elle, les résultats de l'exercice 1978 devraient être au moins équivalents à ceux de 1977.

MOULINEX. — 34,73 millions de francs contre 56,12 millions de francs un an auparavant (non consolidé).

COMPAGNIE DU MIDI. — 112,56 millions de francs (dont 71,11 millions de plus-values de cessions d'actifs) contre 24,02 millions de francs au 30 juin 1977.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3/10	4/10
1 dollars (en yens) ..	188 90	186 50

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 .. %

NEW-YORK

Rechute

Les nouveaux records de baisse enregistrés par le dollar sur divers marchés des changes, la forte hausse corrélative de l'or et les inquiétudes grandissantes des Américains face au rythme inflationniste ont provoqué une brusque rechute des cours mardi à Wall Street.

La baisse de l'indice Dow Jones a été limitée à 3,46 points (867,90), mais la faiblesse relative du volume des transactions (22,68 millions de titres contre 18,58 millions la veille, journée exceptionnelle eu égard à la célébration du Nouvel An juif) semble montrer une désaffection grandissante des opérateurs.

La perspective d'un nouveau renchérissement des taux d'intérêts (les taux des Federal Funds atteignent une cible de 8 3/4 %, voire 8 7/8 %) n'est pas, non plus, de nature à susciter de nouveaux investissements en valeurs mobilières. La seule bonne nouvelle de la journée (hausse de 5,5 % en août des commandes nouvelles aux industries de transformation) est passée quasiment inaperçue autour du Big Board...

VALEURS	COURS 2/10	COURS 3/10
Alcoa	46 ...	46 ...
A.T.T.	62 1/2	62 1/4
Boeing	63 7/8	63 5/8
Chase Manhattan Bank	34 3/4	35 .
Du Pont de Nemours	130 1/2	129 1/2
Eastman Kodak	61 1/2	60 3/4
Exxon	52 1/8	52 1/4
Ford	45 1/4	44 3/8
General Electric	53 ...	53 1/4
General Foods	33 3/8	33 5/8
General Motors	63 1/4	62 7/8
Goodyear	17 3/8	17 1/2
I.B.M.	280 1/2	276 5/8
I.T.T.	31 3/4	31 5/8
Kennecott	27 3/4	27 3/4
Mobil Oil	71 1/8	71 5/8
Pfizer	35 1/8	35 1/2
Schlumberger	90 7/8	90 3/8
Texaco	24 1/2	24 5/8
U.A.L. Inc.	39 1/8	39 1/2
Union Carbide	39 7/8	39 5/8
U.S. Steel	26 3/4	26 5/8
Westinghouse	22 1/4	21 3/4
Xerox	56 1/8	55 1/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	2 oct.	3 oct.
Valeurs françaises ..	168,1	169,1
Valeurs étrangères ..	106,8	108,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	93,1	92,6

BOURSE DE PARIS - 3 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	35 20	0 025
5 %	53 60	2 356
5 % 1920-1960	d150	3 356
3 % amort. 45-54	71	0 526
4 1/4 % 1963	97 90	0 039
Emp. N. Eq. 5½ 65	108 60	5 334
Emp. N. Eq.6% 66	108 70	0 049
Emp. N. Eq.6% 67	104 50	2 085
Emp. 8,80 % 77.	105 30	3 207
E.D.F. 6½ 1950	120 50	2 440
— 5 % 1960.	... ..	3 161

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	3776	3744
E.D.F. parts 1958	535	535
E.D.F. parts 1959		523
Ch. France 3 %	176 50	176 50
A.G.F. (Sté Cent.)	380	390
Ass. Gr. Paris-Vie	1585	1585
Concorde	389 .	400
Epargne France		238
Financ. Victoire	300 ..	302
France I.A.R.D.	215	212 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr.	623	626
Protectrice A.I.R.	255 .	255 .
S.P.E.G.	188 .	187 50
U.A.P.	563	564
Alsacien. Banque	325	326
Banque Hervet	284 10	284 20
Bque Hypot. Eur.	266	266
Bque Nat. Paris	320	320
(Li) B. Scalb. Dup	188	187 .
Banque Worms	210	206
C.G.I.B.	69 90	68
Cofica	.	88 50
C.A.M.E.	87 .	87 .
Creditel	145 ..	145
Créd. Gén. Indust	265 ..	269
Cr. Ind. Als.-Lor.	185 .	192 40
Crédit Lyonnais	318 30	318 40
Electro-Banque	162 ..	164 50
Eurobail	156	156
Financière Sofal	402 ..	400
Fr. Cr. et B. (Cie)	76	79
France-Bail	280	280
Hydro-Energie	o 21 40	22
Immobail B.T.P.	195 50	197 50
Immobanque	271	260
Immofice	225	226
Interbail	230 .	226
— (obl. conv.)	220	221 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
720	4,5 % 1973.	726 80	726 40	728 40	729 90
2565	C.N.E. 3 %	2613	2611	2613	2611
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/10	COURS DES BILLETS échanges de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 327	4 328	4 32
Allemagne (100 DM)	223 860	224 770	222
Belgique (100 F)	14 285	14 285	13 375
Pays-Bas (100 fl.)	206 680	207 400	203 50
Danemark (100 krd)	80 870	81 140	80
Suède (100 krs)	98 220	98 570	98 25
Norvège (100 k)	84 460	84 780	83 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 628	8 621	8 50
Italie (1 000 lires)	5 261	5 269	5 25
Suisse (100 fr.)	270 850	272 730	270 50
Autriche (100 sch.)	30 865	31 020	30 45
Espagne (100 pes.)	6 018	6 036	5 80
Portugal (100 esc.)	9 500	9 550	8 25
Canada ($ can. 1)	3 645	3 635	3 615
Japon (100 yens)	2 252	2 297	2 23

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/10
Or fin (kilo en barre)	29800	30050
Or fin (en lingot)	29970	30100
Pièce française (20 fr.)	258 .	261
Pièce française (10 fr.)	221	222
Pièce suisse (20 fr.)	256 50	258 50
Union latine (20 fr.)	234 ..	235
Souverain	260 10	261 20
Pièce de 20 dollars	1224	1236
Pièce de 10 dollars	675 80	682 .
Pièce de 5 dollars	450	... .
Pièce de 50 pesos	1156 50	1165 .
Pièce de 10 florins	235 50	239 40

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

4/10	Emission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Cours précédent.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 4 octobre 1978 a été tiré à 558 548 exemplaires.

AU CONSEIL DES MINISTRES

La France fera tout ce qui est en son pouvoir pour mettre fin aux combats de Beyrouth

Le communiqué du conseil des ministres de ce mercredi 4 octobre déclare notamment :

« Le président de la République a évoqué les affrontements meurtriers dont Beyrouth est le théâtre depuis quelques jours, et a marqué combien la France était profondément émue par la situation dramatique des habitants de la capitale libanaise et de sa région. Il a souligné la volonté de la France de faire tout ce qui était en son pouvoir pour mettre un terme aux combats.

» La France considère qu'une action doit être conduite en deux temps : d'abord arrêter les combats ; ensuite et aussitôt rechercher les conditions d'un dialogue entre les communautés chrétienne et musulmane en vue d'un accord national rétablissant l'unité, la sécurité et assurant l'indépendance du Liban. Seul un tel accord permettra de mettre un terme au déchirement qui menace de détruire le Liban. Sur instructions du président de la République, le ministère des affaires étrangères a effectué à New-York, où la France assure actuellement la présidence du Conseil de sécurité, des démarches pour dégager les conditions d'un cessez-le-feu. De son côté, le président de la République est intervenu personnellement dans le même sens auprès des différentes parties concernées.

» A la suite d'une conversation téléphonique avec le président Sarkis, au cours de laquelle ont été envisagés les moyens de parvenir à un cessez-le-feu durable à Beyrouth, le président de la République a fait parvenir ce matin un message personnel au président de la République arabe syrienne, M. Hafez El Assad. Le président de la République a assuré le président Sarkis qu'il pouvait compter sur l'entier concours et soutien de la France.

Le porte-parole de l'Elysée a, d'autre part, indiqué que M. Giscard d'Estaing a adressé également un message au président Carter. Il a, d'autre part, demandé à M. de Guiringaud de demeurer à New-York et de ne le rejoindre que plus tard au Brésil.

UN QUATRIÈME CAMION SPATIAL POUR SALIOUT - 6

L'Union soviétique a lancé, ce mercredi 4 octobre à 0 h. 9 minutes, un quatrième camion spatial. Comme ses prédécesseurs, Progress-4 doit rejoindre la station Saliout-6, à bord de laquelle deux cosmonautes, Vladimir Kovalenok et Alexandre Ivantchenkov, ont déjà passé trois mois et demi.

Pour la troisième fois depuis le début de leur longue mission, le 15 juin dernier, Kovalenok et Ivantchenkov vont se livrer au délicat et pénible travail de « déménageurs de l'espace », en extrayant de Progress-4 plus d'une tonne de matériel neuf et en le remplaçant par des appareils usagés.

Progress-2 était resté vingt-quatre jours accroché sur Saliout - 6. Progress - 3 était resté treize jours. Cela donne une idée du temps nécessaire au déchargement. Compte tenu qu'à cette durée de « déménagement » il faut ajouter le temps nécessaire à l'expérimentation avec les nouveaux appareils apportés par Progress-4, puis celui qu'exige la remise de Saliout-6 en régime automatique avant un départ, le retour sur Terre de Kovalenok et Ivantchenkov n'est au mieux envisageable qu'à la fin octobre, après plus de quatre mois dans l'espace.

Le Japon va construire en Chine un complexe sidérurgique géant

De notre correspondant

Tokyo. — La Chine et le Japon viennent de signer un protocole d'accord pour la construction de l'un des plus grands complexes sidérurgiques du monde, vient d'annoncer M. Inayama, président de Nippon Steel. Cette aciérie, d'un coût de 2 milliards de dollars, aura une capacité annuelle de 10 millions de tonnes, c'est-à-dire égale à celle du plus grand et du plus moderne complexe sidérurgique japonais, celui de Kimitsu, appartenant à Nippon Steel, près de Tokyo.

L'aciérie chinoise sera probablement située à Tangshan, dans la province du Hopei, près de Pékin. Elle sera équipée de trois hauts fourneaux et fonctionnera selon la technique du laminage à froid continu. Devraient participer à sa construction les cinq « grands » de la sidérurgie nippone : Nippon Steel, Nippon Kokan, Sumitomo Metal Industries, Kawasaki Steel Corp et Kobe Steel. Cette aciérie aura l'avantage d'utiliser des matières premières extraites sur place : les Japonais doivent en effet participer également à l'extraction et au traitement des minerais (fer et charbon) dans cette province (*le Monde* du 16 septembre), en coopération éventuellement avec des sociétés américaines. Si cette opération se concrétisait, ce serait la première coopération nippo-américaine en Chine en ce domaine.

Les Japonais, qui ont déjà participé avec les Allemands à la modernisation d'une usine de laminage à Wuhan (celle-ci doit entrer en service à la fin de cette année), s'engagent donc avec les Chinois sur « trois fronts » :

1. Construction d'un complexe à Baoshan, près de Changhaï. Les travaux ont déjà commencé mais seront sans doute retardés en raison de l'état du sol dans le delta du Yang-Tse. Il est probable que l'usine entre en activité en 1980 comme prévu.

2. Modernisation d'une aciérie près de Pékin (*le Monde* du 13 septembre).

3. Construction du complexe du Hopei.

Selon les sidérurgistes nippons, avec la mise en activité de ces nouveaux complexes, la Chine devrait sans difficultés pouvoir doubler d'ici à 1985 sa production d'acier et la faire passer à 60 millions de tonnes.

PHILIPPE PONS.

[Notre confrère, l' « International Herald Tribune », écrit, dans ses éditions du 3 octobre, que les experts japonais s'inquiètent un peu du « flou de certains projets chinois, faisant remarquer que les pouvoirs publics ont soudain sorti de leur chapeau toute une série de projets importants. Le « Herald » annonce d'autre part que, durant sa mission à Pékin, où il était accompagné par vingt-cinq personnes, M. Inayama aurait conclu un accord avec le vice-premier chinois, M. Li Hsien-nien, pour la construction d'un important centre commercial à Pékin, financé par le Japon. Ce centre abriterait des succursales de firmes japonaises de commerce international travaillant en relation étroite avec les grandes entreprises sidérurgiques, et comprendra également un hôtel et un grand espace culturel.]

Le P.-D.G. de Renault : l'industrie automobile est l'une des rares à se bien porter

« L'année 1978 aura été, presque partout dans le monde, une bonne année pour l'industrie automobile. (...) Notre industrie est l'une des rares à bien se porter, dans un climat général économique morose sur le plan international », a déclaré M. Bernard Vernier-Palliez, P.-D.G. de la régie Renault, le 4 octobre, au cours de la traditionnelle conférence de presse qui précède l'ouverture du Salon de l'automobile.

« C'est un phénomène capital et c'est un phénomène heureux, a-t-il ajouté (...). *Imaginons ce que serait la crise mondiale actuelle si notre industrie était, comme tant d'autres, plongée dans un certain marasme. Si elle avait des difficultés* (...) *on verrait augmenter de quelques centaines ed milliers le nombre des chômeurs, non seulement dans l'industrie automobile elle-même, mais également dans toutes les industries qui concourent à son approvisionnement* (...). *Les pouvoirs publics ont à tenir compte de cette situation. Ils doivent savoir que toutes mesures qui affecteraient la santé de notre industrie auraient des effets d'une très grande gravité sur l'ensemble de l'économie française et sur l'ensemble de l'économie française et sur l'emploi. »*

Commentant les événements intervenus au cours de l'année, le P.D.-G. de la régie Renault a souligné l'importance de la prise de contrôle par la P.S.A. des installations de Chrysler-Europe. *« Indirectement, cette opération est la conséquence de la réglementation américaine visant à économiser l'énergie, qui oblige les constructeurs des Etats-Unis à transformer complètement leur gamme de modèles et leurs moyens de production dans un très court délai*, a-t-il précisé. *Cela dit, on voit encore mal aujourd'hui* comment, *dans les années 85 et suivantes, la concurrence internationale sera touchée par le fait que les constructeurs américains produiront aux Etats-Unis des voitures de format européen. Quelle sera leur stratégie ? (...) Personne au monde ne peut faire aujourd'hui la moindre prévision sérieuse. »*

Après avoir rappelé que la stratégie de la régie Renault, au cours des années à venir, serait une stratégie de *« croissance interne »* fondée sur trois éléments : *« l'unité de marque et d'image ; l'unité de gamme, et l'unité du réseau commercial »*, M. Vernier-Palliez a annoncé le lancement, dès l'ouverture du Salon de l'automobile (le 5 octobre) de la nouvelle Renault 30 TX, qui viendra enrichir la gamme. Actuellement, Renault produit dans le monde 7 850 véhicules par jour. M. Bernard Hanon, numéro deux de la Régie, devait également présenter à l'issue de la conférence de presse, le prototype de la Renault 5 turbo, de compétition.

(Lire nos informations page 38.)

Lourde rechute du dollar
L'or au plus haut

Amorcée dans l'après-midi du mardi 3 octobre, la rechute du dollar par rapport aux monnaies fortes s'est accentuée mercredi 4 octobre. Comme la veille, la spéculation a quelque peu délaissé le franc suisse pour se porter sur le deutschemark. En conséquence, le dollar a crevé tous ses planchers à Francfort, tombant à 1,8980 DM, nouveau record historique, de même qu'à Bruxelles. A Paris, il est revenu de 4,33 F environ à 2,28 F - 2,29 F, hausse insuffisante toutefois pour empêcher une nouvelle progression du DM coté à 2,26 F contre 2,2475 F. A Zurich, la reprise du dollar, qui en trois jours était passé de 1,48 F à 1,60 FS, a tourné court, la monnaie américaine retombant à 1,56 FS malgré les interventions massives de la Banque nationale suisse : plusieurs centaines de millions de dollars par séance. La B.N.S. est également intervenu, avec le concours peu actif de la Banque fédérale ouest-allemande pour maintenir la parité de 0.80 FS pour 1 DM, soit 1,25 DM pour 1 FS. Il y a dix mois, 1 FS valait 1 DM, la semaine dernière 1,32 DM et, ce jour 1,21 à 1,22 DM. L'ampleur des interventions nécessaires, et le relatif insuccès des mesures annoncées lundi par les autorités monétaires helvétiques, incite ces dernières à se tourner vers la C.E.E.

La Suisse et la souplesse monétaire européenne

M. Honegger, ministre suisse de l'économie, s'adressant, mardi 3 octobre, au Conseil national (chambre basse), a déclaré que son pays devrait participer au nouveau système monétaire européen, et que Berne suivait de près les discussions en cours au sein de la Communauté. Il a même précisé que des contacts avaient été pris avec les Etats membres. Le ministre a ajouté que la France formulait des réserves sur une entrée éventuelle de la Suisse dans le nouveau système. Comme en 1975, elle redoute que l'inclusion du franc suisse dans le dit système ne « tire » vers le haut les cours de l'écu (unité monétaire européenne) et ne rende intenable la position de certain pays.

Sur le marché de l'or, la faiblesse du dollar et les achats américains ont porté le cours de l'once de métal à 223 dollars, nouveau record historique, dépassant largement les 220 dollars atteints le 25 septembre.

P.U.K. VA PARTICIPER A LA RÉALISATION D'UNE USINE D'ALUMINIUM EN MALAISIE

Le premier ministre de l'Etat de Sabah (Malaisie) a annoncé, mardi 3 octobre, qu'un accord avait été signé entre son gouvernement et deux groupes étrangers, Aluminium Pechiney, du groupe P.U.K., et Hyundai Heavy Industries, premier groupe industriel de Corée du Sud, pour l'étude et la réalisation d'un complexe de fabrication d'aluminium à construire dans l'île de Labuan (Malaisie).

Ce complexe comprendra une centrale électrique alimentée par du gaz naturel « off shore », une usine d'électrolyse d'une capacité de production de 90 000 tonnes d'aluminium par an, fonctionnant selon la technologie de Pechiney, pour un coût global de 1,6 milliard de ringgits malaisiens, soit 3 milliards de francs environ.

L'accord, qui porte uniquement sur les études, n'interdit pas à P.U.K. et à Hyundai, déjà associés dans Koralu, unique producteur d'aluminium de Corée du Sud, de soumissionner pour la construction des usines et les approvisionnements, notamment la fourniture d'alumine importée.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a inauguré le mardi 3 octobre en fin de matinée, l'exposition du Grand Palais consacrée aux frères Le Nain. Il était accompagné dans sa visite des ambassadeurs des pays qui, en prêtant des tableaux, ont permis que soit rassemblée la presque totalité de l'œuvre des trois peintres.

● *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C.F., et M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C. italien, doivent se rencontrer cette semaine à Paris *« dans le cadre des contacts réguliers au plus haut niveau entre les deux partis »*. Les deux dirigeants communistes avaient déjà eu à Rome, le 29 avril 1977, des entretiens qui s'étaient terminés par la publication d'un document définissant les relations entre les deux partis.

● *M. Santiago Carrillo*, secrétaire général du parti communiste espagnol, a reçu, lundi 2 octobre, M. Alain Krivine, membre du bureau de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), au siège du comité central du P.C.E. Au cours de l'entretien, qui a duré plus d'une heure et demie, ils ont fait un tour d'horizon du mouvement ouvrier en Europe et ont débattu de la situation politique en Espagne.

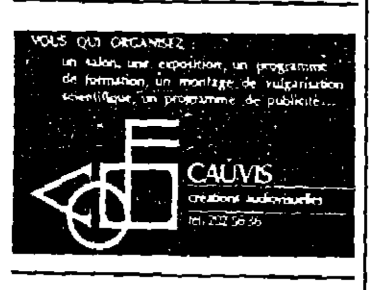
● *Le groupe R.P.R. du Sénat* a élu, mardi 3 octobre, à l'unanimité à sa présidence M. Marc Jacquet, ancien ministre, maire de Melun. M. Jacquet remplace à la présidence du groupe sénatorial R.P.R., M. Pierre Carous, maire de Valenciennes, qui ne se représentait pas.

● *Les tirs* que devaient exécuter des bâtiments de la marine nationale mardi 3 octobre sur l'îlot de La Vacca, au large de Porto-Vecchio (Corse), n'ont pu avoir lieu, des pêcheurs qui occupaient l'îlot ayant refusé de se retirer.

● *Une « organisation des Libanais laïques pour un Liban uni et laïque »* a revendiqué, dans une lettre au quotidien italien *Paese Sera* (procommuniste), l'enlèvement de l'imam Moussa Sadr, disparu depuis le 31 août dernier. La lettre, écrite en français, et dont le quotidien publie mercredi 4 octobre des extraits, indique notamment que le collaborateur qui accompagnait l'imam a été tué au moment où il tentait de prendre la fuite. — (A.F.P.)

● *A « la Vie française »*, M. Pierre Meutey vient de démissionner de son poste de directeur de la rédaction qu'il assumait depuis janvier 1974. La décision a été prise *« d'un commun accord »* avec M. Bruno Monnier, président-directeur général de *la Vie française* depuis décembre 1977, qui prend la direction totale de l'hebdomadaire.











A B C D F G H